



**Le Parc**  
naturel régional  
du Marais poitevin



# Biodiversité Agri durable

Résultats des pêches électriques  
2025



RÉGION  
PAYS  
de la LOIRE  
*la Charente Maritime* LE DÉPARTEMENT



VENDÉE  
LE DÉPARTEMENT



Etablissement public  
du Marais poitevin



Cofinancé par  
l'Union européenne



Nouvelle-  
Aquitaine  
Cofinancé par  
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



[pnr.parc-marais-poitevin.fr](http://pnr.parc-marais-poitevin.fr)  
[biodiversite.parc-marais-poitevin.fr](http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr)



**Observatoire  
du patrimoine naturel  
du Marais poitevin**



Suivi réalisé par :



**FEDERATION DES DEUX-SEVRES  
POUR LA PECHE ET LA PROTECTION  
DU MILIEU AQUATIQUE**

33 rue du Galuchet - 79000 NIORT

05-49-09-23-33

E-mail : [contact@peche79.fr](mailto:contact@peche79.fr)

Site Internet : [www.peche-en-deux-sevres.com](http://www.peche-en-deux-sevres.com)

N° SIRET : 324 884 048 000 12 - Code APE : 9499 Z

N° association : W792005045

**Retour des données brutes suite à la réalisation de  
4 pêches électriques dans le cadre du Réseau Anguille  
Marais Poitevin et du Monitoring Anguille**

**Suivis 2025 dans les Deux-Sèvres**



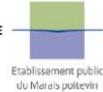
**Le Chambon à Boisragon**

**Le Pamproux à Pied Frouin**

**La Rigole de Rimomboeuf**

**La Prise de Lessert**

Pêches réalisées les 22 mai, 24 juin et 3 juillet 2025



## **I – Cadre de l'opération**

## **II – Protocoles mis en œuvre**

## **III – Résultats**

- Le Chambon à Boisragon
- Le Pamproux à Pied Frouin
- La Rigole de Rimomboeuf
- La Prise de Lessert

Pour chaque station vous trouverez les informations suivantes :

- Localisation de la station (Plan 1/25000 IGN et Plan 1/1250 satellite)
- Compte-rendu d'opération (fiche synthétique de présentation et présence/absence d'espèces)
- Fiche de description de la station
- Liste des espèces capturées et leur statut sur la liste rouge UICN des poissons d'eau douce de France.
- Effectifs par classes de tailles pour chaque espèce
- Tableau données anguilles

## **IV – Analyses et conclusion**

## **V - ANNEXES**

## I - Cadre de l'opération :

Les inventaires piscicoles réalisés sur le Bassin Sèvre Niortaise ont été mandatés par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNRMP). Un suivi des populations d'anguilles sur le Marais ainsi que sur le bassin de la Sèvre Niortaise représente un enjeu majeur. La Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise ce suivi en Deux-Sèvres (cf. carte en annexe).

Cette opération s'inscrit dans un double contexte :

Dans un premier temps, il s'agit de poursuivre le recueil de données sur l'indicateur « anguille en croissance » engagé en 2001 par le PNRMP dans le cadre d'un programme de surveillance de la fraction de population d'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) présente dans le Marais Poitevin et les bassins versants associés (Réseau Anguille Marais Poitevin).

Par ailleurs en septembre 2007, face au déclin inquiétant de la population d'anguille européenne, la commission européenne a émis un règlement qui institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles et a imposé à chaque Etat membre de soumettre un plan de gestion de sauvetage de l'espèce avant le 31 décembre 2008.

Cette opération concerne la partie relative à l'évaluation de la population en place au stade « anguille jaune » dans le cadre du Monitoring anguille, en poursuivant les opérations déjà engagées dans le Réseau Anguille Marais Poitevin.

Il s'agit également d'alimenter les données de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin.

## II - Protocoles mis en œuvre :

Deux protocoles différents de suivis ont été réalisés du fait de la localisation dans le Marais ou hors Marais (détail en annexe).

### Protocole de pêche dans le Marais

Afin de s'adapter à l'habitat caractéristique que représentent les conches du Marais Poitevin, un protocole spécifique est mis en place. Une station de 50 mètres préalablement mesurée et isolée est pêchée. L'échantillonnage est réalisé à l'aide d'un bateau tracté par des cordes. La prospection cible un habitat préférentiel de l'anguille qu'est la berge. L'intégralité de la berge est prospectée de façon méthodique ainsi que les filets isolant la station. Toutes les espèces capturées sont prélevées et mesurées. Les anguilles sont mesurées et pesées individuellement. Des mesures de l'œil gauche (verticale et horizontale) et de la nageoire pectorale gauche sont également réalisées afin d'estimer le degré d'argenture pour les individus de plus de 30 centimètres. Deux passages sont effectués afin d'avoir une efficacité de capture optimale.

### Protocole de pêche « classique » hors Marais

Sur les stations en dehors du marais, une prospection à pied est réalisable. Une pêche complète avec retrait est donc possible. Des stations d'environ 100 mètres sont réalisées. Contrairement au protocole dans le marais, il n'y a pas de restriction d'habitat pour ces pêches, elles ont pour but de capturer l'intégralité des poissons présents isolés par les filets, par passages successifs. Les poissons prélevés sont traités de la même façon que précédemment.

### **III - Résultats**

Conformément au cahier des clauses particulières, ce rapport présente les données de pêches, accompagnées des fiches de terrain regroupant les données stations. Une carte de localisation des stations vient compléter les données.

Les fiches de description des stations reprennent les informations récoltées sur le terrain lors de la pêche ainsi que les différentes caractéristiques du site prospecté. Les fiches « poissons » sont, elles, de trois types :

- Une fiche présentant le compte-rendu de l'opération (données station, présence absence de poissons et observations éventuelles) ;
- Un tableau représentant l'intégralité des poissons pêchés répartis en classes de tailles ;
- La dernière fiche est consacrée exclusivement aux anguilles, reprenant la longueur, la masse individuelle, le diamètre oculaire (horizontal et vertical), la longueur de la pectorale, et le code pathologique (cf annexe 2).

Une estimation des peuplements par la méthode Carle & Strub est également présentée pour les stations à prospection totale (répartition premier deuxième passage, efficacité de capture, biomasse estimée...)

Les stations prospectées sont :

*Protocole pêche anguille en bateau avec prospection des berges :*

- La Rigole de Rimomboeuf, commune de St George de Rex (pêche réalisée le 22/05/2025) ;
- La Prise de Lessert, commune de Coulon (pêche réalisée le 22/05/2025)

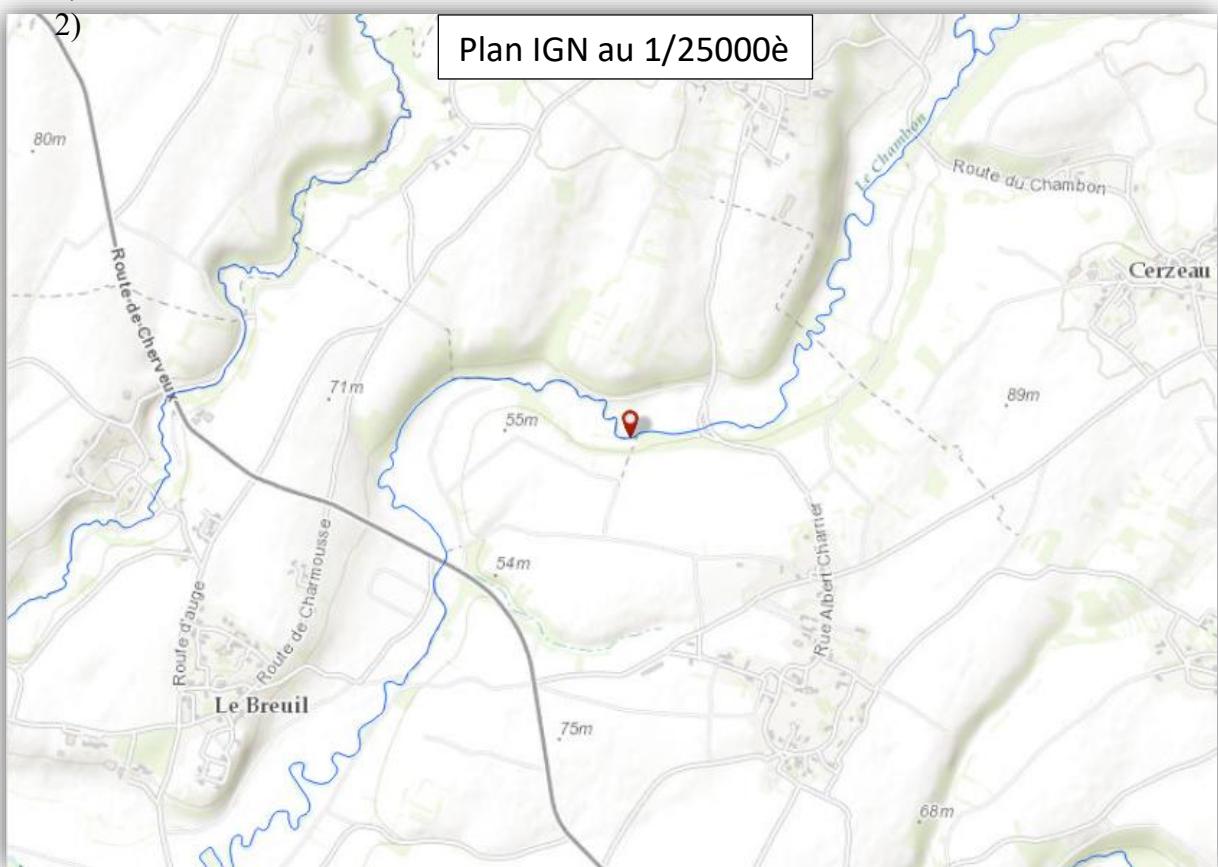
*Protocole pêche complète sur l'intégralité de la station :*

- Le Chambon à Boisragon, commune de La Crèche (pêche réalisée le 24/06/2025);
- La Pamproux à Pied Frouin, commune de Pamproux (pêche réalisée le 03/07/2025).

**1) Le Chambon à Boisragon, commune de La Crèche**

2)

Plan IGN au 1/25000è



Vue satellite 1/1250è

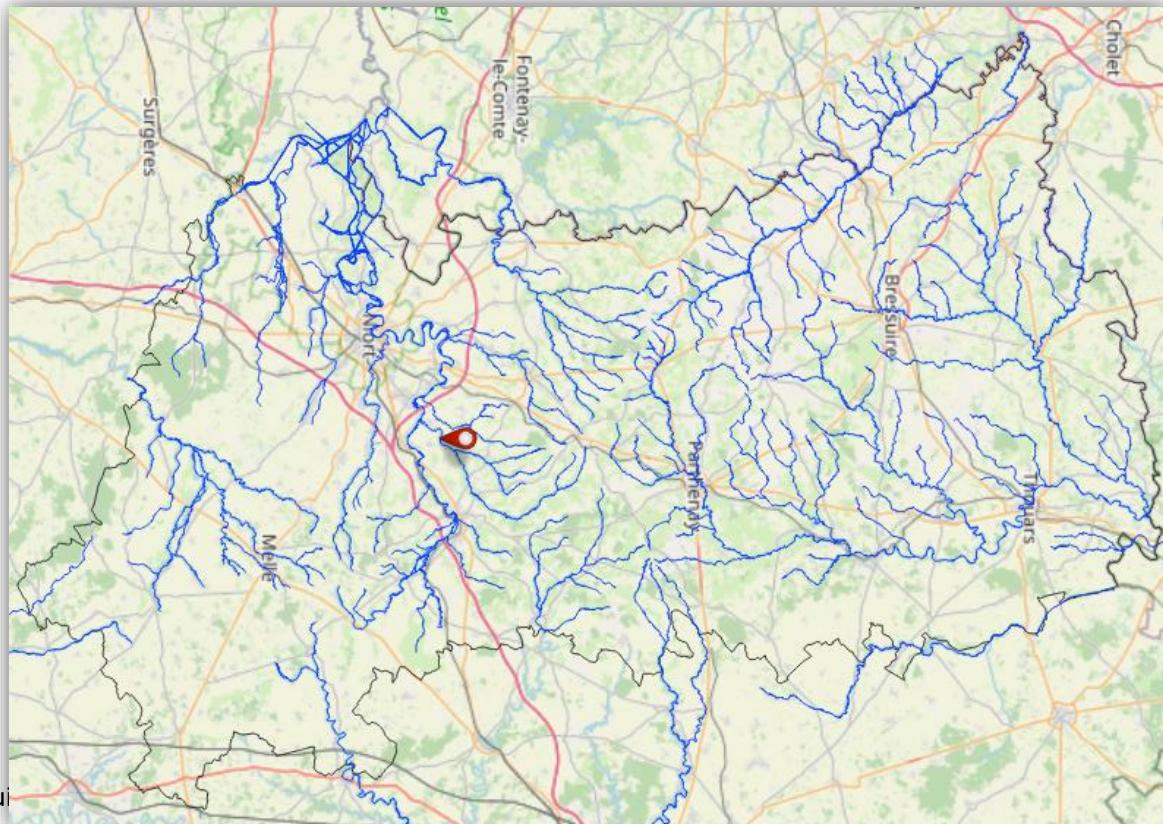


Photos stations



**STATION 04741011  
LE CHAMBON A LA CRECHE**

Caractéristiques de la station			
Code station :  04741011	Code de l'entité hydro : N4104000	Cours d'eau : le Chambon	Bassin hydrologique : ATLA
Commune : LA CRECHE	Point kilométrique aval : 997823	Département : Deux-Sèvres (79)	Localisation précise : LE CHAMBON A LA CRECHE
Région : NOUVELLE-AQUITAINE	Réseaux de la station : 400003235		
Localisation du point de prélèvement		Carte département & réseau hydrographique	
Code du point : 002	Libelle du point : Le Chambon à Boisragon	<i>Carte non disponible</i>	
Lieu-dit : Coteaux de Mellets	Localisation précise : LE CHAMBON A LA CRECHE		
Abscisse (X) : 44520	Ordonnée (Y) : 659343		
Type de projection : RGF93 / Lambert 93	Distance à la mer (km) : -		
Distance à la source (km) : 31,49	Réseaux du point : 400003235		
Carte IGN 1/25000		Caractéristiques du point de prélèvement	
<i>Carte non disponible</i>		Unité hydrographique : ATLA	Code hydrographique : N4104000
		Point kilométrique aval : 997823	Altitude (m) : 42
		Surface du bassin versant : 132,95	Pente IGN (%) : 5,1
		Pente IGN (%) : 5,1	Température janvier (°C) : 5,6
		Température juillet (°C) : 20,8	Température juillet (°C) : 20,8
		Largeur du lit mineur (m) : 10,28	Largeur du lit mineur (m) : 10,28
		Catégorie piscicole : Deuxième catégorie	Catégorie piscicole : Deuxième catégorie
		Zone de Huet : -	Zone de Huet : -
		Niveau typologique : -	Niveau typologique : -



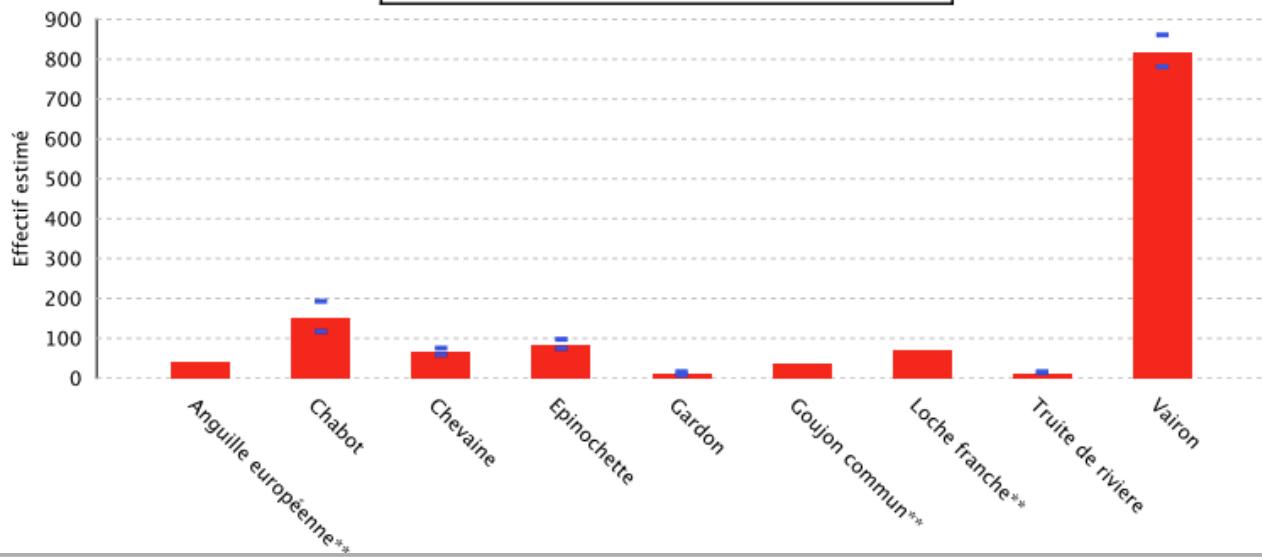
Numéro d'opération :	94352	Code de la station :	04741011				
Date d'opération :	24/06/2025 10:30	Nom de la station :	LE CHAMBON A LA CRECHE				
Protocole de pêche :	Pêche complète à un ou plusieurs passages						
Objectifs de pêche :	Étude						
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002				
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-				
Réseaux de la station :	-						
Renseignements sur la pêche		Protocole mis en œuvre					
<i>Conditions de pêche :</i>		Protocole de pêche : Pêche complète à un ou plusieurs passages Temps de pêche total (min) : 125 Moyen de prospection : A pied Nombre de passages : 2 Temps P1 (min) : 75 Temps P2 (min) : 50 Espèce ciblée : Anguille européenne Commentaire espèce ciblée : -					
		<i>Mise en œuvre matérielle</i>					
		Nombre d'anodes : 2 Nombre d'épuisettes : 2 <b>Matériel :</b> Modèle du matériel : AIGRETTE Tension (V) : - Intensité (A) : - Puissance (kVA) : - Isolement amont : Filet Isolement aval : Filet					
<small>* mesure par transect ou estimée par faciès</small>							
Observations générales							
-							
Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative (%)	Prof. moy. (m)	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec (%)
COURANT	32	-	Cailloux grossiers	-	-	-	-
PLAT	49	-	Cailloux grossiers	-	-	-	-
PROFOND	19	-	Cailloux grossiers	-	-	-	-
Abris pour les poissons		Types d'abris : Abondance/importance					
Sinuosité	Ombrage	Trous, Fosses	Sous-berges	Abris rocheux	Embâcles, Souches	Végétation aquatique	Végétation rivulaire
Cours d'eau très sinueux	Rivière assez dégagée (10-50% d'ombrage)	-	-	-	-	-	-
Observations sur le repeuplement			Observations : Abris / Végétation / Colmatage				
			/ /				

Numéro d'opération :	94352	Code de la station :	04741011								
Date d'opération :	24/06/2025 10:30	Nom de la station :	LE CHAMBON A LA CRECHE								
Protocole de pêche :	Pêche complète à un ou plusieurs passages										
Objectifs de pêche :	Étude										
Niveau de validation :	Validé niveau 1										
Niveau de qualification :	Correcte										
Réseaux de la station :	-										
Surface prospectée : 1028 m <sup>2</sup> Temps total de pêche : 125 min	Effectif par passage		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)								
Espèces	P1	P2	P3	Efficacité (%)	Effectif estimé	Intervalle de confiance (+/- nb d'individu)	Densité numérique estimée par hectare	% de l'effectif	Poids estimé (g)	Densité pondérale par hectare	% du poids
Anguille européenne**	24	15			39		379.4	3.4	3442	33482.5	31.6
Chabot	79	38		52.0	152	37.9	1478.6	10.2	378	3677.0	3.5
Chevaine	46	13		71.9	64	8.3	622.6	5.1	3732	36303.5	34.3
Epinochette	57	18		68.7	83	11.4	807.4	6.5	32	311.3	0.3
Gardon	6	2		66.7	9	4.2	87.5	0.7	340	3307.4	3.1
Goujon commun**	22	16			38		369.6	3.3	528	5136.2	4.8
Loche franche**	45	26			71		690.7	6.2	186	1809.3	1.7
Truite de rivière	11	1		91.7	12	0.7	116.7	1.0	948	9221.8	8.7
Vairon	545	182		66.6	818	39.8	7957.2	63.4	1302	12665.4	12.0
Total :	835	311					12509.7	100.0	10888	105914.4	100.0

\*\* : condition de Seber et Lecren non réalisée

Histogramme sur effectif estimé des captures

— Intervalle de confiance (+/- nb individus) ■ Effectif



Liste des espèces présentes et leur statut selon la liste rouge des espèces menacées de France

Poissons

ANG	Anguille européenne	Anguilla anguilla	CR
CHA	Chabot	Cottus gobio	LC
CHE	Chevaine	Squalius cephalus	LC
EPT	Epinochette du Poitou	Pungitius vulgaris	NT
GAR	Gardon	Rutilus rutilus	LC
GOU	Goujon commun	Gobio gobio	LC
LOF	Loche franche	Barbatula barbatula	LC
TRF	Truite fario	Salmo trutta	LC
VAI	Vairon commun	Phoxinus phoxinus	LC

Légende

Eteint - EX	Eteint à l'état sauvage - EW	Vulnérable - VU	Préoccupation mineure - LC
En danger critique - CR	En danger - EN	Quasi-menacé - NT	Données insuffisantes - DD
Non évalué - NE	Non applicable - NA		

## Effectifs par classes de tailles

Classes	ANG	CHA	CHE	EPT	GAR	GOU	LOF	TRF	VAI
[20,30[		25		41			4		
[30,40[		11	2	24			4		109
[40,50[		3	10	7	1				188
[50,60[		11	1	3			6		181
[60,70[		29			1	1	26	1	195
[70,80[		27	2				18	5	54
[80,90[		6	2		1	5	10	4	
[90,100[		3				6	3		
[100,110[		2	4			11			
[110,120[			6		1	6			
[120,130[			5		1	4			
[130,140[			3		1	4			
[140,150[			6			1			
[150,160[			1		1				
[160,170[	1		3						
[170,180[			1						
[180,190[			3					1	
[190,200[			1						
[200,210[	1								
[210,220[	1								
[220,230[	1		1						
[230,240[	2		1						
[240,250[	4								
[250,260[	1		1		1				
[260,270[	1								
[270,280[	3		1						
[280,290[	5		1						
[290,300[			1						
[300,310[			1						
[310,320[	1								
[320,330[									
[330,340[	2								
[340,350[	2		1						
[350,360[									
[360,370[	2								
[370,380[			1						
[380,390[									
[390,400[	2								
[400,410[	1								
[410,420[									
[420,430[	1							1	
[430,440[									
[440,450[									
[450,460[	1								
[460,470[	1								
[470,480[									
[480,490[	1								
[490,500[									
[500,510[	2								
[510,520[	1								
[520,530[	1								
[530,540[	1								
Total :	39	117	59	75	8	38	71	12	727

## Fiche de description d'une station

### Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Chambon	79	La Crêche	SMC
Coordonnées X, Y (WGS84) amont	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
43.392999, -0.316534	2ème catégorie	/	Voir plan

### Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase moyenne
10.28 m	150 m	32 cm	/

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
17.9°C	/	/	important	moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	100%	Arborescent	Frênes, aulnes, peupliers	Souches, sous berges(faible)
RG	80%	Arborescent	Frênes peupliers	Murets, souches(faible)

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0%	0%	/	/

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0%	/	/

### Caractéristiques de l'opération

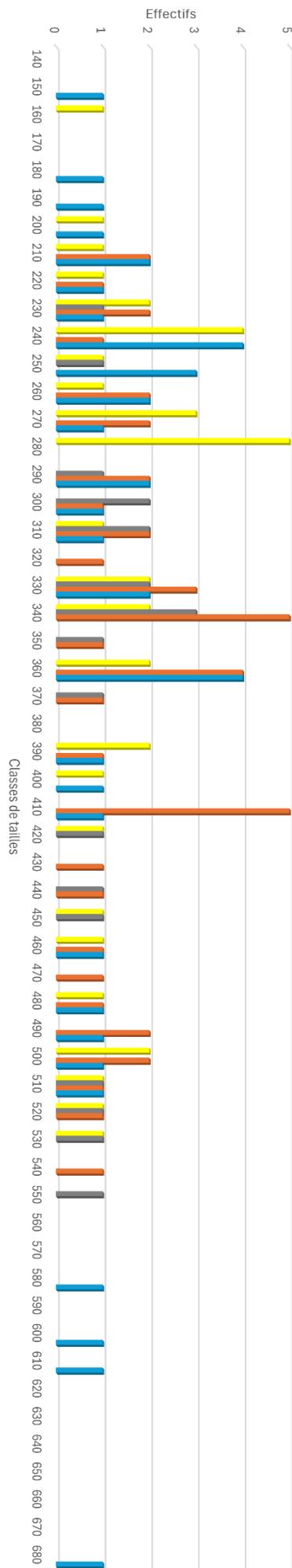
Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	24/06	09h30	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette (Dream)	continue	2

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale avec retrait	A pieds 2 anode	2	4mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 0 Heure : 10h	Compteur : Heure : 11h15	250V	9A
2	Compteur : 0 Heure : 13h10	Compteur : Heure : 14h00	250V	9A

Evolution des effectifs d'anguilles par classes de tailles entre 2016 et 2025 sur le Chambon à Boisragon



Classes	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE			
	ANG 2016	ANG 2019	ANG 2022	ANG 2025
140				
150		1		
160				1
170				
180		1		
190		1		
200		1		
210	2	2		
220	1	1		
230	1	2	1	
240	4	1		
250	3		1	1
260	2	2		
270	1	2		
280				5
290	2	2	1	
300	1	1	2	
310	1	2	2	1
320			1	
330	2	3	2	2
340		5	3	2
350			1	1
360	4	4		2
370			1	1
380				
390	1	1		2
400	1			1
410	1	5		
420				1
430			1	
440			1	1
450				1
460	1		1	
470			1	
480	1			1
490	1		2	
500	1		2	
510	1	1	1	1
520			1	1
530				1
540			1	
550				1
560				
570				0
580	1			
590				0
600	1			
610	1			
620				0
630				0
640				0
650				0
660				0
670				0
680	1			
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>48</b>	<b>21</b>	<b>39</b>



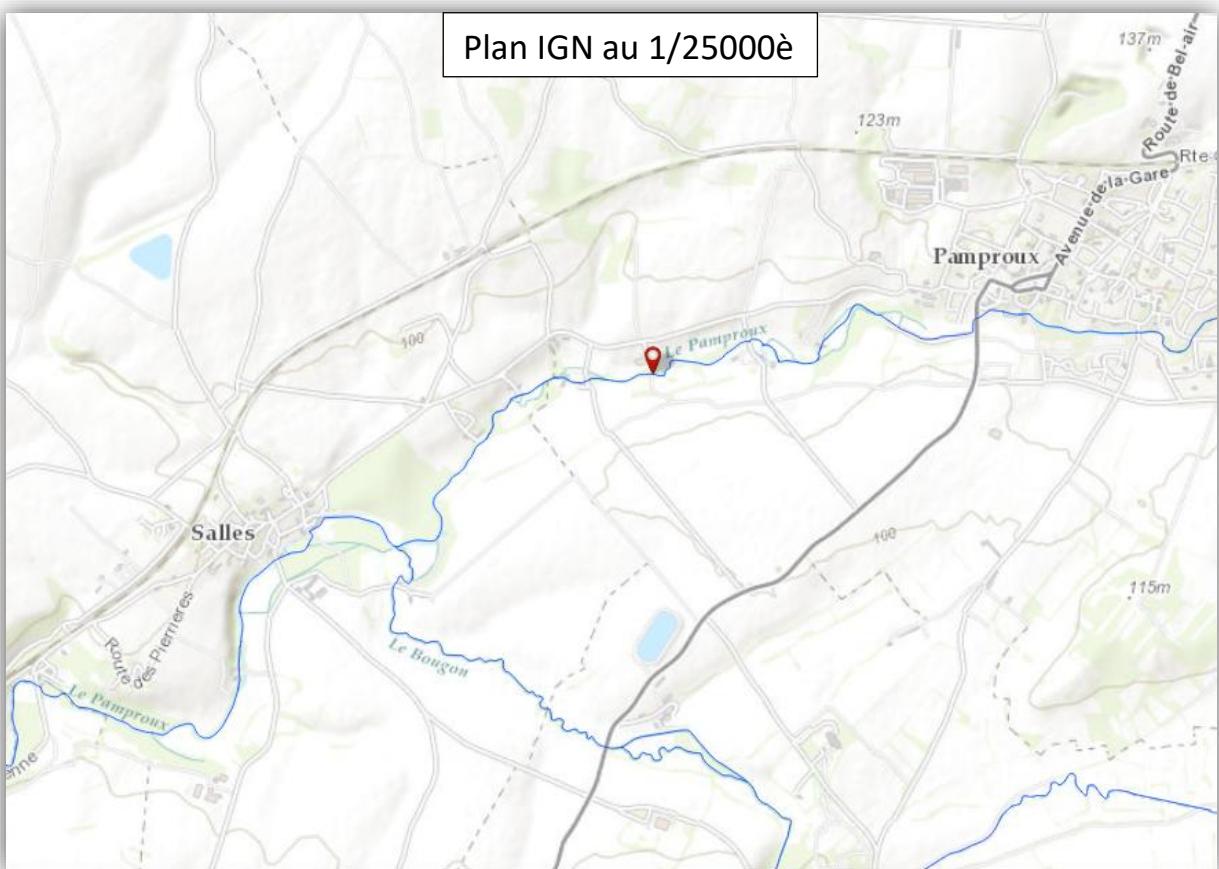
Individuels				Cours d'eau :	Chambon
	X	1 <sup>er</sup> Passage	2 <sup>ème</sup> Passage	Station	Boisragon
				Date : 24/06/2025	

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1 Anguille	168	6					
2 Anguille	272	36					
3 Anguille	343	70					
4 Anguille	240	24					
5 Anguille	280	32					
6 Anguille	223	14					
7 Anguille	255	26					
8 Anguille	246	36					
9 Anguille	285	48					
10 Anguille	245	40					
11 Anguille	365	82					
12 Anguille	281	46					
13 Anguille	280	39					
14 Anguille	390	120					
15 Anguille	367	82					
16 Anguille	239	26					
17 Anguille	462	192	4,96	5,21	17,86	OOC0	
18 Anguille	500	228	5,33	5,39	22,53	OOC0	
19 Anguille	489	180	5	5,31	19,92	OOC0	
20 Anguille	272	34					
21 Anguille	521	278	5,75	5,76	22,37	OOC0	Cicatrice probable puce ?
22 Anguille	219	18					
23 Anguille	402	134	3,44	3,4	16,3	OOC0	
24 Anguille	538	314	6,29	6,51	22,76	OOC0	
25 Anguille							
26 Anguille							
27 Anguille							
28 Anguille							
29 Anguille							
30 Anguille							

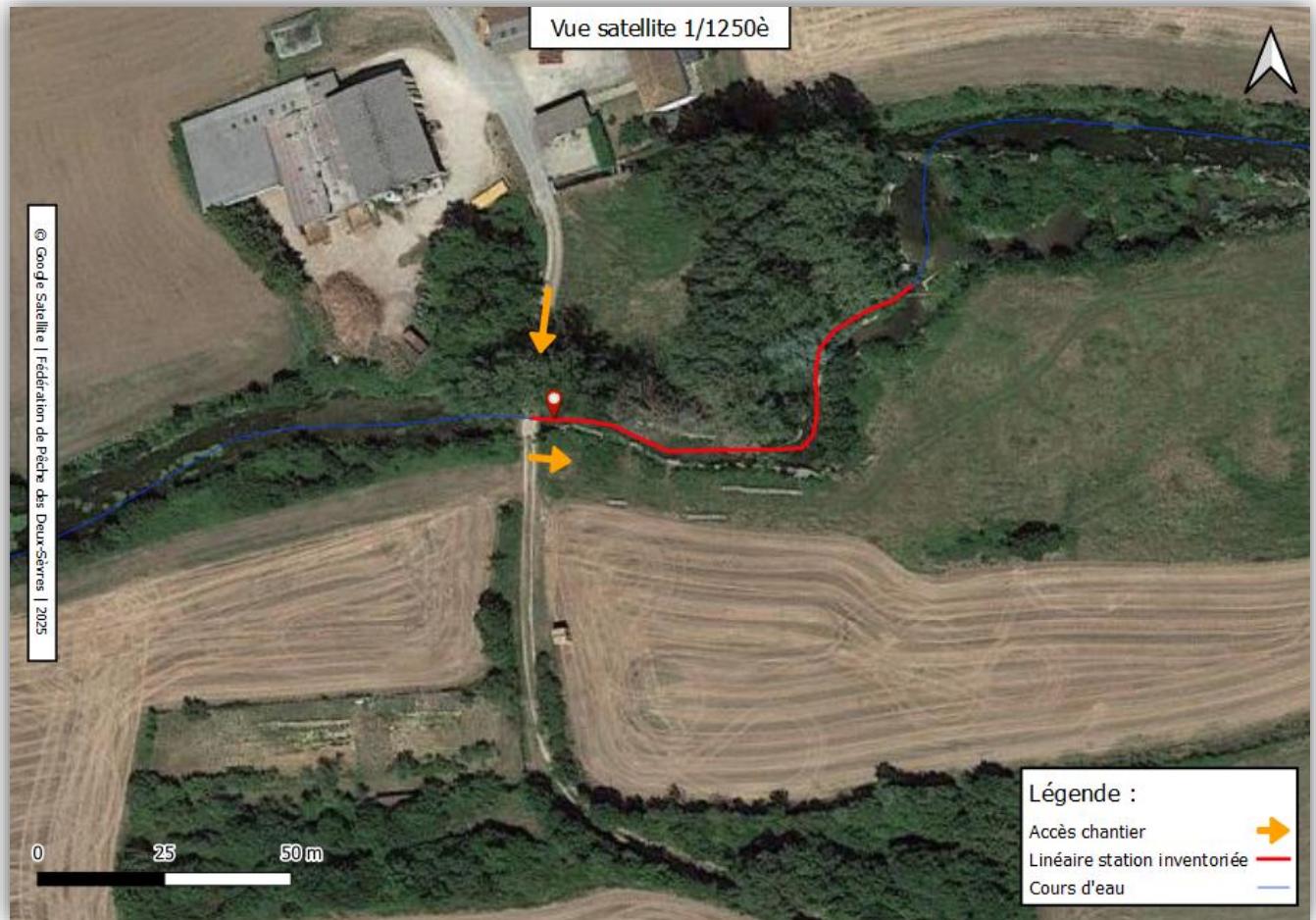
Individuels				Cours d'eau :	Chambon		
	X	1 <sup>er</sup> Passage	2 <sup>ème</sup> Passage	Station	Boisragon		
				Date : 24/06/2025			
Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1 Anguille	335	48					
2 Anguille	285	44					
3 Anguille	310	45					
4 Anguille	275	34					
5 Anguille	205	20					
6 Anguille	240	22					
7 Anguille	260	40					
8 Anguille	235	24					
9 Anguille	336	64					
10 Anguille	348	74					
11 Anguille	397	106					
12 Anguille	519	294	5,66	5,99	24,27	OOC0	
13 Anguille	504	218	5,59	5,6	22,85	OOC0	
14 Anguille	420	124	4,57	4,65	18,69	OOC0	
15 Anguille	451	186	4,42	4,49	19,64	OOC0	
16 Anguille							
17 Anguille							
18 Anguille							
19 Anguille							
20 Anguille							
21 Anguille							
22 Anguille							
23 Anguille							
24 Anguille							
25 Anguille							
26 Anguille							
27 Anguille							
28 Anguille							
29 Anguille							
30 Anguille							

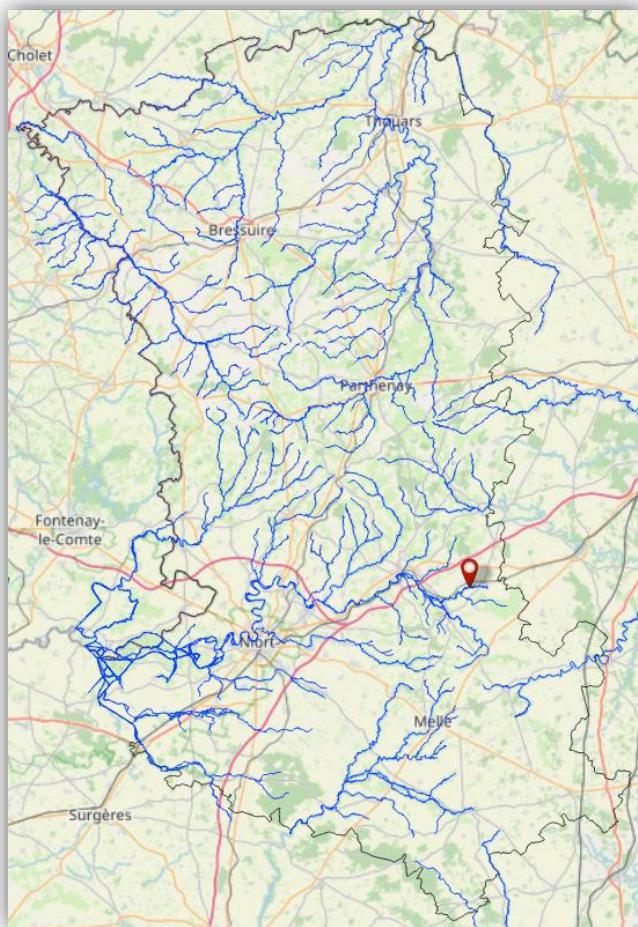
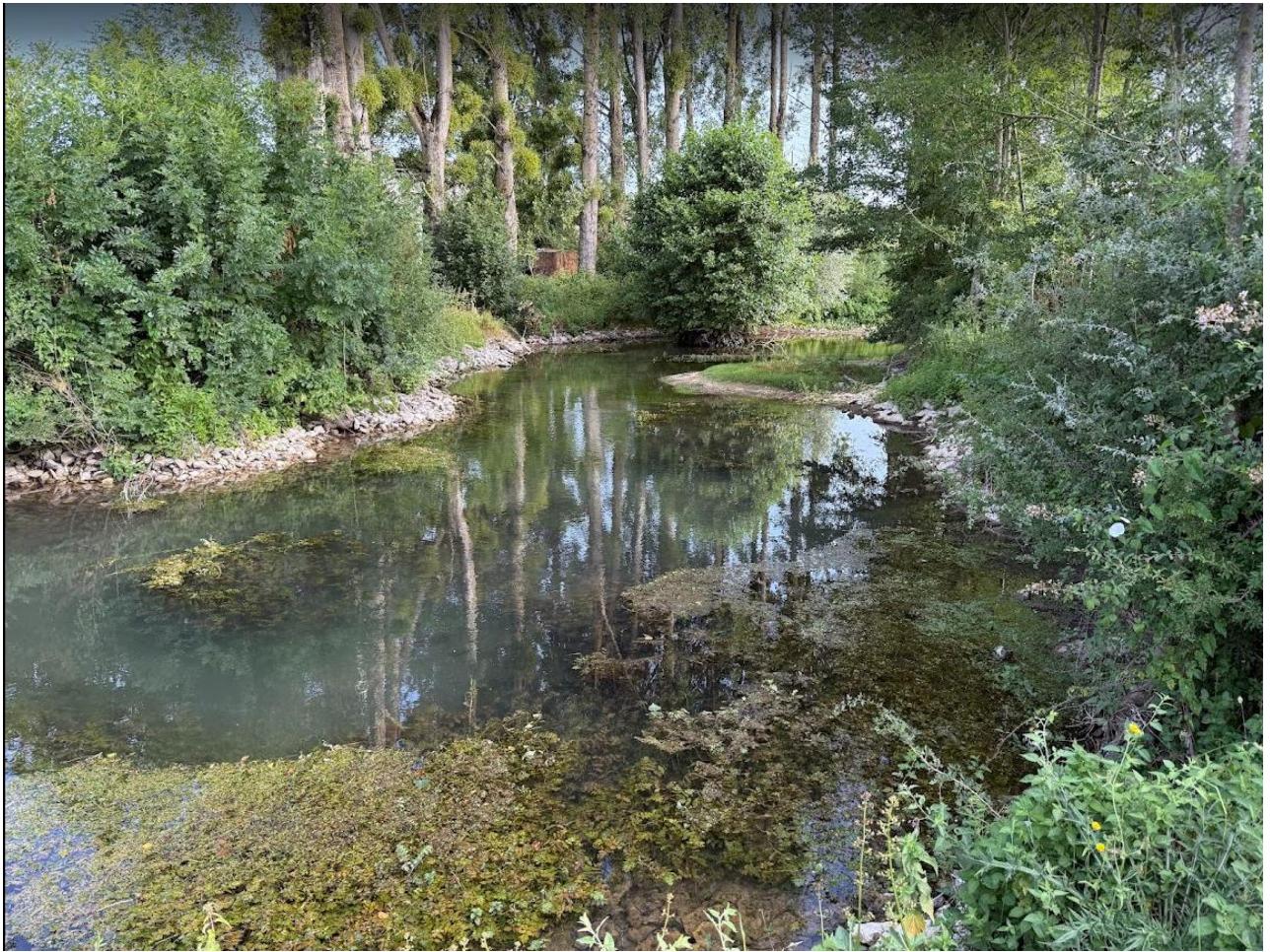
## 2) Le Pamproux à Pied-Frouin

Plan IGN au 1/25000<sup>e</sup>



Vue satellite 1/1250<sup>e</sup>





Suivi Anguille 2025 - FDAAPPMA79

**STATION 04740021**  
**LE PAMPROUX A PAMPROUX**

Caractéristiques de la station			
Code station :	04740021	Code de l'entité hydro :	N4005200
Cours d'eau :	le Pamprox	Bassin hydrologique :	ATLA
Commune :	PAMPROUX	Point kilométrique aval :	989399
Département :	Deux-Sèvres (79)	Localisation précise :	LE PAMPROUX A PAMPROUX
Région :	NOUVELLE-AQUITAINE	Réseaux de la station :	400003235
Localisation du point de prélèvement		Carte département & réseau hydrographique	
Code du point :	002		
Libelle du point :	Le Pamprox à Pied-frouin		
Lieu-dit :	Le Pamprox à Pied-frouin		
Localisation précise :	LE PAMPROUX A PAMPROUX		
Abscisse (X) :	46361		
Ordonnée (Y) :	659259	<i>Carte non disponible</i>	
Type de projection :	RGF93 / Lambert 93		
Distance à la mer (km) :	-		
Distance à la source (km) :	3,385		
Réseaux du point :	400003235		
Carte IGN 1/25000		Caractéristiques du point de prélèvement	
<i>Carte non disponible</i>		Unité hydrographique : ATLA	
		Code hydrographique : N4005200	
		Point kilométrique aval : 989399	
		Altitude (m) : 81	
		Surface du bassin versant : 14,3	
		Pente IGN (%) : 7	
		Température janvier (°C) : 5,3	
		Température juillet (°C) : 20,8	
		Largeur du lit mineur (m) : 10,01	
		Catégorie piscicole : Première catégorie	
		Zone de Huet : -	
		Niveau typologique : -	

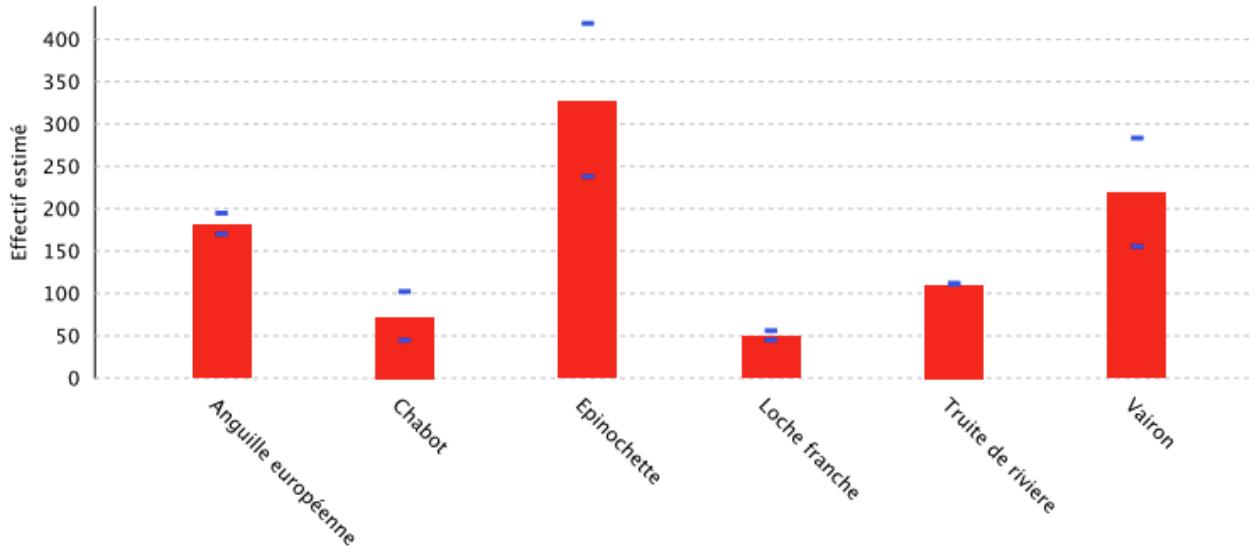
Numéro d'opération :	94364	Code de la station :	04740021				
Date d'opération :	03/07/2025 10:00	Nom de la station :	LE PAMPROUX A PAMPROUX				
Protocole de pêche :	Pêche complète à un ou plusieurs passages						
Objectifs de pêche :	Étude						
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002				
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-				
Réseaux de la station :	-						
Renseignements sur la pêche		Protocole mis en œuvre					
<i>Conditions de pêche :</i>		Protocole de pêche : Pêche complète à un ou plusieurs passages Temps de pêche total (min) : 120 Moyen de prospection : A pied Nombre de passages : 2 Temps P1 (min) : 60 Temps P2 (min) : 60					
Hydrologie :	Eaux moyennes						
Turbidité :	Nulle						
Température (°C) :	16.0						
Conductivité (µS/cm) :	-						
Tendance du débit :	Stabilité						
Longueur de l'opération (m) :	100						
Largeur de la lame d'eau (m) :	10.00						
Surface prospectée (m²) :	1000.00						
Prof. moy. station (m) * :	0.23						
Pente de ligne d'eau (%) :	7.00						
Section mouillée (m²) :	496.00						
Dureté (mg/l) :	-						
Temp. des 30 jours les plus chauds (°C)	-						
Mise en œuvre matérielle							
		Nombre d'anodes :	2				
		Nombre d'épuisettes :	4				
Matériel :							
		Modèle du matériel :	AIGRETTE				
		Tension (V) :	-				
		Intensité (A) :	-				
		Puissance (kVA) :	-				
		Isolement amont :	Filet				
		Isolement aval :	Filet				
* mesure par transect ou estimée par faciès							
Observations générales							
-							
Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative (%)	Prof. moy. (m)	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec (%)
COURANT	14	-	Cailloux fins	Cailloux grossiers	-	-	-
PLAT	47	-	Cailloux fins	Cailloux grossiers	-	-	-
PROFOND	39	-	Cailloux fins	Cailloux grossiers	-	-	-
Abris pour les poissons		Types d'abris : Abondance/importance					
Sinuosité	Ombrage	Trous, Fosses	Sous-berges	Abris rocheux	Embâcles, Souches	Végétation aquatique	Végétation rivulaire
Cours d'eau sinueux	Rivière assez dégagée (10-50% d'ombrage)	-	-	-	-	-	-
Observations sur le repeuplement			Observations : Abris / Végétation / Colmatage				
-			/ /				

Numéro d'opération :	94364	Code de la station :	04740021								
Date d'opération :	03/07/2025 10:00	Nom de la station :	LE PAMPROUX A PAMPROUX								
Protocole de pêche :	Pêche complète à un ou plusieurs passages										
Objectifs de pêche :	Étude										
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002								
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-								
Réseaux de la station :	-										
Surface prospectée : 1000 m <sup>2</sup> Temps total de pêche : 120 min	Effectif par passage	Estimation de peuplement (Méthode De Lury)									
Espèces	P1	P2	P3	Efficacité (%)	Effectif estimé	Intervalle de confiance (+/- nb d'individu)	Densité numérique estimée par hectare	% de l'effectif	Poids estimé (g)	Densité pondérale par hectare	% du poids
Anguille européenne	133	35		73.5	181	12.3	1810.0	22.4	15859	158590.0	74.0
Chabot	36	18		50.0	72	28.8	720.0	7.2	332	3320.0	1.6
Epinochette	140	80		42.8	327	90.4	3270.0	29.3	194	1940.0	0.9
Loche franche	37	9		75.5	49	5.6	490.0	6.1	194	1940.0	0.9
Truite de rivière	107	3		97.3	110	0.6	1100.0	14.6	4274	42740.0	20.0
Vairon	99	54		45.4	218	64.0	2180.0	20.4	566	5660.0	2.6
Total :	552	199					9570.0	100.0	21419	214190.0	100.0

\*\* : condition de Seber et Lecren non réalisée

Histogramme sur effectif estimé des captures

— Intervalle de confiance (+/- nb individus) ■ Effectif



**Effectifs par classes de taille**

<b>Classes</b>	<b>ANG</b>	<b>CHA</b>	<b>EPT</b>	<b>LOF</b>	<b>TRF</b>	<b>VAI</b>
[20,30[			22			
[30,40[			87	11		5
[40,50[		1	80	4		7
[50,60[		2	27	1	8	15
[60,70[		17	4	5	19	42
[70,80[		23		7	38	56
[80,90[		10		7	13	19
[90,100[		1		5	5	7
[100,110[				4		2
[110,120[				2	4	
[120,130[						
[130,140[						
[140,150[						
[150,160[	1					
[160,170[					1	
[170,180[					1	
[180,190[	1				2	
[190,200[	3				6	
[200,210[	2				2	
[210,220[	6				2	
[220,230[	5				1	
[230,240[	11					
[240,250[	9					
[250,260[	10					
[260,270[	6				3	
[270,280[	11					
[280,290[	6				1	
[290,300[	10				2	
[300,310[	5					
[310,320[	2					
[320,330[	6					
[330,340[	4				1	
[340,350[	5				1	
[350,360[	5					
[360,370[	1					
[370,380[	5					
[380,390[	9					
[390,400[	2					
[400,410[	2					
[410,420[	1					
[420,430[	2					
[430,440[	2					
[440,450[	3					
[450,460[	4					
[460,470[	4					
[470,480[	2					
[480,490[	1					
[490,500[	5					
[500,510[	2					
[510,520[	1					
[520,530[	2					
[530,540[	6					
[540,550[	2					
[550,560[	1					
[560,570[						
[570,580[						
[580,590[	1					
[590,600[						
[600,610[						
[610,620[						
[620,630[						
[630,640[						
[640,650[	1					
[650,660[	1					
<b>Total :</b>	<b>168</b>	<b>54</b>	<b>220</b>	<b>46</b>	<b>110</b>	<b>153</b>

Liste des espèces présentes et leur statut selon la liste rouge des espèces menacées de France

### Poissons

ANG	Anguille européenne	Anguilla anguilla	CR
CHA	Chabot commun	Cottus gobio	LC
EPT	Epinochette du Poitou	Pungitius vulgaris	NT
LOF	Loche franche	Barbatula barbatula	LC
TRF	Truite fario	Salmo trutta	LC
VAI	Vairon commun	Phoxinus phoxinus	LC

### Légende

Eteint - EX	Eteint à l'état sauvage - EW	Vulnérable - VU	Préoccupation mineure - LC
En danger critique - CR	En danger - EN	Quasi-menacé - NT	Données insuffisantes - DD
Non évalué - NE	Non applicable - NA		

## Fiche de description d'une station

### Localisation du site prospecté

Canal / Fossé / Cours d'eau	Département	Commune	Syndicat
Le Pamproux	79	Pamproux	SMC
Coordonnées X, Y (WGS84) amont	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : 46.393059 ; Y : -0.071776	1 <sup>ère</sup> catégorie	radier	pont

### Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase moyenne
5 m	100 m	23 cm	0 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
16°C	/	/	moyen	nulle

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	100%	Arborescente	Frênes/peupliers	Racines, blocs (moyen)
RG	50%	Arborescente	Frênes/peupliers	Racines, souches, blocs (moyen)

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
/	/	/	

**Végétation fixée**

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
50%	Cresson sauvage	/

**Caractéristiques de l'opération**

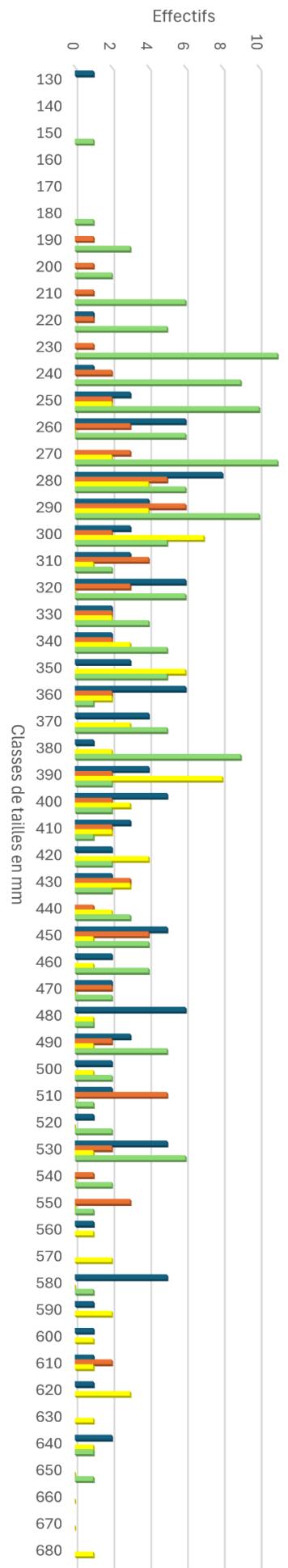
Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	03/07	10h15	/	/	/

Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette (Dream)	continue	2

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale avec retrait	A pied 2 anodes	2	4mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure : 10h15	Compteur : Heure : 11h20	250V	9A
2	Compteur : Heure : 11h30	Compteur : Heure : 12h10	250V	9A

Evolution des effectifs d'anguilles par classes de tailles entre 2016 et 2025 sur le Pamproux à Pied Frouin



Classes	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE			
	ANG 2016	ANG 2019	ANG 2022	ANG 2025
130	1			
140		1		
150		1		
160		1		
170		1		
180		1		
190		1		
200		1		
210		1		
220		1		
230		1		
240	1	2	2	1
250	3	2	1	1
260	6	3	2	1
270		3	2	1
280	8	5	4	6
290	4	6	4	10
300	3	2	4	5
310	3	4	7	11
320	6	3	2	6
330	2	2	3	2
340	2	2	3	6
350	3	2	2	2
360	6	4	1	5
370	4	2	3	11
380	1	2	2	6
390	4	2	8	9
400	5	2	3	2
410	3	2	2	2
420	2	2	4	2
430		3	2	3
440		1	1	3
450		4	1	4
460		2	1	4
470		2	1	2
480		6	1	1
490		3	1	5
500		2	1	2
510		2	1	2
520		1	1	6
530		5	1	2
540		2	1	3
550		1	3	2
560				
570				
580				
590				
600				
610				
620				
630				
640				
650				
660				
670				
680				
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>72</b>	<b>79</b>	<b>168</b>

Individuels Anguille

X	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau:	PAMPREUX
Station	Pré Enquin
Date:	31/7/25

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille 450	180	4,33	4,38	16,38	0000	/
2	Anguille 456	160	4,03	4,03	15,64		/
3	Anguille 276	35					
4	Anguille 503	254,53	4,39	4,54	18,35		/
5	Anguille 431	196	5,16	5,20	19,18		/
6	Anguille 444	160	5,93	5,08	17,08		/
7	Anguille 523	282	5,82	5,93	21,46		/
8	Anguille 352	70					
9	Anguille 436	168	4,59	4,64	15,06		/
10	Anguille 526	234	5,20	5,21	21,33		/
11	Anguille 502	192	5,22	5,39	19,67		/
12	Anguille 468	188	4,98	5,05	17,13	HEN 1	
13	Anguille 649	512	6,43	6,64	26,75		/
14	Anguille 300	36					
15	Anguille 453	180	4,15	4,57	15,53		/
16	Anguille 469	200	5,39	5,56	17,57	HEN 2	
17	Anguille 551	372	5,48	5,46	19,52		/
18	Anguille 385	98					
19	Anguille 280	38					
20	Anguille 512	260	5,74	5,89	16,30		
21	Anguille 545	232	5,49	5,50	21,80		
22	Anguille 451	166	4,70	4,70	15,53		
23	Anguille 273	36					
24	Anguille 538	330	5,27	5,50	19,53	HEN 1	
25	Anguille 446	184	4,67	4,82	15,82		/
26	Anguille 655	658	7,25	7,90	25,60		/
27	Anguille 474	172	6,35	6,38	18,13		/
28	Anguille 433	214	5,19	5,28	17,48		/
29	Anguille 389	100					
30	Anguille 484	192	5,26	5,49	16,26		/

Individuels Anguille

X	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau:	Pampreux
Station	Pré Enquin
Date:	31/7/25

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille 533	306	5,30	5,61	20,11		/
2	Anguille 542	266	5,72	5,90	21,53		/
3	Anguille 384	34					
4	Anguille 431	160	4,96	5,10	16,58		/
5	Anguille 430	216	5,42	5,43	13,49		/
6	Anguille 232	22					
7	Anguille 324	48					
8	Anguille 225	20					
9	Anguille 402	114					
10	Anguille 230	22					
11	Anguille 323	62					
12	Anguille 261	30					
13	Anguille 224	20					
14	Anguille 232	44					
15	Anguille 255	34					
16	Anguille 252	44					
17	Anguille 348	66					
18	Anguille 286	30					
19	Anguille 382	142					
20	Anguille 325	56					
21	Anguille 262	22					
22	Anguille 252	26					
23	Anguille 375	102					
24	Anguille 280	34					
25	Anguille 265	40					
26	Anguille 371	94					
27	Anguille 441	142	4,93	4,97	13,41		/
28	Anguille 280	42					
29	Anguille 232	20					
30	Anguille 232	42					

Individuels Anguille

X	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau:	Pampreux
Station	Pré Enquin
Date:	31/7/25

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille 385	95					
2	Anguille 310	48					
3	Anguille 270	36					
4	Anguille 245	26					
5	Anguille 372	84					
6	Anguille 355	80					
7	Anguille 300	46					
8	Anguille 336	76					
9	Anguille 332	68					
10	Anguille 290	46					
11	Anguille 371	68					
12	Anguille 336	128					
13	Anguille 463	158	4,68	4,71	15,31		
14	Anguille						





### Individuels Anguille

	1 <sup>er</sup> Passage
X	2 <sup>eme</sup> Passage

Cours d'eau:	Pamprova
Station	Pont l'Évêque
Date : 31/7/25	

Spécie	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	422	120				
2	Anguille	218	30				
3	Anguille	138	16				
4	Anguille	232	24				
5	Anguille	292	42				
6	Anguille	355	92				
7	Anguille	251	28				
8	Anguille	335	62				
9	Anguille	180	12				
10	Anguille	233	46				
11	Anguille	347	66				
12	Anguille	434	232	5,15	5,19	13,76	-
13	Anguille	215	16				
14	Anguille	533	276	5,71	5,79	13,93	-
15	Anguille	434	134	5,77	5,21	16,46	-
16	Anguille	534	322	5,20	5,77	18,77	-
17	Anguille	534	334	6,13	6,55	21,20	-
18	Anguille	273	36				
19	Anguille	321	124				
20	Anguille	263	34				
21	Anguille	275	26				
22	Anguille	458	174	4,96	4,97	18,46	-
23	Anguille	426	134	6,24	4,30	14,46	
24	Anguille	589	416	6,88	7,78	26,30	
25	Anguille	476	132	5,37	5,44	16,18	Parasite N°1
26	Anguille	295	50				
27	Anguille	248	30				
28	Anguille	266	32				
29	Anguille	285	38				
30	Anguille	273	38				

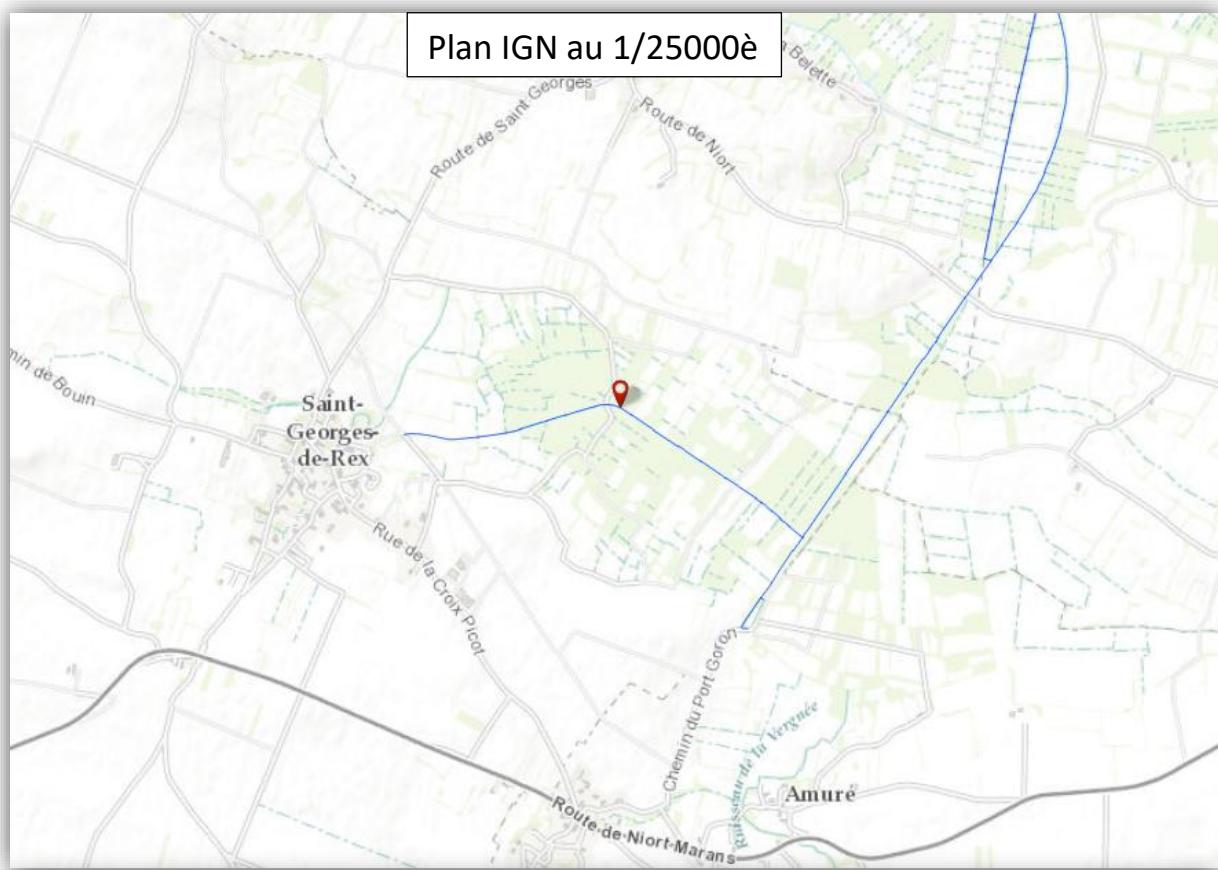
### Individuels Anguille

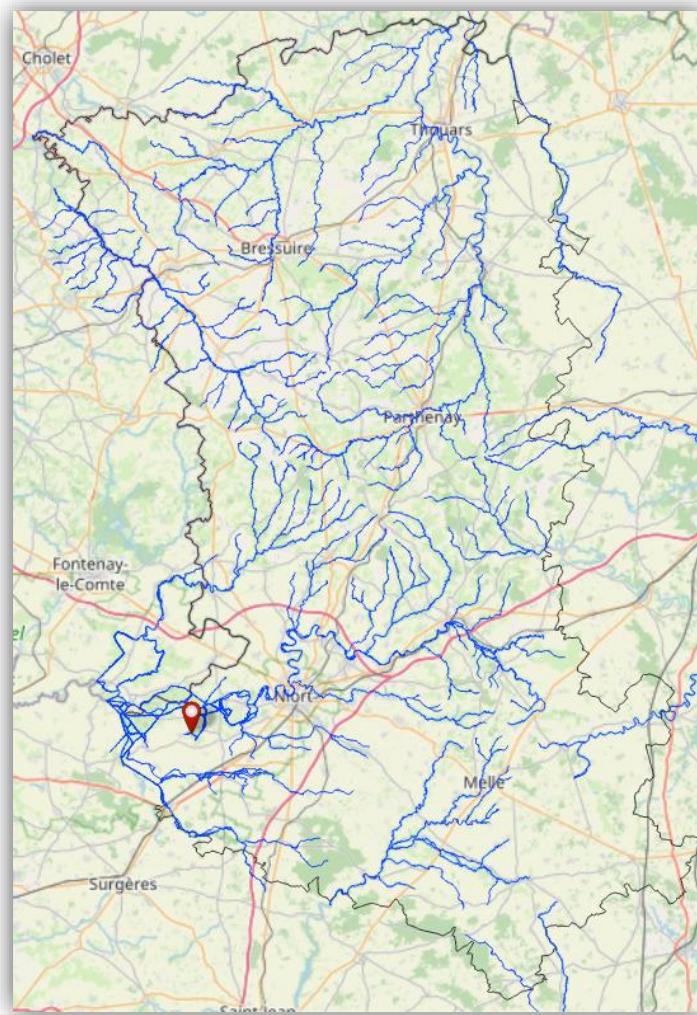
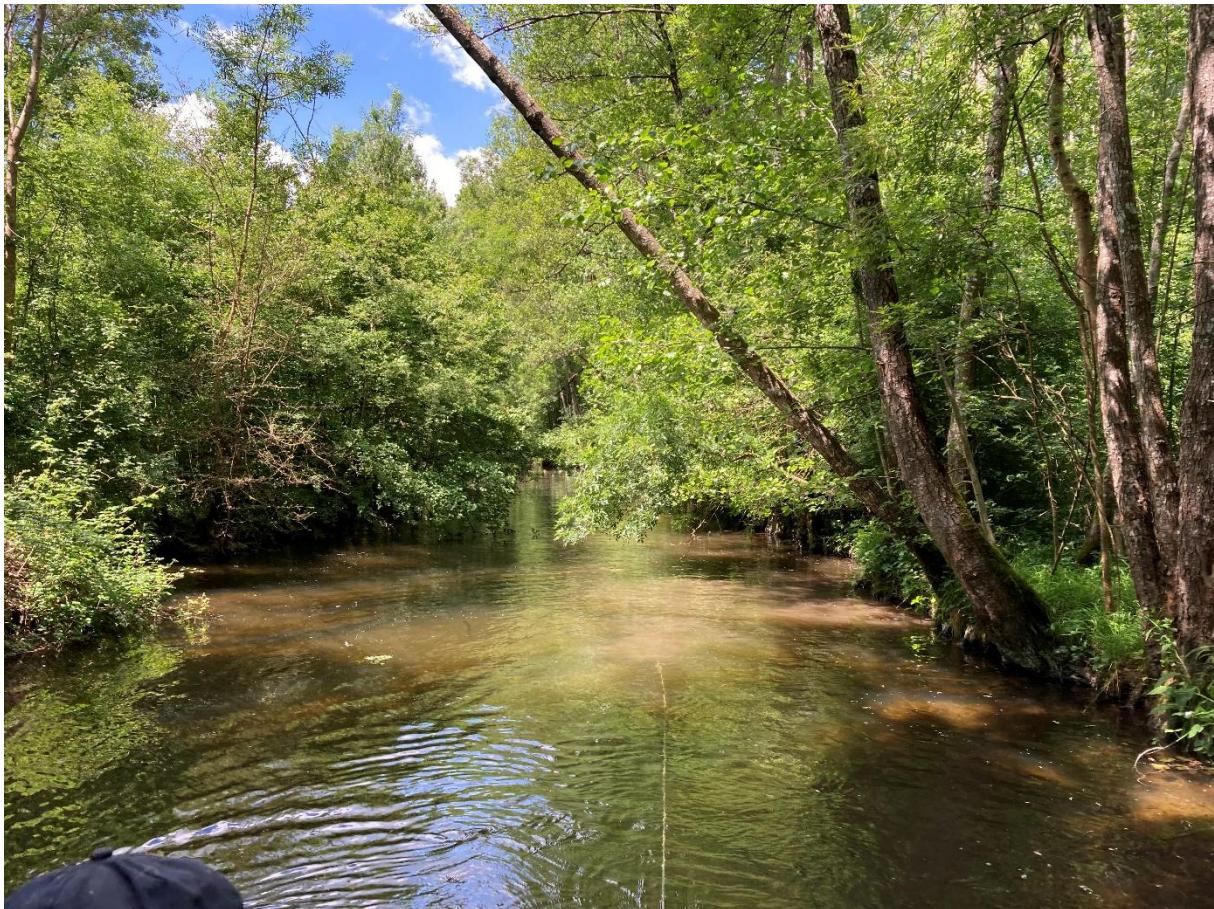
	1 <sup>er</sup> Passage
X	2 <sup>eme</sup> Passage

Cours d'eau:	Pamprova
Station	Pont l'Évêque
Date : 31/7/25	

Spécie	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	412	114				
2	Anguille	239	32				
3	Anguille	358	96				
4	Anguille	296	42				
5	Anguille	389	118				
6	Anguille	277	28				
7	Anguille	535	270	5,68	5,80	18,27	-

### 3) La rigole de Rimomboeuf





Suivi Anguille 2025 - FDAAPPMA79

**STATION 04743002**  
**RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-GEORGE-DE-REX**

**Caractéristiques de la station**

Code station :	04743002	Code de l'entité hydro :	N4307602
Cours d'eau :	rigole de rimomboeuf	Bassin hydrologique :	ATLA
Commune :	SAINT-GEORGES-DE-REX	Point kilométrique aval :	-
Département :	Deux-Sèvres (79)	Localisation précise :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-GEORGE-DE-REX
Région :	NOUVELLE-AQUITAINE	Réseaux de la station :	400003235

**Localisation du point de prélèvement**

Localisation du point de prélèvement		Carte département & réseau hydrographique
Code du point :	002	
Libelle du point :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-GEORGE-DE-REX	
Lieu-dit :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-GEORGE-DE-REX	
Localisation précise :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-GEORGE-DE-REX	
Abscisse (X) :	42010	
Ordonnée (Y) :	658207	<i>Carte non disponible</i>
Type de projection :	RGF93 / Lambert 93	
Distance à la mer (km) :	-	
Distance à la source (km) :	90	
Réseaux du point :	400003235	

**Carte IGN 1/25000**

Carte IGN 1/25000	Caractéristiques du point de prélèvement
	Unité hydrographique : ATLA
	Code hydrographique : N4307602
	Point kilométrique aval : -
	Altitude (m) : 3
	Surface du bassin versant 1140
<i>Carte non disponible</i>	Pente IGN (%) : 0,9
	Température janvier (°C) : 6,1
	Température juillet (°C) : 20,8
	Largeur du lit mineur (m) : 9,23
	Catégorie piscicole : Deuxième catégorie
	Zone de Huet : -
	Niveau typologique : -

Numéro d'opération :	94325	Code de la station :	04743002				
Date d'opération :	22/05/2025 14:40	Nom de la station :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-				
Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge						
Objectifs de pêche :	Étude						
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002				
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-				
Réseaux de la station :	-						
Renseignements sur la pêche		Protocole mis en œuvre					
<i>Conditions de pêche :</i>							
Hydrologie :	Basses eaux	Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge				
Turbidité :	Moyenne	Temps de pêche total (min) :	99				
Température (°C) :	16.6	Moyen de prospection :	En bateau				
Conductivité (µS/cm) :	-	Espèce ciblée :	Anguille européenne				
Tendance du débit :	Stabilité	Commentaire espèce ciblée :	-				
Longueur de l'opération (m) :	50	Mise en œuvre matérielle					
Largeur de la lame d'eau (m) :	9.23	Nombre d'anodes :	1				
Surface prospectée (m²) :	460.00	Nombre d'épuisettes :	1				
Largeur rive droite (m) :	4.60	<i>Matériel :</i>					
Largeur rive gauche (m) :	4.60	Modèle du matériel :	AIGRETTE				
Longueur rive droite (m) :	50	Tension (V) :	-				
Longueur rive gauche (m) :	50	Intensité (A) :	-				
Prof. moy. station (m) * :	0.65	Puissance (kVA) :	-				
Pente de ligne d'eau (%) :	0.90						
Section mouillée (m²) :	461.50						
Dureté (mg/l) :	-						
Temp. des 30 jours les plus chauds (°C)	26.0						
* mesure par transect ou estimée par faciès							
Observations générales							
-							
Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative (%)	Prof. moy. (m)	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec (%)
COURANT	1	-	-	-	-	-	-
PLAT	98	-	-	-	-	-	-
PROFOND	1	-	-	-	-	-	-
Abris pour les poissons		Types d'abris : Abondance/importance					
Sinuosité	Ombrage	Trous, Fosses	Sous-berges	Abris rocheux	Embâcles, Souches	Végétation aquatique	Végétation rivulaire
Cours d'eau rectiligne	Rivière assez couverte (50-90% d'ombrage)	-	-	-	-	-	-
Observations sur le repeuplement			Observations : Abris / Végétation / Colmatage				
-			/-				

Numéro d'opération :	94325	Code de la station :	04743002			
Date d'opération :	22/05/2025 14:40	Nom de la station :	RIGOLE DE RIMOMBOEUF A SAINT-			
Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge					
Objectifs de pêche :	Étude					
Niveau de validation :	Validé niveau 1					
Niveau de qualification :	Correcte					
Réseaux de la station :	-					
Surface prospectée : 460 m <sup>2</sup> Temps total de pêche : 99 min						
Espèces	Effectif	Densité numérique par km	% de l'effectif	Poids (g)	Densité pondérale par km	% du poids
Anguille européenne	41	410.0	44.1	919	9190.0	61.2
Ecrevisse de Louisiane	42	420.0	45.2	346	3460.0	23.1
Gardon	3	30.0	3.2	18	180.0	1.2
Perche soleil	3	30.0	3.2	48	480.0	3.2
Poisson-chat	4	40.0	4.3	170	1700.0	11.3
TOTAL :	93	930.0	100.0	1501	15010.0	100.0
Histogramme des captures						
Effectif estimé						
Anguille européenne	41					
Ecrevisse de Louisiane	42					
Gardon	3					
Perche soleil	3					
Poisson-chat	4					

Effectifs par classes de taille

Classes	ANG	GAR	PCC	PCH	PES
[20,30[			2		
[30,40[			4		
[40,50[			7		
[50,60[			6		
[60,70[		1	7		1
[70,80[		1	3		
[80,90[		1	6		1
[90,100[			3		
[100,110[			4		
[110,120[					1
[120,130[				1	
[130,140[	4			1	
[140,150[	4				
[150,160[	3			2	
[160,170[	1				
[170,180[	3				
[180,190[	2				
[190,200[	4				
[200,210[	3				
[210,220[	2				
[220,230[					
[230,240[	3				
[240,250[	4				
[250,260[					
[260,270[					
[270,280[					
[280,290[	1				
[290,300[	1				
[300,310[					
[310,320[	1				
[320,330[	3				
[330,340[					
[340,350[					
[350,360[					
[360,370[					
[370,380[					
[380,390[					
[390,400[	1				
[400,410[					
[410,420[					
[420,430[					
[430,440[					
[440,450[	1				
Total :	41	3	42	4	3

Liste des espèces présentes et leur statut selon la liste rouge des espèces menacées de France

### Poissons

ANG	Anguille européenne	Anguilla anguilla	CR
GAR	Gardon	Rutilus rutilus	LC
PCH	Poisson-chat	Ameiurus melas	NA
PES	Perche-soleil	Lepomis gibbosus	NA

### Ecrevisses

PCC	Ecrevisse de Louisiane	Procamburus clarkii	NA
-----	------------------------	---------------------	----

### Légende

Eteint - EX	Eteint à l'état sauvage - EW	Vulnérable - VU	Préoccupation mineure - LC
En danger critique - CR	En danger - EN	Quasi-menacé - NT	Données insuffisantes - DD
Non évalué - NE	Non applicable - NA		

## Fiche de description d'une station

### Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Rigole de Rimomboeuf	79	St-Georges de Rex	/
Coordonnées X, Y (WGS84) amont	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : 46.2805178; Y : -0.6364631	2 <sup>ème</sup> catégorie	Conche en RG	Embarcadère

### Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase moyenne
9.23 m	50 m	65 cm	24 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
16.6°C	/	/	nul	Moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	100%	Arborescente	Frênes	Racines, souches (moyen)
RG	100%	Arborescente	Frênes	Racines, souches (moyen)

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
/	/	/	/

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0	/	/

### Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	22/05	14h40	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

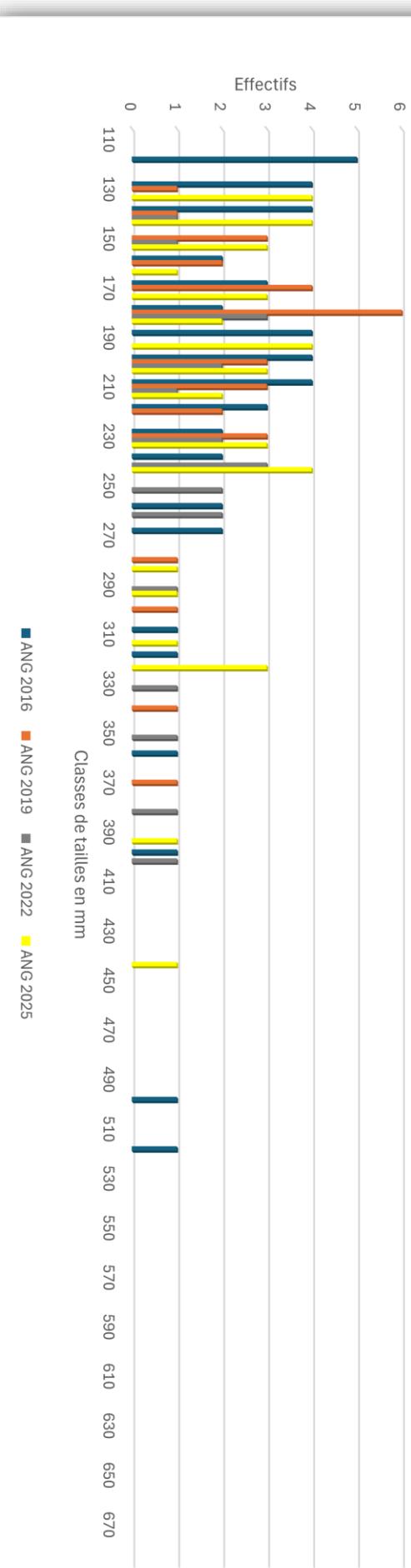
Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette (Dream)	continue	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale des berges	En bateau	2	4mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure : 14h39	Compteur : Heure : 15h40	250V	9A
2	Compteur : Heure : 15h40	Compteur : Heure : 16h18	250V	9A

Evolution des effectifs d'anguilles par classes de tailles entre 2016 et 2025 sur la rigole de Rimomboeuf

Classes	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE			
	ANG 2016	ANG 2019	ANG 2022	ANG 2025
110				
120	5			
130	4	1		4
140	4	1	1	4
150		3	1	3
160	2	2		1
170	3	4		3
180	2	6	3	2
190	4			4
200	4	3	2	3
210	4	3	1	2
220	3	2		
230	2	3	2	3
240	2		3	4
250			2	
260	2		2	
270	2			
280		1		
290			1	1
300		1		
310	1			1
320	1			3
330			1	
340		1		
350			1	
360	1			
370		1		
380			1	
390				1
400	1			
410				
420				
430				
440				1
450				
460				
470				
480				
490				
500	1			
510				
520	1			
530				
540				
550				
560				
570				
580				
590				
600				
610				
620				
630				
640				
650				
660				
670				
680				
TOTAL	49	32	22	41





### Individuels

X	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Rigole de Rimomboeuf
Station	St-Georges-De-Rex
Date :	22/05/2025

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1 Anguille	205	12					
2 Anguille	131	3					
3 Anguille	325	72					
4 Anguille	183	10					
5 Anguille	178	8					
6 Anguille	205	14					
7 Anguille	190	10					
8 Anguille	235	20					
9 Anguille	130	4					
10 Anguille	205	16					
11 Anguille	295	48					
12 Anguille	285	48					
13 Anguille	240	30					
14 Anguille	239	26					
15 Anguille	247	28					
16 Anguille	190	14					
17 Anguille	190	12					
18 Anguille	145	6					
19 Anguille	150	6					
20 Anguille	235	20					
21 Anguille	145	4					
22 Anguille	315	50					
23 Anguille	399	108					
24 Anguille	175	8					
25 Anguille	155	6					
26 Anguille	245	24					
27 Anguille	140	6					
28 Anguille	248	22					
29 Anguille	210	16					
30 Anguille	170	6					
31 Anguille	190	8					
32 Anguille	215	14					
33 Anguille	320	40					



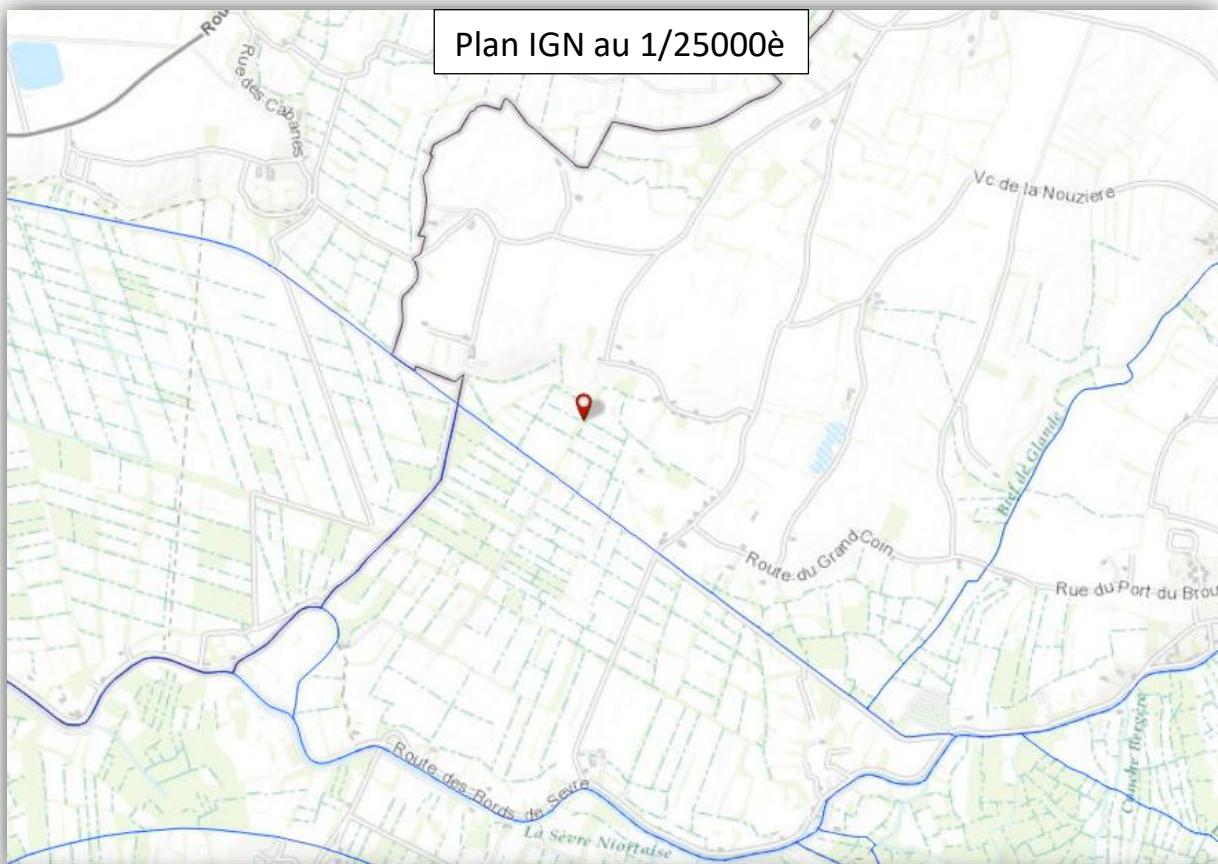
### Individuels

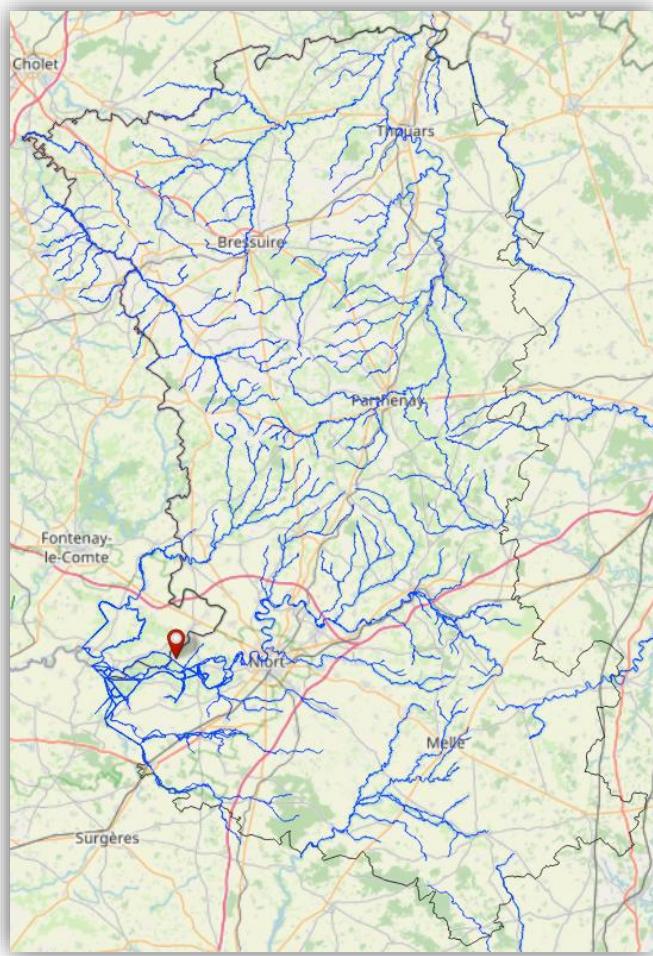
X	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Rigole de Rimomboeuf
Station	St-Georges-De-Rex
Date :	22/05/2025

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1 Anguille	153	4					
2 Anguille	440	106					
3 Anguille	321	60					
4 Anguille	168	8					
5 Anguille	189	10					
6 Anguille	135	4					
7 Anguille	135	4					
8 Anguille	142	4					

#### 4) La prise de Lessert





Suivi Anguille 2025 - FDAAPPMA79

**STATION 04743003**  
**PRISE DE LESSERT A COULON**

Caractéristiques de la station		
Code station :	04743003	Code de l'entité hydro :
Cours d'eau :	Prise de Lessert	Bassin hydrologique :
Commune :	COULON	Point kilométrique aval :
Département :	Deux-Sèvres (79)	Localisation précise :
Région :	NOUVELLE-AQUITAINE	Réseaux de la station :
Localisation du point de prélèvement	Carte département & réseau hydrographique	
Code du point :	002	
Libelle du point :	PRISE DE LESSERT A COULON	
Lieu-dit :	PRISE DE LESSERT A COULON	
Localisation précise :	PRISE DE LESSERT A COULON	
Abscisse (X) :	42091	
Ordonnée (Y) :	658715	<i>Carte non disponible</i>
Type de projection :	RGF93 / Lambert 93	
Distance à la mer (km) :	-	
Distance à la source (km) :	91	
Réseaux du point :	400003235	
Carte IGN 1/25000	Caractéristiques du point de prélèvement	
<i>Carte non disponible</i>	Unité hydrographique :	ATLA
	Code hydrographique :	-
	Point kilométrique aval :	-
	Altitude (m) :	3
	Surface du bassin versant	1127
	Pente IGN (%) :	1
	Température janvier (°C) :	6,1
	Température juillet (°C) :	20,8
	Largeur du lit mineur (m) :	4,53
	Catégorie piscicole :	Deuxième catégorie
	Zone de Huet :	-
	Niveau typologique :	-

Numéro d'opération :	94326	Code de la station :	04743003				
Date d'opération :	22/05/2025 10:55	Nom de la station :	PRISE DE LESSERT A COULON				
Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge						
Objectifs de pêche :	Étude						
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002				
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-				
Réseaux de la station :	-						
Renseignements sur la pêche		Protocole mis en œuvre					
<i>Conditions de pêche :</i>							
Hydrologie :	Basses eaux	Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge				
Turbidité :	Moyenne	Temps de pêche total (min) :	75				
Température (°C) :	16.1	Moyen de prospection :	En bateau				
Conductivité (µS/cm) :	-	Mise en œuvre matérielle					
Tendance du débit :	Stabilité	Nombre d'anodes :	1				
Longueur de l'opération (m) :	50	Nombre d'épuisettes :	1				
Largeur de la lame d'eau (m) :	4.53	Matériel :					
Surface prospectée (m²) :	226.00	Modèle du matériel :	AIGRETTE				
Largeur rive droite (m) :	2.26	Tension (V) :	-				
Largeur rive gauche (m) :	2.26	Intensité (A) :	-				
Longueur rive droite (m) :	50	Puissance (kVA) :	-				
Longueur rive gauche (m) :	50						
Prof. moy. station (m) * :	0.19						
Pente de ligne d'eau (%) :	0.01						
Section mouillée (m²) :	226.50						
Dureté (mg/l) :	-						
Temp. des 30 jours les plus chauds (°C)	26.0						
* mesure par transect ou estimée par faciès							
Observations générales							
-							
Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative (%)	Prof. moy. (m)	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec (%)
COURANT	1	-	Limons	-	-	-	-
PLAT	98	-	Limons	-	-	-	-
PROFOND	1	-	Limons	-	-	-	-
Abris pour les poissons		Types d'abris : Abondance/importance					
Sinuosité	Ombrage	Trous, Fosses	Sous-berges	Abris rocheux	Embâcles, Souches	Végétation aquatique	Végétation rivulaire
Cours d'eau rectiligne	Rivière couverte (>90% d'ombrage)	-	-	-	-	-	-
Observations sur le repeuplement			Observations : Abris / Végétation / Colmatage				
-			/ /				

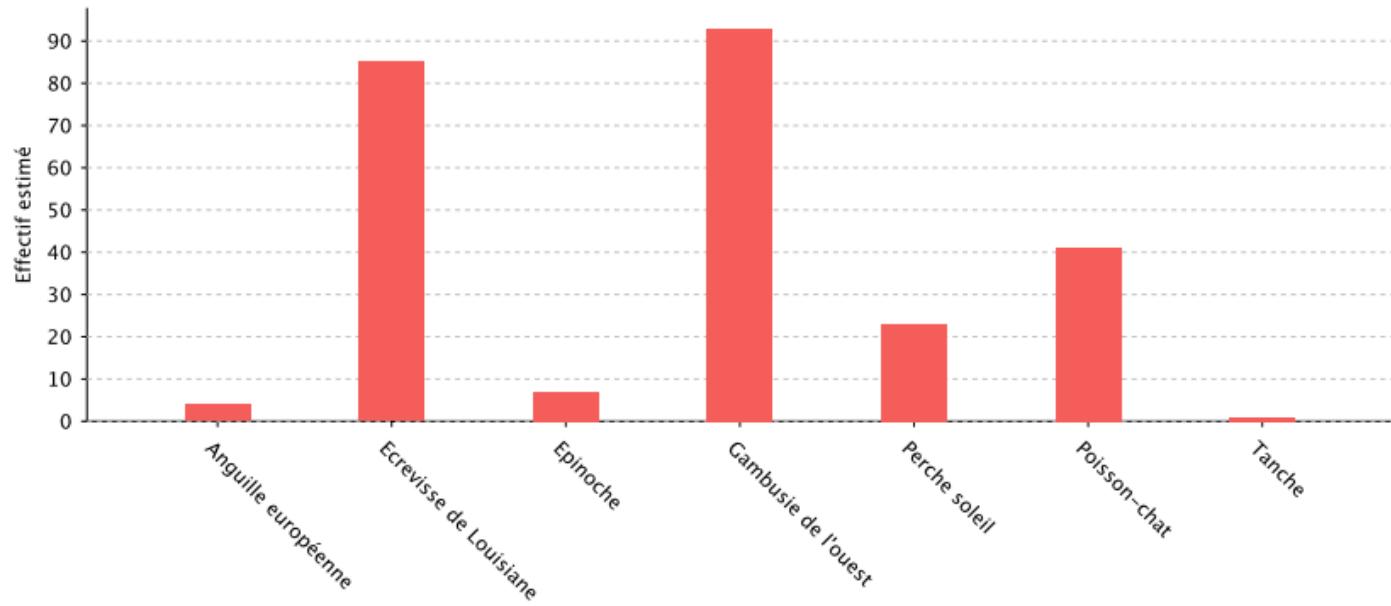
Numéro d'opération :	94326	Code de la station :	04743003
Date d'opération :	22/05/2025 10:55	Nom de la station :	PRISE DE LESSERT A COULON
Protocole de pêche :	Pêche partielle sur berge		
Objectifs de pêche :	Étude		
Niveau de validation :	Validé niveau 1	Code du point :	002
Niveau de qualification :	Correcte	Libellé du point :	-
Réseaux de la station :	-		

Surface prospectée : 226 m<sup>2</sup>

Temps total de pêche : 75 min

Espèces	Effectif	Densité numérique par km	% de l'effectif	Poids (g)	Densité pondérale par km	% du poids
Anguille européenne	4	40.0	1.6	224	2240.0	9.5
Ecrevisse de Louisiane	85	850.0	33.5	702	7020.0	29.9
Epinoche	7	70.0	2.8	3	30.0	0.1
Gambusie de l'ouest	93	930.0	36.6	58	580.0	2.5
Perche soleil	23	230.0	9.1	242	2420.0	10.3
Poisson-chat	41	410.0	16.1	1010	10100.0	43.0
Tanche	1	10.0	0.4	110	1100.0	4.7
<b>TOTAL :</b>	<b>254</b>	<b>2540.0</b>	<b>100.0</b>	<b>2349</b>	<b>23490.0</b>	<b>100.0</b>

Histogramme des captures



Effectifs par classes de taille

Classes	ANG	EPI	GAM	PCC	PCH	PES	TAN
[20,30[		5	11	1	1	1	
[30,40[		2	60	7	1	1	
[40,50[			22	10	7		
[50,60[				10	18	1	
[60,70[				17	3	4	
[70,80[				15		4	
[80,90[				15		7	
[90,100[				9	1	5	
[100,110[				1			
[110,120[							
[120,130[							
[130,140[							
[140,150[							
[150,160[					2		
[160,170[					1		
[170,180[	1				3		
[180,190[	1				1		1
[190,200[					1		
[200,210[					1		
[210,220[					1		
[220,230[							
[230,240[							
[240,250[							
[250,260[							
[260,270[							
[270,280[							
[280,290[							
[290,300[							
[300,310[	1						
[310,320[							
[320,330[							
[330,340[							
[340,350[							
[350,360[							
[360,370[							
[370,380[							
[380,390[							
[390,400[							
[400,410[							
[410,420[							
[420,430[							
[430,440[							
[440,450[							
[450,460[							
[460,470[	1						
Total :	4	7	93	85	41	23	1

Liste des espèces présentes et leur statut selon la liste rouge des espèces menacées de France

### Poissons

ANG	Anguille européenne	Anguilla anguilla	CR
EPI	Epinoche	Gasterosteus aculeatus	LC
GAM	Gambusie de l'est	Gambusia holbrooki	NA
TAN	Tanche	Tinca tinca	LC
PCH	Poisson-chat	Ameiurus melas	NA
PES	Perche-soleil	Lepomis gibbosus	NA

### Ecrevisses

PCC	Ecrevisse de Louisiane	Procamburus clarkii	NA
-----	------------------------	---------------------	----

### Légende

Eteint - EX	Eteint à l'état sauvage - EW	Vulnérable - VU	Préoccupation mineure - LC
En danger critique - CR	En danger - EN	Quasi-menacé - NT	Données insuffisantes - DD
Non évalué - NE	Non applicable - NA		

## Fiche de description d'une station

### Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Prise de l'Essert	79	COULON	/
Coordonnées X, Y (Lambert II) amont	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
	2 <sup>ème</sup> catégorie	Voir plan	/

### Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase moyenne
4.53 m	50 m	19 cm	33 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
20.0°C	/	/	nul	importante

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	90%	Arborescente	Frênes	Racines, souches (moyen)
RG	50%	Arborescente	Frênes	Racines, souches (moyen)

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0	/	/	/

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0	/	/

### Caractéristiques de l'opération

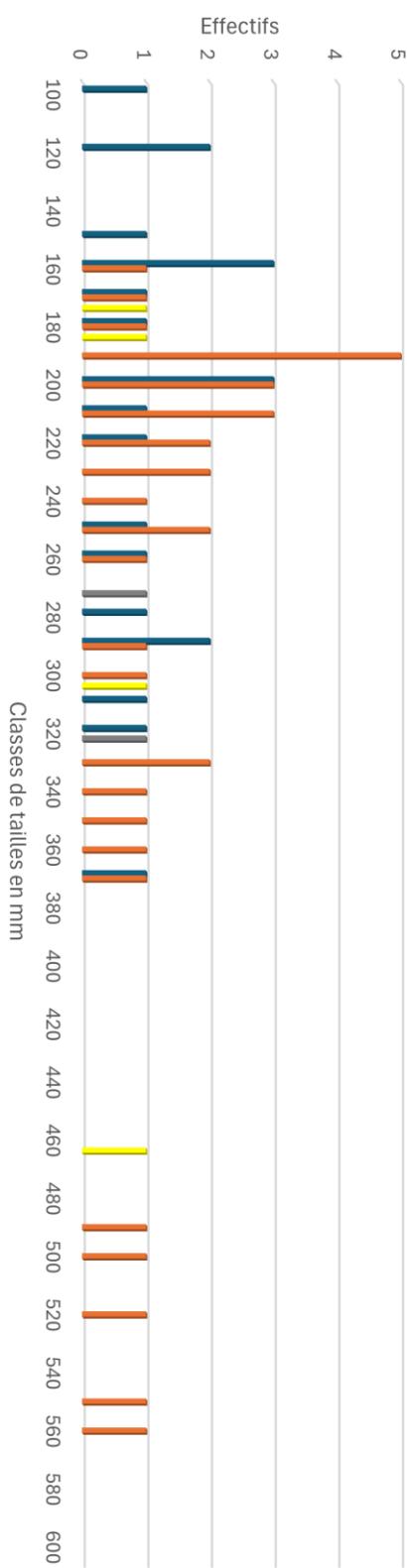
Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	22/05	10h55	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette (Dream)	continue	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale des berges	En bateau	2	4mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 0 Heure : 10h55	Compteur : Heure : 11h40	240V	9A
2	Compteur : 0 Heure : 11h40	Compteur : Heure : 12h10	240V	9A

Evolution des effectifs d'anguilles par classes de tailles entre 2016 et 2025 sur la Prise de Lessert





### Individuels

X	1 <sup>e</sup> Passage
	2 <sup>e</sup> Passage

Numéro	Cours d'eau :	Prise de Lessert	Informations individuelles				
			Spécimen	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	Diamètre oculaire Horizontal (en mm)
1	Anguille	466		150		4,3	4,4
2	Anguille	305		56			
3	Anguille	180		10			
4	Anguille	175		8			
5	Anguille						
6	Anguille						
7	Anguille						
8	Anguille						
9	Anguille						
10	Anguille						

## **IV – Analyses et conclusion**

### **- Le Chambon à Boisragon**

La station présente les mêmes caractéristiques qu'il y a 3 ans avec une présence d'une ripisylve dense et de nombreux herbiers aquatiques. La rive gauche a cependant été entretenue et partiellement déboisée en début de station. La présence de souches et de racines en berges est sensiblement la même que lors du dernier inventaire, on peut noter également la présence de radiers conséquent sur la zone. Les populations d'anguilles ont presque doublé depuis 2022 passant de 21 à 39. On retrouve un nombre d'anguilles similaire à 2016 ou 2019 (40 et 48 anguilles). Les effectifs par classe de taille mettent en évidence 20 anguilles entre 160 et 270 mm pour 2025 montrant une belle dominance des jeunes individus malgré la grande diversité de classes de tailles. L'évolution des effectifs montre des classes de tailles proches des populations de 2016 avec tout de même une densité d'individus moyens plus nombreux en 2025 mais aucun individu de plus de 530 mm. La station est également marquée par la présence d'une belle population de chabot (177 individus) et la présence de la truite fario (12 individus dont un individu de 42cm) résultant dans un IPR dans la classe de qualité Bonne.

### **- Le Pamproux à Pied-Frouin**

La station présente des habitats identiques aux années précédentes avec une végétation en berge qui est dense et diversifiée, de nombreux habitats sous berges, dans la végétation aquatique et le substrat. Le substrat était majoritairement graveleux. Lors de la pêche de 2016, 110 individus avaient été pêchés, contre 72 en 2019 et 79 en 2022. Au cours de cette pêche, ce sont 168 individus qui ont été recensés, dont les tailles sont comprises entre 150 et 650 mm. Cette opération a permis d'identifier 86 anguilles de moins de 300 mm, 41 anguilles entre 300 et 400 mm, 41 anguilles de plus de 400 mm. On peut noter des classes de tailles équilibrées avec toutefois une abondance notable de jeunes individus inférieur à 300 mm qui se démarque des années précédentes. Un bon recrutement, couplé aux présences d'habitats favorables expliquent cet effectif. La station présente toujours un intérêt fort d'un point de vue piscicole avec les présences de truites, chabots et vairons en grande quantité et de tailles variées.

### **- La Prise de Lessert**

La station a évolué depuis la dernière prospection avec un envasement marqué qui continue à augmenter avec aujourd'hui moins de lame d'eau que de vase tout comme en 2022. La population d'anguilles a légèrement augmenté passant de 2 individus en 2022 à 4 en 2025 mais encore bien loin des effectifs de 2016 et 2019. Une anguille de 170 mm, de 180 mm, de 300 mm et de 460mm ont été pêchées. On peut expliquer en partie cette effectif faible par l'envasement très important de la conche n'offrant un nombre et une qualité d'habitats que très restreints. On remarque de plus la colonisation de la zone par les perches-soleils et les poissons-chats.

- **La Rigole de Rimomboeuf**

La station présente toujours des berges boisées assez uniformes et une largeur importante. Les populations d'anguilles sont en nette augmentation par rapport à 2019 et 2022 avec 41 individus recensés en 2025, contre 22 en 2022 et 32 en 2019. L'évolution des effectifs par classe de taille met en évidence 24 anguilles entre 130 et 200 mm, 11 anguilles entre 200 et 300 mm, et 6 anguilles entre 300 et 440 mm. L'évolution des effectifs montre des classes de tailles proches des populations de 2016 avec une abondance de jeunes individus inférieur à 240 mm. Les gros individus sont absents de la zone mais cela reste cohérent avec l'ensemble des inventaires réalisés sur cette station depuis 2016 ou aucune anguille de plus de 520mm n'a été recensé. Le marais de St-Georges de Rex étant assez isolé de l'axe de migration, les crues importantes de 2023 et 2024 ont probablement fortement aidé la colonisation des jeunes anguilles dans ce marais. La station est également marquée par la présence continue de nombreux nuisibles, 42 écrevisses de Louisiane, 4 poissons chat et 3 perches soleil.

Conclusion :

Sur ces 4 stations, ce sont 252 anguilles au total qui ont été capturées. D'une manière générale, les stations présentent des classes de tailles assez variées. Du point de vue qualitatif, les habitats sont variés et adaptés à l'accueil de l'anguille, hormis peut-être pour la station de la Prise de lessert, qui est la seule à voir sa population rester assez basse et peu évoluer. L'ensemble des autres stations voient leurs populations augmenter avec pour la plupart une augmentation proche des 200%. La station de Pied-Frouin sur le Pamproux reste celle qui a l'effectif le plus important avec une grande variété de classe de tailles. Cette station présente par ailleurs toujours un intérêt fort pour les truites, chabots et vairons tout comme le Chambon.

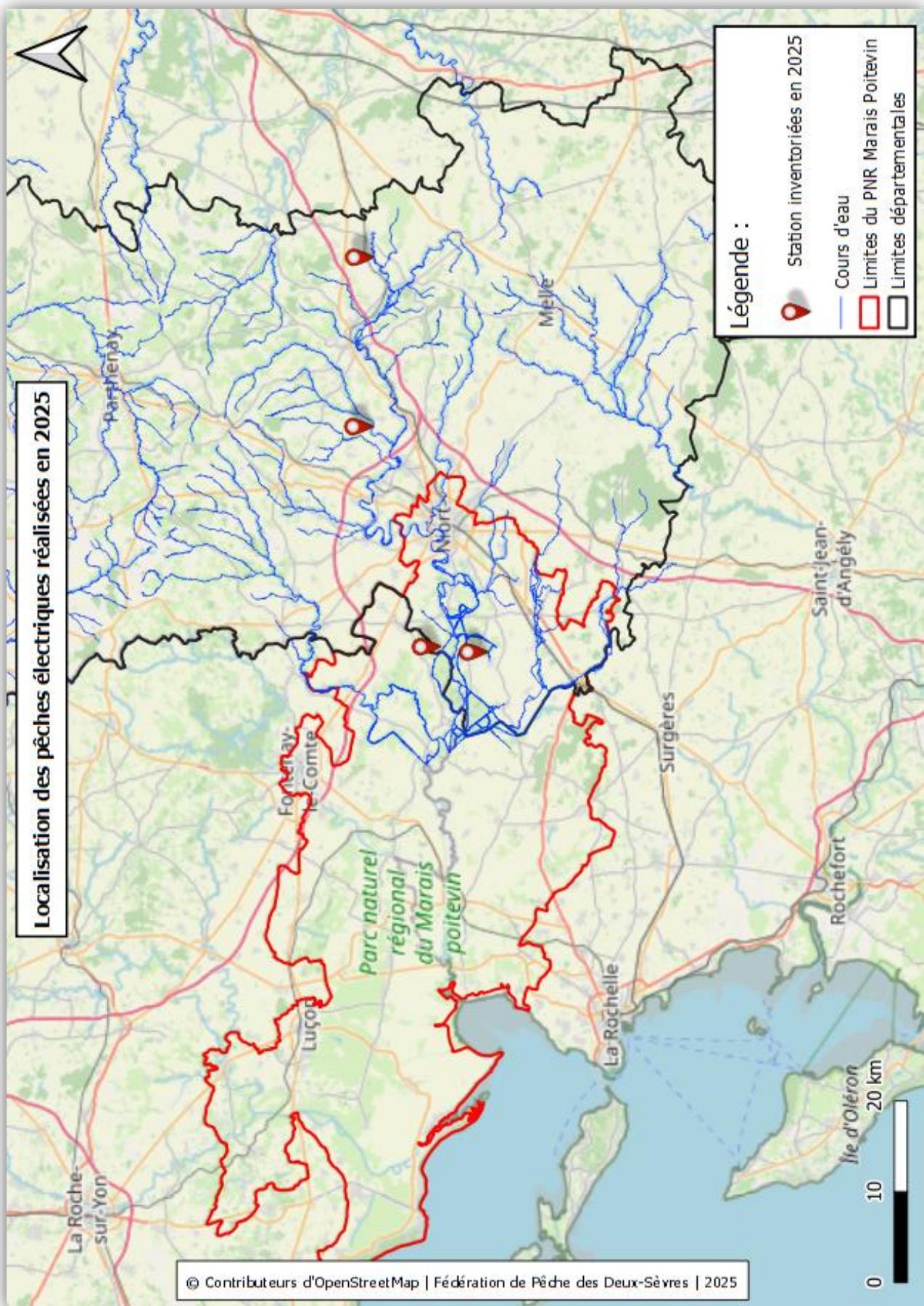
## **V – ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Localisation des stations de pêches électriques – année 2025**

**ANNEXE 2 : Grille de description des lésions pathologiques externes des anguilles**

**ANNEXE 3 : Protocoles utilisés pour les opérations de pêche électrique**

Annexe 1 : Localisation des stations de pêches électriques années 2024



Annexe 2 : Grille de description des lésions pathologiques externes des anguilles

<u>Lésions anatomo-morphologiques</u>	<u>Code</u>	<u>Localisations anatomiques</u>	<u>Code</u>
Absence d'organe	AO	Corps	C
Altération de la couleur	AC	Tête	T
Anus rouge ou saillant	US	Bouche	G
Bulle de gaz	BG	Mâchoire	M
Déformation, difformité	AD	Œil	Y
Erosion	ER	Branchie	B
Etat pathologique multiforme	ZO	Fente branchiale	O
Hémorragie	HE	Nageoire principale	N
Hypersécrétion de mucus	SM	Nageoire pectorale	P
Lésions branchiales :		Nageoire caudale	Q
- nécrose, érosion	NE	Abdomen	A
- kyste	KY	Dos	H
- congestion	CH	Colonne vertébrale	V
Lésions oculaires :		Flanc	F
- hémorragie	HE	Ligne latérale	L
- exophthalmie	EX	Péduncule caudal	K
- ulcère	UL	Orifice anal	U
- perte d'œil	AO		
- parasitisme	PA		
Maigreur	AM		
Masses et grossesse	AG		
Nécrose	NE		
Ulcère (hémorragique)	UH		
<u>Importance des lésions :</u>			
<u>Abondance/nombre/gré d'altération (N)</u>	<u>QI</u>	<u>Taux de recouvrement (S<sup>2</sup>)</u>	<u>QI</u>
Absence : N = 0	0	Recouvrement nul : S <sup>2</sup> = 0%	0
Abondance/altération faible : N < 3	1	Recouvrement faible : S <sup>2</sup> ~ 5%	1
Abondance/ altération moyenne : N = 4-6	2	Recouvrement moyen : S <sup>2</sup> = 5-10%	2
Abondance/ altération forte : N = 7-10	3	Recouvrement fort : S <sup>2</sup> = 10-20%	3
Abondance/ altération très forte: N = > 10	4	Recouvrement très fort : S <sup>2</sup> >20%	4
<u>Parasitisme :</u>			
<u>Parasitisme externe</u>		<u>Abondance parasitaire (Ab)</u>	<u>QI</u>
Point blanc	PB	Absence	0
Mycose (« mousse »)	PM	Abondance faible	1
Crustacés	PC	Abondance moyenne	2
Hirudinés ( <i>Piscicola geometra</i> )	PH	Abondance forte	3
Autres	PX	Abondance très forte	4

Exemple :

<u>description</u>	<u>Code pathologique</u>
Anguille sans lésion externe apparente	OOC0
Points blancs sur l'ensemble du corps dont le recouvrement est moyen	PBC2
Hémorragie faible sur la nageoire dorsale	HEN1

## Annexe 3 : Protocoles utilisés pour les opérations de pêche électrique

### 1 – Stations en marais, pêche en bateau

#### 1.1. Matériel utilisé :

- 1 bateau
- Un alternateur triphasé couplé à un transformateur, délivrant des tensions de sortie de 150 à 1000 V en continu. Le matériel préconisé pour la réalisation des pêches électriques est constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modération et de réglage du signal électrique. Les caractéristiques techniques de ce type de matériel découlent de l'arrêté ministériel du 2 février 1989 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité et doivent être conforme à la norme CEI 60335-2-86.
- 2 filets droits

#### 1.2. Méthodologie :

##### - Délimitation de la station :

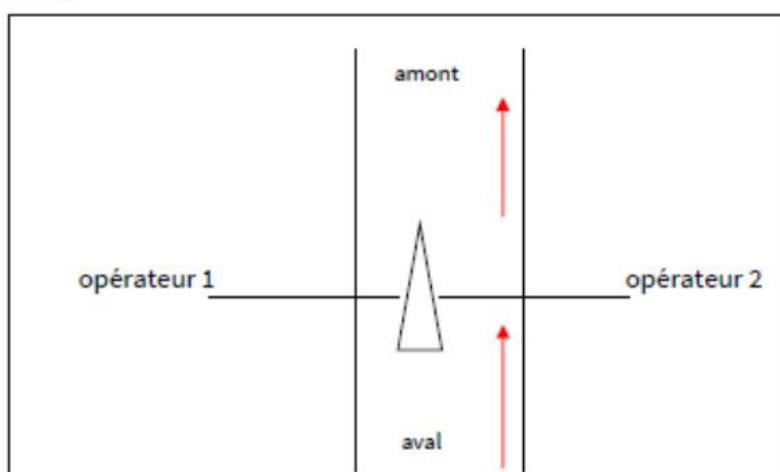
- ⇨ Chaque station doit mesurer 50m. La longueur de la station doit être mesurée précisément.
  - ⇨ La station doit être isolée le temps de la pêche par deux filets droits (maille 5mm), positionnés à l'amont et à l'aval, et doit être isolée des autres connexions éventuelles.

##### - Effort de pêche :

- ⇨ La pêche est réalisée à une anode et une épisette

##### - Mise en œuvre :

- ⇨ La prospection est réalisée en bateau (type zodiac). Afin de ne pas perturber le milieu, le positionnement du bateau n'est pas assuré par un moteur mais à l'aide de deux cordages tenus et manœuvrés par 1 opérateur sur chaque rive (ou par une ligne de vie si la végétation rivulaire est trop dense).



## 2 – Stations «hors marais», pêche à pied

### 2.1. Matériel utilisé :

- Un alternateur triphasé couplé à un transformateur, délivrant des tensions de sortie de 150 à 1000 V en continu. Le matériel préconisé pour la réalisation des pêches électriques est constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modification et de réglage du signal électrique. Les caractéristiques techniques de ce type de matériel découlent de l'arrêté ministériel du 2 février 1989 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité et doivent être conforme à la norme CEI 60335-2-86.
- 2 électrodes

### 2.2. Méthodologie :

- Délimitation de la station :
  - ✓ Chaque station doit être mesurée précisément entre 50m et 100m.
- Effort de pêche :
  - ✓ La pêche est réalisée à 2 anodes et 2 épuisettes
- Mise en œuvre :
  - ✓ La prospection est réalisée à pied de l'aval vers l'amont sur la totalité de la surface de la station.
- Moyens humains et organisation des tâches : l'atelier de pêche comprendra au minimum 5 personnes
  - ✓ Deux porteurs d'électrode
  - ✓ Deux porteurs d'épuisette
  - ✓ Une personnes préposée à la surveillance de l'opération, chargée de manœuvrer les boutons d'arrêt d'urgence du matériel électrique en cas de besoin

## 3 – Sécurité

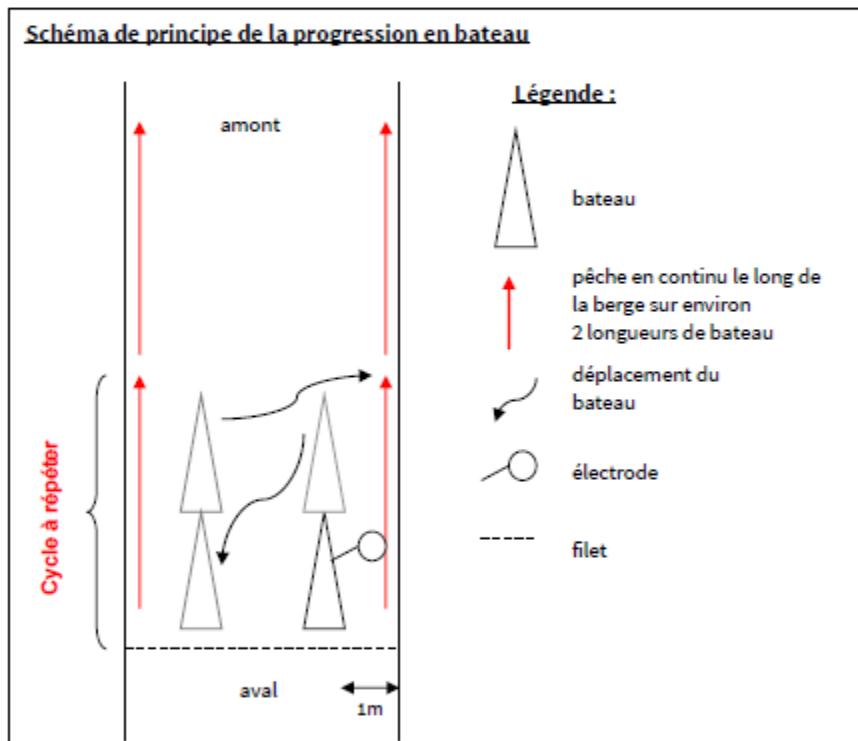
L'approche du chantier de pêche doit être interdite à toute personne ne portant pas d'équipements de protection. Il est donc nécessaire d'utiliser un panneau d'avertissement, baliser le chantier, laisser une personne près du générateur, etc... Afin d'améliorer la sécurité du chantier, il est indispensable de prévenir les services gestionnaires, de disposer de moyens de communication rapide (téléphone portable), d'organiser le chantier de manière à ne pas entraver la circulation et de laisser libre l'accès des secours (par exemple à proximité de la mise à l'eau).

Pour certains chantiers [en présence de public (scolaires, etc.) - en bateau - à pied si nécessité de plus d'un enrouleur ou de plus de deux anodes] pouvant entraîner des dispositions de sécurité particulières, le responsable de chantier rédige une étude de sécurité fixant, entre autre, le nombre minimum d'agents nécessaire.

**Réalisation de pêches électriques dans le bassin de la Sèvre niortaise – années 2018 et 2019**

La prospection est effectuée sur les zones rivulaires (sur 1m à partir de la berge) et elle est mise en œuvre en alternant les deux rives jusqu'à couverture totale des 2 rives en respectant les étapes décrites ci-après :

- étape 1 : pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau le long de la berge
- étape 2 : déplacement du bateau sur la berge opposée puis pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau
- progression en alternance le long de chaque berge sur les 50m jusqu'au filet amont en répétant les étapes 1 et 2.
- pêche le long de chaque filet
- deux passages successifs sont à réaliser sur chaque station



- **Moyens humains et organisation des tâches :** l'atelier de pêche comprendra au minimum 5 personnes

- Un porteur d'électrode
- Un porteur d'épuisette
- Deux personnes sur la berge guidant le bateau à l'aide des cordages
- Une personne préposée à la surveillance de l'opération, chargée de manœuvrer les boutons d'arrêt d'urgence du matériel électrique en cas de besoin

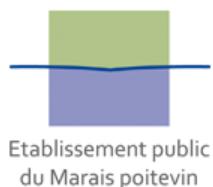


## REALISATION DE PECHES SCIENTIFIQUES DANS LE MARAIS POITEVIN

27 mai 2025



Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique



Etablissement public  
du Marais poitevin



agence de l'eau  
Loire-Bretagne



L'Europe sur le bassin de la Loire, une chance pour tous.



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de  
Développement Régional



Centre-Val de Loire



Parc  
naturel  
régional  
du Marais Poitevin

## Résumé

Titre : Réalisation de pêches scientifiques dans le Marais Poitevin.

Thème : Protection du milieu aquatique

Mots clés :

- Thématisques : protection, milieu aquatique, pêche scientifique à l'électricité, anguille européenne.
- Géographique : Charente-Maritime, Marais Poitevin, canal de la Banche, canal de la Marquise.

Espèces concernées :

L'anguille européenne, le black-bass à grande bouche, la brème bordelière, le carassin commun, la carpe commune, l'épinoche, la gambusie, le gardon, l'écrevisse de Louisiane, le poisson chat, la perche, la perche soleil, le pseudorasbora, le rotengle et le sandre.

Type d'étude : inventaire piscicole

Objectif de l'étude :

Les pêches à l'électricité réalisées dans le Marais Poitevin permettent le suivi des populations piscicoles en place dans le marais, avec une attention toute particulière pour le suivi de l'anguille européenne.

Résumé :

Suite à la forte régression de l'anguille européenne, un plan de gestion national a été approuvé en 2010. Les pêches scientifiques à l'électricité réalisées dans le Marais Poitevin s'inscrivent dans ce cadre. En effet, les inventaires réalisés annuellement permettent un suivi des populations d'anguilles européennes du marais pour orienter les futures opérations à mettre en place sur le secteur en faveur de cette espèce.

Les inventaires réalisés par la Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le 27 mai 2025, ont mis en évidence une faible densité d'anguilles de moins de 15 cm sur le canal de la Banche et en particulier sur le canal de la Marquise. Ces observations peuvent être notamment expliquées par une continuité piscicole altérée, mais également par le manque d'habitats propices à l'espèce.

A noter la présence de plusieurs Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et/ou espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, l'écrevisse de Louisiane, la gambusie, la perche soleil, le poisson chat et le pseudorasbora sur les deux sites d'études.

Date de réalisation : 27 mai 2025

Nombre de pages : 34 pages

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>Objectifs .....</b>	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>Protocole.....</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Résultats par lot.....</b>	<b>8</b>
<b>4.1.</b>	<b>Canal de la Banche .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1.1.</b>	<b>Localisation et descriptif de la station .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1.2.</b>	<b>Résultats bruts .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1.3.</b>	<b>Caractéristiques de la station .....</b>	<b>9</b>
<b>4.1.4.</b>	<b>Bilan global de l'inventaire .....</b>	<b>9</b>
<b>4.2.</b>	<b>Canal de la Marquise.....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.1.</b>	<b>Localisation et descriptif de la station .....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.2.</b>	<b>Résultats bruts .....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.3.</b>	<b>Caractéristiques de la station .....</b>	<b>14</b>
<b>4.2.4.</b>	<b>Bilan global de l'inventaire .....</b>	<b>14</b>
<b>5.</b>	<b>Discussion.....</b>	<b>18</b>
<b>6.</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>19</b>
<b>7.</b>	<b>Bibliographie .....</b>	<b>20</b>
<b>8.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>21</b>

## Liste de figures

Figure 1 : Protocole utilisé (Cahier des Clauses Techniques Particulières) .....	7
Figure 2 : Localisation de la station sur le canal de la Banche. ....	8
Figure 3 : Pourcentage des effectifs des différentes espèces contactées sur le canal de la Banche....	10
Figure 4 : Pourcentage des masses des différentes espèces contactées sur le canal de la Banche .....	11
Figure 5 : Répartition par classe de tailles des effectifs d'anguilles sur le canal de la Banche entre 2013 et 2025.....	12
Figure 6 : Localisation de la station de pêche sur le canal de la Marquise. ....	13
Figure 7 : Pourcentage des effectifs des différentes espèces contactées sur le canal de la Marquise.	15
Figure 8 : Pourcentage des masses des différentes espèces contactées sur le canal de la Canal de la Marquise.....	16
Figure 9 : Répartition par classes de tailles des effectifs d'anguilles européennes sur la station du canal de la Marquise .....	17

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Informations complémentaires de la station sur le canal de la Banche.....	8
Tableau 2: Résultats globaux de la pêche électrique sur le canal de la Banche en 2025. ....	9
Tableau 3 : Historique des résultats de pêches électriques obtenus pour l'anguille européenne sur le canal de la Banche.....	11
Tableau 4 : Effectifs d'anguilles capturées par classe de tailles et leur évolution sur le canal de la Banche entre 2013 et 2025. ....	12
Tableau 5 : Informations complémentaires de la station sur le canal de la Marquise .....	13
Tableau 6 : Résultats globaux de la pêche électrique sur le canal de la Marquise en 2025. ....	14
Tableau 7 : Historiques des résultats des pêches électriques obtenus pour l'anguille européenne sur le canal de Marquise. ....	16
Tableau 8 : Effectifs d'anguilles capturées par classe de tailles et leur évolution sur le canal de la Marquise entre 2013 et 2025.....	17

## **1. Introduction**

Les poissons migrateurs sont des espèces emblématiques qui contribuent à l'identité d'une masse d'eau. Auparavant, les populations étaient abondantes mais de nombreuses problématiques anthropiques ont entraîné leur déclin, à tel point que la grande majorité des poissons migrateurs amphihalins est aujourd'hui menacée (Adam et al., 2008). C'est notamment le cas de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*).

Face à cette diminution inquiétante, la commission européenne a publié le 18 septembre 2007 un règlement européen instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles. Comme exigé par ce règlement, le plan de gestion national a été envoyé le 17 décembre 2008 pour être approuvé le 15 février 2010. Ce dernier comporte des mesures de réduction des différents facteurs de mortalités anthropiques, sur lesquels il est possible d'agir à court terme. Les mesures spécifiques concernent ainsi la pêche légale, le braconnage, les obstacles à la circulation des anguilles, la restauration des habitats, la restauration de la qualité de l'eau et la mise en place d'un programme de repeuplement.

Il convient également d'assurer le suivi et l'évaluation des mesures du plan de gestion. Les pêches scientifiques à l'électricité réalisées le 27 mai 2025 par la Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique pour le compte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin s'inscrivent dans ce cadre. Ces pêches sont effectuées annuellement et permettent de suivre l'évolution de la population d'anguilles depuis la mise en place des opérations en 2002.

Le présent rapport expose les résultats obtenus lors des inventaires scientifiques effectués en 2025 sur les stations du canal de la Banche et du canal de la Marquise. Ces derniers permettront d'aboutir à une discussion sur l'état des peuplements piscicoles en place sur ces deux secteurs et plus généralement sur la qualité du milieu prospecté.

## **2. Objectifs**

Le suivi des populations d'anguilles dans le marais poitevin a débuté en 2002. Une évolution du peuplement piscicole en place sur les stations suivies peut ainsi être réalisée par comparaison interannuelle.

En 2025, deux stations sont retenues pour réaliser les pêches électriques. La première est située sur le canal de la Banche (limite communale de Courçon et de Saint-Cyr-du-Doret) et, la seconde, sur le canal de la Marquise (commune de La Grève sur le Mignon).

Les observations obtenues permettront ainsi d'alimenter les données de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin.

## **3. Protocole**

### Stratégie d'échantillonnage :

Il s'agit d'un inventaire non exhaustif en bateau par épuisement (prélèvements successifs). Cette stratégie à deux passages minimums, en berge, permet une estimation approximative du peuplement ichtyologique par les méthodes de De Lury ou de Carle et Strub.

Concernant le déroulement de l'inventaire, une attention particulière est portée sur l'anguille européenne, dont la capture des petits individus (<15 cm) nécessite une attention particulière. Sur les anguilles de taille supérieure à 30 cm, la mesure du diamètre oculaire (horizontal et vertical) est effectuée en vue d'identifier leur degré d'argenture. Un relevé des pathologies observées est réalisé sur ces individus. Pour cela nous nous sommes appuyés sur la grille de description des pathologies de l'ONEMA.

### Matériel utilisé :

Pour effectuer cet inventaire, un appareil stationnaire thermique de marque DREAM ELECTRONIQUE, modèle « Aigrette », a été utilisé.

### Analyse des données :

Les poissons et écrevisses capturés sont identifiés, triés, puis soumis à des relevés biométriques (mesures de taille et de masse par individu et/ou par lot).

Les données brutes récoltées sont ensuite analysées statistiquement au moyen de l'outil de traitement des pêches électriques du SIPPMA.

### Méthode utilisée :

Les deux sites d'études cités précédemment ont été choisis par le maître d'ouvrage, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, une phase de reconnaissance de terrain pour les stations retenues a été effectuée. Une autorisation de pêche scientifique, ainsi que les autorisations des propriétaires riverains et des détenteurs des droits de pêche sont également à fournir au démarrage de l'étude.

Concernant la méthodologie, au minimum 6 personnes ont participé à ces pêches électriques. La répartition des tâches s'est faite ainsi :

- 1 responsable de pêche à la télécommande ;
- 3 personnes dans le bateau (une anode, une épuisette et un pilote) ;
- Un minimum de 2 personnes à la biométrie.

Le protocole appliqué est celui décrit en annexe 4 du cahier des charges, adapté à la pêche électrique en marais et en bateau.

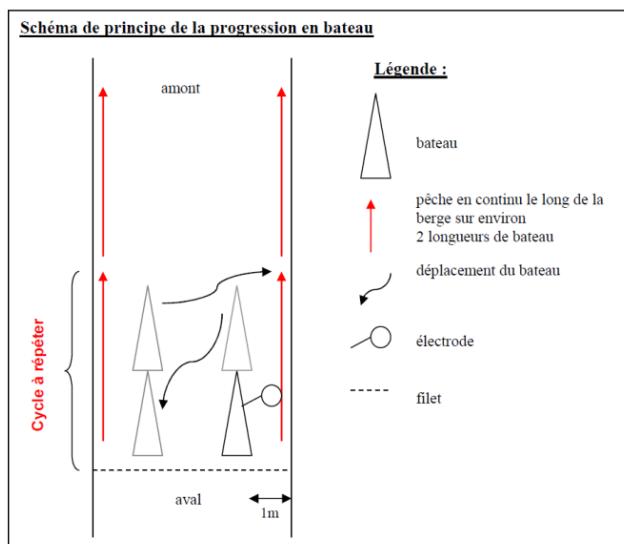


Figure 1 : Protocole utilisé (Cahier des Clauses Techniques Particulières)

Préalablement, la station, d'une longueur de 50 mètres, a été isolée le temps de la pêche par deux filets droits (maille 4 mm). Les zones dangereuses ont été isolées par de la rubalise (génératrice).

## 4. Résultats par lot

### 4.1. Canal de la Banche

#### 4.1.1. Localisation et descriptif de la station

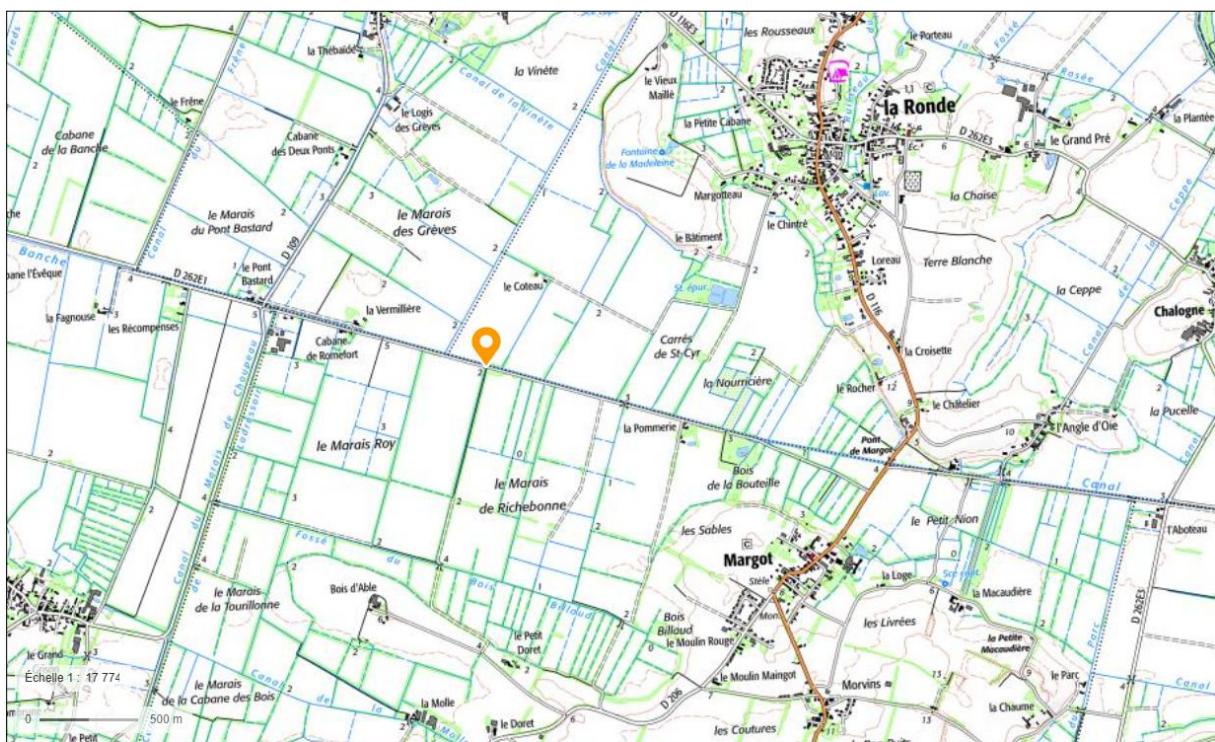


Figure 2 : Localisation de la station sur le canal de la Banche.

Canal de la Banche		Date : 27 mai 2025	
Affluence			
Coordonnées (Lambert II)		Anode	1
X 356 065		Epuisette	1
Y 2 148 158		Passage	2
Altitude	2 m	Largeur (m)	10,21
Lieu-dit	La Pommerie	Longueur (m)	50
Limite amont aval	Filet 4 mm	Surface (m <sup>2</sup> )	510,5
Commune	La Ronde		

Tableau 1 : Informations complémentaires de la station sur le canal de la Banche.

La station se situe sur le canal de la Banche, à proximité du lieu-dit « la Pommerie » sur la commune de La Ronde. Cette station présente une largeur moyenne de 10,21 m et une longueur de 50 m, soit une superficie de 510,5 m<sup>2</sup>.

L'ensemble de ces caractéristiques est repris sur la « fiche de description de station » présentée en annexe 1.

#### 4.1.2. Résultats bruts

L'ensemble des résultats bruts obtenus sur la station est annexé au rapport (annexe 2).

#### 4.1.3. Caractéristiques de la station

La station est typique d'une station canalisée en marais. Le faciès d'écoulement varie d'un plat courant (période hiverno-printanière) à un chenal lentique (période estivo-automnale) en fonction de l'évolution de la ressource en eau et de la gestion des ouvrages hydrauliques.

L'habitat aquatique se caractérise par une certaine homogénéité. La végétation aquatique est peu présente sur la station (environ 15 % de recouvrement) et constituée exclusivement de lentilles d'eau. Les berges sont abruptes, résultant des opérations de curage qui ont conduit à créer les canaux du Marais Poitevin, et présentent peu d'habitats.

Les strates arbustive et arborée de la végétation rivulaire sont quasi absentes en rive droite. Quelques arbustes (frênes, aubépines, etc.) occupent 80 % du linéaire de la rive gauche. Les racinaires et branchages immergés constituent l'essentiel des habitats offerts à la faune piscicole.

D'une manière générale, l'ombrage sur la station peut être qualifié de très faible.

#### 4.1.4. Bilan global de l'inventaire

- Traitements des données :

Les données obtenues lors de la pêche électrique réalisée sur le canal de la Banche figurent dans le tableau 2 ci-dessous.

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)
ANG	Anguille d'Europe	46 P1: 27   P2: 19	594 P1: 458   P2: 136
BBG	Black-bass à grande bouche	5 P1: 4   P2: 1	94 P1: 65   P2: 30
BRB	Brème bordelière	13 P1: 7   P2: 6	318 P1: 110   P2: 208
CAS	Carassin commun	26 P1: 11   P2: 15	5661 P1: 1063   P2: 4598
CCO	Carpe commune	3 P1: 2   P2: 1	2141 P1: 541   P2: 1600
EPI	Epinoche	18 P1: 8   P2: 10	2 P1: 1   P2: 1
GAM	Gambusie	2 P2: 2	1 P2: 1
GAR	Gerdon	54 P1: 33   P2: 21	841 P1: 562   P2: 279
PCC	Ecrevisse de Louisiane	9 P1: 6   P2: 3	149 P1: 101   P2: 49
PCH	Poisson-chat	160 P1: 118   P2: 42	4799 P1: 3308   P2: 1491
PER	Perche	4 P1: 3   P2: 1	699 P1: 668   P2: 31
PES	Perche soleil	16 P1: 11   P2: 5	381 P1: 253   P2: 128
PSR	Pseudorasbora	4 P1: 2   P2: 2	37 P1: 12   P2: 25
ROT	Rotengle	15 P1: 6   P2: 9	452 P1: 130   P2: 322
SAN	Sandre	14 P1: 7   P2: 7	4 P1: 1   P2: 4
Total		389	16171

Tableau 2: Résultats globaux de la pêche électrique sur le canal de la Banche en 2025.

Au total, 15 espèces piscicoles et astacicole ont été inventoriées sur cette station : l'anguille européenne (ANG), le black-bass à grande bouche (BBG), la brème bordelière (BRB), le carassin commun (CAS), la carpe commune (CCO), l'épinoche (EPI), la gambusie (GAM), le gardon (GAR), l'écrevisse de Louisiane (PCC), le poisson-chat (PCH), la perche (PER), la perche soleil (PES), le pseudorasbora (PSR), le rotengle (ROT) et le sandre (SAN). A noter que la gambusie, le poisson-chat, la perche soleil, le pseudorasbora et l'écrevisse de Louisiane sont des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques.

Au sein de ce peuplement, l'anguille européenne est la seule espèce soumise à des mesures de protection réglementaires liées à la vulnérabilité de ses populations. Elle est classée en danger critique d'extinction aux échelles nationale et mondiale (IUCN).

- Efficacité de pêche :

L'efficacité de pêche globale peut être qualifiée de moyenne (58,8 %).

Concernant l'anguille, l'efficacité de pêche est bonne avec 77,7 %. Vingt-sept individus ont été capturés au 1<sup>er</sup> passage et dix-neuf individus au 2<sup>ème</sup>.

- Densité :

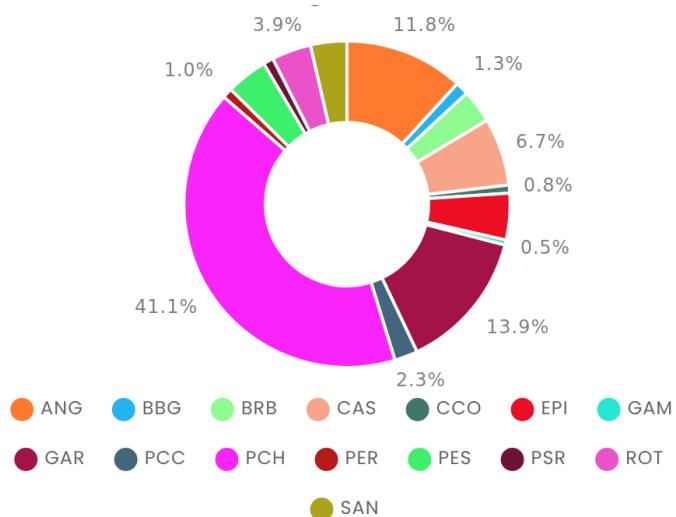


Figure 3 : Pourcentage des effectifs des différentes espèces contactées sur le canal de la Banche

La population piscicole est dominée par les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et les EEE que sont la gambusie, le poisson-chat, la perche soleil, le pseudorasbora et l'écrevisse de Louisiane représentant 49,0 % de la densité totale. La population de poisson chat domine nettement cette catégorie avec 41,1 % de la densité totale.

La population piscicole est ensuite dominée par le cortège des cyprinidés inféodées au milieu lentique (BRB, CAS, CCO, GAR, et ROT) qui constitue 28,6 % des effectifs capturés.

Les carnassiers sont également bien présents sur la station avec 3 espèces. Le black-bass, la perche et le sandre contribuent à hauteur de 5,9 % de la densité totale.

Concernant l'anguille européenne, cette dernière représente que 11,8 % des effectifs capturés (46 individus).

#### Biomasse :

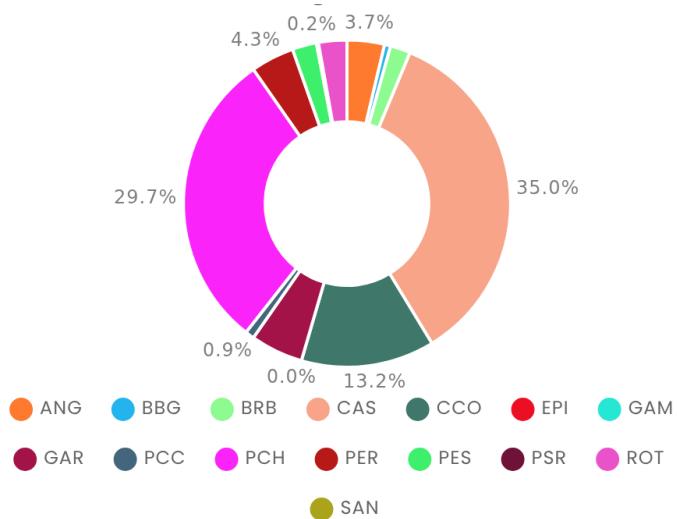


Figure 4 : Pourcentage des masses des différentes espèces contactées sur le canal de la Banche

En termes de biomasse, le cortège des cyprinidés inféodées au milieu lentique (BRB, CAS, CCO, GAR et ROT) domine le peuplement avec 58,21 % de la biomasse totale.

Les espèces susceptibles de provoquer un déséquilibre biologique et les EEE (GAM, PCC, PCH, PES, et PSR) constituent 33,17 % de la biomasse totale.

Les carnassiers (BBG, PER et SAN) représentent 4,93 % de la biomasse totale.

La contribution de l'anguille européenne dans le peuplement, en termes de biomasse, est de seulement 3,67 %. Cette faible contribution peut être expliquée par la présence de jeunes individus de petites tailles.

- Comparaison interannuelle de la population d'anguilles européennes :

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus lors des pêches électriques effectuées sur le canal de la Banche entre 2013 et 2025 pour l'anguille européenne.

Année	Effectif			Efficacité (%)	Effectif Estimé	Densité brute		Biomasse brute	
	P1	P2	Total			Ind/ha	Relative	kg/ha	Relative
2013	29	23	52	55,77 %	91	1 733	12,71 %	31,5	10,11 %
2016	20	7	27	74,07 %	31	555	3,740 %	12,3	6,86 %
2019	22	6	28	79,00 %	30	537	5,08 %	16,5	4,42 %
2022	11	4	15	73,00 %	17	20,0	9,24 %	24,3	12,77 %
2025	27	19	46	70,37 %	-	901	11,80 %	11,64	3,70 %

Tableau 3 : Historique des résultats de pêches électriques obtenus pour l'anguille européenne sur le canal de la Banche.

En observant les résultats, on constate une variation des effectifs d'anguilles européennes capturés de 2013 à 2025, oscillant de 15 à 52 individus. L'effectif observé en 2025 constitue la 2<sup>nd</sup> abondance la plus élevée observée sur la station depuis le début des suivis.

Le tableau 4 ci-dessous expose les effectifs d'anguilles européennes capturées en fonction des classes de tailles liées au comportement migratoire de cette espèce (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Effectifs					
	< 15 cm	15 cm < t < 30 m	> 30 cm			
<b>2013</b>	32	61,50 %	14	27,00 %	6	11,50 %
<b>2016</b>	5	18,50 %	19	70,40 %	3	11,10 %
<b>2019</b>	3	10,71 %	23	82,14 %	2	7,14 %
<b>2022</b>	0	0,00 %	9	60,00 %	6	40,00 %
<b>2025</b>	16	34,78 %	27	58,70 %	3	6,52 %

Tableau 4 : Effectifs d'anguilles capturées par classe de tailles et leur évolution sur le canal de la Banche entre 2013 et 2025.

La part des anguilles européennes ayant une taille inférieure à 15 cm, correspondant aux civelles ou jeunes anguilles jaunes en migration anadrome, varie fortement en fonction des années. Toutefois, leur nombre reste plutôt faible à nul quel que soit l'année. On peut également constater une variation interannuelle des individus ayant une taille comprise entre 15 et 30 cm, correspondant à des individus « colonisateurs », fraction de la population la plus mobile (Lafaille et Lasne, 2005). La part des individus sédentaires, ayant une taille supérieure à 30 cm, semble plus stable mais présente des effectifs plus faibles que les autres classes. De manière globale, les effectifs observés en 2025 sont repartis à la hausse après une chute identifiée à partir de 2016.

Le graphique ci-dessous illustre les structures des populations d'anguilles européennes observées sur la station du canal de la Banche entre 2013 et 2025. L'analyse de la taille des individus nous renseigne sur la part de recrutement fluvial dans la population échantillonnée.

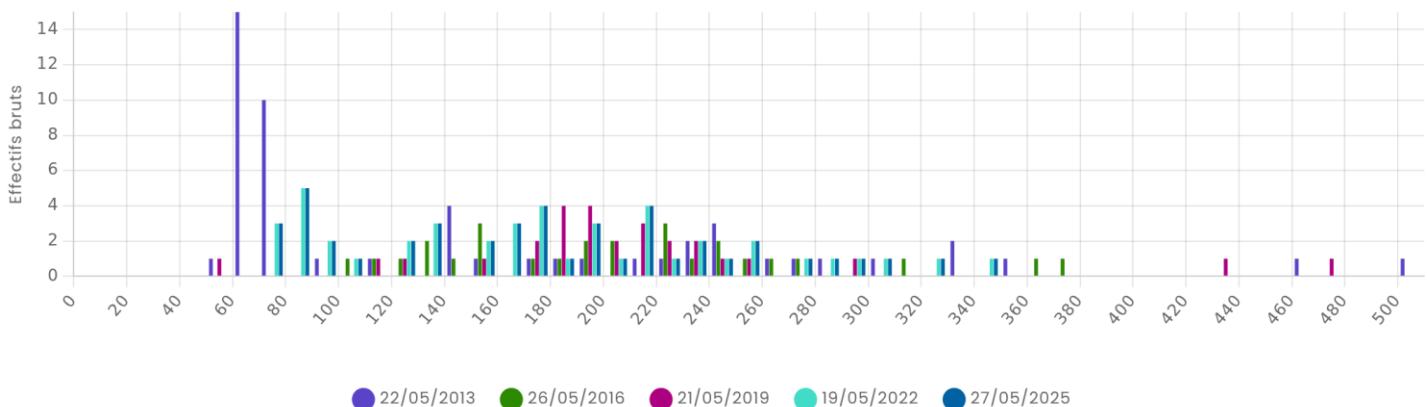


Figure 5 : Répartition par classe de taille des effectifs d'anguilles sur le canal de la Banche entre 2013 et 2025.

Tout comme vu précédemment, la répartition par classe de taille nous indique une variation interannuelle du recrutement fluvial observé entre 2013 et 2025. Toutefois, le recrutement fluvial reste faible quelle que soit l'année.

## 4.2. Canal de la Marquise

### 4.2.1. Localisation et descriptif de la station



Figure 6 : Localisation de la station de pêche sur le canal de la Marquise.

Canal de la Marquise			Date : 27 mai 2025	
Affluence	Canal de la Brune			
Coordonnées (Lambert II)	Anode	1		
X 345 941	Epuisette	1		
Y 2 147 445	Passage	2		
Altitude	Largeur (m)	6,14		
Lieu-dit	Longueur (m)	50		
Commune	Surface (m <sup>2</sup> )	307		
Limite amont / limite aval : Filet maille 4 mm				

Tableau 5 : Informations complémentaires de la station sur le canal de la Marquise

La station est située sur le canal de la Marquise, à proximité du lieu-dit « Belle Demeure », sur la commune de Marans. La surface est de 307 m<sup>2</sup> (L = 6,14 m ; l = 50 m).

L'ensemble de ces caractéristiques est repris sur la « fiche de description de station » présente en annexe 3.

### 4.2.2. Résultats bruts

L'ensemble des résultats bruts obtenus sur la station est annexé au rapport (annexe 4).

#### 4.2.3. Caractéristiques de la station

La station est typique d'une station canalisée en marais. Le faciès d'écoulement varie d'un plat courant (période hiverno-printanière) à un chenal lentique (période estivo-automnale) en fonction de l'évolution de la ressource en eau et de la gestion des ouvrages hydrauliques.

L'habitat aquatique se caractérise par une certaine homogénéité. La végétation aquatique est absente sur la station. Les berges sont abruptes, résultant des opérations de curage qui ont conduit à créer les canaux du marais poitevin, et présentent peu d'habitats.

La végétation rivulaire en rive gauche (10 %), comme en rive droite (15 %), est peu présente sur la station. Seuls quelques frênes sont observés. Les racinaires et branchages immersés constituent le peu d'habitats offerts à la faune piscicole. D'une manière générale, l'ombrage sur la station peut être qualifié de très faible.

#### 4.2.4. Bilan global de l'inventaire

- Traitement des données :

Les données obtenues lors de la pêche électrique réalisée sur le canal de la Marquise figurent dans le tableau 6 ci-dessous.

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)
ANG	Anguille d'Europe	16 P1: 13   P2: 3	754 P1: 459   P2: 295
BRB	Brème bordelière	7 P1: 4   P2: 3	119 P1: 75   P2: 45
CAS	Carassin commun	2 P1: 1   P2: 1	993 P1: 254   P2: 739
CCO	Carpe commune	1 P1: 1	83 P1: 83
EPI	Epinoche	20 P1: 4   P2: 16	10 P1: 2   P2: 8
GAM	Gambusie	10 P1: 5   P2: 5	5 P1: 3   P2: 3
GAR	Gardon	15 P1: 15	64 P1: 64
PCC	Ecrevisse de Louisiane	1 P1: 1	4 P1: 4
PCH	Poisson-chat	14 P1: 12   P2: 2	518 P1: 457   P2: 61
PES	Perche soleil	21 P1: 13   P2: 8	141 P1: 71   P2: 70
PSR	Pseudorasbora	1 P2: 1	4 P2: 4
ROT	Rotengle	13 P1: 6   P2: 7	64 P1: 33   P2: 31
<b>Total</b>		<b>121</b>	<b>2757</b>

Tableau 6 : Résultats globaux de la pêche électrique sur le canal de la Marquise en 2025.

Douze espèces piscicoles et astacicoles ont été inventoriées sur cette station : l'anguille européenne (ANG), la brème bordelière (BRB), le carassin commun (CAS), la carpe commune (CCO), l'épinoche (EPI), la gambusie (GAM), le gardon (GAR), l'écrevisse de Louisiane (PCC), le poisson-chat (PCH), la perche soleil (PES) et le rotengle (ROT). A noter que la gambusie, le poisson-chat, la perche soleil, le pseudorasbora et l'écrevisse de Louisiane sont des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques.

Au sein de ce peuplement, l'anguille européenne est la seule espèce soumise à des mesures de protection réglementaires liées à la vulnérabilité de sa population. Elle est classée en danger critique d'extinction aux échelles nationale et mondiale (IUCN)

- Efficacité de pêche :

L'efficacité de pêche globale peut être qualifiée de moyenne (61,9%). Ce pourcentage peut notamment être expliqué par la méthode de prospection effectuée en bateau et uniquement le long des berges. Cette méthodologie ne permet pas un recensement exhaustif des populations piscicoles.

Concernant l'anguille européenne, l'efficacité de pêche s'est révélée bonne (81,3%). 13 individus ont été capturés au 1<sup>er</sup> passage et 3 au 2<sup>nd</sup> passage.

- Densité :

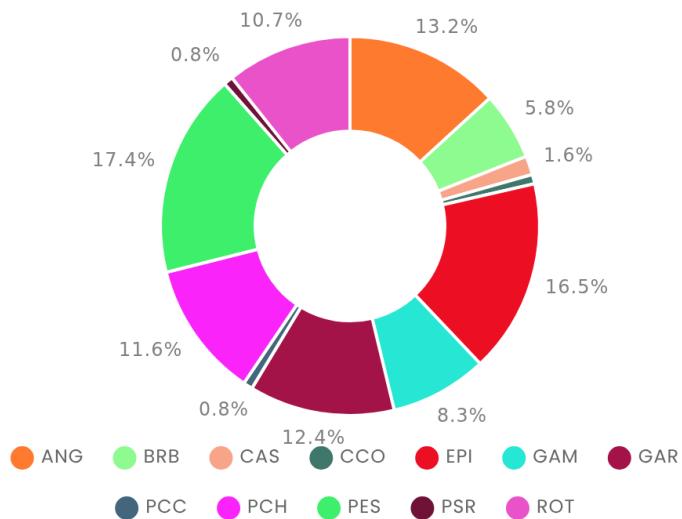


Figure 7 : Pourcentage des effectifs des différentes espèces contactées sur le canal de la Marquise.

La figure 7 souligne la domination des EEE et des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques que sont la gambusie (8,3 %), l'écrevisse de Louisiane (0,8 %), le poisson chat (11,6%), la perche soleil (17,4 %) et le pseudorasbora (0,8 %). Au total, ces espèces constituent 38,9 % des captures.

Le peuplement est composé principalement de cyprinidés inféodés au milieu lentique (BRB, CAS, CCO, GAR et ROT) qui représentent 31,3 % de la densité.

L'anguille européenne contribue quant-à-elle à hauteur de 13,2 % des captures (16 individus).

- Biomasse :

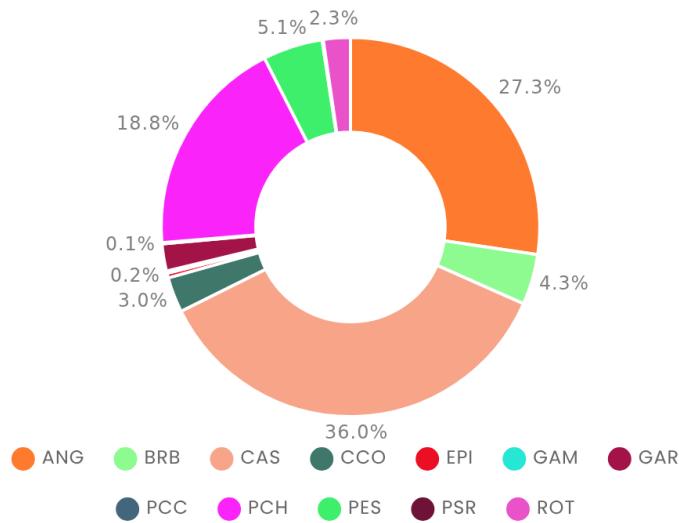


Figure 8 : Pourcentage des masses des différentes espèces contactées sur le canal de la Marquise.

En termes de biomasse, les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, que sont la gambusie (0,19 %), l'écrevisse de Louisiane (0,13 %), le poisson chat (18,77 %), la perche soleil (5,10 %) et le pseudorasbora (0,13 %), représentent au total 24,32 % des captures.

Le peuplement est dominé, en termes de biomasse, par les espèces inféodées au milieu lentique (BRB, CAS, CCO, GAR et ROT) qui représentent 48,0 % de la biomasse totale observée.

La contribution de l'anguille européenne atteint 27,33 % de la biomasse du peuplement.

- Comparaison interannuelle de la population d'anguilles européennes :

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus lors des pêches électriques effectuées sur le canal de la Marquise, entre 2013 et 2025, pour l'anguille européenne.

Année	Effectif			Efficacité (%)	Effectif Estimé	Densité		Biomasse	
	P1	P2	Total			Ind/ha	Relative	kg/ha	Relative
2013	26	7	33	78,8 %	36	1 385	4,37 %	62,3	78,27 %
2016	32	8	40	80,0 %	43	1265	21,95 %	33,4	31,87 %
2019	24	1	25	96,0 %	25	735	8,68 %	26	28,45 %
2022	22	3	25	88,0 %	25	814	17,85 %	29,2	28,46 %
2025	13	3	16	81,3 %	-	558	13,20 %	26,3	27,33 %

Tableau 7 : Historiques des résultats des pêches électriques obtenus pour l'anguille européenne sur le canal de Marquise.

En observant les résultats, on constate, après une légère augmentation des effectifs entre 2013 et 2016, une diminution des effectifs depuis 2016. L'effectif observé en 2025 est le plus faible jamais constaté sur la station.

Le tableau 8 ci-dessous expose les effectifs d'anguilles européennes capturées en fonction des classes de tailles liées au comportement migratoire de cette espèce (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Effectifs					
	< 15 cm		15 cm < t < 30 m		> 30 cm	
<b>2013</b>	0	20,0 %	22	66,6 %	11	33,3 %
<b>2016</b>	8	20,0 %	27	67,5 %	5	12,5 %
<b>2019</b>	3	12,0 %	17	68,0 %	5	20,0 %
<b>2022</b>	6	24,0 %	13	52,0 %	6	24,0 %
<b>2025</b>	4	25,0 %	7	43,8 %	5	31,2 %

Tableau 8 : Effectifs d'anguilles capturées par classe de tailles et leur évolution sur le canal de la Marquise entre 2013 et 2025.

Après une légère augmentation des effectifs d'anguilles entre 2013 et 2016, on peut observer une diminution ou une stagnation des effectifs pour la totalité des classes d'âges à partir de 2019.

Les effectifs d'anguilles européennes possédant une taille inférieure à 15 cm, correspondent aux civelles ou jeunes anguilles jaunes en migration anadrome, témoignent d'un faible recrutement. On peut noter leur absence dans le peuplement de 2013.

Depuis 2013, 43,8 % à 68,0 % de la population est composée d'individus de tailles comprises entre 15 à 30 cm correspondant à des individus « colonisateurs », fraction la plus mobile de la population (Lafaille et Lasne, 2005). Cependant, le nombre d'individus composant cette part de la population diminue également.

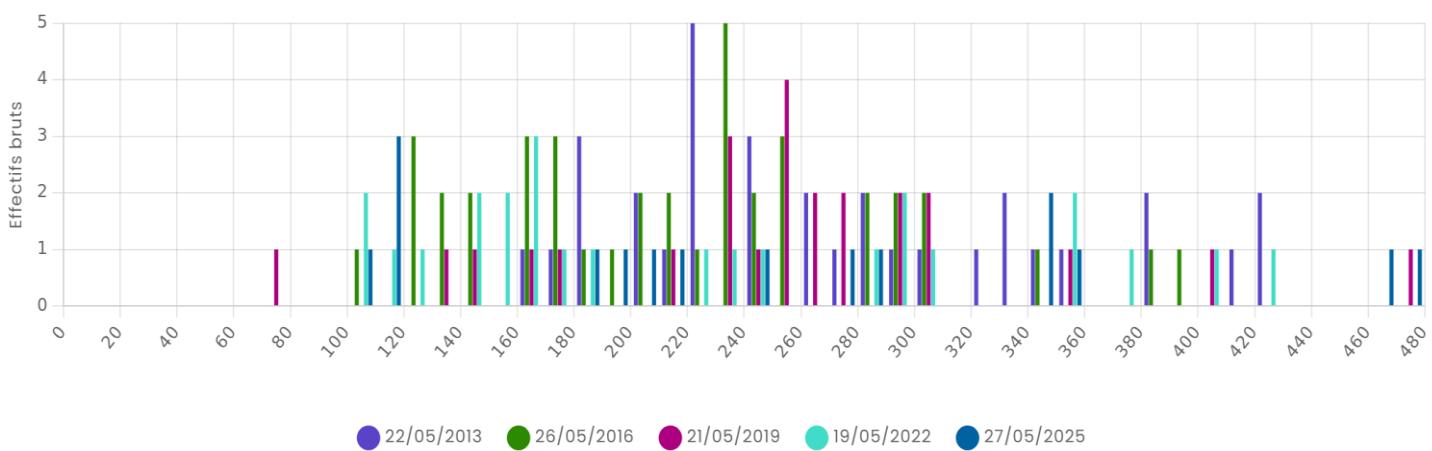


Figure 9 : Répartition par classes de tailles des effectifs d'anguilles européennes sur la station du canal de la Marquise

## 5. Discussion

Sur les deux stations inventoriées en 2025 la diversité piscicole et astacicole s'élève à 15 espèces sur le canal de la Banche et 12 espèces sur le canal de la Marquise. On dénombre au sein de ces peuplements 5 espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (la gambusie, le poisson chat, la perche soleil, le pseudorasbora et l'écrevisse de Louisiane). La présence de ces cinq Espèces Exotiques Envahissantes engendre des compétitions pour la ressource alimentaire avec les populations piscicoles autochtones.

Concernant la structure des peuplements, on peut constater la présence de trois carnassiers sur la station de la Banche (BBG, PER et SAN). Ils représentent 5,9 % de la densité totale du peuplement. Au contraire, ce cortège est totalement absent sur la station du canal de la Marquise. On peut également noter l'absence du brochet commun, espèce d'intérêt patrimonial de nos cours d'eau, sur les deux stations.

L'efficacité de pêche sur l'anguille européenne s'est avérée bonne sur le canal de la Banche (77,7 %) ainsi que sur le canal de la Marquise (81,3 %). Toutefois, le protocole employé (pêche bateau en berge) ne permet pas d'avoir une estimation précise de la population en place sur les stations (densité/biomasse). Elle offre tout de même une vision de la population présente dans le milieu.

L'étude de la répartition des anguilles européennes par classe de taille renseigne sur la part du recrutement fluvial dans la population (Lafaille et Lafage, 2003). Ainsi, la population de chacun des deux sites montre une dominance des individus dont les tailles sont comprises entre 15 et 30 cm (58,70 % sur le canal de la Banche et 43,8 % sur le canal de la Marquise). On notera la très faible présence de jeunes individus de tailles inférieures à 15 cm, notamment sur le canal de la Marquise. Par ailleurs, les effectifs (toutes tailles confondus) observés sur le canal de la Marquise sont les plus faibles jamais enregistrés. Au contraire, les effectifs mis en avant sur le canal de la Banche font partie des tous meilleurs enregistrés sur la station.

Lors de la biométrie des anguilles, des analyses pathologiques ont été réalisées sur chaque individu. Seulement 3 individus sur 46 étaient porteurs de pathologies sur le canal de la Banche. Seule la pathologie des points blancs a été constatée avec des intensités moyenne à très forte. Aucune pathologie n'a été détectée sur le canal de la Marquise. Les populations d'anguilles européennes du canal de la Banche et du canal de la Marquise peuvent être considérées comme en bonne santé.

## **6. Conclusion**

Deux stations ont été inventoriées en 2025, le canal de la Banche et le canal de la Marquise. Toutes deux présentent une richesse spécifique intéressante avec respectivement 15 et 12 espèces recensées.

Dans ces milieux homogènes que sont les canaux, le peuplement piscicole est principalement composé d'espèces inféodées aux milieux lenticques. Le peuplement, en termes de diversité, est principalement constitué de cyprinidés d'eaux lentes et carnassiers caractéristiques de ces milieux. On peut toutefois déplorer l'absence du brochet commun sur les deux stations en 2025. Il est important de noter la présence de 5 Espèces Exotiques Envahissantes et/ou espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques. Il s'agit de l'écrevisse de Louisiane, de la gambusie, du poisson-chat, de la perche soleil et du pseudorasbora.

En ce qui concerne la population d'anguilles européennes, on constate deux phénomènes distincts entre les deux stations. Sur le canal de la Marquise, on peut observer une diminution des effectifs d'anguilles capturées depuis plusieurs années. Cette année de suivi est la plus faible jamais enregistrée pour cette station. Au contraire, les effectifs observés sur le canal de la Banche ont augmenté et constituent la 2<sup>ème</sup> meilleure année de suivi. Toutefois, on peut relever la faible densité de jeunes individus de moins de 15 cm, en particulier sur le canal de la Marquise, témoignant de la difficulté de colonisation des milieux prospectés.

## 7. Bibliographie

Adam G., Feuteun E., Prouzet P., Rigaud C., 2008. L'anguille européenne, indicateurs d'abondances et de colonisation. 396 p.

Baisez A., Lafaille P., 2012. Un outil d'aide à la gestion de l'Anguille : le tableau de bord anguille du bassin Loire. p11.

Briand C., Baisez A., Bardonnet A., Beaulaton L., Feuteun E., Lafaille P., Lambert P., Porcher J. P., Prouzet P., Rigaud C., Robinet T., 2006. Connaissances, outils et méthodes pour la mise en place de plans de gestion de l'Anguille (*A. anguilla*) dans les bassins versants français. Rapport d'expertise scientifique et technique du Groupe « Anguille » du GIS Poissons Amphihalins (GRISAM), Paris.

Elie P. et Girard P., 2014. La santé des poissons sauvages : les codes pathologie, un outil d'évaluation. Edit : Association Santé Poissons Sauvages. 286 p.

Keith P., Persat H., Feunteun E. & Allardi J. (coords), 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (collection inventaires et biodiversité), 552p.

Lafaille P. et Lafage D., 2003. Organisation spatiale et évaluation de l'état des stocks d'anguille du bassin versant de l'Aulne. Rapport final. Contrat de plan Etat-Région 2000-2006. 63p.

Lafaille P., Lasne E., 2005. Analyse de la population d'anguilles jaunes en relation avec les habitats disponibles à l'échelle du bassin de la Loire. 3<sup>ème</sup> Rencontre : l'Anguille en Loire, les avancées depuis 2 ans.

## **8. Annexes**

ANNEXE 1 : Fiche de description de la station sur le canal de la Banche

ANNEXE 2 : Données de pêche brutes sur la station du canal de la Banche

ANNEXE 3 : Fiche de description de la station sur le canal de la Marquise

ANNEXE 4 : Données de la pêche brutes sur la station du canal de la Marquise

**ANNEXE 1 : Fiche de description de la station sur le canal de la Banche**

**Localisation du site prospecté**

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de la Banche	17	La Ronde	
Coordonnées X,Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : 356 065 Y : 2 148 158			

**Caractéristiques du site prospecté**

Largeur	Longueur	H eau	H vase
10,21	50 m	74 cm	51 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
-	-	-	Nul	2

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
RD	0%	Herbacé	-	
RG	100%	Arborescente	Frêne, Aubépine, Peuplier, Églantier	Sous berge, Branchage

*Végétation flottante*

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
15%	Oui	-	-

*Végétation fixée*

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0%	-	-

**Caractéristiques de l'opération**

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	27/05		Évacuation	Intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Bateau	RD et RG	2	4 mm	-

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure : 10h00	Compteur : 33 min Heure : 10h56	185	-
2	Compteur : Heure : 11h45	Compteur : 30 min Heure : 12h30	185	-

## ANNEXE 2 : Données de pêche brutes sur la station du canal de la Banche



x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

### Individuels

Cours d'eau :	Canal de la Banche
Station :	

Page n° 1 / 4

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	SAN	35	0,1	
2	SAN	31	0,1	
3	SAN	32	0,1	
4	SAN	31	0,1	
5	SAN	36	0,1	
6	SAN	35	0,1	
7	SAN	31	0,1	
8	PCH	136	35	
9	PCH	103	17	
10	PCH	95	12	
11	PCH	108	18	
12	PCH	173	68	
13	PCH	180	42	
14	PCH	103	14	
15	PCH	116	21	
16	PCH	110	17,5	
17	PCH	116	15	
18	PCH	141	39	
19	PCH	152	48	
20	PCH	49	2	
21	PCH	115	20,5	
22	PCH	97	13	
23	PCH	101	15	
24	PCH	107	15	
25	PCH	111	19,5	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	PCH	146	46	
	PCH	115	20	
	PCH	200	157	
	PCH	105	18,5	
	PCH	107	24,5	
	PCH	137	37	
	PCH	138	38	
	PCH	98	14	
	PCH	147	43	
	PCH	102	16	
	PCH	127	31	
	PCH	51	2	
	PCH	119	25,5	
	PCH	111	18	
	PCH	112	19	
	PCH	120	23	
	PCH	162	61	
	PCH	97	15	
	PCH	105	20	
	PCH	122	33	
	PCH	102	15	
	PCH	120	23	
	PCH	102	15	
	PCH	160	63	
	PCH	60	3,5	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	PCH	117	24	
	PCH	115	22,5	
	PCH	117	22	
	PCH	154	56	
	PCH	117	23	
	PCH	116	24,5	
	PCH	187	111	
	PCH	110	19,5	
	PCH	60	2	
	PCH	52	2	
	PCH	103	14	
	PCH	51	2	
	PCH	105	15	
	PCH	211	158	
	PCH	163	64	
	PCH	104	15,5	
	PCH	122	24	
	PCH	125	26	
	PCH	187	99	
	PCH	104	15	
	PCH	134	36	
	PCH	110	19	
	PCH	150	43	
	PCH	51	2	
	PCH	108	17	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	PCH	53	2	
	PCH	112	18	
	PCH	127	28	
	PCH	117	18	
	PCH	127	32	
	PCH	116	15	
	PCH	55	2	
	PCH	105	18	
	PCH	136	35	
	PCH	54	2	
	PCH	115	22	
	PCH	104	16,5	
	PCH	109	19	
	PCH	225	191	
	PCH	161	62	
	PCH	100	13,5	
	PCH	120	22	
	PCH	127	21	
	PCH	122	27	
	PCH	114	16	
	PCH	113	18	
	PCH	91	11	
	PCH	112	19,5	
	PCH	104	15	
	PCH	139	40	

## Individuels

x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Canal de la Banche
Station :	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	PCH	100	13	
2	PCH	111	17	
3	PCH	122	28	
4	PCH	143	47	
5	PCH	205	133	
6	PCH	123	30	
7	PCH	121	26	
8	PCH	141	40	
9	PCH	99	15	
10	PCH	102	17	
11	PCH	147	47	
12	PCH	131	32,5	
13	PCH	60	4	
14	PCH	183	102	
15	PCH	99	13	
16	PCH	100	14	
17	PCH	110	19	
18	PCH	100	13,5	
19	PCH	115	22	
20	PCH	151	51	
21	PCH	160	58	
22	PCH	125	14	
23	PCH	108	27	
24	PCH	58	2,5	
25	PCH	107	18	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	PCH	120	25	
	PCH	111	13	
	PCH	110	21,5	
	PCH	124	27	
	PCH	122	23	
	PCH	94	10,5	
	PCH	138	35	
	PCH	136	32	
	PCH	105	16	
	PCH	116	22	
	PCH	119	19	
	PCH	124	28,5	
	PCH	93	11	
	PCH	98	16	
	PCH	61	3	
	PCH	55	2	
	PCH	53	2	
	PCH	57	2	
	PCH	68	4	
	PCC	86	14	
	PCC	104	27,5	
	PCC	90	22	
	PCC	80	13	
	PCC	80	12,5	
	PCC	78	11,5	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	CAS	136	39	
	CAS	129	38	
	CAS	115	27	
	CAS	129	37	
	CAS	260	334	
	CAS	119	27,5	
	CAS	131	37,5	
	CAS	273	404,5	
	CAS	127	41	
	CAS	130	45	
	CAS	124	32,5	
	IND	20	0,1	
	IND	15	0,1	
	BRB	77	5	
	BRB	155	36	
	BRB	82	4,5	
	BRB	77	4,5	
	BRB	139	27,5	
	BRB	102	10	
	BRB	125	22,5	
	ROT	158	45,5	
	ROT	151	39	
	ROT	100	12	
	ROT	85	7	
	ROT	115	18	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	ROT	87	8	
	EPI	27	0,1	
	EPI	25	0,1	
	EPI	31	0,1	
	EPI	29	0,1	
	EPI	28	0,1	
	EPI	29	0,1	
	EPI	26	0,1	
	EPI	27	0,1	
	CCO	315	475	
	CCO	160	65,5	
	BBG	118	21	
	BBG	78	6,5	
	BBG	115	18	
	BBG	115	19	
	PES	113	32,5	
	PES	117	38	
	PES	95	18	
	PES	95	20	
	PES	94	10	
	PES	85	12	
	PES	85	13	
	PES	109	30	
	PES	97	20	
	PES	85	23,5	



## Individuels

x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau : Canal de la Banche

### Station :

Page n° 3 / 4

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	PES	115	36	
2	PER	147	37	
3	PER	133	27	
4	PER	341	604	
5	PSR	86	7,5	
6	PSR	75	4,5	
7	GAR	138	30	
8	GAR	156	36,5	
9	GAR	141	29,5	
10	GAR	135	26	
11	GAR	93	8	
12	GAR	91	7,5	
13	GAR	88	6	
14	GAR	104	12	
15	GAR	90	6,5	
16	GAR	204	88	
17	GAR	136	26	
18	GAR	83	5	
19	GAR	96	9	
20	GAR	88	7	
21	GAR	135	26	
22	GAR	95	9	
23	GAR	87	9	
24	GAR	139	27	
25	GAR	87	7	



x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Canal de la Banche
Station :	

## Individuels

Page n° 4 / 4

Date 27 / 05 / 2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre Oculaire Vertical (mm)	Diamètre Oculaire Horizontal (mm)	Longueur pectorale (mm)	Code Pathologies	Remarques
1	Anguille	277	33,5					
2	Anguille	168	7,5					
3	Anguille	295	36					
4	Anguille	300	45					
5	Anguille	211	14					
6	Anguille	251	23,5					
7	Anguille	242	24,5					
8	Anguille	325	49				PBC4	
9	Anguille	238	22					
10	Anguille	212	15,5					
11	Anguille	254	21,5				PBC4	
12	Anguille	346	66					
13	Anguille	187	12					
14	Anguille	193	11					
15	Anguille	201	15					
16	Anguille	137	4					
17	Anguille	151	6					
18	Anguille	179	9,5					
19	Anguille	194	10				PBC2	
20	Anguille	211	13					
21	Anguille	174	7,5					
22	Anguille	168	6					
23	Anguille	138	4					
24	Anguille	80	0,5					
25	Anguille	71	0,5					
26	Anguille	71	0,5					
27	Anguille	73	0,5					
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							
31	Anguille							
32	Anguille							

## Individuels

	1 <sup>er</sup> Passage
x	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Canal de la Banche
Station :	

Page n° 1 / 3

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	CAS	364	824	
2	CAS	324	591	
3	CAS	400	863	
4	CAS	264	359	
5	CAS	134	41	
6	CAS	134	41	
7	CAS	126	35	
8	CAS	133	39	
9	CAS	136	46	
10	CAS	125	35,5	
11	CAS	124	32,5	
12	CAS	133	43	
13	CAS	408	1183	
14	CAS	269	412	
15	CAS	138	53	
16	PSR	113	17	
17	PSR	84	8	
18	BBG	129	29,5	
19	SAN	33	0,5	
20	SAN	20	0,5	
21	SAN	33	0,5	
22	SAN	28	0,5	
23	SAN	30	0,5	
24	SAN	26	0,5	
25	SAN	29	0,5	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	GAM	30	0,5	
	GAM	30	0,5	
	PES	52	2	
	PES	93	18,5	
	PES	109	27,5	
	PES	123	43	
	PES	115	36,5	
	PER	134	31	
	BRB	82	6,5	
	BRB	136	26	
	BRB	99	9,5	
	BRB	215	111	
	BRB	150	38	
	BRB	119	17	
	EPI	35	0,5	
	EPI	25	0,5	
	EPI	27	0,5	
	EPI	26	0,5	
	EPI	27	0,5	
	EPI	25	0,5	
	EPI	25	0,5	
	EPI	28	0,5	
	EPI	29	0,5	
	EPI	33	0,5	
	CCO	491	1600	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	GAR	135	28	
	GAR	93	7,5	
	GAR	82	5,5	
	GAR	97	8	
	GAR	88	4,5	
	GAR	89	8	
	GAR	80	6,5	
	GAR	85	6,5	
	GAR	96	10,5	
	GAR	94	7	
	GAR	194	87,5	
	GAR	103	12,5	
	GAR	94	9	
	GAR	83	7	
	GAR	96	9,5	
	GAR	93	9	
	GAR	81	5,5	
	GAR	145	27	
	GAR	80	5,5	
	GAR	86	7,5	
	GAR	88	7	
	PCC	85	16,5	
	PCC	88	16	
	PCC	87	16	
	ROT	136	27	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
	ROT	138	27,5	
	ROT	125	24	
	ROT	91	9,5	
	ROT	129	23	
	ROT	90	10	
	ROT	198	86,5	
	ROT	196	88,5	
	ROT	135	26	
	PCH	122	27	
	PCH	103	15,5	
	PCH	118	24	
	PCH	105	17	
	PCH	88	18	
	PCH	130	35	
	PCH	124	25	
	PCH	140	45	
	PCH	55	2	
	PCH	57	4	
	PCH	111	18	
	PCH	113	20,5	
	PCH	180	85,5	
	PCH	125	25	
	PCH	120	24	
	PCH	106	18	
	PCH	133	38	



## Individuels

	1 <sup>er</sup> Passage
x	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau : Canal de la Banche

Page n° 2 / 3

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	PCH	116	27,5	
2	PCH	110	18	
3	PCH	224	162	
4	PCH	124	27	
5	PCH	190	119	
6	PCH	200	141	
7	PCH	114	22	
8	PCH	108	17	
9	PCH	120	29,5	
10	PCH	116	25,5	
11	PCH	106	24	
12	PCH	125	27	
13	PCH	122	36,5	
14	PCH	118	30,5	
15	PCH	112	28	
16	PCH	115	32	
17	PCH	105	29	
18	PCH	150	61,5	
19	PCH	122	40,5	
20	PCH	110	35,5	
21	PCH	125	42,5	
22	PCH	84	25	
23	PCH	100	30	
24	PCH	99	12,5	
25	PCH	65	6	



	1 <sup>er</sup> Passage
x	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Canal de la Banche
Station :	

### Individuels

Page n° 3 / 3

Date 27 / 05 / 2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre Oculaire Vertical (mm)	Diamètre Oculaire Horizontal (mm)	Longueur pectorale (mm)	Code Pathologies	Remarques
1	Anguille	222	10,5					
2	Anguille	176	8,5					
3	Anguille	212	15					
4	Anguille	133	3					
5	Anguille	195	13					
6	Anguille	282	36					
7	Anguille	120	2					
8	Anguille	234	21					
9	Anguille	168	4					
10	Anguille	101	1,5					
11	Anguille	159	4,5					
12	Anguille	171	8,5					
13	Anguille	96	1					
14	Anguille	126	3					
15	Anguille	91	1					
16	Anguille	80	0,5					
17	Anguille	87	1					
18	Anguille	88	1					
19	Anguille	84	1					
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							
31	Anguille							
32	Anguille							

### ANNEXE 3 : Fiche de description de la station sur le canal de la Marquise

#### Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de la Marquise	17	Marans	-
Coordonnées X,Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : 345 941 Y : 2 147 445	-	-	-

#### Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
6,14 m	50 m	79 cm	23,5 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
-	-	-	-	-

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
RD	15%	Arborescente	3	-
RG	10%	Arborescente	2	-

#### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0	-	-	-

#### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0%	-	-

#### Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	27/05		Évacuation	Intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Aigrette	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Bateau	RD et RG	2	4 mm	-

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure :	Compteur : 28 min Heure :	185	-
2	Compteur : Heure :	Compteur : 15 min Heure :	185	-

#### **ANNEXE 4 : Données brutes de la pêche sur la station du canal de la Marquise**



x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau : Canal de la Marquise  
Station : Belle Demeure

Page n° 1 / 2

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	GAR	92	7,5	
2	GAR	69	2,5	
3	GAR	74	3	
4	GAR	77	4,5	
5	GAR	78	5	
6	GAR	71	3	
7	GAR	80	4,5	
8	GAR	75	4	
9	GAR	62	2,5	
10	GAR	87	6	
11	GAR	95	8,5	
12	GAR	72	3,5	
13	GAR	68	2	
14	GAR	22	0,1	
15	GAR	96	7,5	
16	CCO	177	83	
17	CAS	242	254	
18	ROT	95	9,5	
19	ROT	66	2	
20	ROT	81	5,5	
21	ROT	65	3	
22	ROT	100	9	
23	ROT	75	4	
24	BRB	95	6,5	
25	BRB	160	43	

Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
BRB	109	12,5	
BRB	104	12,5	
GAM	30	0,5	
GAM	33	0,5	
GAM	25	0,5	
GAM	32	0,5	
GAM	35	0,5	
PCC	68	8,5	
EPI	30	0,5	
EPI	30	0,5	
EPI	28	0,5	
EPI	29	0,5	
PES	52	2,5	
PES	55	4	
PES	85	11,5	
PES	38	1	
PES	45	2,5	
PES	39	0,5	
PES	80	10,5	
PES	50	1,5	
PES	90	14,5	
PES	55	3	
PES	45	0,5	
PES	86	12,5	
PES	76	6,5	



x	1 <sup>er</sup> Passage
	2 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau :	Canal de la Marquise
Station :	Belle Demeure

### Individuels

Page n° 2 / 2

Date 27 / 05 / 2023

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre Oculaire Vertical (mm)	Diamètre Oculaire Horizontal (mm)	Longueur pectorale (mm)	Code Pathologies	Remarques
1	Anguille	343	65,5					
2	Anguille	191	10,5					
3	Anguille	270	31,5					
4	Anguille	466	212	4,1	5,38	21		
5	Anguille	185	9					
6	Anguille	200	14					
7	Anguille	349	65,5					
8	Anguille	113	2,5					
9	Anguille	245	26,5					
10	Anguille	215	16					
11	Anguille	114	2					
12	Anguille	113	2					
13	Anguille	109	1,5					
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							
31	Anguille							
32	Anguille							



## Individuels

	1 <sup>er</sup> Passage
x	2 <sup>ème</sup> Passage
	3 <sup>ème</sup> Passage

Cours d'eau : Canal de la Marquise

Station : Belle Demeure

Page n° 1 / 2

Date 27 / 05 / 2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	CAS	360	739	
2	BRB	116	12,5	
3	BRB	104	15,5	
4	BRB	109	16,5	
5	PES	56	3	
6	PES	54	1,5	
7	PES	94	17	
8	PES	82	10	
9	PES	125	2,5	
10	PES	94	18	
11	PES	90	15	
12	PES	55	2,5	
13	ROT	86	5,5	
14	ROT	72	4	
15	ROT	78	5	
16	ROT	69	3,5	
17	ROT	70	4	
18	ROT	75	3	
19	ROT	87	6	
20	EPI	26	0,5	
21	GAM	47	1	
22	GAM	21	0,1	
23	GAM	41	0,5	
24	GAM	28	0,5	
25	GAM	36	0,5	



	1 <sup>er</sup> Passage
x	2 <sup>ème</sup> Passage

### Individuels

Cours d'eau :	Canal de la Marquise
Station :	Belle Demeure

Page n° 2 / 2

27/05/2025

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre Oculaire Vertical (mm)	Diamètre Oculaire Horizontal (mm)	Longueur pectorale (mm)	Code Pathologies	Remarques
1	Anguille	285	31					
2	Anguille	352	75					
3	Anguille	476	189	4,92	5,59	18		
4	Anguille							
5	Anguille							
6	Anguille							
7	Anguille							
8	Anguille							
9	Anguille							
10	Anguille							
11	Anguille							
12	Anguille							
13	Anguille							
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							



Observatoire  
du patrimoine naturel  
du Marais poitevin



## Réseau et Monitoring Anguille du Marais Poitevin

### Pêches électriques 2025 – Lot n°3

#### Rapport de synthèse



**Lot n°3 - En marais – Vendée - Sondages piscicoles réalisés sur 5 stations :**

- ✓ Canal du Pont Bertin
- ✓ Fossé du Grand Morvent
- ✓ Canal de la Bonde
- ✓ Canal du Communal du Poiré
- ✓ Fossé de Racaudet



**Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**  
**– D. BOURON**

*Dans le cadre du programme d'actions du PNR Marais Poitevin avec le concours financier :*



## SOMMAIRE

1) Introduction / Contexte .....	4
2) Objectif .....	5
3) La pêche électrique : méthodologie .....	6
3-1) Généralités .....	6
3-2) Phase de terrain .....	6
3-3) Protocole utilisé pour les opérations de pêche électrique .....	7
3-4) Protocole utilisé pour l'anguille .....	8
4) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal du Pont Bertin .....	11
4-1) Localisation et descriptif de la station du Canal du Pont Bertin .....	11
4-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal du Pont Bertin .....	13
4-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal du Pont Bertin .....	13
4-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal du Pont Bertin.....	20
5) Résultats de la pêche électrique sur la station du Fossé du Grand Morvent.....	25
5-1) Localisation et descriptif de la station du Fossé du Grand Morvent .....	25
5-2) Rappel des caractéristiques de la station du Fossé du Grand Morvent.....	27
5-3) Données piscicoles 2025 de la station du Fossé du Grand Morvent .....	27
5-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Fossé du Grand Morvent.....	35
6) Résultats de la pêche électrique de la station du Canal sud du Communal du Poiré-sur-Velluire.....	40
6-1) Localisation et descriptif de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire... 40	
6-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire .....	42
6-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire... 42	
6-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire.....	51
7) Résultats de la pêche électrique de la station du Canal de la Bonde.....	55
7-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de la Bonde .....	55
7-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal de la Bonde.....	57
7-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal de la Bonde .....	57
7-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal de la Bonde .....	66
8) Résultats de la pêche électrique de la station du Fossé de Racaudet.....	71
8-1) Localisation et descriptif de la station du Fossé de Racaudet .....	71
8-2) Rappel des caractéristiques de la station du Fossé de Racaudet.....	73
8-3) Données piscicoles 2025 de la station du Fossé de Racaudet .....	73
8-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Fossé de Racaudet .....	80
9) Discussion et analyse globale .....	85

9-1) Bilan global .....	85
9-2) Occurrence des espèces observées.....	87
9-3) Résultats des pêches électriques pour l'anguille européenne .....	88
10) Conclusion .....	93
11) Bibliographie.....	95
Résumé .....	96

## 1) Introduction / Contexte

**L'anguille**, autrefois très abondante en France comme en Europe, connaît depuis les années 1980 un brusque effondrement. A l'heure actuelle, la population d'anguilles européennes poursuit son déclin, à tel point que la situation lui vaut aujourd'hui **un classement dans la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)**.

Cette situation, en partie liée aux changements globaux à l'échelle planétaire et aux pathologies inhérentes à l'espèce, résulte toutefois d'un ensemble de facteurs anthropiques tels que l'exploitation par la pêche qui touche tous les stades de vie ou encore la disparition des habitats favorables à son maintien. Dans ce contexte, seule une approche communautaire peut permettre la sauvegarde de l'espèce.

Fort de cette conviction, le Conseil des Ministres de l'Union Européenne a voté le 18 septembre 2007, **un Règlement Européen** instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles. Le 31 décembre 2008, après une concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de cette espèce, la France a déposé **son plan national**. Riche d'un ensemble cohérent d'actions, le Plan français a été approuvé le 15 février 2010 par la Commission Européenne.

Le Plan de gestion français s'inscrit dans l'objectif de reconstituer la population d'anguilles, fixé par le Règlement Européen. Les mesures spécifiques concernent notamment : l'instauration de quotas de captures de civelles, les obstacles à la circulation de l'anguille, la mise en place d'un programme de repeuplement européen, la restauration des habitats, la restauration de la qualité de l'eau et **la mise en place d'un programme de Monitoring**.

L'évaluation des mesures de ce plan de gestion est organisée au niveau de bassin, par « rivière index » sous l'appellation « **Monitoring anguille** ». Pour le COGEPOMI Loire, Côtiers vendéens et Sèvre Niortaise, le bassin de la Sèvre Niortaise est considéré comme **rivière index**.

Cette étude est une évaluation de la population en place au stade « anguille jaune » dans le cadre du Monitoring anguille, en continuant les opérations déjà engagées dans le "Réseau Anguille Marais Poitevin".

Il s'agit donc de poursuivre le recueil de données sur l'indicateur « anguille en croissance » engagé en 2001 par le **Parc Naturel Régional du Marais Poitevin** dans le cadre d'un programme de surveillance de la fraction de population d'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) présente dans le Marais Poitevin et les bassins associés (**Réseau Anguille Marais Poitevin**).

**Les données recueillies permettent d'alimenter les données de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin.**

Le PNR du Marais Poitevin a donc proposé à la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique **de réaliser cinq pêches électriques en 2025 sur cinq stations différentes afin de suivre l'évolution du peuplement piscicole depuis la mise en place des opérations en 2002 et de comparer les données aux années précédentes**.

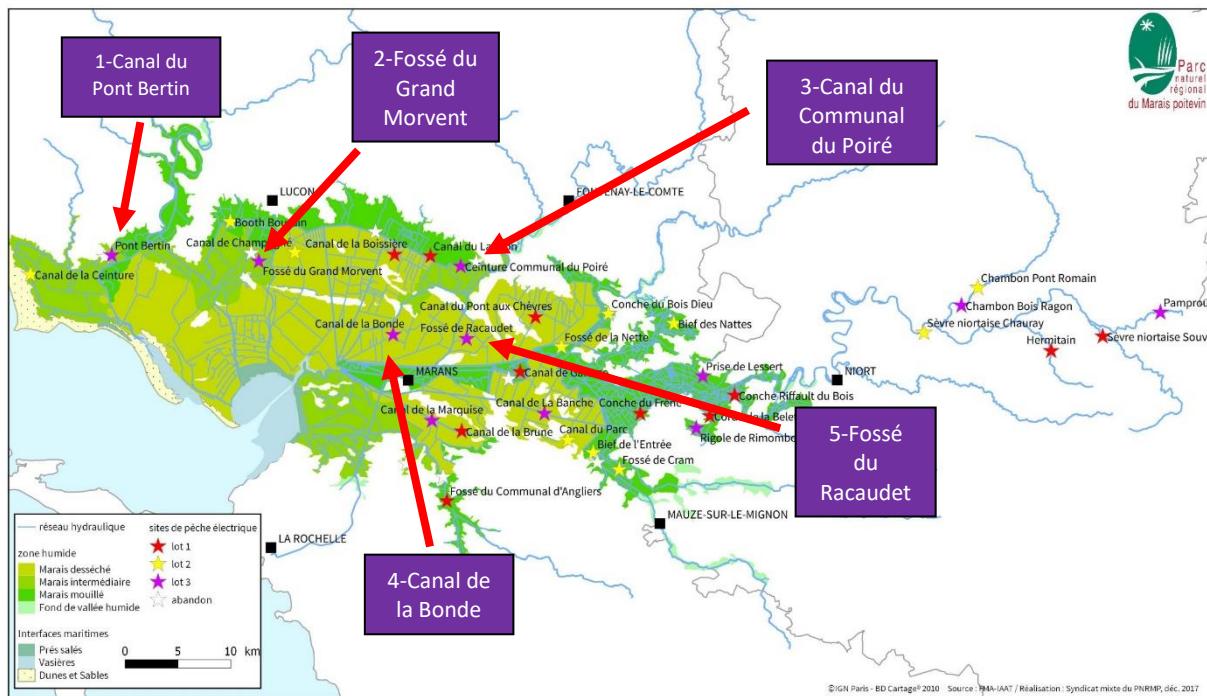
Ce document présente les résultats 2025 récoltés au niveau de ces stations.

## 2) Objectif

Dans le cadre du Monitoring Anguille et de l'évaluation de la population en place au stade « anguille jaune », le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin a poursuivi en 2021 le recueil de données sur l'indicateur « anguille en croissance ».

**La Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a ainsi été missionnée par le PNR du Marais Poitevin pour l'année 2025 (lot n°3) afin de réaliser des pêches électriques sur les 5 stations suivantes du Département de la Vendée.** La carte ci-dessous localise l'ensemble des sites de pêche électrique du "Réseau anguille de Marais Poitevin" et plus précisément les 5 stations de 2025.

Sites de pêche électrique du Réseau anguille Marais poitevin



Ces cinq stations, péchées régulièrement, vont nous permettre d'étudier l'évolution du peuplement piscicole dont la population d'anguilles, depuis la mise en place des opérations en 2002 et de comparer les données avec les années précédentes.

### **3) La pêche électrique : méthodologie**

#### **3-1) Généralités**

Le lot n°3 du Cahier Techniques des Clauses Particulières (CCTP) relatif à "**l'étude de l'anguille européenne au stade anguille jaune**", précise les prescriptions obligatoires à mettre en œuvre dans l'élaboration des sondages piscicoles afin d'assurer notamment une continuité dans l'exploitation des résultats. De ce fait, ces pêches électriques ont été réalisées selon les dates suivantes :

- **Le lundi 19 mai 2025** : Canal du Pont Bertin.
- **Le mardi 20 mai 2025** : Fossé de Racaudet le matin – Canal de la Bonde l'après-midi.
- **Le mercredi 21 mai 2025** : Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire.
- **Le lundi 02 juin 2025** : Fossé du Grand Morvent.

Ces dates sont conformes à la période prévisionnelle fixée par le maître d'ouvrage. Le principe d'une intervention pendant le mois de mai, début juin, a ainsi été retenu afin d'éviter un fort confinement des milieux avec des caractéristiques peu compatibles avec la pêche électrique (conductivité trop forte, couvertures de lentilles).

Chaque pêche a mobilisé au minimum 6 personnes par jour conformément au CCTP dont 3 opérateurs dans le bateau, 1 responsable de pêche et sécurité et 2 opérateurs minimum à la biométrie.

#### **3-2) Phase de terrain**

Chaque station sera décrite conformément à la fiche fournie par le maître d'ouvrage (voir figure ci-contre). Ces données recueillies sur le terrain permettent de définir des descripteurs complémentaires au niveau de l'évaluation de la communauté piscicole en place pour les différents sites de pêche.

L'ensemble de ces données nous permet de caractériser chaque station : informations sur la qualité-physicochimique de l'eau (température et taux d'oxygène dissous notamment) ainsi que sur les habitats piscicoles présents (berges, ripisylve, végétaux aquatiques...).

Réalisation de pêches électriques dans le bassin de la Sèvre niortaise - années 2018 et 2019				
ANNEXE 2 : Fiche de description d'une station				
<b>Localisation du site prospecté</b>				
Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat	
Coordonnées X,Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval	
X: Y:				
<b>Caractéristiques du site prospecté</b>				
Largeur	Longueur	H eau	H vase	
Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type,nb)	Présence caches (types, fréquence)
<b>Végétation flottante</b>				
% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres	
<b>Végétation fixée</b>				
% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)		
<b>Caractéristiques de l'opération</b>				
Année	Jour	Heure	Phase gestion eau	
			évacuation	intermédiaire
				rétention estivale
Appareil	Courant	Nb anodes		
Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur: Heure:	Compteur: Heure:		
2	Compteur: Heure:	Compteur: Heure:		

**Figure 1 : Fiche de description d'une station** - Sources : Convention Partenariat PNR Marais Poitevin-FVPPMA

### 3-3) Protocole utilisé pour les opérations de pêche électrique

Le matériel et le protocole employés en 2025 sont également conformes au CCP (voir figure 2, ci-dessous).

#### 1 – Stations en marais, pêche en bateau

##### 1.1. Matériel utilisé :

- 1 bateau
- Un alternateur triphasé couplé à un transformateur, délivrant des tensions de sortie de 150 à 1000 V en continu. Le matériel préconisé pour la réalisation des pêches électriques est constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modification et de réglage du signal électrique. Les caractéristiques techniques de ce type de matériel découlent de l'arrêté ministériel du 2 février 1989 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité et doivent être conforme à la norme CEI 60335-2-86.
- 2 filets droits

##### 1.2. Méthodologie :

###### - Délimitation de la station :

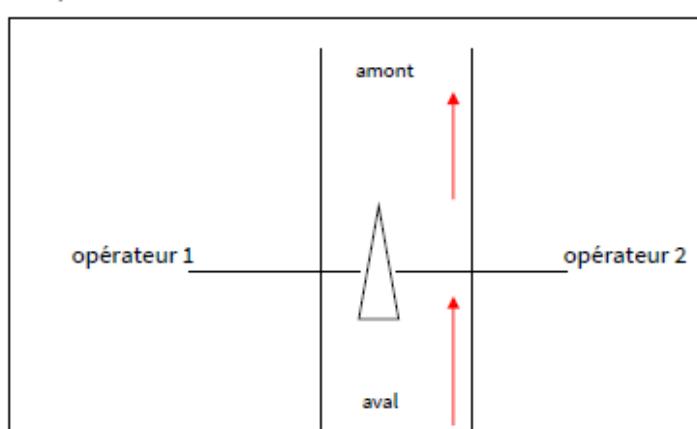
- ✓ Chaque station doit mesurer 50m. La longueur de la station doit être mesurée précisément.
- ✓ La station doit être isolée le temps de la pêche par deux filets droits (maille 5mm), positionnés à l'amont et à l'aval, et doit être isolée des autres connexions éventuelles.

###### - Effort de pêche :

- ✓ La pêche est réalisée à une anode et une épuisette

###### - Mise en œuvre :

- ✓ La prospection est réalisée en bateau (type zodiac). Afin de ne pas perturber le milieu, le positionnement du bateau n'est pas assuré par un moteur mais à l'aide de deux cordages tenus et manœuvrés par 1 opérateur sur chaque rive (ou par une ligne de vie si la végétation rivulaire est trop dense).



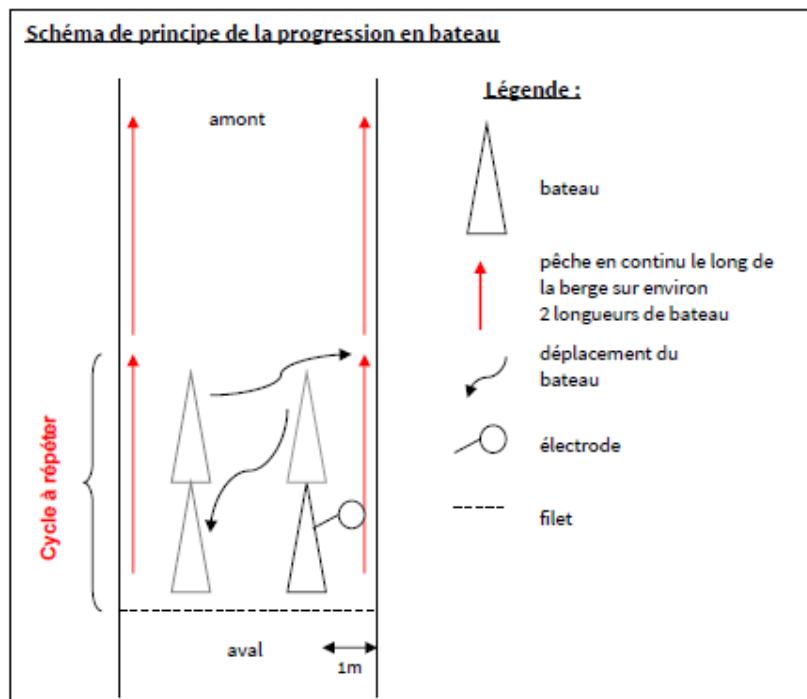
**Figure 2 :** Protocole utilisé pour les pêches électriques. Sources : Convention Partenariat PNR Marais Poitevin-FVPPMA

Une prospection lente et ciblée le long des berges a ainsi été réalisée (jusqu'à 1 mètre des berges). Ces faciès sont le plus souvent peu profonds et susceptibles d'offrir des abris adaptés pour l'anguille.

Deux passages successifs sont effectués ; la deuxième pêche permettant de visualiser l'efficacité globale de l'opération.

La prospection est effectuée sur les zones rivulaires (sur 1m à partir de la berge) et elle est mise en œuvre en alternant les deux rives jusqu'à couverture totale des 2 rives en respectant les étapes décrites ci-après :

- étape 1 : pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau le long de la berge
- étape 2 : déplacement du bateau sur la berge opposée puis pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau
- progression en alternance le long de chaque berge sur les 50m jusqu'au filet amont en répétant les étapes 1 et 2.
- pêche le long de chaque filet
- deux passages successifs sont à réaliser sur chaque station



• Moyens humains et organisation des tâches : l'atelier de pêche comprendra au minimum 5 personnes

- ✓ Un porteur d'électrode
- ✓ Un porteur d'épuisette
- ✓ Deux personnes sur la berge guidant le bateau à l'aide des cordages
- ✓ Une personne préposée à la surveillance de l'opération, chargée de manœuvrer les boutons d'arrêt d'urgence du matériel électrique en cas de besoin

**Figure 3 : Méthode de progression en bateau employée pour les pêches électriques 2025 - Sources :**  
Convention Partenariat PNR Marais Poitevin-FVPPMA

### 3-4) Protocole utilisé pour l'anguille

Sur l'ensemble des stations échantillonnées, une attention particulière sera portée sur **l'espèce anguille**. Plusieurs critères biométriques et sanitaires ont été pris en compte :

- Longueur totale L (mesurée en cm),
- Poids (mesuré en g),
- Diamètre horizontal (Dh) et vertical (Dv) de l'œil, et la longueur de la nageoire pectorale mesurés en mm à l'aide d'un pied à coulisse

Ces paramètres permettent notamment de calculer l'**Indice Oculaire (IO)** selon la formule mise au point par Pankhurst (1982). Cet indice semble être un bon critère externe de détermination de l'argenture et est donc représentatif de la maturité sexuelle des anguilles.

- La valeur seuil de l'IO permet de caractériser une anguille ayant entamé sa métamorphose d'avalaison. Les individus ayant un  $IO \leq 6.5$  sont tous considérés comme non migrants. Parmi ces derniers, ceux ayant une taille inférieure à 50 cm sont des mâles ou des femelles et ceux dont la taille est  $\geq 50$  cm sont des femelles. Les anguilles dont  $IO > 6.5$  sont toutes migrantes ; celles dont la taille est inférieure à 50 cm sont des mâles et celles pour lesquelles la taille est  $\geq 50$  cm sont des femelles.

$$- IO = ( (Dh + Dv)/4)^2 \times 3,14/L \times 10$$

Les lésions pathologiques externes des anguilles seront également notées lors de la pêche électrique (voir le tableau ci-contre avec la description des lésions pathologiques externes des anguilles).

<b>Lésions anatomo-morphologiques</b>	<b>Code</b>	<b>Localisations anatomiques</b>	<b>Code</b>
Absence d'organe	AO	Corps	C
Altération de la couleur	AC	Tête	T
Anus rouge ou saillant	US	Bouche	G
Bulle de gaz	BG	Mâchoire	M
Déformation, difformité	AD	Œil	Y
Erosion	ER	Branchie	B
Etat pathologique multiforme	ZO	Fente branchiale	O
Hémorragie	HE	Nageoire principale	N
Hypersécrétion de mucus	SM	Nageoire pectorale	P
Lésions branchiales :	LB	Nageoire caudale	Q
- nécrose, érosion	NE	Abdomen	A
- kyste	KY	Dos	H
- congestion	CH	Colonne vertébrale	V
Lésions oculaires :	LO	Flanc	F
- hémorragie	HE	Ligne latérale	L
- exophthalmie	EX	Pédoncule caudal	K
- ulcère	UL	Orifice anal	U
- perte d'œil	AO		
- parasitisme	PA		
Maigreur	AM		
Masses et grossesse	AG		
Nécrose	NE		
Ulcère (hémorragique)	UH		
<b>Importance des lésions :</b>			
<b>Abondance/nombre/degré d'altération (N)</b>	<b>QI</b>	<b>Taux de recouvrement (<math>S^2</math>)</b>	<b>QI</b>
Absence : N = 0	0	Recouvrement nul : $S^2 = 0\%$	0
Abondance/altération faible : N < 3	1	Recouvrement faible : $S^2 < 5\%$	1
Abondance/ altération moyenne: N = 4-6	2	Recouvrement moyen : $S^2 = 5-10\%$	2
Abondance/ altération forte : N = 7-10	3	Recouvrement fort : $S^2 = 10-20\%$	3
Abondance/ altération très forte: N = > 10	4	Recouvrement très fort : $S^2 > 20\%$	4
<b>Parasitisme :</b>			
<b>Parasitisme externe</b>		<b>Abondance parasitaire (Ab)</b>	<b>QI</b>
Point blanc	PB	Abondance	0
Mycose (« mousse »)	PM	abondance faible	1
Crustacés	PC	abondance moyenne	2
Hirudinés ( <i>Piscicola geometra</i> )	PH	abondance forte	3
Autres	PX	abondance très forte	4

Exemple :

<b>description</b>	<b>Code pathologique</b>
Anguille sans lésion externe apparente	OOC0
Points blancs sur l'ensemble du corps dont le recouvrement est moyen	PBC2
Hémorragie faible sur la nageoire dorsale	HEN1

**"Réseau Anguille et Monitoring Anguille"**  
**Sites de pêche en Vendée - 2025**

- Canal du Pont Bertin (page 11)
- Fossé du Grand Morvent (page 25)
- Canal Sud du Communal du Poiré (page 40)
- Canal de la Bonde (page 55)
- Fossé Racaudet (page 71)

## 4) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal du Pont Bertin

### 4-1) Localisation et descriptif de la station du Canal du Pont Bertin

#### a) Localisation du site prospecté

Tableau 1 : Localisation de la station retenue pour le Canal du Pont Bertin

Canal/ Fossé	Département	Communes	Syndicat
Canal du Pont Bertin	85	SAINT-BENOIST-SUR-MER / ANGLES	ASA des Marais desséchés de Moricq
Coordonnées médianes X, Y (RGF93-Lambert 93)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (médian) : 364 978 Y (médian) : 6 598 887	2 <sup>ème</sup> catégorie	-	Fossé rive droite



Carte 2 : Localisation de la station du Canal du Pont Bertin – Source : Géoportail – IGN 2025

#### b) Caractéristiques du site prospecté

Tableau 2 : Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5,65 m	50 m	0,5 m	0,6 m

Température de l'eau	Oxygène (mg/ L)	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
17,4°C	1.69	597	Nul	Forte

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nbr)	Présence caches (types, fréquence)
Rive gauche	90	Arborescente	Roncier / frêne / aubépine-	Racinaires / branchages
Rive droite	70	Arborescente/Herbacée	Iris / joncs /carex/roncier	-

### Végétation flottante

Quasi-absence de lentilles d'eau (*Lemna sp.*).

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
80	10% majoritairement de Cératophylle ( <i>Ceratophyllum demersum</i> ), iris, joncs et carex	70% de Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> )

### c) Caractéristiques de l'opération

Tableau 3 : Caractéristiques de la pêche électrique 2025

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	19/05	Matin	Évacuation	Intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie sur les deux rives	2	5 mm	-

Passage	Début	Fin	Voltage (V)	Ampérage
1	Heure : 10h30	Heure : 11h00		
2	Heure : 11h15	Heure : 11h35		



## 4-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal du Pont Bertin

⇒ Station située dans la partie **Marais intermédiaire**.

Compris entre le Lay et le Canal des Bourrasses, le Canal du Pont Bertin se situe dans le compartiment de "la Petite Lamberde" dont le linéaire en voies d'eau est assez peu élevé pour un secteur principalement en prairie.

La station retenue sur ce canal, se caractérise par la présence importante de la ripisylve en rive gauche (saules, frêne) constituant potentiellement des habitats piscicoles en berge notamment pour l'anguille. En rive droite, la végétation rivulaire se compose principalement d'iris quasiment en continu et de quelques joncs. **Par contre, la Jussie a très fortement envahi cette voie d'eau en peu de temps avec un recouvrement de l'ordre de 70% de la station.** La lame d'eau est très faible (40 cm) et l'envasement important, **contraignant avec la Jussie, très fortement la prospection en bateau.** La qualité globale de la station est de ce fait, très altérée avec **un fort confinement du milieu avec des conditions d'anoxie marquées et peu de capacité d'accueil pour les poissons.**

Les conditions de réalisation du sondage piscicole sont ainsi rendues très délicates. Si aucune opération de gestion de la Jussie n'est entreprise, il ne sera plus possible de réaliser de nouvelles prospections sur cette station dans les années à venir.

## 4-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal du Pont Bertin

### a) Liste des espèces présentes

Poissons			
Abréviation	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
BOU	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	Native
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Exogène
GAM	Gambusie	<i>Gambusia holbrooki</i>	Exogène
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>	Exogène
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Native
Ecrevisse			
PCC	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	Non native

Tableau 4 : Liste des espèces inventoriées – Canal du Pont Bertin - 2025

### b) Résultats bruts du sondage piscicole

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 mètre à partir de chaque berge, soit 100 m<sup>2</sup> au total. Le tableau 5 page suivant, présente les résultats des espèces capturées au niveau du Canal du Pont Bertin en 2025.

	Espèces	Effectifs	Densité (en ind/ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg/ha)	%	Taille mini (en mm)	Taille maxi (en mm)
Espèces d'eau calme	BOU	1	100	0,1	1	0,1	<0,1	42	
	PES	1	100	0,1	1	0,1	<0,1	33	
	GAM	628	62 800	90,1	218	21,8	10,4	27	47
	PCH	53	5 300	7,6	1 536	153,6	73,1	46	165
Espèce migratrice	ANG	14	1 400	2	345	34,5	16,4	85	266
	<b>TOTAL</b>	<b>697</b>	<b>69 700</b>	<b>100</b>	<b>2 101</b>	<b>210,1</b>	<b>100</b>		
Ecrevisse	PCC	32	3 200		147,2			22	93

Tableau 5 : Résultats bruts de la pêche électrique du Canal du Pont Bertin - 2025

### c) Efficacité de la pêche

Effectifs par passage - Canal du Pont Bertin - 2025						
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectif Total	Effectif estimé
BOU	0	0%	1	100%	1	1
PES	1	100%	0	0%	1	1
GAM	372	41%	256	59%	628	628
PCH	49	92%	4	8%	53	53
ANG	10	71%	4	29%	14	17
<b>TOTAL</b>	<b>432</b>	<b>63%</b>	<b>265</b>	<b>37%</b>	<b>697</b>	<b>700</b>
PCC	15	47%	17	53%	32	32

Tableau 6 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la pêche réalisée au niveau de la station du Canal du Pont Bertin - 2025

Au niveau de cette station, **la pêche est considérée comme peu efficace** avec 63% des individus capturés au premier passage. Ceci s'explique par la présence en très grand nombre de la gambusie ; poisson peu réceptif à l'électricité dont les captures sont aléatoires.

Concernant l'anguille, **l'efficacité de la pêche a été meilleure avec plus de 70% des individus capturés lors du premier passage**. Les conditions de prélèvements avec une faible lame d'eau et la très forte présence de la Jussie pour l'accès en bateau aux zones de prospection expliquent également ce constat.

### d) Fond faunistique

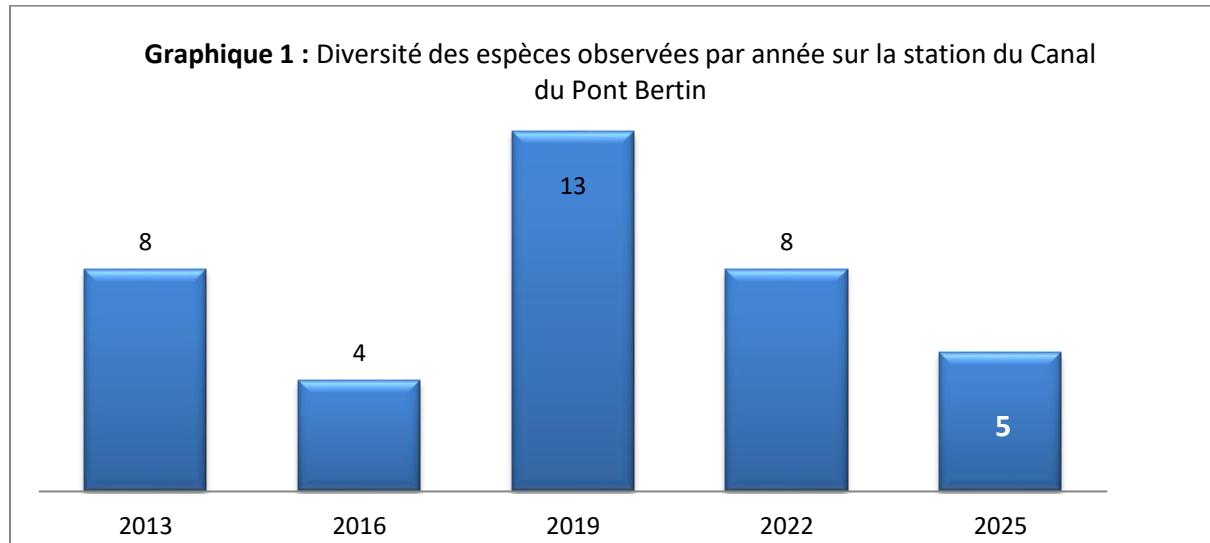
Avec seulement **5 espèces différentes observées**, la diversité spécifique de 2025 **est considérée comme faible à très faible** pour ce type de milieu. Elle est en **très nette baisse depuis 2019** avec 13 espèces capturées puis 8 en 2022. Les conditions d'accueil du poisson étant dégradées au niveau de cette station par l'envasement et la Jussie, le milieu devient de plus en plus abiotique.

Pour l'année 2025, on notera tout d'abord la présence **majeure d'espèces non indigènes** à cette voie d'eau notamment **3 espèces exotiques envahissantes sur les 5 différentes capturées** (sans compter l'écrevisse de Louisiane) : la gambusie, la perche soleil et le poisson chat.

**Les cyprinidés natifs ont quasiment tous disparus de cette station** avec uniquement la présence de la bouvière et un seul sujet capturé. On note ainsi par le **comblement de la station, une perte totale de diversité** avec la disparition de 4 espèces endémiques auparavant remarquées : le gardon, la brème, le rotengle et la carpe commune.

Au niveau des principaux carnassiers piscivores, on notera **toujours l'absence du brochet mais également depuis 2022, du sandre**. La capture du brochet, espèce repère du contexte de gestion piscicole de cette zone de marais, reste très rare dans ce secteur de marais.

Afin de compléter cette première analyse, il est intéressant de se référer aux résultats obtenus les années précédentes au niveau de cette même station. Le graphique suivant décrit la diversité des espèces piscicoles observées depuis 2013 (5 sondage réalisés).



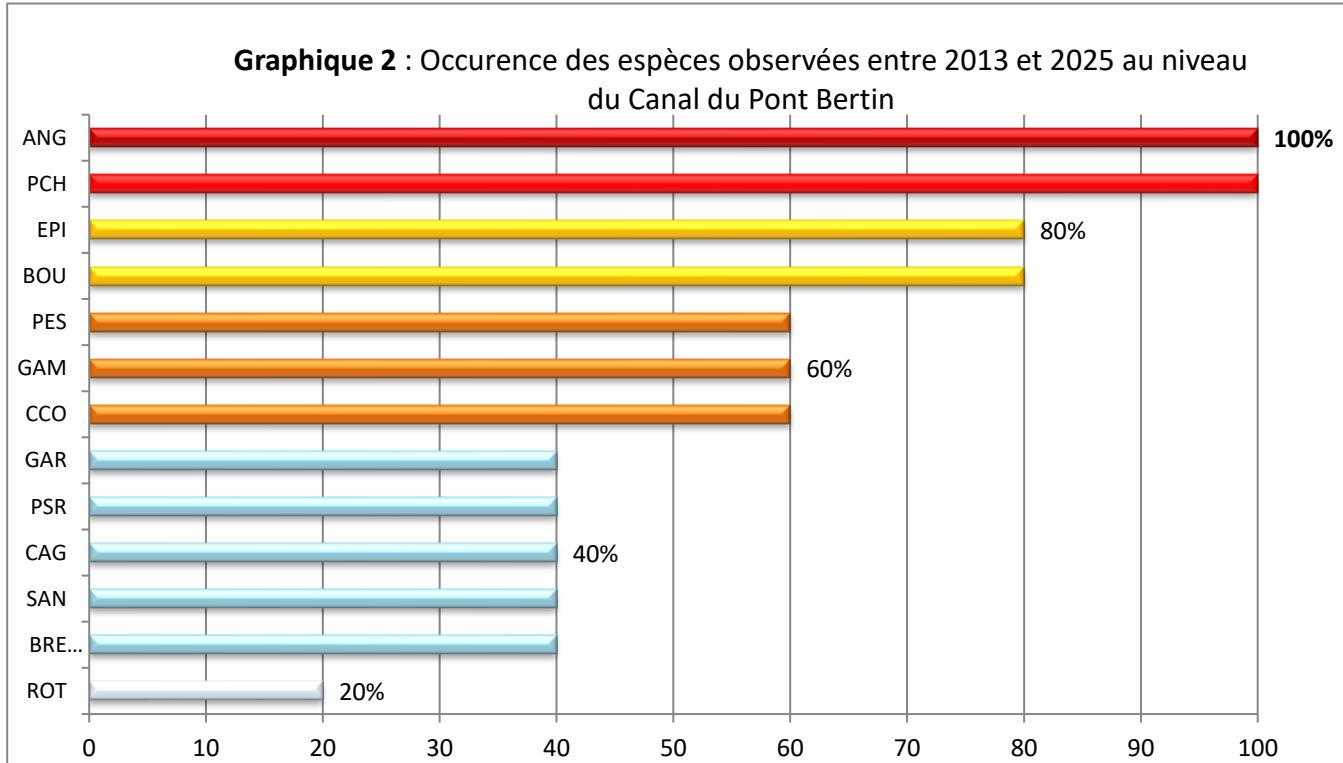
Comme évoqué précédemment, une très forte diminution de la diversité piscicole est observée entre 2019 et 2025 (8 espèces en moins de capturées). La très faible ligne d'eau accompagnée de l'augmentation de l'envasement du canal et du fort développement de la Jussie expliquent cette dégradation avec **un milieu devenant de moins en moins biogène et accueillant pour les poissons (régression de l'intérêt des habitats piscicoles en berge)**.

Le tableau et le graphique page suivante, décrivent ce constat en présentant les variabilités annuelles de captures des différentes espèces.

	2013	2016	2019	2022	2025	Occurrence (%)
GAR	P		P			40
BOU		P	P	P	P	80
BRE/BRB	P		P			40
ROT			P			20
CCO	P		P	P		60
SAN	P		P			40
CAG	P		P			40
EPI	P	P	P	P		80
GAM			P	P	P	60

**Tableau 7 : Variabilité spécifique interannuelle de la station du Canal du Pont Bertin entre 2013 et 2025**

	2013	2016	2019	2022	2025	Occurrence (%)
PSR			P	P		40
PES			P	P	P	60
PCH	P	P	P	P	P	100
ANG	P	P	P	P	P	100
Diversité	8	4	13	8	5	



Les résultats observés entre 2013 et 2025 varient fortement. Au total, **13 espèces différentes** ont été capturées lors de ces 5 sondages et toutes remarquées en 2019. Pour l'année 2025, **on note ainsi l'absence de capture de nouvelles espèces et d'espèces régulièrement capturées** comme l'épinoche ou la carpe commune. Le tableau page précédent, nous permet de mettre en avant plusieurs caractéristiques dans l'évolution des populations de cette station depuis 2013.

- L'observation systématique **d'uniquement 2 espèces** (occurrence de 100% : l'anguille et le poisson chat. L'épinoche n'a plus été retrouvée en 2025) ;
- **5 autres espèces peuvent être qualifiées de communes** en figurant dans plus de la moitié des sondages. Il s'agit de cyprinidés comme la bouvière et la carpe commune, l'épinoche et d'espèces susceptibles de créer des déséquilibres écologiques comme la gambusie ou la perche soleil ;
- **5 espèces observées lors de deux sondages sur cinq** (occurrence de 40%) représentent une grande partie de la richesse spécifique du milieu. Ces espèces n'ont pas été remarquées en 2025 ;
- Une espèce considérée comme très rare dans les captures, le rotengle, uniquement observé en 2019.

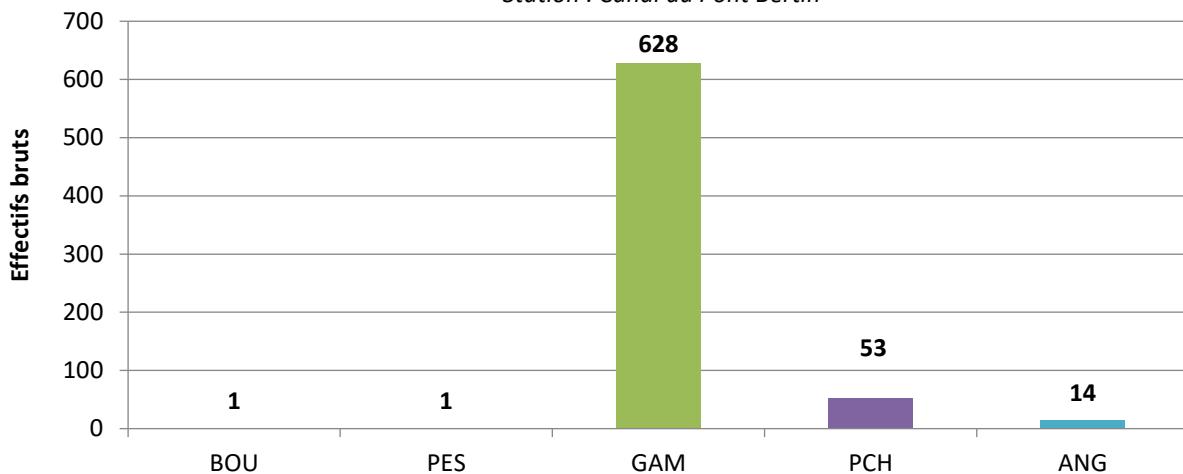
Le bilan de cette analyse du fond faunistique nous permet de ressortir que la communauté de poissons du Canal du Pont Bertin a fortement évolué depuis peu avec la dégradation des habitats piscicoles en lien avec son envasement. Comme évoqué précédemment, on note :

- **La quasi-disparition des cyprinidés natifs** (présence en 2025, d'uniquement un sujet de bouvière) ;
- **Le développement majeur des espèces exogènes.** Compte-tenu de l'évolution du milieu vers le comblement progressif de cette voie d'eau, ces espèces seront les dernières à résister dans ce type de conditions.

### e) Densité numérique

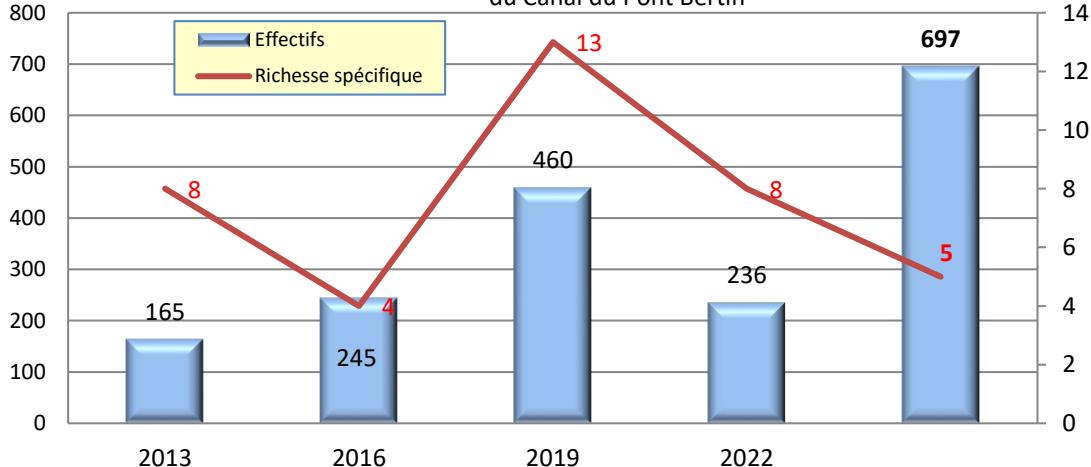
**Graphique 3 : Répartition des effectifs bruts de poissons**

Station : Canal du Pont Bertin

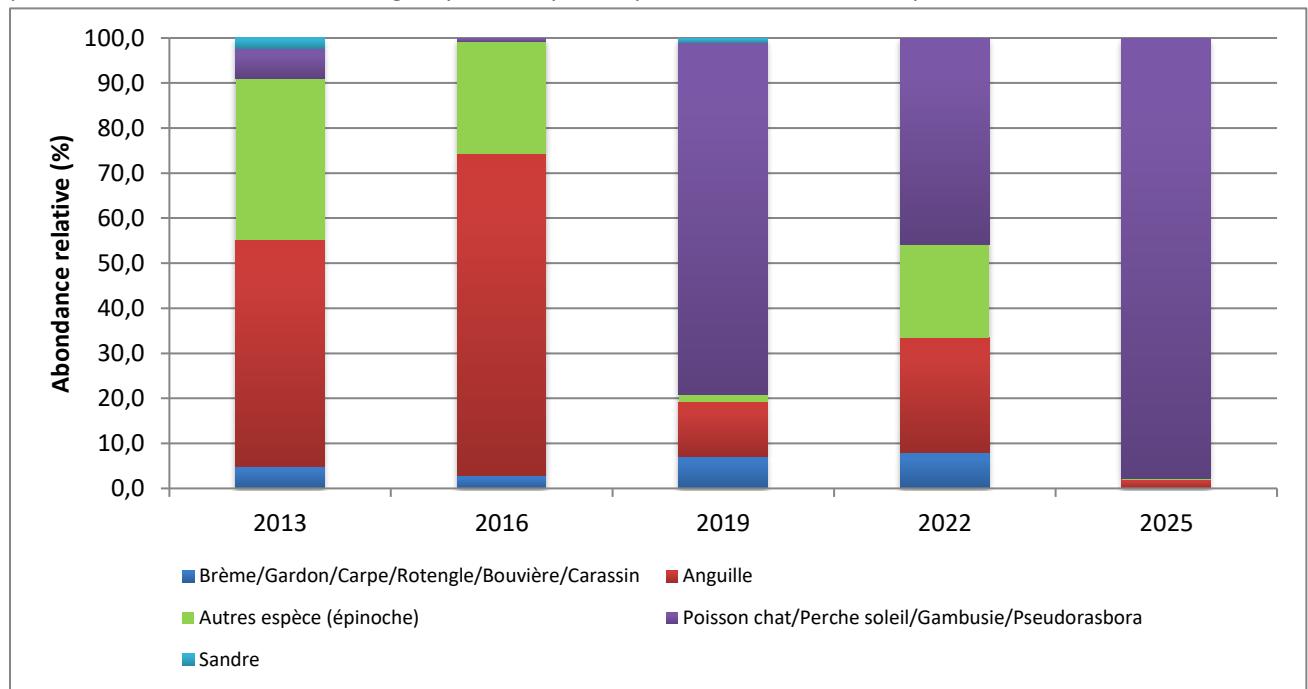


Avec 697 individus capturés en 2025, **la densité numérique de cette station est considérée comme très forte. Elle est par contre dominée à plus de 90% par une unique espèce, la gambusie.** La dégradation de la qualité du milieu explique cette dominance avec le poisson chat, d'espèces peu sensibles à la qualité du milieu et pouvant supporter des conditions d'anoxie du milieu vraisemblablement régulièrement rencontrées. **Avec uniquement 14 individus capturés, la population d'anguille tend à régresser fortement compte-tenu du peu d'attractivité de ce canal.** Le graphique ci-dessous, présente l'évolution du nombre d'espèces et des effectifs observés depuis 2013 au niveau du Canal du Pont Bertin.

**Graphique 4 : Nombre d'espèces et effectifs totaux observés par année sur la station du Canal du Pont Bertin**



L'analyse de ce graphique nous montre clairement la perte de diversité spécifique et de la qualité du peuplement en 2025, très majoritairement dominé par une unique espèce, la gambusie. Pour compléter l'analyse de la composition du peuplement en place, le graphique 5 ci-dessous, compare les parts relatives des différents groupes d'espèces présentes dans les captures de 2013 à 2025.

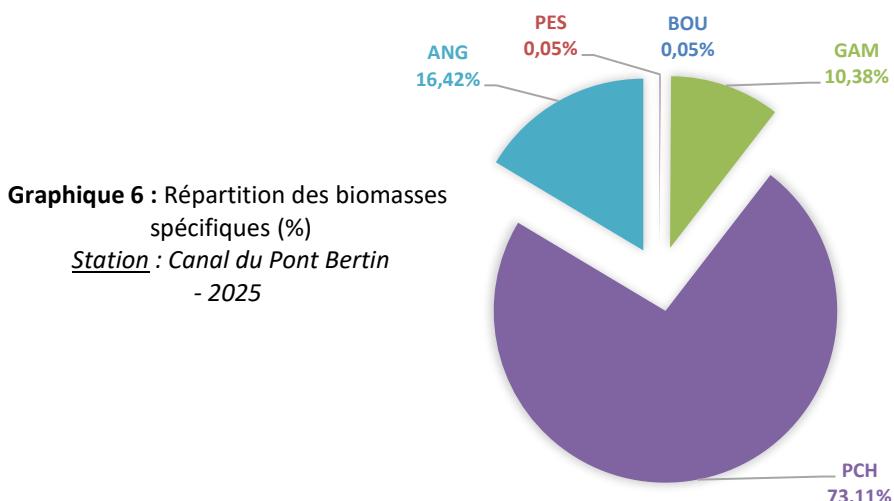


**Graphique 5 :** Abondances relatives des différents groupes d'espèces considérées lors des 4 sondages du Canal du Pont Bertin

De fortes variations dans la structure du peuplement sont à noter depuis 2013 avec :

- **Une dominance quasi-exclusive en 2025 dans les captures, des espèces exogènes, notamment de la gambusie.** C'était déjà le même constat remarqué en 2019.
- **Les cyprinidés natifs (bouvière et carpe...) ont disparu de cette station, ne trouvant plus les conditions de vie suffisantes.**
- **Une part en 2025 de l'anguille très faible dans la composition du peuplement en place.**

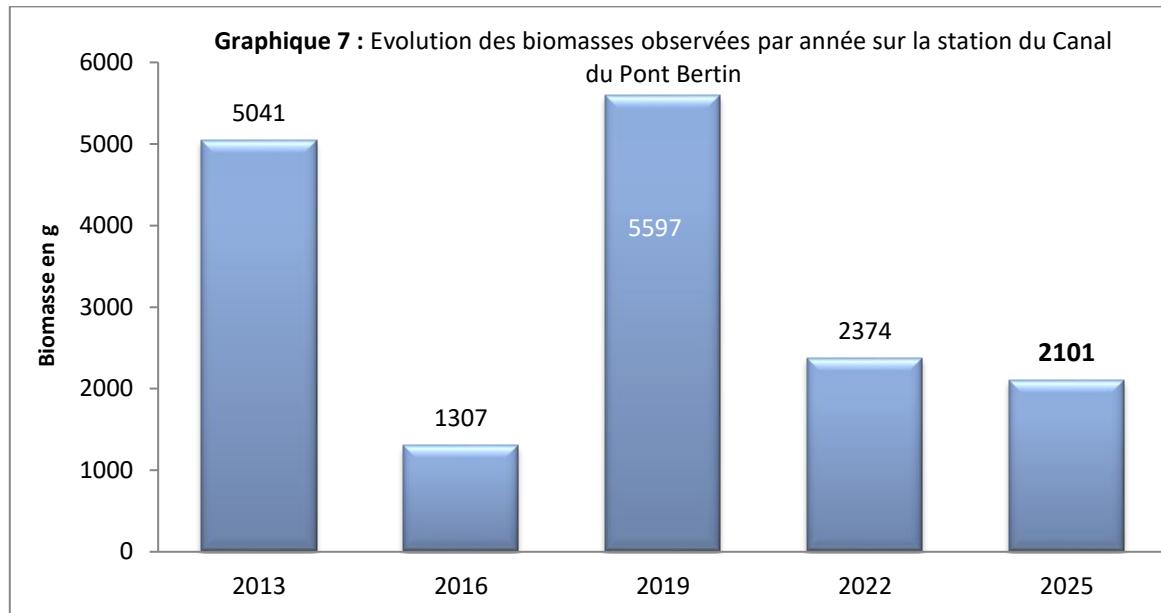
#### f) Biomasse



**Graphique 6 :** Répartition des biomasses spécifiques (%)

Station : Canal du Pont Bertin  
- 2025

Compte-tenu des effectifs pour le poisson chat (53 individus) et de la taille des anguilles capturées, ces deux espèces dominent le peuplement du point de vue de la biomasse avec notamment près des ¾ de cette dernière pour le poisson chat. Le fort envasement constaté favorise logiquement ce type d'espèce. Le graphique 7 ci-dessous, présente l'évolution de la biomasse entre 2013 et 2025.



On note là aussi, une diminution de la biomasse entre 2019 et 2025 avec l'absence d'individus de grande taille (donc de forte biomasse) et la capture très majoritairement de gambusie en 2025 avec maintenant la non-observation des espèces telles que le gardon, le rotengle ou encore la brème.

⇒ **Espèces carnassières (brochet, sandre et perche commune)** : Aucun grand carnassier n'a été capturé au cours de ce sondage piscicole. En 2025, tout comme les autres années, le brochet, espèce repère du contexte de gestion piscicole "Troussepoil et Marais de Moricq" du PDPG de la Vendée, est absente de cette voie d'eau. Cette espèce ne semble pas trouver les conditions suffisantes pour s'implanter au niveau de ce secteur de marais, pourtant favorable avec de nombreuses prairies basses à proximité. La gestion des niveaux d'eau en période hiverno-printanière semble encore être un facteur pénalisant la présence de cette espèce malgré la mise en place de protocole de gestion par l'Etablissement Public du Marais Poitevin (EPMP) et l'ASA locale, plus favorable à la biodiversité.

### g) Répartition des captures par taille et par espèce

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des captures par taille et par espèce sur la station du Canal du Pont Bertin - 2025

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce						
Classes	BOU	PES	GAM	PCH	ANG	PCC
[0-10[						
[10-20[						
[20-30[			3			1
[30-40[		1	624			6
[40-50[	1		1	2		9
[50-60[				4		2
[60-70[				10		5
[70-80[				1	1	5
[80-90[					1	3

Classes	BOU	PES	GAM	PCH	ANG	PCC
[90-100[				4		1
[100-110[				2	1	
[110-120[				13	1	
[120-130[				5	1	
[130-140[				11	1	
[140-150[					1	
[150-160[						
[160-170[				1		
[170-180[					1	
[180-190[					1	
[190-200[						
[200-210[						
[210-220[					1	
[220-230[					1	
[230-240[					1	
[240-250[						
[250-260[						
[260-270[					1	
[270-280[						
[280-290[						
[290-300[						
[300-310[						
[310-320[						
[320-330[						
[330-340[						
[340-350[						
[350-360[						
[360-370[						
[370-380[						
[380-390[						
[390-400[						
[400-450[						
[450-500[					1	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>628</b>	<b>53</b>	<b>14</b>	<b>32</b>

\* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

#### 4-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal du Pont Bertin

##### a) Données générales sur les anguilles capturées en 2025

14 anguilles ont été capturées lors de ce sondage montrant la répartition suivante :

- 7 sujets présentent des tailles comprises entre 60 et 150 mm (50% des captures),
- 6 individus entre 160 et 300 mm,
- et 1 individu de grande taille comprise entre 450 et 600 mm.

Les tableaux suivants présentent ces critères biométriques ainsi que l'état sanitaire pour les 14 anguilles analysées lors du sondage 2025.

**Tableau 9 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du premier passage**

n° de l'ind	Taille en mm	Nombre	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique
1	126	1	1				
2	222	1	20				
3	210	1	14				
4	85	1	1				
5	145	1	4				
6	175	1	10				
7	266	1	30				
8	235	1	13				ERC2
9	135	1	3				
10	110	1	2				

**Tableau 10 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du second passage**

	Taille en mm	Nombre	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique
11	485	1	234	2,1	2,4	8,6	ERC2
12	79	1	1				
13	186	1	12				
14	107	1	1				

### b) Lésions pathologiques et critères d'argenture

Au niveau des lésions pathologiques externes observées pour l'ensemble des anguilles, **deux individus** de moyenne et grande tailles (235 mm et 485 mm) **présentaient des traces d'érosion assez importante sur le corps** (ERC2 dans le tableau) ; le reste des anguilles observées ne présentant pas de signes spécifiques.



**Photographie 3 :**  
Anguille disposant de la plus grande taille capturée  
(sujet n°11) lors du second passage sur le Canal du Pont Bertin - 2025

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de l'anguille de taille supérieures à 300 mm (sujet 11 de 485 mm) afin de déterminer leur indice d'argenture selon la méthode de l'indice oculaire de Pankhurst (1982).

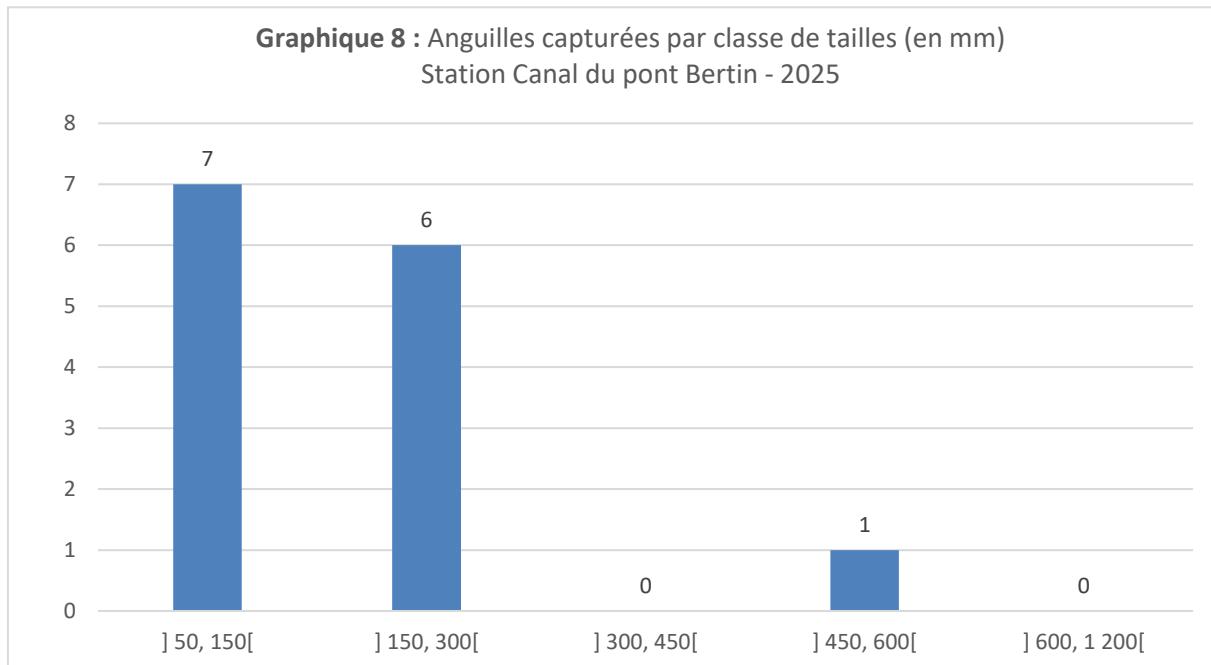
**Tableau 11** : Détermination de l'indice oculaire pour l'anguille de plus de 30 cm

n° de l'ind	Taille en mm	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique	IO	Conclusion
11	485	234	2,1	2,4	8,6	ERC2	0,82	Anguille non migrante

Aucune anguille ne peut donc être considérée comme migrante au niveau de cette station.

### c) Analyse des gammes de taille des individus capturés en 2025

Les résultats des précédentes années de sondage ont toujours montré une forte dominance des jeunes anguilles de moins d'un été compte tenu de la proximité de cette station vis-à-vis de l'estuaire du bassin du Lay. Le graphique 8 ci-dessous, présente la répartition des gammes de taille des anguilles qui ont été capturées en 2025 au niveau de cette station.

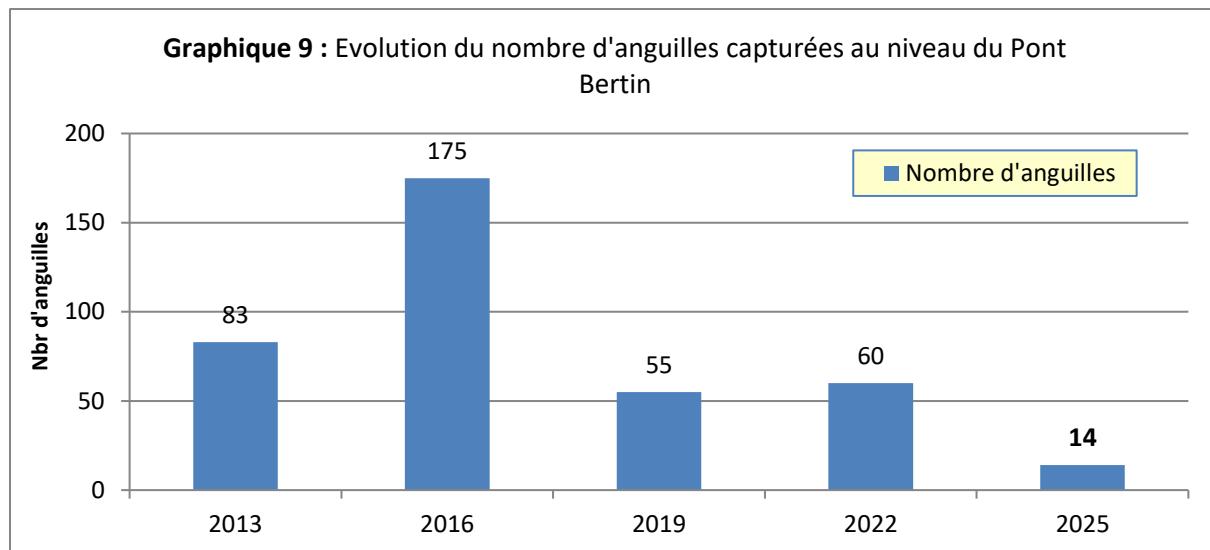


**50% des individus capturés correspondent à de jeunes individus de l'année.** On retrouve ensuite un nombre conséquent de sujets (6 sur 14) non-sexuellement différenciés d'au moins deux étés (gamme de taille 150-300). A l'inverse, quasiment aucune anguille ne montre une taille supérieure à 300 mm. Seul un sujet de 485 mm a été capturé au niveau de cette station.

**Le nombre d'individus de l'année (taille 50-150mm) pour cet inventaire 2025 est jugé très faible par rapport à la localisation de cette station vis-à-vis de la façade atlantique et les résultats observés certaines années.** Le recrutement puis la colonisation de cette voie d'eau ont été marginaux ; la faible attractivité et diversité du milieu ont joué un rôle majeur par rapport à ces résultats. En effet, les conditions hydroclimatiques de la fin d'hiver et du début du printemps 2025 ont été jugés comme globalement défavorables aux remontées d'anguilles et ont eu un impact sur les résultats observés.

#### d) Comparaison des résultats 2025 avec les précédents sondages

Le premier graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre d'anguilles capturés sur le Canal du Pont Bertin depuis 2013.



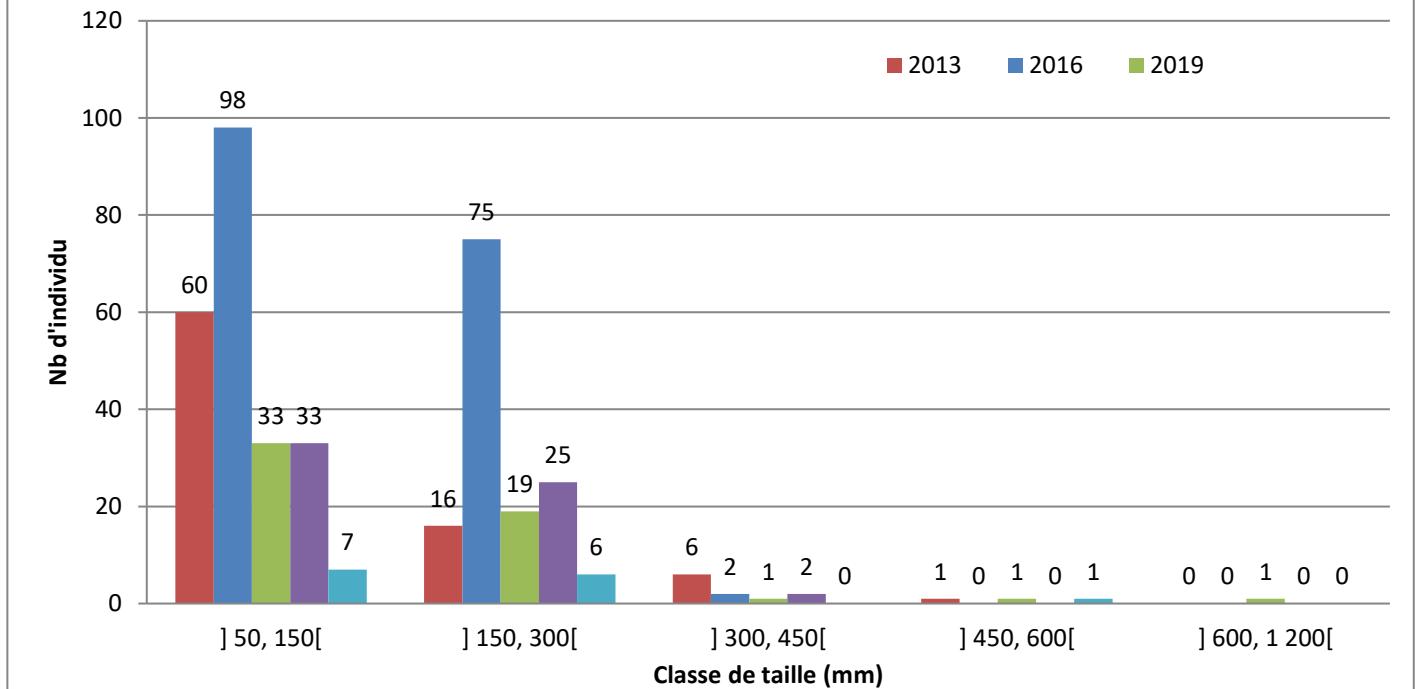
Comme pour l'ensemble des autres espèces capturées en 2025 mis à part la gambusie et le poisson chat, on note une forte chute des individus d'anguilles capturés notamment en comparaison avec 2016.

En complément de ce premier constat, le tableau et le graphique à suivre, présentent les effectifs par classe de tailles des sondages 2013, 2016, 2019, 2022 et 2025, ainsi que la correspondance écologique dans anguilles capturées (*Lambert et Rigaud, 1999*).

Classes de tailles	2013		2016		2019		2022		2025	
	Nombre d'individus	%								
] 50, 150[	60	72	98	56	33	60	33	55	7	50
] 150, 300[	16	19	75	43	19	35	25	42	6	43
] 300, 450[	6	7	2	1	1	2	2	3	0	0
] 450, 600[	1	1	0	0	1	2	0	0	1	7
] 600, 1 200[	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>		<b>175</b>		<b>55</b>		<b>60</b>		<b>14</b>	

**Tableau 12 : Classes de tailles et correspondances écologiques des anguilles inventoriées entre 2013 et 2025**

**Graphique 10 : Anguilles capturées par classe de tailles**  
*Station Canal du Pont Bertin - 2013-2016-2019-2022-2025*



Même si le nombre de sujets varie entre les années de sondage, on retrouve une certaine homogénéité dans la répartition des classes de tailles des anguilles capturées avec toujours **une dominance dans les captures, des individus de l'année (groupe de taille 50-150 mm) puis les sujets non sexuellement différenciés d'au moins deux étés (taille 150-300mm)**.

Par contre, comme évoqué précédemment, le nombre d'individus de ces deux classes a fortement chuté depuis 2016 avec un recrutement 2025 jugé comme très faible compte tenu de la qualité altérée de la station et sans doute des faibles migrations de l'anguille au printemps.

Les autres gammes de taille d'anguilles observées (supérieure à 300 mm) sont toujours très minoritaires avec la quasi-absence d'individus de moyenne à grande taille. **La population d'anguilles du Canal du Pont Bertin est en voie de raréfaction au vu des dégradations du milieu qui ne fera que s'accentuer si des travaux de restauration du milieu ne sont pas programmés prochainement.**

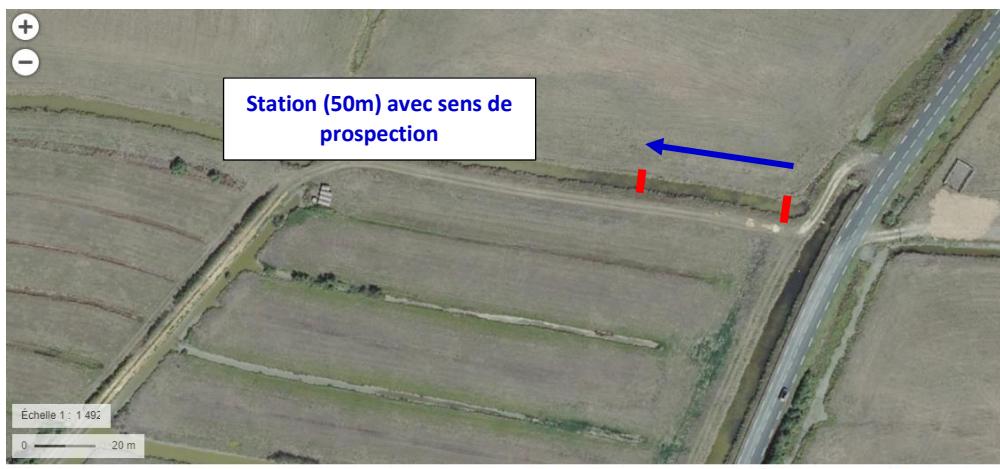
## 5) Résultats de la pêche électrique sur la station du Fossé du Grand Morvent

### 5-1) Localisation et descriptif de la station du Fossé du Grand Morvent

#### a) Localisation du site prospecté

Tableau 13 : Localisation de la station retenue pour le Fossé du Grand Morvent

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Fossé du Grand Morvent	85	TRIAIZE	ASA Société des Grands Marais de Triaize
Coordonnées médianes X, Y (RGF93-Lambert 93)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (médian) : 364 978 Y (médian) : 6 598 887	2 <sup>ème</sup> catégorie	Proximité D 746	-



Carte 3 : Localisation de la station du Fossé du Grand Morvent – Source : Géoportail – IGN 2025

#### b) Caractéristiques du site prospecté

Tableau 14 : Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5,4 m	50 m	0,40 m	0,7 m

Température de l'eau	Oxygène (mg/L)	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
/	/	/	Nul	Forte

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	0	Herbacée	-	Sous berges
Rive gauche	0	Herbacée	-	Sous berges

### Végétation flottante

Rares lentilles d'eau (*Lemna sp*) observées.

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
5 %	Cératophylle ( <i>Ceratophyllum demersum</i> ), Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> )	Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> )

### c) Caractéristiques de l'opération

Tableau 15 : Caractéristiques de la pêche électrique 2025

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
			évacuation	intermédiaire	Rétention estivale
2025	02/06	Matin			
Appareil			Courant		Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"			Continu		1
Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers	
Passage bateau	Ligne de vie sur les deux rives	2	5 mm	-	
Passage	Début	Fin	Voltage (V)	Ampérage	
1	Heure : 10h30	Heure : 11h00	-	-	
2	Heure : 11h15	Heure : 11h35			



Photographie 5 :  
Aperçu du sondage piscicole du  
02/06/2025 sur le Fossé du Grand Morvent

## 5-2) Rappel des caractéristiques de la station du Fossé du Grand Morvent

⇒ Station située dans la partie **Marais intermédiaire**

Cette voie d'eau se situe dans le compartiment du Bourdeau où l'occupation du sol est très majoritairement prairiale. Le Fossé du Grand Morvent est en connexion avec le Canal du Bourdeau, permettant son alimentation estivale et son évacuation hivernale.

La station retenue sur le Fossé du Grand Morvent se caractérise par l'absence de ripisylve. A l'inverse des sondages précédents sur cette même voie d'eau, **la végétation aquatique est maintenant beaucoup moins présente que les années précédentes avec seulement 5% de recouvrement**. On y retrouve du cératophylle et de la Jussie.

De rares sous berges sont remarquées offrant peu d'habitats piscicoles. L'envasement de cette voie d'eau a peu évolué depuis 3 ans avec tout de même près de 70 cm de vase. **La capacité d'accueil du milieu reste limitée pour la vie piscicole.**

Les conditions de pêche sont correctes pour la bonne réalisation de ce sondage piscicole. La date de ce sondage piscicole a par contre, été légèrement décalée (début juin) par rapport aux années précédentes (mi-mai) mais les conditions de prospection sont restées globalement similaires.



**Photographie 6 :**  
Aperçu de la station du Fossé du Grand Morvent – 02/06/2025

## 5-3) Données piscicoles 2025 de la station du Fossé du Grand Morvent

### a) Liste des espèces présentes

Tableau 16 : Liste des espèces inventoriées – Fossé du Grand Morvent - 2025

Poissons			
Abréviation	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
EPI	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Native
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	Native
CAG	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	Exogène
SAN	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	Exogène
GAM	Gambusie	<i>Gambusia holbrooki</i>	Exogène
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Exogène
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>	Exogène
PSR	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	Exogène
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Native
Ecrevisse			
PCC	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	Non native

### b) Résultats bruts du sondage piscicole

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m<sup>2</sup> de station. Le tableau ci-dessous présente les résultats bruts issus de la pêche électrique sur le Fossé du Grand Morvent.

**Tableau 17 :** Résultats bruts de la pêche électrique du Fossé du Grand Morvent - 2025

	Espèces	Effectifs	Densité (en ind/ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg/ha)	%	Taille mini (en mm)	Taille maxi (en mm)
Espèces d'eau calme	EPI	3	300	1,1	2	0,2	<0,1	26	28
	CCO	10	1 000	3,8	3 062	306,2	43,9	144	435
	CAG	43	4 300	16,3	2 166	216,6	31,1	22	225
	SAN	4	400	1,5	7	0,7	0,1	62	76
	GAM	115	11 500	43,7	64	6,4	0,9	22	45
	PES	1	100	0,4	7	0,7	0,1	69	
	PCH	30	3 000	11,4	1 084	108,4	15,6	69	196
	PSR	29	2 900	11	67,2	6,72	1	23	79
Espèce migratrice	ANG	28	2 800	10,6	508,5	50,85	7,3	83	358
	<b>TOTAL</b>	<b>263</b>	<b>26 300</b>	<b>100</b>	<b>6 968</b>	<b>696,8</b>	<b>100</b>		
Ecrevisse	PCC	7	700		27	2,7		37	80

### c) Efficacité de la pêche

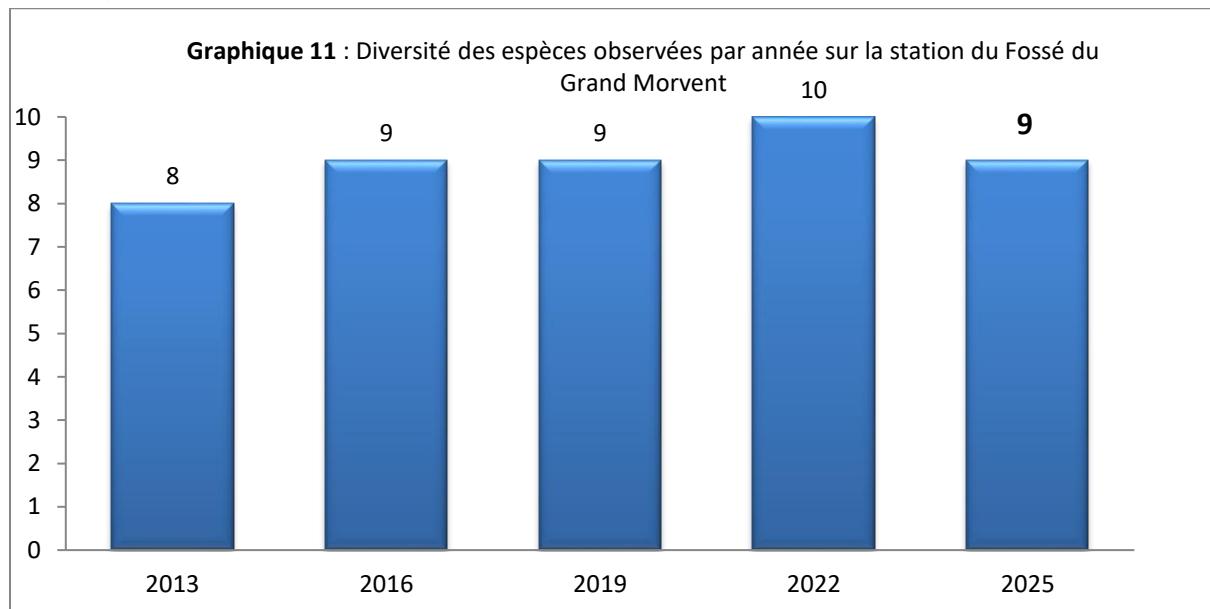
**Tableau 18 :** Tableau récapitulatif de l'efficacité de la pêche réalisée au niveau de la station du Fossé du Grand Morvent - 2025

	Effectifs par passage - Fossé du Grand Morvent - 2025					
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs totaux	Effectifs estimés
EPI	1	33,3%	2	66,7%	3	3
CCO	8	80%	2	20%	10	11
CAG	37	86%	6	14%	43	44
SAN	1	25%	3	75%	4	4
GAM	84	73%	31	27%	115	133
PES	0	0%	1	100%	1	1
PSR	21	72,4%	8	27,6%	29	34
PCH	23	76,6%	7	23,4%	30	33
ANG	28	100%	0	0%	28	28
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>77,2%</b>	<b>60</b>	<b>22,8%</b>	<b>263</b>	<b>291</b>
PCC	3	42,9	4	57,1	7	7

Au niveau de cette station, **la pêche est considérée comme efficace** avec plus de 75% des individus capturés au premier passage (77%). La méthode d'estimation des effectifs de poissons de De Lury est applicable. **L'efficacité de la pêche est d'autant plus vraie pour l'anguille dont l'ensemble des sujets (28) ont tous été capturés lors du premier passage (efficacité de 100%).**

#### **d) Fond faunistique**

Avec **9 espèces piscicoles différentes**, la diversité spécifique observée est considérée comme intéressante pour ce type de voie d'eau située dans un secteur de marais intermédiaire. Le fond faunistique 2025 est très proche des autres inventaires réalisés depuis 2013 avec en moyenne 9 espèces différentes capturées lors des 5 dernières campagnes de pêche électrique (voir graphique ci-dessous).



En 2025, les espèces dites "exogènes" donc non autochtones, dominent fortement le peuplement et sont en augmentation par rapport à 2022 avec 6 espèces sur 9 rentrant dans cette catégorie. Seules l'épinoche, la carpe commune et l'anguille peuvent être considérées comme natives.

Parmi les carnassiers piscivores, on note uniquement la capture du sandre avec quatre jeunes individus de l'année (taille 60-80 mm). Ce constat montre la présence de frayères effectives chaque année sur des secteurs proches. Cette observation est similaire aux 4 précédents sondages.

Le brochet, espèce centrale du contexte de gestion piscicole "Marais Mouillé Luçon-Triaize" n'a jamais été observé au niveau de cette station malgré une occupation des sols composés de prairies humides en bordure de cette voie d'eau. De vastes secteurs favorables à sa reproduction (exemple du Communal des Claires) sont localisés à proximité mais semblent difficilement fonctionnels du fait notamment de conditions physico-chimiques (salinité importante) en limite extrême pour la survie du brochet.

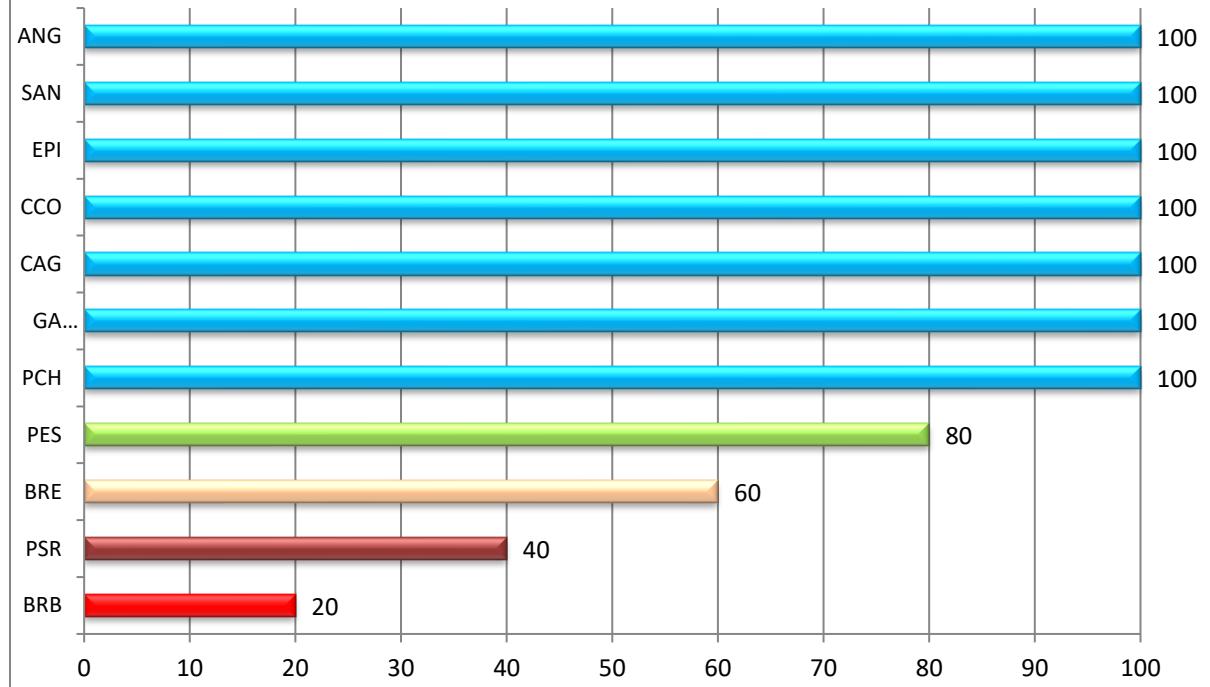
Uniquement 2 espèces de cyprinidés différentes ont été capturées : la carpe commune et le carassin argenté (absence de la brème en 2025 par rapport aux précédents inventaires). A noter également, toujours la non-observation du gardon ou du rotengle, espèces les plus communes des zones de marais. Tout comme le brochet, ces espèces n'ont jamais été capturées sur ce secteur (le gardon est une espèce accompagnatrice du brochet).

Le tableau et le graphique 12 ci-dessous, présentent les variabilités annuelles de captures des différentes espèces.

**Tableau 19 : Variabilité spécifique interannuelle de la station du Fossé du Grand Morvent entre 2013 et 2025**

	2013	2016	2019	2022	2025	Occurrence (%)
BRB				P		20
BRE	P	P	P			60
CCO	P	P	P	P	P	100
CAG	P	P	P	P	P	100
EPI	P	P	P	P	P	100
SAN	P	P	P	P	P	100
GAM	P	P	P	P	P	100
PES		P	P	P	P	80
PSR				P	P	40
PCH	P	P	P	P	P	100
<b>ANG</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>100</b>
<b>Diversité</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	

**Graphique 12 : Occurrence des espèces observées entre 2013 et 2025 au niveau de la station du Fossé du Grand Morvent**

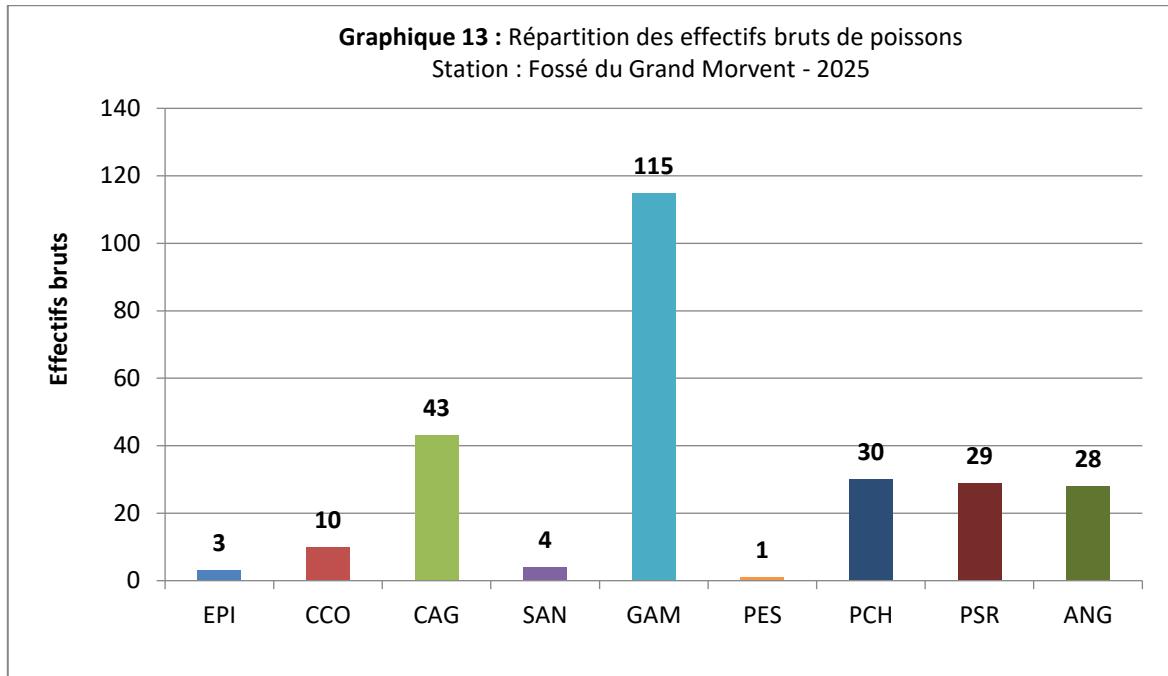


Les résultats observés entre 2013 et 2025 montrent très peu d'évolution et **une forte stabilité du peuplement en place même si une régression des espèces natives est observée au profit des espèces exogènes**. Au total, **10 espèces différentes** ont été capturées lors de ces 5 sondages. En 2025, aucune nouvelle espèce n'a été remarquée.

Pour 2025, **toutes les espèces** (sauf le pseudorasbora apparu récemment) **sont considérées comme constantes dans les captures (en apparaissant dans l'ensemble ou les ¾ des pêches)** et sont,

de ce fait les plus représentatives de cette voie d'eau. On y retrouve des espèces classiques de ce type de zones de marais : l'anguille (espèce migratrice), la carpe commune, le poisson chat et l'épinoche notamment.

### e) Densité numérique

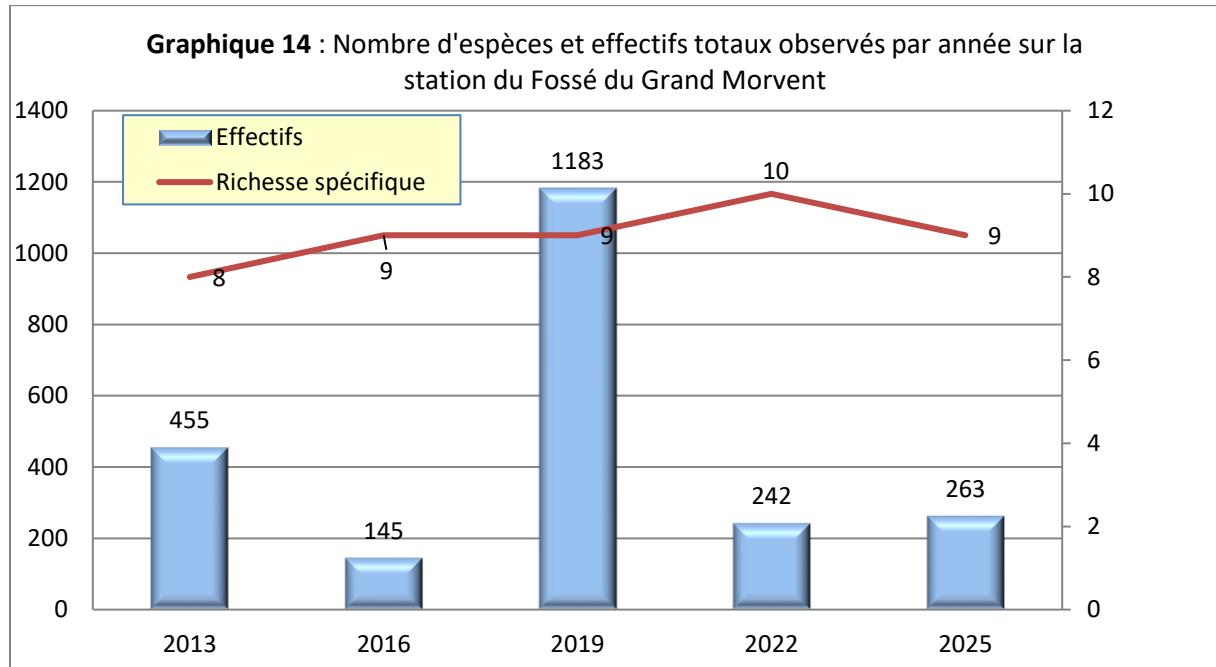


**Photographie 7 :**

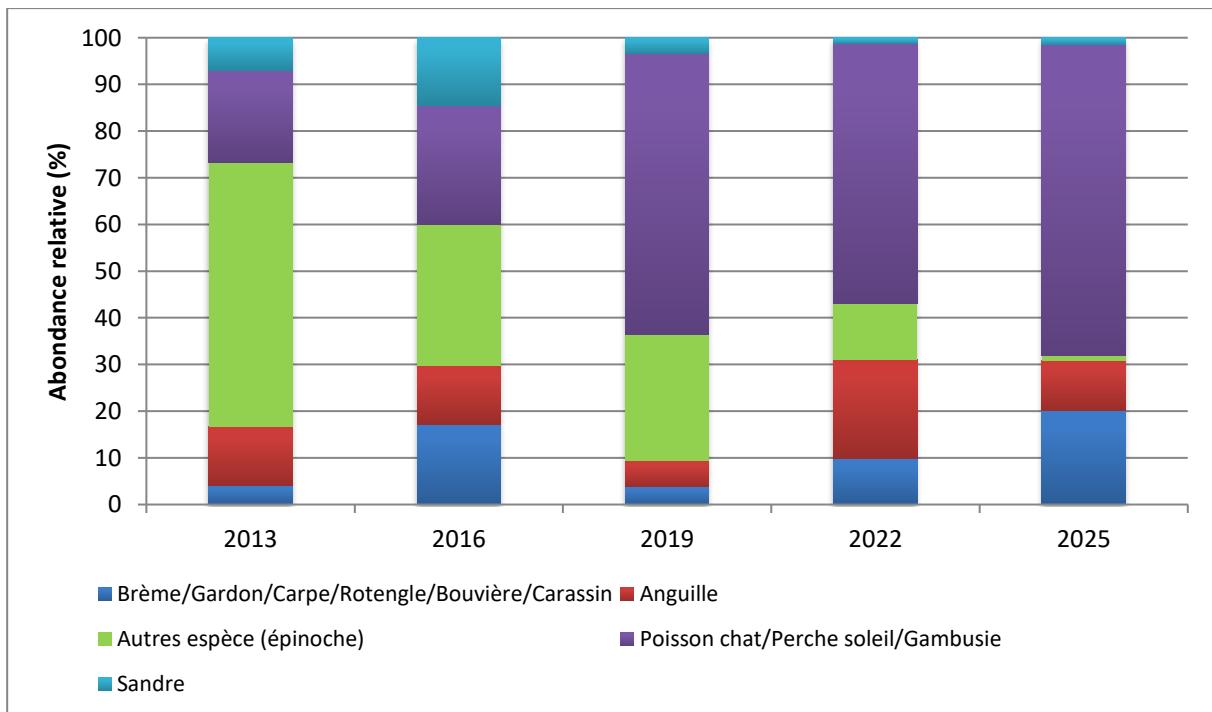
Carpe commune capturée lors du sondage  
du Fossé du Grand Morvent le 02/06/2025

Avec 263 individus capturés en 2025, la **densité numérique peut être considérée comme moyenne**. Elle est fortement dominée par deux espèces : la gambusie (43% des effectifs totaux) et dans une moindre mesure par le carassin argenté (16 %). Il s'agit de deux espèces exogènes à ce type de milieu. Le même constat que pour le Canal du Pont Bertin peut être dressé concernant la dominance dans le peuplement piscicole de 2025 de la gambusie. Cette espèce montre en effet, souvent des captures très aléatoires selon les années. La gambusie est plus ou moins sensible à certain stade de son développement, à l'électricité. On remarque ainsi comme en 2019 mais dans une moindre mesure, d'une forte densité (115 sujets - 653 en 2019) et parfois de faibles captures comme en 2016 (6 individus).

**En 2025, l'anguille est beaucoup moins bien représentée dans le peuplement en place avec seulement 28 individus observés (51 en 2022). Le graphique ci-dessous, présente l'évolution du nombre d'espèces et des abondances remarquées depuis 2013 au niveau du Fossé du Grand Morvent.**



**L'année 2025 montre donc une stabilisation de la richesse spécifique et des effectifs de capture avec des valeurs très proches de celles de 2022.** Comme évoqué précédemment, la capture en plus ou moins grand nombre de gambusies explique les très fortes variations des effectifs entre année (exemple de 2019 avec plus de 600 gambusies capturées). Pour compléter l'analyse de la composition du peuplement en place, le graphique 15 ci-dessous, compare les parts relatives des différents groupes d'espèces présentes dans les captures de 2013 à 2025.



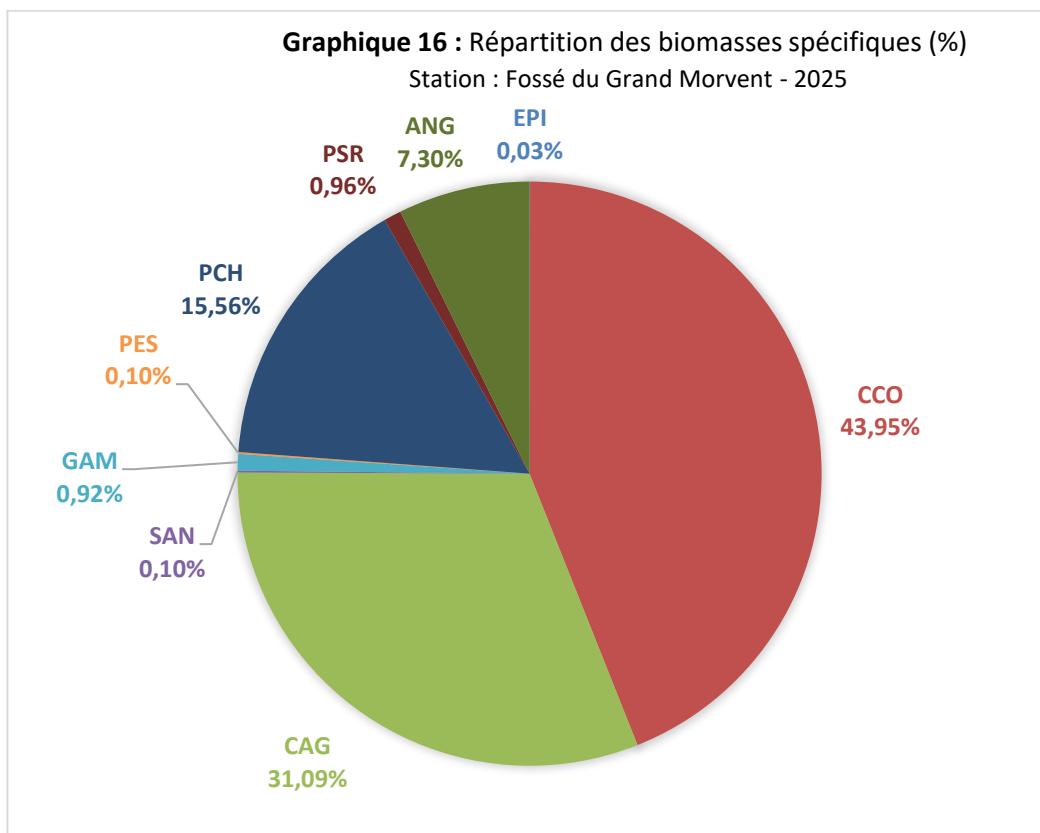
**Graphique 15 :**  
Abondances relatives des différents groupes d'espèces considérées lors des 5 sondages du Fossé du Grand Morvent

L'analyse de ce graphique montre les éléments suivants :

- Un fort taux de captures d'espèces exogènes et en augmentation en 2025, notamment du pseudorasbora, de la perche soleil et de la gambusie (66% de l'ensemble des captures). Aurait même pu être ajouté à cette gamme d'espèces, le carassin argenté qui a été pris en compte dans les cyprinidés (le pourcentage de capture de ces espèces exogènes auraient atteint plus de 80% en 2025 !). Ces espèces montrent des tendances à l'envahissement des milieux perturbés à dégradés et occupent des niches écologiques libérées par des espèces moins tolérantes à la qualité du milieu.
- Les effectifs de cyprinidés natifs (brème bordelière, carpe...) ont artificiellement augmenté depuis 2016 dans la communauté de poissons par la capture de plus en plus conséquente de carassin argenté.
- L'épinoche montre une population en baisse.
- Enfin, la part en 2025 de l'anguille au sein de la population piscicole a diminué par rapport à 2022 (voir explication dans les paragraphes relatifs à l'anguille).

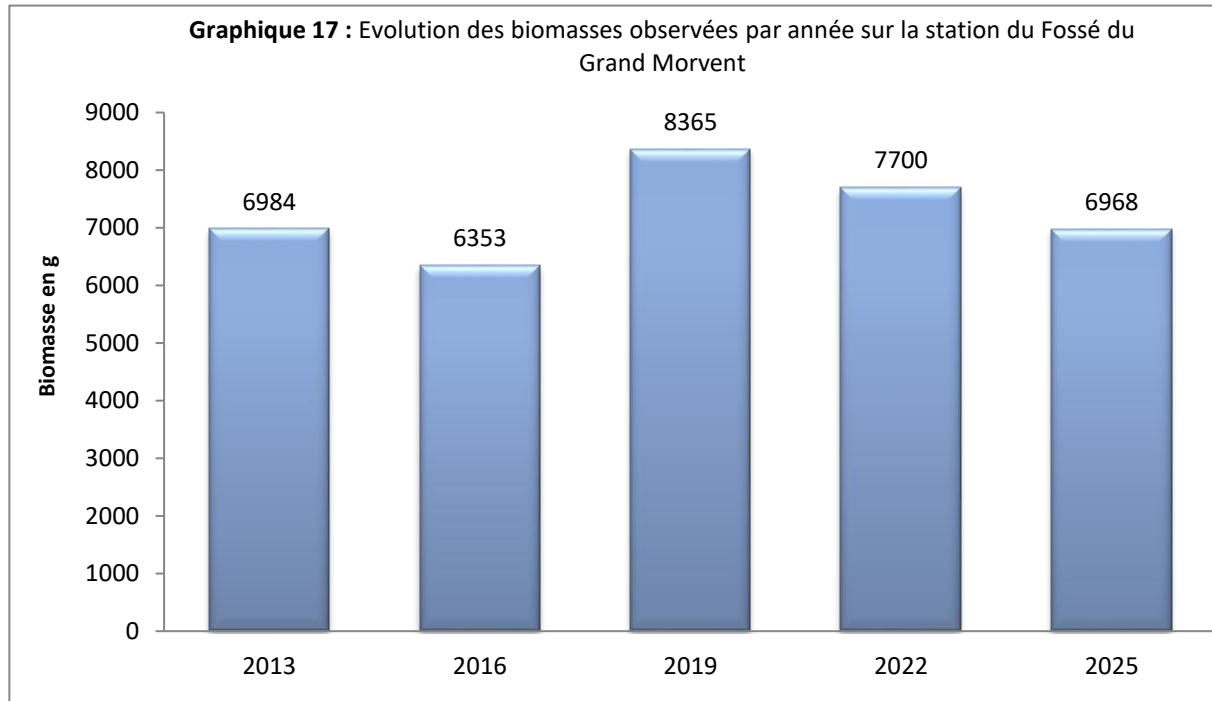
Pour compléter ces remarques, d'autres descripteurs ont été analysés.

#### f) Biomasse



La biomasse des espèces piscicoles capturées lors de cet inventaire est forte (6 968 g) avec une dominance nette de la carpe commune et du carassin argenté par la capture d'individus de plus grandes tailles que le reste des autres poissons. L'anguille ne représente que 7% de la biomasse totale.

Comme présenté au niveau du graphique ci-dessous, les biomasses observées sont globalement très homogènes entre années avec peu de variations constatées. Celles-ci peuvent provenir de la capture lors d'un sondage, d'une ou deux carpes ou d'anguilles de taille plus importante. La biomasse observée en 2025 (6 968 kg) reste donc proche de la moyenne des 5 inventaires réalisés depuis 2023 (7 274 kg).



### g) Répartition des captures par taille et par espèce

Tableau 20 : Tableau récapitulatif des captures par taille et par espèces sur la station du Fossé du Grand Morvent - 2025

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce										
Classes	EPI	CCO	CAG	SAN	GAM	PES	PCH	PSR	ANG	PCC
[0-10[										
[10-20[										
[20-30[	3		1		47			1		
[30-40[			1		10					1
[40-50[					58			1		2
[50-60[								10		2
[60-70[				2		1	1	8		
[70-80[				2			5	9		1
[80-90[							3		3	1
[90-100[							3		1	
[100-110[									2	
[110-120[			2						3	
[120-130[			7							
[130-140[			11				2		2	
[140-150[		1	11				2		1	
[150-160[		2	5				2			

Classes	EPI	CCO	CAG	SAN	GAM	PES	PCH	PSR	ANG	PCC
[160-170[		1	2				5		1	
[170-180[			1				2			
[180-190[		1	1				3			
[190-200[		1					2		1	
[200-210[		1							1	
[210-220[										
[220-230[			1						1	
[230-240[									3	
[240-250[									2	
[250-260[										
[260-270[									1	
[270-280[										
[280-290[		1							1	
[290-300[									1	
[300-310[										
[310-320[										
[320-330[									1	
[330-340[										
[340-350[										
[350-360[									3	
[360-370[										
[370-380[										
[380-390[										
[390-400[										
[400-450[		2								
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>43</b>	<b>4</b>	<b>115</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>7</b>

\* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

#### 5-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Fossé du Grand Morvent

##### a) Données générales sur les anguilles capturées en 2025

28 anguilles ont été capturées lors de ce sondage : 12 individus disposent de tailles comprises entre 50 et 150 mm, 12 entre 150 et 300 mm et 4 sujets dont la taille est supérieure à 300 mm (jusqu'à 358 mm). Compte-tenu de l'absence d'individus de grandes tailles, aucune mesure biométrique spécifique (diamètre oculaire) afin de déterminer leur maturité sexuelle n'a été réalisée.



**Photographie 8 :**  
Mesure de la taille d'une  
anguille capturée sur le Fossé  
du Grand Morvent le  
02/06/2025

Les tableaux suivants présentent ces critères ainsi que l'état sanitaire pour les 28 anguilles analysées lors de ce sondage.

**Tableau 21 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du premier passage**

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
1	354	1	71				
2	202	1	9				
3	296	1	39				
4	358	1	65				
5	245	1	17				
6	269	1	28				
7	232	1	11				
8	282	1	23				
9	235	1	9				
10	238	1	13				
11	89	1					
12	118	1					
13	83	1					
14	115	1					
15	135	1	1				
16	133	1	1				
17	98	1	1				
18	105	1	1				PH1
19	107	1	1				PH1
20	88	1	0.5				
21	114	1	1				PH3
22	193	1	12				
23	358	1	83				
24	161	1	7				
25	142	1	5				
26	320	1	62				
27	246	1	23				
28	227	1	22				

### b) Lésions pathologiques

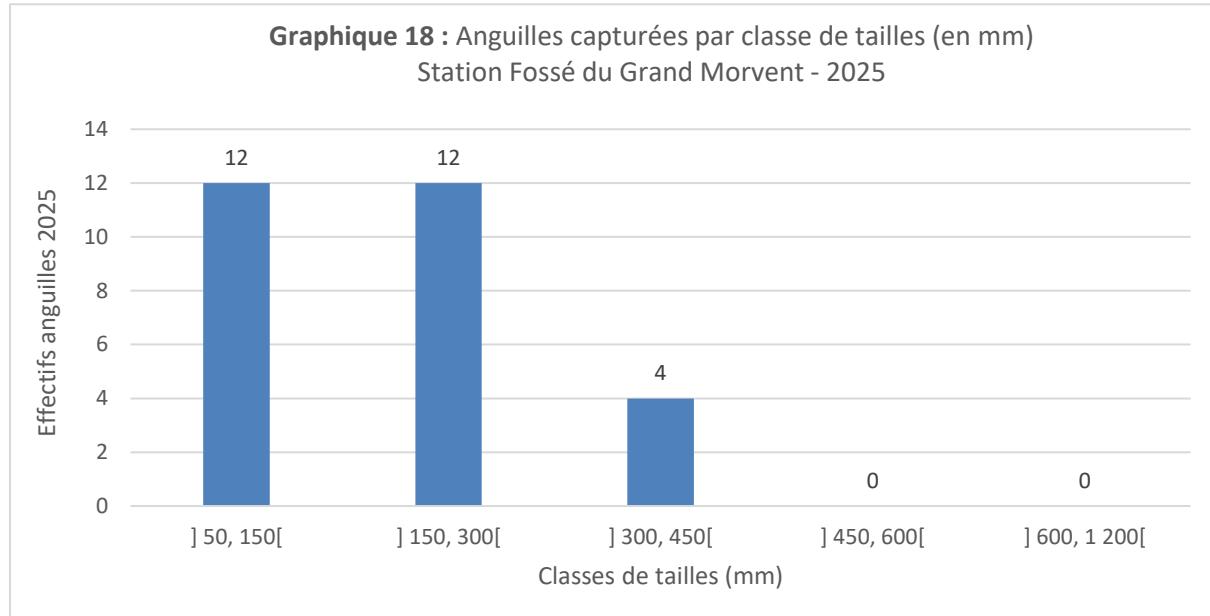
3 jeunes sujets d'anguilles présentaient des parasites au niveau des branchies dont un individu avec une abondance forte (voir photographie ci-contre). **L'état sanitaire de la population d'anguilles semble donc assez médiocre sur cette station.**



**Photographie 9 :**  
Anguille parasitée au niveau des branchies - Sujet capturé sur le Fossé du Grand Morvent le 02/06/2025

### c) Analyse des gammes de taille des individus capturés en 2025

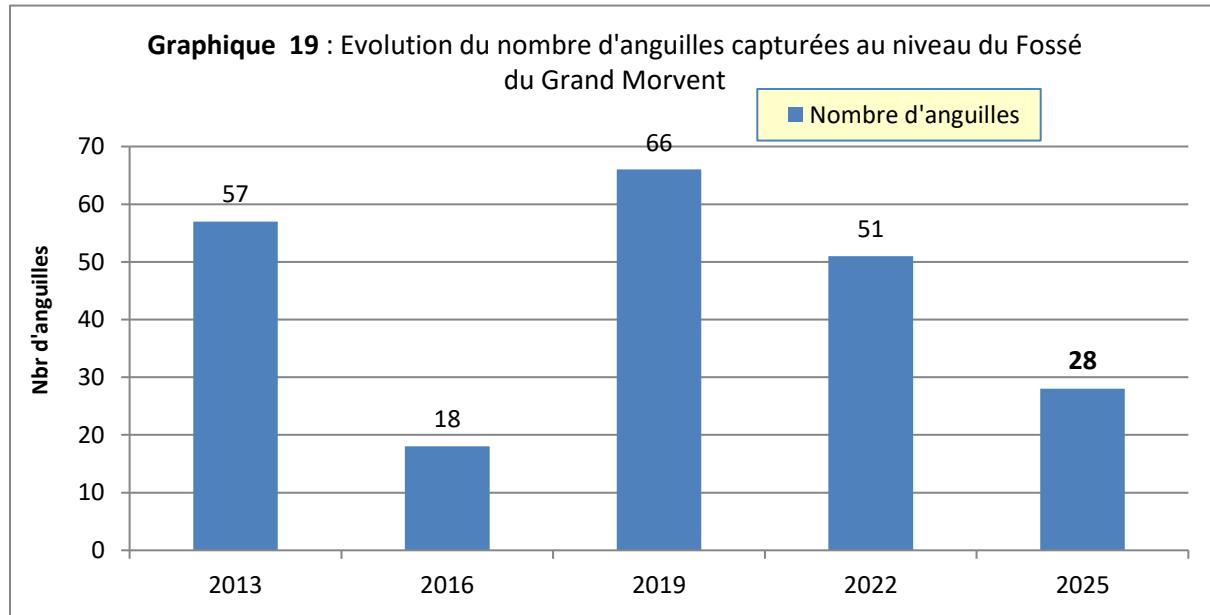
Avec uniquement **28** sujets capturés, peu d'anguilles ont été remarquées en 2025 au niveau de cette station. Le graphique 18 page ci-dessous, présente la répartition des gammes de taille des différents sujets capturés.



**La population d'anguille 2025 de la station du Grand Morvent est assez déstructurée avec la présence majoritairement de jeunes individus. Il s'agit d'individus en montaison et en croissance et finalement peu de sujets de plus grandes tailles, définitivement installés au niveau de cette station.** La colonisation de cette station par les individus de l'année (taille < 150mm) reste par contre assez similaire aux années précédentes (voir paragraphe suivant) mais est toujours considérée comme assez faible avec seulement 12 individus dans cette catégorie.

### d) Comparaison des résultats 2025 avec les précédents sondages

L'effectif d'anguilles 2025 est en baisse constante depuis 2019 (66 individus puis 51 en 2022 pour uniquement 28 en 2025) et reste bien inférieur à la moyenne observée depuis 2013 (44 sujets).

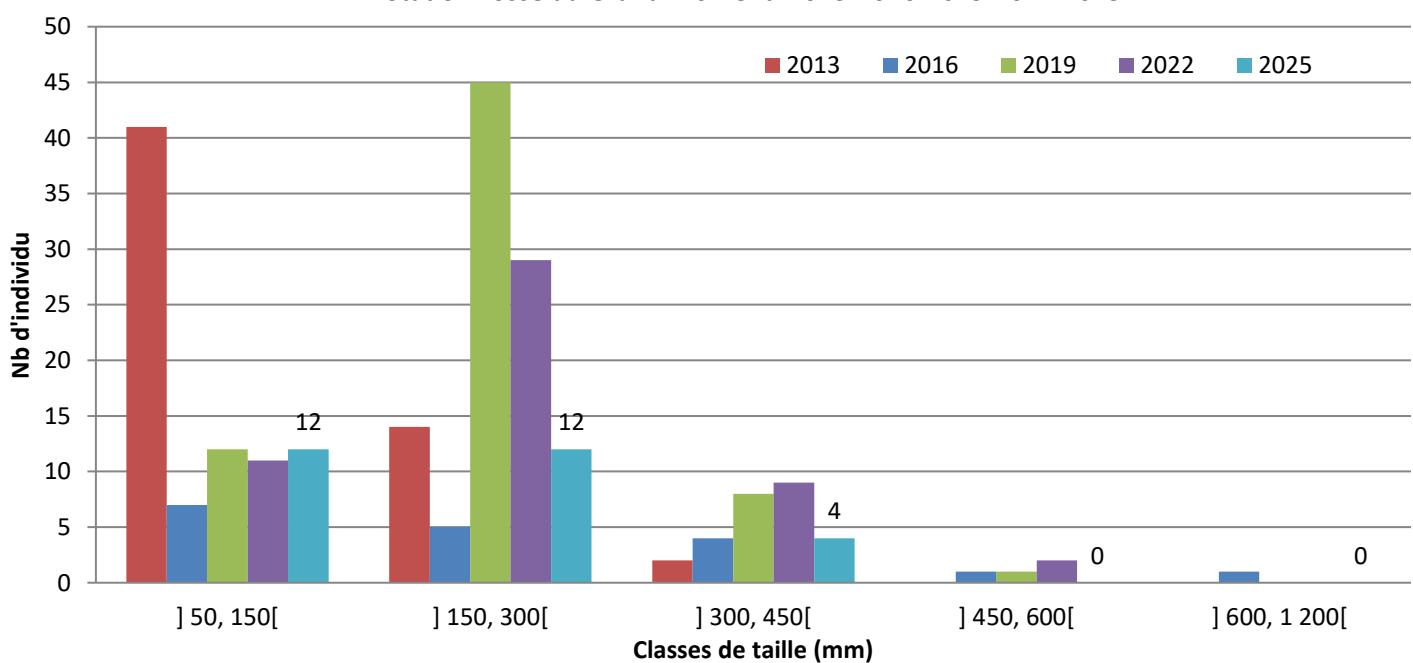


Afin de mieux comprendre ces variabilités, le tableau et les graphiques page suivante, présentent les effectifs par classe de tailles des sondages 2013, 2016, 2019, 2022 et 2025 ainsi que la correspondance écologique des anguilles capturées (Lambert et Rigaud, 1999).

**Tableau 22 : Classes de tailles et correspondances écologiques des anguilles inventoriées entre 2013 et 2025**

Classes de tailles	2013		2016		2019		2022		2025		Correspondance écologique
	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%							
] 50, 150[	41	71,93	7	38,89	12	18,18	11	21,57	12	42,9	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	14	24,56	5	27,78	45	68,18	29	56,86	12	42,9	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	2	3,51	4	22,22	8	12,12	9	17,65	4	14,2	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	0	0	1	5,56	1	1,52	2	3,92	0	0	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0	0	1	5,56	0	0	0	0	0	0	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>		<b>18</b>		<b>66</b>		<b>51</b>		<b>28</b>		

**Graphique 20 : Anguilles capturées par classe de tailles**  
Station Fossé du Grand Morvent- 2013-2016-2019-2022-2025



La comparaison des classes de tailles observées lors de chaque sondage, nous montre clairement le faible recrutement au niveau de cette station depuis 2016. Uniquement 12 sujets ont été capturés en 2025 contre 41 en 2013.

La particularité des résultats 2025 réside essentiellement par la **chute des captures d'individus compris entre 150 et 300mm** (correspondant à des anguilles jaunes non sexuellement différencierées d'au moins 2 étés) par rapport aux sondages précédents. **Les anguilles ne semblent plus trouver les conditions d'habitats suffisants pour une installation définitive au niveau de cette station comme le montre l'absence de captures de sujets adultes de moyenne taille (supérieure à 400mm).**



**Photographie 10 :**  
Anguille capturée sur le Fossé du Grand Morvent le 02/06/2025

## 6) Résultats de la pêche électrique de la station du Canal sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

### 6-1) Localisation et descriptif de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

#### a) Localisation du site prospecté

Tableau 23 : Localisation de la station retenue pour le Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat/Autre
Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire	85	LES VELLUIRE-SUR-VENDEE	Commune des Velluire-sur-Vendée
Coordonnées médianes X, Y (RGF93-Lambert 93)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X médian) : 398 086 Y (médian) : 6 597 516	2 <sup>ème</sup> catégorie	/	/



Carte 4 : Localisation de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire – Source : Géoportail – IGN 2025

#### b) Caractéristiques du site prospecté

Tableau 24 : Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
6,55 m	50 m	0,9 m	0,25 m

Température de l'eau	Oxygène (mg/L)	Conductivité ( $\mu\text{S}/\text{cm}$ )	Courant	Turbidité
17,86 °C	3,43	621	Nul	Moyenne

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	40	1/3 arborescent – 2/3 arbustive	Saule, frêne	Branchage, système racinaire
Rive gauche	0	/	/	/

### Végétation flottante

Présence très ponctuelle de lentilles d'eau (*Lemna sp.*).

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
10	Cératophylle ( <i>Ceratophyllum demersum</i> ), Potamot ( <i>Potamot sp.</i> ), Egérie dense ( <i>Egeria densa</i> ), Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> ), iris	Jussie et Egérie dense

#### c) Caractéristiques de l'opération

Tableau 25 : Caractéristiques de la pêche électrique 2025

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	21/05	De 10h10 à 11h20	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie sur les deux rives	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Heure : 10h10	Heure : 10h40	/	/
2	Heure : 11h00	Heure : 11h20		



Photographie 11 :  
Aperçu de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

## 6-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

⇒ Station située dans la partie **Marais mouillé**

Le Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire borde la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du marais communal du Poiré-sur-Velluire. Ce marais s'étend sur 241 hectares au cœur du Marais Poitevin, deuxième zone humide de France, et est intégré dans la Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) "Communal du Poiré-sur-Velluire". L'occupation des sols est uniquement tournée vers des secteurs prairiales. Ce marais fait partie des plus grands marais communaux en pâturage collectif du Marais Poitevin. La station inventoriée située au niveau du réseau hydrographique sud de la RNR, se caractérise par une diversité d'habitats conséquente. On note en effet, une ripisylve bien développée en rive droite, de type arbustif offrant d'importantes caches pour les poissons. L'envasement est assez faible (environ 25 cm sur la station). Par contre, la végétation aquatique est moins conséquente en 2025 par rapport à 2022. Les conditions du milieu sont satisfaisantes pour la bonne réalisation de la pêche électrique. Cette même station a déjà été prospectée en 2016, 2019 et 2022. De plus en 2025, 2 autres stations de la RNR (Canal Ouest et Fossé Est) ont été inventoriées afin de disposer d'un maximum d'informations sur la composition ichthyologique de ce secteur. Une comparaison des résultats obtenus entre l'ensemble de ces deux sondages sera établie dans cette synthèse.

## 6-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

### a) *Liste des espèces présentes*

Poissons			
Abréviation	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	Native
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>	Native
ROT	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Native
BRB	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	Native
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	Native
CAG	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	Exogène
SAN	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	Exogène
BBG	Black bass	<i>Micropterus salmoides</i>	Exogène
GRE	Grémille	<i>Gymnocephalus cernua</i>	Native
EPI	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Native
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Exogène
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>	Exogène
PSR	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	Exogène
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Native
Ecrevisse			
PCC	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	Non native

Tableau 26 : Liste des espèces inventoriées – Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

### b) Résultats bruts du sondage piscicole

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 mètre à partir de chaque berge, soit 100 m<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous, représente les résultats bruts issus de la pêche électrique sur le Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire.

Tableau 28 : Résultats bruts de la pêche électrique du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

	Espèces	Effectifs	Densité (en ind/ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg/ha)	%	Taille mini (en mm)	Taille maxi (en mm)
Espèces intermédiaires	GAR	18	1 800	13,3	135	13,5	1,5	75	132
	BRO	1	100	0,7	4 350	435	48,5	755	
Espèces d'eau calmes	ROT	7	700	5,2	41	4,1	0,5	52	120
	BRB	24	2 400	17,8	140	14	1,6	35	156
	CCO	1	100	0,7	755	75,5	8,4	370	
	CAG	18	1 800	13,3	1 696	169,62	18,9	16	209
	SAN	1	100	0,7	1	0,1	<0,1	34	
	BBG	1	100	0,7	11	1,1	0,1	118	
	GRE	1	100	0,7	13	1,3	0,1	101	
	EPI	1	100	0,7	0,2	0,02	<0,1	27	
	PES	23	2 300	17	280	28	3,1	43	121
	PCH	13	1 300	9,6	933	93,3	10,4	121	223
Espèce migratrice	PSR	1	100	0,7	3	0,3	<0,1	82	
	ANG	25	2 500	18,5	611	61,1	6,8	93	382
	<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>13 500</b>	<b>100</b>	<b>8 969</b>	<b>896,94</b>	<b>100</b>		
Ecrevisse	PCC	8	800		66	6,6		22	97

### c) Efficacité de la pêche

Effectifs par passage - Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025						
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs Totaux	Effectifs estimés
GAR	12	66,6 %	6	33,3 %	18	18
BRO	1	100 %	0	0 %	1	1
ROT	7	100 %	0	0 %	7	7
BRB	14	58,3 %	10	41,6 %	24	24
CCO	1	100 %	0	0 %	1	1
CAG	15	83,3 %	3	6,6 %	18	19
SAN	0	0 %	1	100 %	1	1
BBG	1	100 %	0	0 %	1	1
GRE	1	100 %	0	0 %	1	1
EPI	1	100 %	0	0 %	1	1
PES	17	74 %	6	26 %	23	26
PCH	9	69,2 %	4	30,8 %	13	16

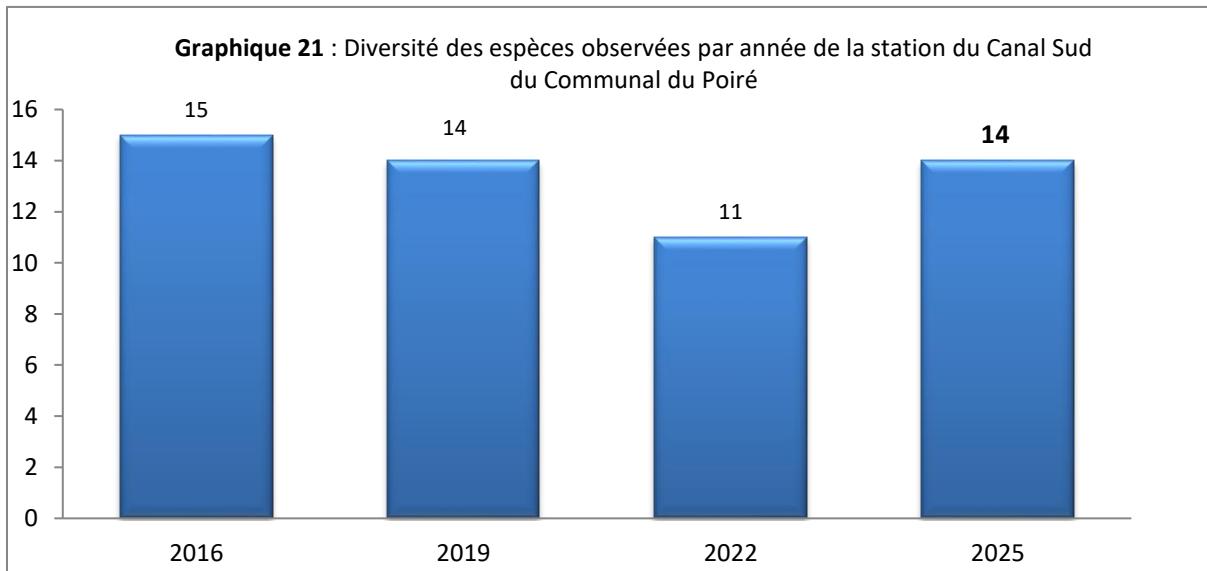
Tableau 29 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la pêche réalisée au niveau de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

Effectifs par passage - Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025						
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs Totaux	Effectifs estimés
PSR	1	100 %	0	0 %	1	1
ANG	21	84 %	4	16 %	25	26
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>74,8 %</b>	<b>34</b>	<b>25,2 %</b>	<b>135</b>	
PCC	5	62.5 %	3	37,5 %	8	8

Au niveau de cette station, l'**efficacité de la pêche est considérée comme bonne** avec près de 75% des individus capturés au premier passage. C'est d'autant plus vrai pour l'anguille où 84 % des individus ont été capturés lors du premier passage (très forte efficacité).

#### d) Fond faunistique

Avec **14 espèces piscicoles différentes capturées en 2025**, la diversité spécifique observée est **considérée comme forte**. Elle est dans la moyenne des résultats obtenus lors des précédents inventaires réalisés sur cette station depuis 2016 (voir graphique ci-dessous).



En 2025, les espèces natives regroupaient 8 espèces différentes sur les 14 au total (en augmentation par rapport à 2022) mais souvent par uniquement 1 seul sujet capturé (brochet, épinoche ...). La diversité des espèces exogènes reste importante avec souvent la présence d'espèces disposant des caractères d'envahissement marqués (comme le poisson chat, la perche soleil, ou le pseudorasbora).

Plusieurs cyprinidés phytophilques comme le gardon, la brème, le rotengle sont toutefois toujours observés avec des effectifs encore conséquents. Les végétaux aquatiques, même s'ils ont eu tendance à régresser entre 2022 et 2025, sont essentiels pour la reproduction de ce type de poisson. Ils constituent également des habitats et des supports à l'alimentation. Par contre, comme depuis 2019, **seule la tanche dans cette catégorie d'espèce n'a pas été observée**. Elle a par contre été capturée en 2025 dans la partie ouest du Communal du Poiré-sur-Velluire. **Cette espèce reste un très bon indicateur de la qualité biologique du communal et son retour dans la partie sud montrerait une amélioration globale de la qualité du milieu.**

**Parmi les carnassiers piscivores, on note une diversité importante** avec la capture du brochet, du sandre et du black bass (à l'inverse, absence de la perche commune capturée en 2016 et 2022).

Observé en 2016 par la présence de 3 jeunes individus, **le brochet**, espèce centrale du contexte de gestion piscicole "Vendée aval-Marais alimenté par la Vendée" **est de nouveau capturé en 2025 par la présence d'un individu adulte de 75cm.** On note toutefois l'absence de captures de brochetons (sujets de l'année) malgré la présence d'une baisse favorable à sa reproduction, à proximité immédiate (Basse de Morusson). Comme en 2019 et 2022, les conditions hiverno-printanières de l'année 2025 avec la gestion des niveaux d'eau, n'ont pas été suffisantes à la reproduction de cette espèce dans ce secteur. Le brochet reste toutefois présent régulièrement dans les canaux du Communal et tout comme la tanche, cette espèce reste un bon indicateur de la qualité du milieu.



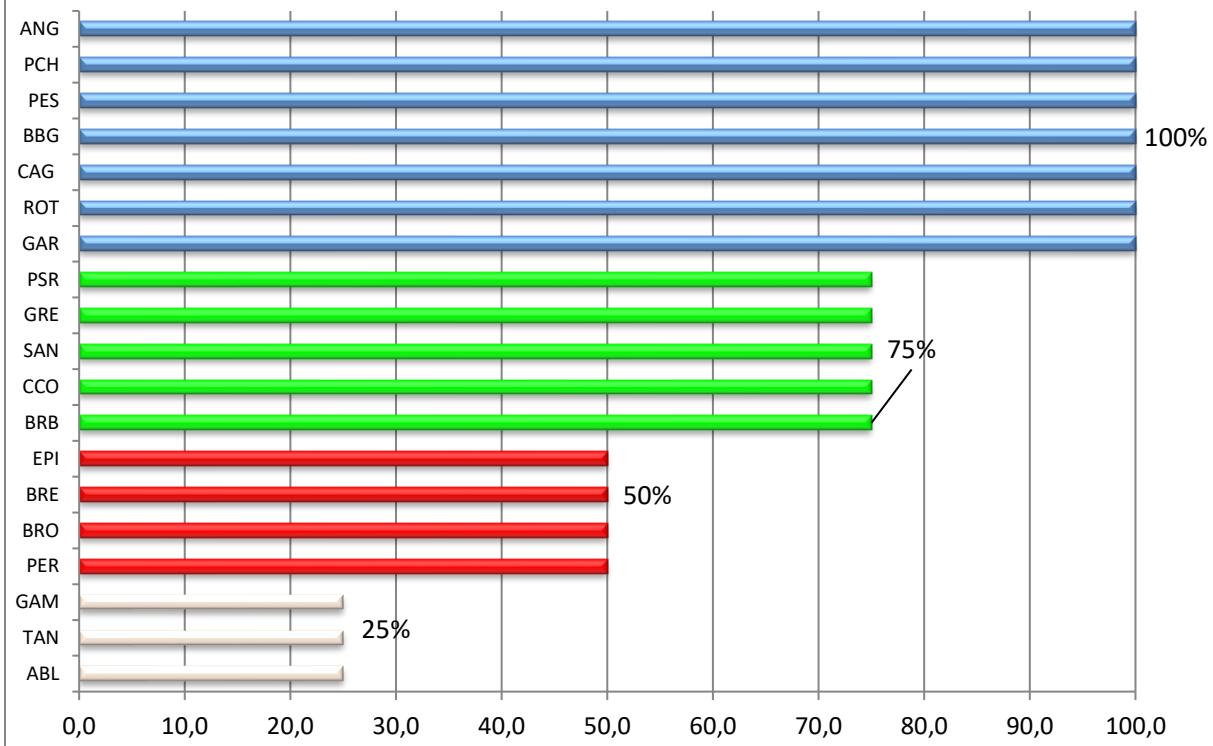
**Photographie 11 :**  
Brochet capturé sur la station du Canal Sud du Communal du  
Poiré-sur-Velluire - 2025

Le tableau et le graphique page suivante, présentent les variabilités annuelles de captures des différentes espèces.

	2016	2019	2022	2025	Occurrence (%)
GAR	P	P	P	P	100
PER	P		P		50
BRO	P			P	50
ABL		P			25
TAN	P				25
BRE	P	P			50
BRB	P		P	P	75
ROT	P	P	P	P	100
CCO	P	P		P	75
CAG	P	P	P	P	100
SAN		P	P	P	75
EPI	P			P	50
GRE	P	P		P	75
BBG	P	P	P	P	100
GAM		P			25
PSR		P	P	P	75
PES	P	P	P	P	100
PCH	P	P	P	P	100
ANG	P	P	P	P	100
Diversité	15	14	11	14	

**Tableau 30 :** Variabilité spécifique interannuelle de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire entre 2016 et 2025

**Graphique 22 : Occurrence des espèces observées au niveau de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire**



Les résultats observés entre 2016 et 2025 montrent maintenant une bonne connaissance du peuplement en place. Au total, **19 espèces différentes** ont été capturées lors de ces 4 sondages ; **valeur importante pour ce type de voies d'eau**. Cette variabilité provient notamment de la capture souvent de quelques unités de poissons pour chaque espèce. Ainsi en 2025, 7 espèces sur les 14 (brochet, carpe commune, sandre, black bass, grémille, épinoche et pseudorasbora) ne montraient la capture seulement que d'un seul sujet.

En 2025, aucune nouvelle espèce n'a été observée au cours du sondage piscicole. Plusieurs caractéristiques du peuplement piscicole du Canal Sud du Communal du Poiré peuvent être mises en avant :

- **5 espèces sont considérées comme structurantes dans le peuplement en place, en apparaissant dans l'ensemble des pêches et en ayant des effectifs notables.** Elles sont, de ce fait, les plus représentatives de cette voie d'eau : **l'anguille, le gardon, le carassin argenté, le poisson chat et la perche soleil.**
- **2 autres espèces peuvent être qualifiées de communes (en apparaissant dans l'ensemble des pêches mais avec de faibles effectifs).** Il s'agit du rotengle et du black bass.
- **5 espèces considérées comme fréquentes dans les captures** dont le pseudorasbora, le sandre, la grémille, la carpe commune et la brème bordelière.
- **3 autres espèces peuvent être considérées comme rares en apparaissant seulement dans un inventaire sur quatre.** C'est notamment le cas de la gambusie, de la tanche ou encore de l'ablette.

Le bilan de cette analyse du fond faunistique nous permet de ressortir que la communauté de poissons du Canal Sud du Communal du Poiré montre :

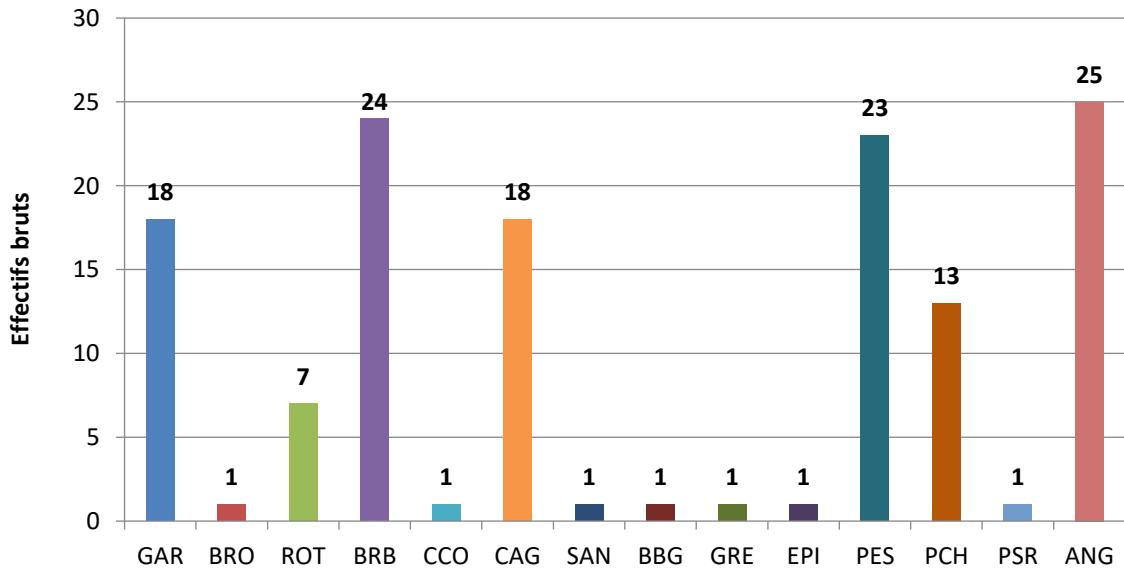
- **Une forte diversité** (19 espèces au total lors de ces quatre sondages avec l'absence de nouvelles espèces en 2025) ;
- **Une stabilité importante du peuplement** ;
- **La capture d'un nombre d'espèces de cyprinidés intéressante** ;
- **La présence de nombreuses espèces exogènes** comme la perche soleil, le poisson chat ou le pseudorasbora.



**Photographie 12 :**  
Exemple d'un pseudorasbora capturé au  
niveau du Canal Sud du Communal du  
Poiré-sur-Velluire - 2025

#### e) Densité numérique

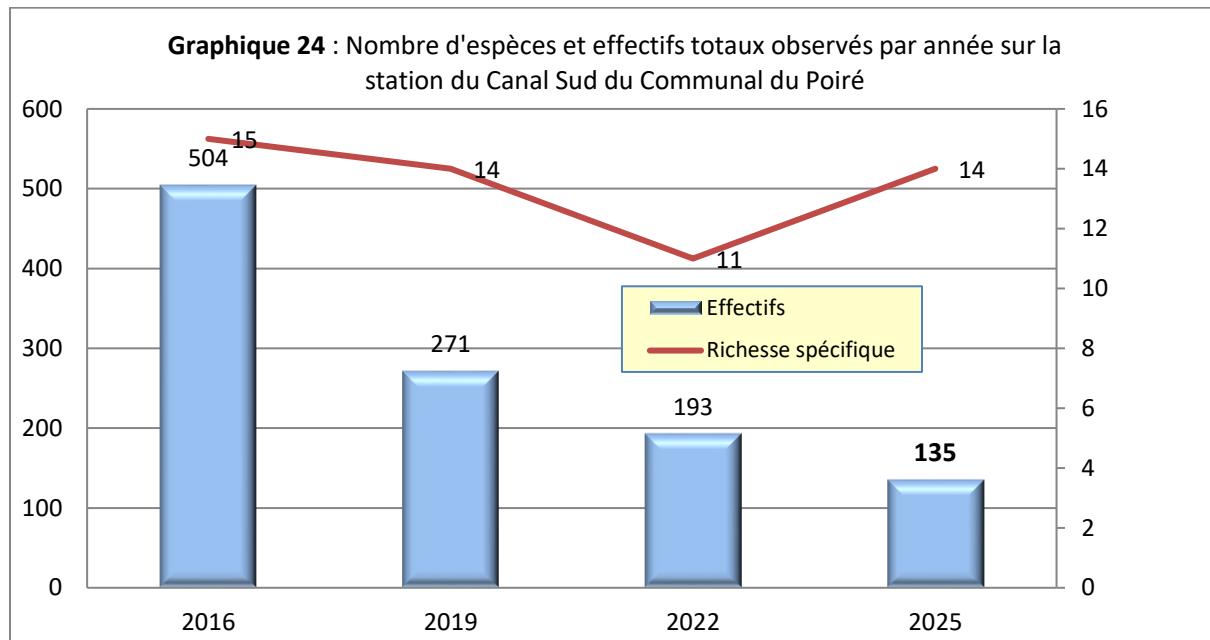
**Graphique 23 :** Répartition des effectifs bruts de poissons  
Station : Fossé du communal du Poiré/Velluire



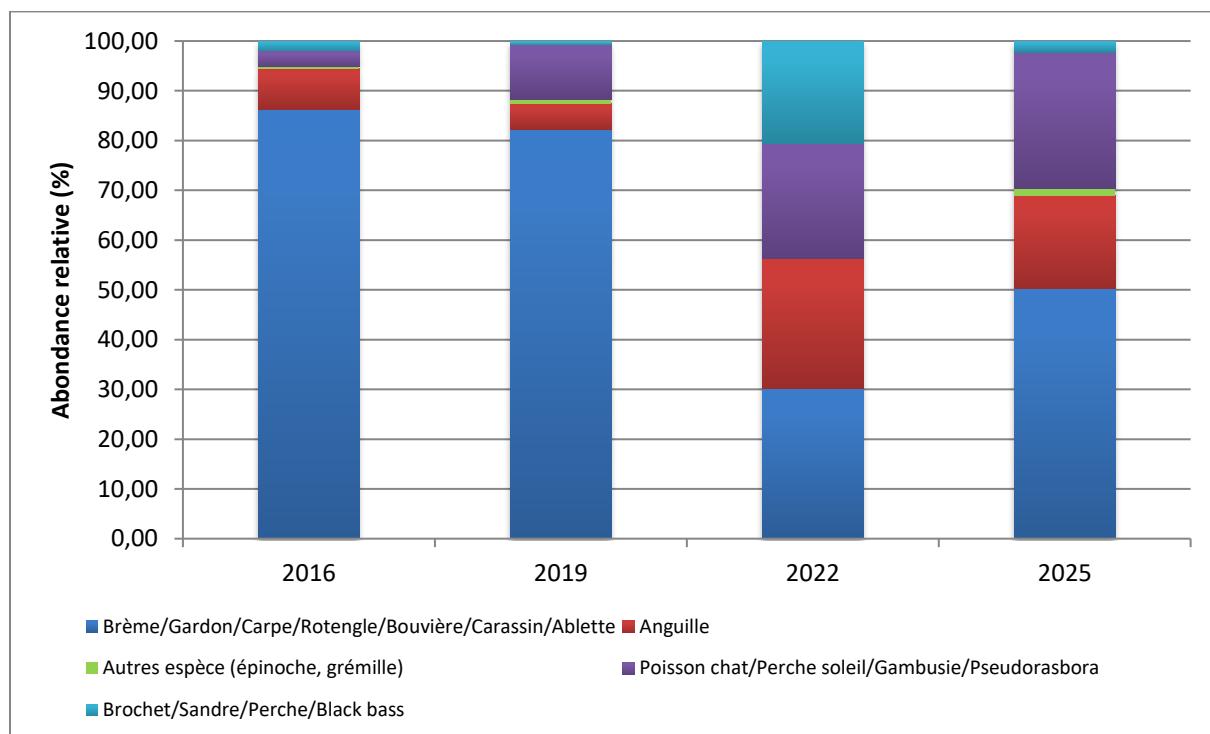
Seulement 135 individus ont été capturés au niveau du Canal Sud du Communal du Poiré lors du sondage 2025. **Les effectifs globaux peuvent donc être considérés comme faibles.** De plus, comme évoqué précédemment, **7 espèces sur les 14 ne présentent qu'un seul sujet de capturé** (espèces rares sur la station). Les 7 autres espèces montrent des effectifs proches les uns des autres (entre 13 et 25

sujets capturés) avec par ordre de nombre d'individus le plus observé, l'anguille (18% des effectifs totaux) puis la brème bordelière (24) et la perche soleil (23). L'anguille est ainsi bien représentée dans la composition du peuplement en place (25 sujets) même si les effectifs devraient être supérieurs.

Le graphique ci-dessous, synthétise l'évolution de la richesse spécifique et des abondances observées depuis 2016 au niveau du Canal Sud du Communal du Poiré.



En 2025, on note la poursuite de la chute importante des effectifs observés depuis 2016. C'est notamment le cas pour le gardon où les effectifs sont passés de 368 unités en 2016 à 43 en 2022 et 18 en 2025. Ce constat est généralisé pour l'ensemble des espèces. Afin de compléter l'analyse de la composition du peuplement en place, le graphique ci-dessous, compare les parts relatives des différents groupes d'espèces présentes dans les captures entre 2016 et 2025.



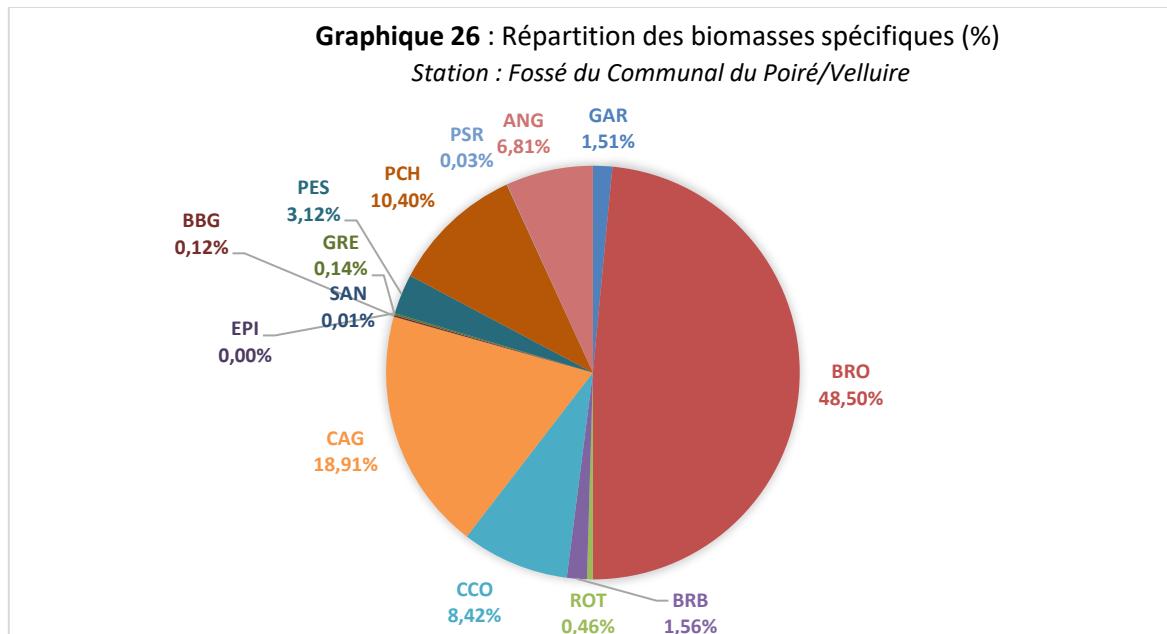
**Graphique 25 :**  
Abondances relatives des différents groupes d'espèces considérées lors des 4 sondages piscicoles du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

L'analyse de ce graphique montre les éléments suivants :

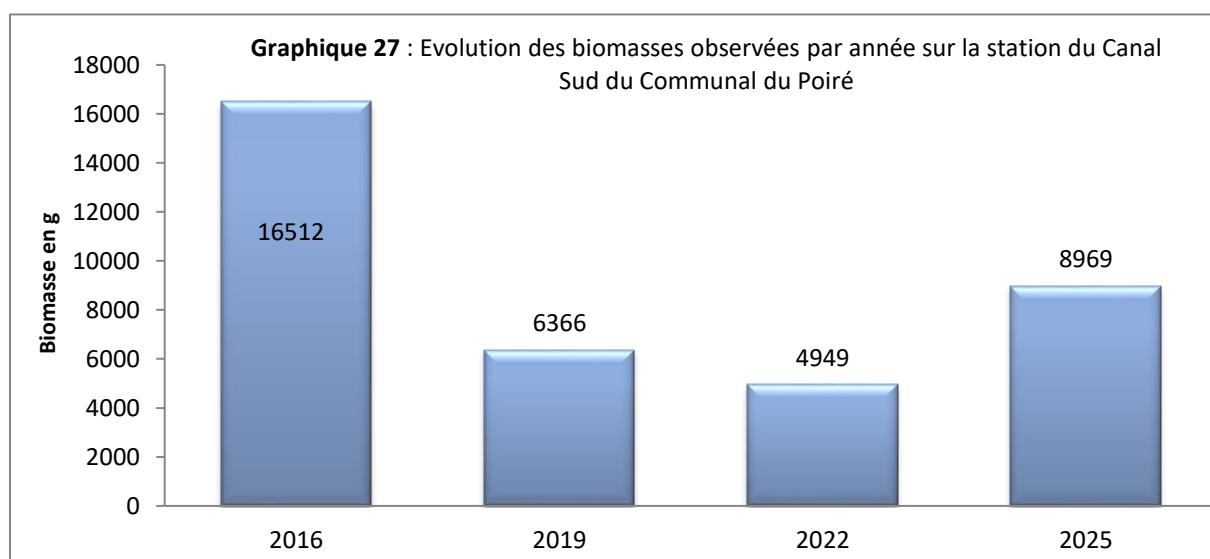
- La dominance de nouveau en 2025 des cyprinidés dans le peuplement en place ;
- Une part des espèces exogènes toujours en augmentation en 2025 dans la communauté de poissons (27% en 2025).
- A l'inverse, une diminution par rapport à 2022, de la part de l'anguille dans le peuplement 2025.

Pour compléter ces remarques, d'autres descripteurs ont été analysés.

#### f) Biomasse



**La biomasse** des espèces piscicoles capturées lors de cet inventaire **est forte** (près de 9 000g en 2025 pour 4 949g en 2022) avec **une dominance du brochet** (près de 50% avec l'unique sujet capturé de 75 cm pour 4,3 kg - voir photographie 11, page 45). On retrouve ensuite le carassin, le poisson chat, la carpe commune puis l'anguille représentant environ 7% de la biomasse totale. Comme présenté au niveau du graphique ci-dessous, **la biomasse 2025 est en nette augmentation par rapport à celle de 2022 et s'explique notamment par la capture d'un brochet de grande taille**.



**g) Répartition des captures par taille et par espèce**

Tableau 31 : Tableau récapitulatif des captures par taille et par espèce sur la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce															
Classes	GAR	ROT	BRB	CCO	CAG	BRO	BBG	SAN	GRE	EPI	PES	PCH	PSR	ANG	PCC
[0-10[															
[10-20[					1						1				
[20-30[											1				1
[30-40[			1						1						
[40-50[											6				2
[50-60[		1	3								6				1
[60-70[		1	11												
[70-80[	4		7												
[80-90[	11	3	1								1		1		
[90-100[	1										4			1	4
[100-110[									1		3			2	
[110-120[		1						1			2				
[120-130[	1	1								1	3			1	
[130-140[	1										2			1	
[140-150[					1							1			
[150-160[			1			2						1			
[160-170[					3							2			
[170-180[					4						1			3	
[180-190[					2						1				
[190-200[					4						1			4	
[200-210[					1									1	
[210-220[														1	
[220-230[											1			4	
[230-240[															
[240-250[														1	
[250-260[														1	
[260-270[															
[270-280[															
[280-290[															
[290-300[														1	
[300-310[															
[310-320[															
[320-330[														1	
[330-340[														1	
[340-350[															
[350-360[															
[360-370[															
[370-380[					1										
[380-390[														2	
[390-400[															

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce															
Classes	GAR	ROT	BRB	CCO	CAG	BRO	BBG	SAN	GRE	EPI	PES	PCH	PSR	ANG	PCC
[400-450[															
[450-500[															
[500-600[															
[600-700[															
[700-800[						1									
[800-900[															
Total	18	7	24	1	18	1	1	1	1	1	23	13	1	25	8

\* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

#### 6-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire

##### a) Données générales sur les anguilles capturées en 2025

Seulement 25 anguilles ont été capturées lors de ce sondage. 5 sujets disposent d'une taille comprise entre 50 et 150 mm, 16 individus entre 150 et 300 mm et 4 dont la taille est supérieure à 300mm. Aux vues de la taille des sujets d'anguilles capturées, aucune mesure biométrique spécifique afin de déterminer leur maturité sexuelle n'a été effectuée.

Les tableaux suivants présentent ces critères biométriques ainsi que l'état sanitaire pour les 25 anguilles analysées lors de ce sondage.

Tableau 32 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du premier passage

n° de l'ind	Taille en mm	Nombre	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique
1	382	1	106				ERC3
2	290	1	44				
3	324	1	54				
4	227	1	21				
5	224	1	18				
6	259	1	30				
7	219	1	22				
8	194	1	10				
9	240	1	18				PBC3
10	190	1	10				
11	190	1	11				
12	382	1	91				
13	221	1	32				ERC1 et PBC1
14	192	1	14				
15	224	1	12				
16	177	1	9				
17	93	1	1				PXB3
18	131	1	6				
19	106	1	2				

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
20	126	1	4				
21	332	1	65				ERC1

**Tableau 33 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du second passage**

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
22	177	1	10				
23	177	1	9				
24	209	1	11				
25	108	1	1				

### b) Lésions pathologiques et critères d'argenture

Au niveau des lésions externes observées pour l'ensemble des anguilles capturées, **plusieurs sujets (5 individus soit 20% des effectifs)** montraient des pathologies indiquant ainsi un état dégradé de la population en place. Il s'agit soit des traces d'érosion sur le corps parfois importantes (cas de l'individu n°1), des parasites sur le corps (PB) ou au niveau des branchies. La photographie ci-contre décrit l'individu n°17 fortement atteint par des vers parasites au niveau des branchies.

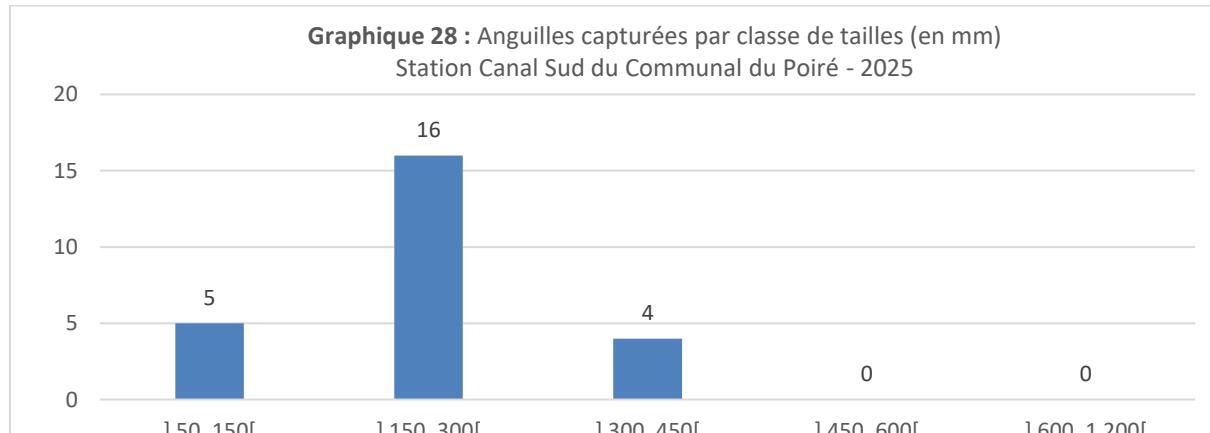


**Photographie 13 :**  
Anguille parasitée au niveau des branchies-Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

**Aucune anguille sur les 25 capturées ne peut être considérée comme migrante aux vues des tailles ne dépassant pas les 400mm (taille maximale observée : 382mm).**

### c) Analyse des gammes de taille des individus capturés en 2025

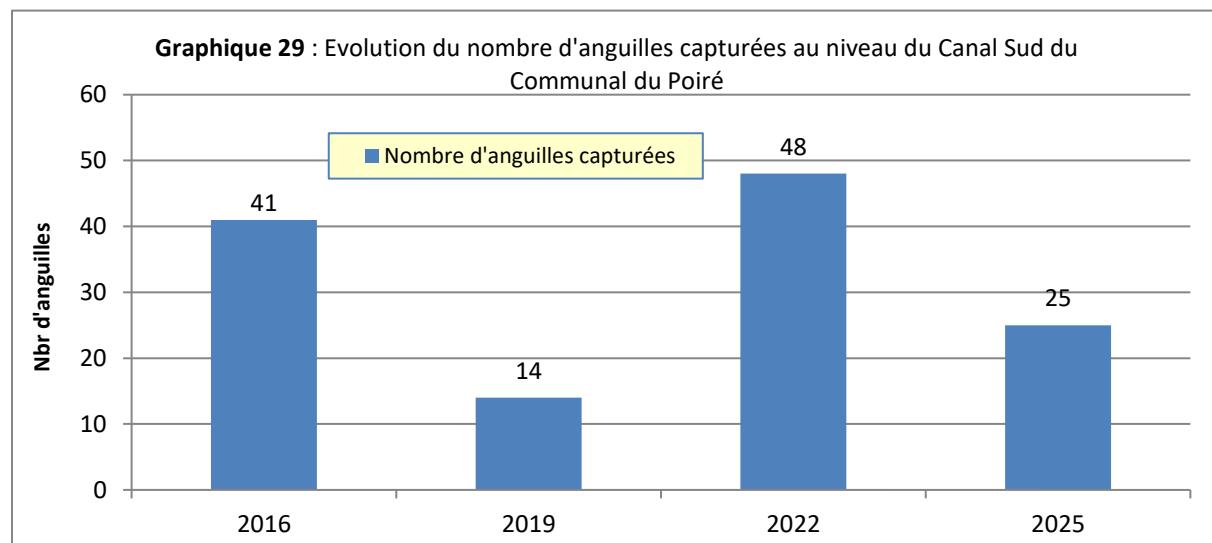
Le sondage 2025 a permis de capturer un nombre faible d'anguilles (25), nettement inférieur à celui de 2022 (48). Le graphique 28 ci-dessous, présente la répartition des gammes de taille des anguilles qui ont été capturées en 2025.



**La population d'anguille 2025 de la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire est globalement structurée avec une dominance marquée des individus ayant une taille comprise entre 150-300 mm (64% du total). La population est aussi constituée majoritairement de jeunes individus. Le recrutement (individus de l'année) reste par contre, très faible avec uniquement 5 sujets capturés (20% des individus totaux, 37% en 2022). Seulement 4 individus de plus de 300 mm sont observés et dont aucune anguille ne dépassant les 400 mm.**

#### d) Comparaison des résultats 2025 avec les précédents sondages

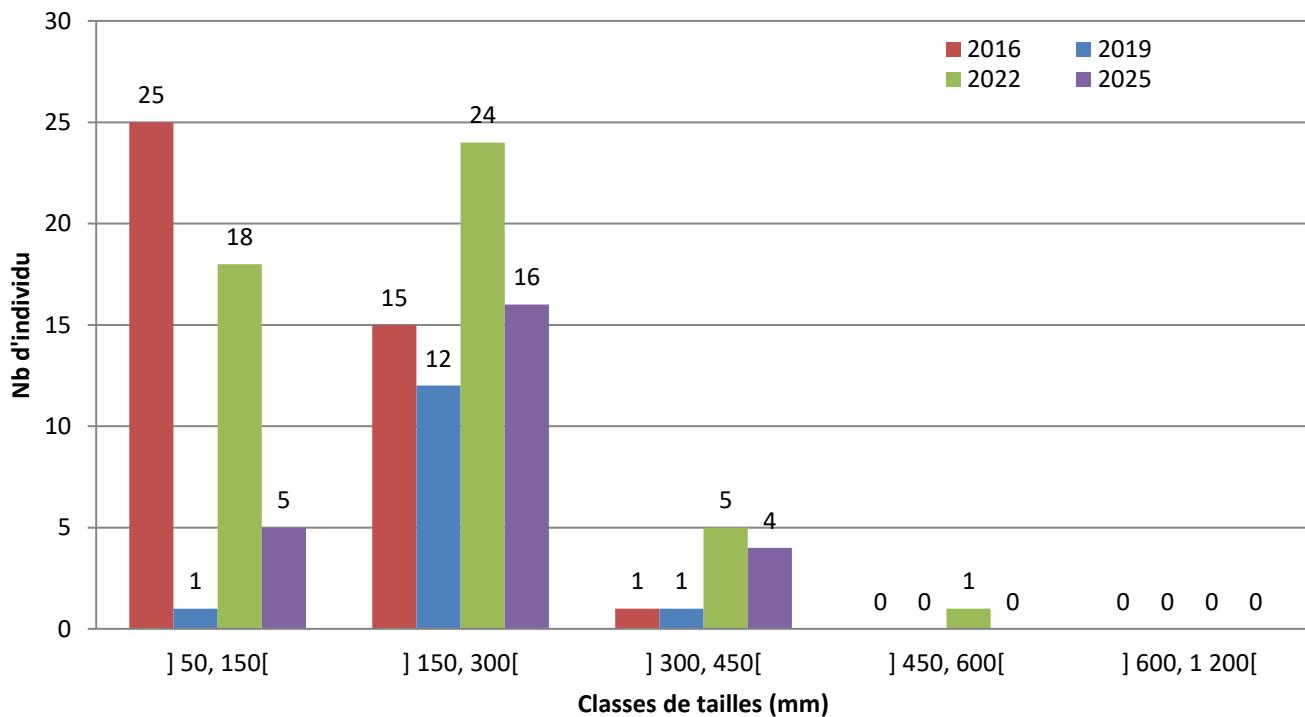
Comme indiqué précédemment, en 2025, le nombre d'anguilles capturées a baissé par rapport à 2022 (25 sujets contre 48 en 2022). Le tableau et les graphiques ci-dessous, présentent l'évolution du nombre de sujets capturés, les effectifs par classe de taille d'anguilles lors des sondages 2016, 2019, 2022 et 2025, ainsi que leur correspondance écologique (Lambert et Rigaud, 1999).



	2016		2019		2022		2025		
Classes de tailles (mm)	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Correspondance écologique
] 50, 150[	25	60,98	1	7,14	18	37,5	5	20	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	15	36,59	12	85,71	24	50	16	64	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	1	2,44	1	7,14	5	10,42	4	16	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	0	0	0	0	1	2,08	0	0	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0	0	0	0	0	0	0	0	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>		<b>14</b>		<b>48</b>		<b>25</b>		

**Tableau 34 : Classes de tailles et correspondances écologiques des anguilles inventoriées en 2016, 2019, 2022 et 2025**

**Graphique 30 : Anguilles capturées par classe de tailles**  
**Station Canal Sud du Communal du Poiré 2016-2019-2022-2025**



La comparaison des classes de tailles observées lors de ces 4 sondage (2016-2019-2022-2025), nous montre souvent une dominance du groupe de taille "150-300 mm", soit de jeunes individus mais d'au moins 2 étés. En 2025, le recrutement d'individus de l'année a été plus faible qu'en 2022 et 2016 mais est resté légèrement plus important qu'en 2019.

Dans la composition de la population en place au niveau de cette station représentative du Canal Sud de la Ceinture du Poiré, on note la faible proportion d'individus de grande taille avec uniquement 4 sujets de plus de 300 m mais tous inférieurs à 400 mm (aucune anguille n'ayant apparemment atteint leur maturité sexuelle).



**Photographie 14 :**  
 Photographie d'une des rares jeunes anguilles de l'année capturée sur le Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire - 2025

## 7) Résultats de la pêche électrique de la station du Canal de la Bonde

### 7-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de la Bonde

#### a) Localisation du site prospecté

Tableau 35 : Localisation de la station retenue pour le Canal de la Bonde

Canal/ Fossé	Département	Communes	Syndicat
Canal de la Bonde	17 / 85	MARANS (17 - RD) – CHAILLE LES MARAIS (85 – RG)	ASF Marais de Mouillepied
Coordonnées médianes X, Y (RGF93-Lambert 93)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X médian) : 391 513 Y (médian) : 6 591 147	2 <sup>ème</sup> catégorie	/	Amont immédiat du Pont de l'Ile Bernard



Carte 5 : Localisation de la station du Canal de la Bonde – Source : Géoportail – IGN 2025

#### b) Caractéristiques du site prospecté

Tableau 36 : Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
9,7 m	50 m	0,72 m	0,9 m

Température de l'eau	Oxygène (mg/L)	Conductivité ( $\mu\text{S}/\text{cm}$ )	Courant	Turbidité
23,04 °C	13,61	994	Nul	Nulle

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	0	Végétation herbacée	Absence	0
Rive gauche	<5	Végétation herbacée	2 peupliers morts tombés dans le Canal	0

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocharis/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
20%	Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> ), Cérapophylle ( <i>Ceratophyllum demersum</i> ) et Potamot ( <i>Potamot sp</i> )	Jussie ( <i>Ludwigia peploïdes</i> )

#### c) Caractéristiques de l'opération

Tableau 37 : Caractéristiques de la pêche électrique 2025

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau			
			évacuation	intermédiaire	Rétention estivale	
<b>Appareil</b>			<b>Courant</b>		<b>Nb anodes</b>	
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"		Continu		1		

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie sur les deux rives	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Heure : 14h00	Heure : 14h30	/	/
2	Heure : 15h25	Heure : 15h45		



Photographie 15 :  
Sondage piscicole du  
Canal de la Bonde –  
20/05/2025

## 7-2) Rappel des caractéristiques de la station du Canal de la Bonde

⇒ Station située dans la partie Marais Desséché.

La ripisylve est maintenant totalement absente de cette station. Les deux peupliers qui étaient auparavant remarqués sont tombés dans le canal et forment maintenant des embâcles favorables aux poissons. Très peu d'autres caches pour les espèces piscicoles sont observées du fait de la hauteur de berge. La végétation aquatique commence à se développer progressivement sur cette voie pour atteindre 30% de recouvrement. Il est à noter que le Canal de la Bonde a été curé il y a une dizaine d'années d'où un envasement devenant de plus en plus conséquent. La conductivité au niveau de cette station reste toujours élevée (près de 1 000 µS/cm).



**Photographie 16 :**  
Aperçu de la station du Canal de la Bonde  
inventoriée le 20/05/2025 par pêche  
électrique

## 7-3) Données piscicoles 2025 de la station du Canal de la Bonde

### a) Liste des espèces présentes

Tableau 38 : Liste des espèces inventoriées – Canal de la Bonde - 2025

Poissons			
Abréviation	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	Natif
ROT	Rotengle	<i>Scardinius Erythrophthalmus</i>	Natif
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	Natif
CAG	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	Exogène
BRB	Brème bordelière	<i>Abramis bjoerkna</i>	Native
BBG	Black bass	<i>Micropterus salmoides</i>	Exogène
SAN	Sandre	<i>Stizostedion lucioperca</i>	Exogène
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Exogène
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>	Exogène
GAM	Gambusie	<i>Gambusia holbrooki</i>	Exogène
PSR	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	Exogène
MUP	Mulet porc	<i>Chelon ramada</i>	Natif
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Native
Ecrevisse			
PCC	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	Exogène

### b) Résultats bruts du sondage piscicole

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 mètre à partir de chaque berge, soit 100 m<sup>2</sup>.

Tableau 39 : Résultats bruts de la pêche électrique du Canal de la Bonde – 2025

	Espèces	Effectifs	Densité (en ind/ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg/ha)	%	Taille mini (en mm)	Taille maxi (en mm)
Espèces intermédiaire	GAR	2	200	0,5	73	7,30	1,1	104	172
	ROT	2	200	0,5	154	15,40	2,4	141	186
	BRB	15	1 500	3,7	176	17,60	2,7	17	202
	CAG	48	4 800	11,9	3481	348,10	53,9	21	345
	CCO	56	5 600	13,8	4	0,40	0,1	17	27
	BBG	2	200	0,5	185	18,50	2,9	115	150
	SAN	10	1 000	2,5	8	0,80	0,1	37	55
	PES	35	3 500	8,6	306	30,60	4,7	33	119
	PCH	16	1 600	4	1588	158,80	24,6	165	223
	GAM	120	12 000	29,6	40,1	4,01	0,6	22	42
Espèces d'eau calme	PSR	52	5 200	12,8	152	15,20	2,4	35	77
	MUP	1	100	0,2	45	4,50	0,7	170	
	ANG	46	4 600	11,4	243	24,30	3,8	68	303
		<b>TOTAL</b>	<b>405</b>	<b>40 500</b>	<b>100</b>	<b>6 455</b>	<b>645,51</b>	<b>100</b>	
Ecrevisse	PCC	2	200		17	1,7		73	85

### c) Efficacité de la pêche

Tableau 40 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la pêche de la station du Canal de la Bonde - 2025

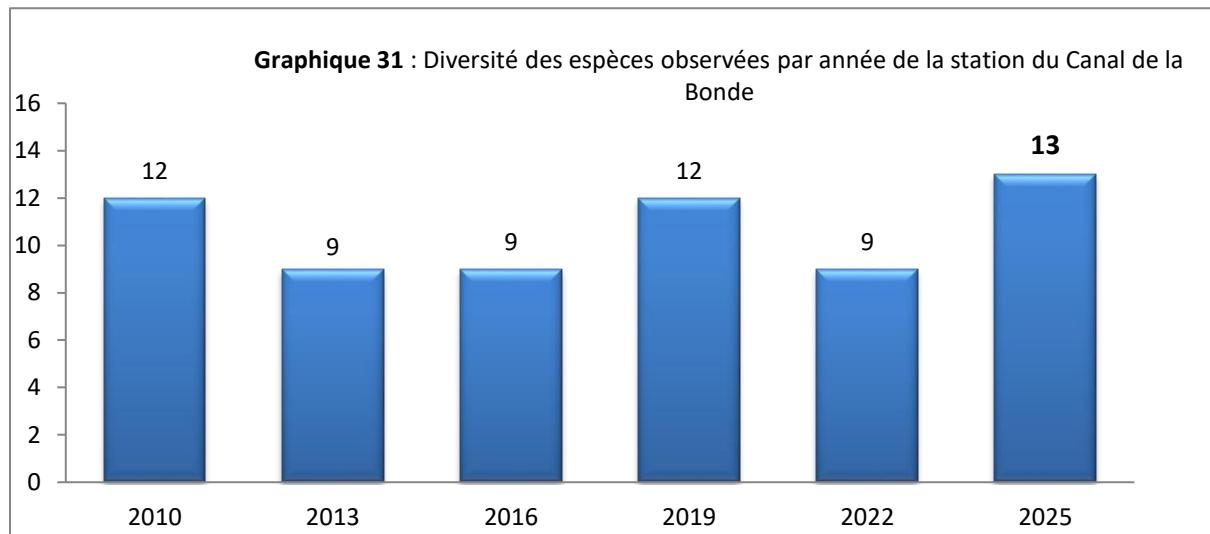
Effectifs par passage - Canal de la Bonde - 2025						
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs Totaux	Effectifs estimés
GAR	2	100 %	0	0 %	2	2
ROT	1	50 %	1	50 %	2	2
BRB	12	80 %	3	20 %	15	16
CAG	41	85,4 %	7	14,6 %	48	49
CCO	40	71,4 %	16	28,6 %	56	67
BBG	1	50 %	1	50 %	2	2
SAN	10	100 %	0	0 %	10	10
PES	27	77,1 %	8	22,8 %	35	38
PCH	11	68,8 %	5	31,2 %	16	20
GAM	107	89,2 %	13	10,8 %	120	122
PSR	39	75 %	13	25 %	52	59
MUP	1	100 %	0	0 %	1	1
ANG	40	87 %	6	13 %	46	47
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>82 %</b>	<b>73</b>	<b>18 %</b>	<b>405</b>	<b>435</b>
PCC	1	50%	1	50%	2	2

Au niveau de cette station, l'**efficacité de la pêche est considérée comme forte** avec 82 % des individus capturés lors du premier passage. Ce même constat est observé pour l'anguille avec 75 % des effectifs capturés lors du premier passage.

#### d) *Fond faunistique*

Avec **13 espèces piscicoles différentes observées en 2025, la diversité spécifique est considérée comme forte** pour ce type de voie d'eau située en marais desséché. Disposant de données depuis 2010, une comparaison des résultats obtenus lors des six derniers sondages peut être établie.

Avec une moyenne de 10 espèces pour chaque pêche, le fond faunistique 2025 est dans la gamme supérieure de la diversité piscicole remarquée (voir graphique 31 ci-dessous).



En 2022, les **cyprinidés natifs** comme le gardon, la brème commune, la carpe commune et le rotengle n'étaient plus observés. En 2025, ces quatre espèces sont de nouveau capturés et expliquent ainsi l'**augmentation de la diversité spécifique**. Les habitats piscicoles (sous-berge, système racinaire, végétation ...) sont à l'heure actuelle légèrement plus présents sur cette station, contribuant ainsi à améliorer la qualité piscicole du peuplement. Les densités de ces espèces restent toutefois encore faibles avec comme pour le gardon et le rotengle, uniquement 2 sujets capturés (voir la partie e).

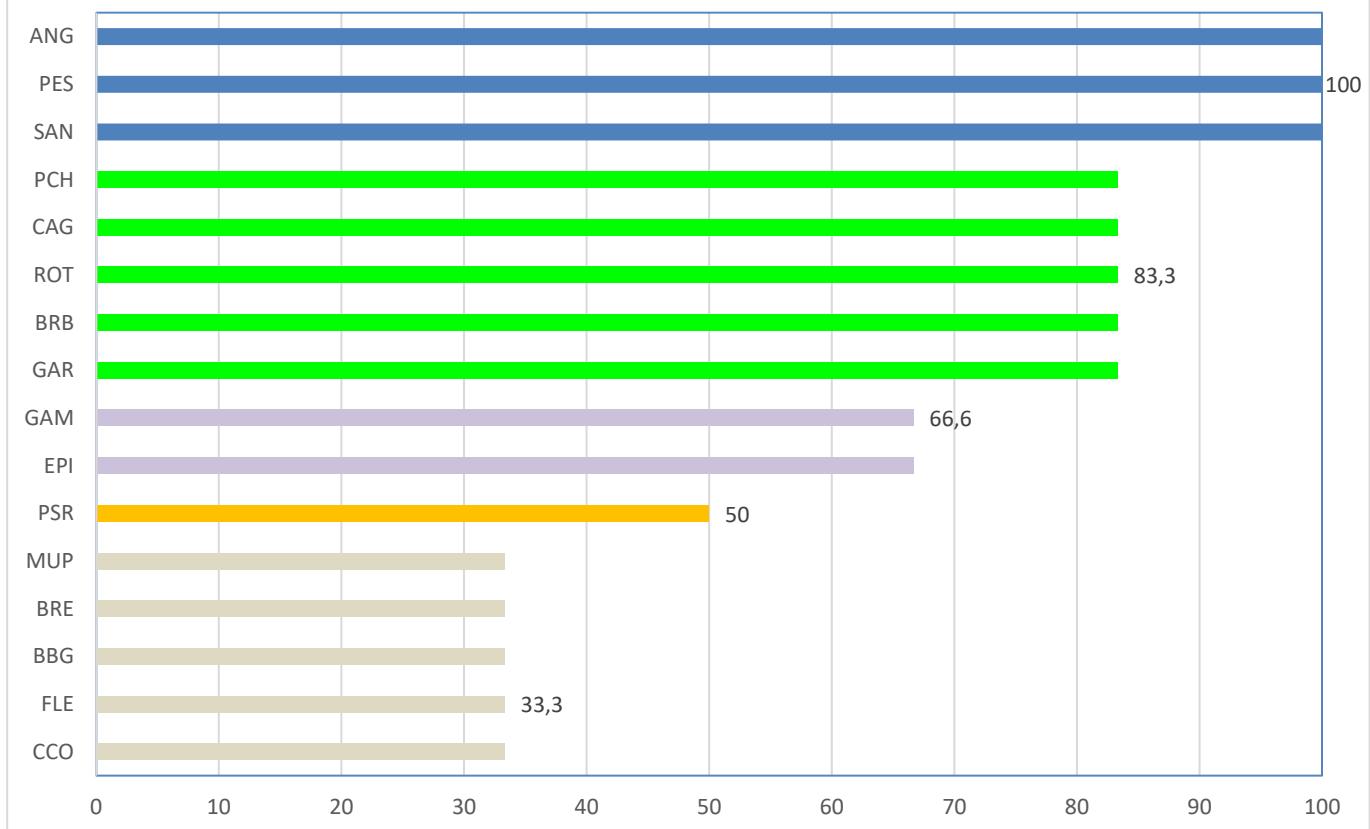
Parmi les carnassiers piscivores, on note toujours comme depuis quelques années, la capture de deux carnassiers différents, le sandre et le black bass. Le **brochet**, espèce centrale du contexte de gestion piscicole "Vendée aval-Marais alimenté par la Vendée" n'a jamais été observé sur cette voie d'eau. Le milieu reste peu favorable à sa présence (marais desséché cultivé, absence de zones de reproduction, gestion hydraulique défavorable à sa reproduction, conductivité élevée ...). Parmi les migrants, l'**anguille a vu son abondance diminuer par rapport aux précédents sondages**. A l'inverse, il est également intéressant de noter, la **capture en 2025 du mulet porc**, autre poisson migrant. De façon similaire aux autres stations inventoriées en 2025, de nombreuses espèces exogènes ont été capturées comprenant la gambusie, la perche soleil, le poisson chat et le pseudorasbora.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les variabilités annuelles de captures des différentes espèces.

**Tableau 41 : Variabilité spécifique interannuelle de la station du Canal de la Bonde entre 2010 et 2025**

	2010	2013	2016	2019	2022	2025	Occurrence (%)
GAR	P	P	P	P		P	83,3
BRE			P	P			33,3
BRB	P		P	P	P	P	83,3
ROT	P	P	P	P		P	83,3
CCO		P				P	33,3
CAG	P	P		P	P	P	83,3
SAN	P	P	P	P	P	P	100
EPI	P	P	P	P			66,6
GAM	P			P	P	P	66,6
PSR				P	P	P	50
PES	P	P	P	P	P	P	100
PCH	P		P	P	P	P	83,3
ANG	P	P	P	P	P	P	100
BBG					P	P	33,3
FLE	P	P					33,3
MUP	P					P	50
Diversité	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	

**Graphique 32 : Occurrence des espèces observées au niveau de la station du Canal de la Bonde**



Au total, **16 espèces différentes** ont été capturées lors des 6 sondages ; **valeur intéressante pour ce type de voies d'eau**. Aucune nouvelle espèce n'a été observée en 2025. Le peuplement piscicole du Canal de la Bonde semble assez stable avec 8 espèces sur les 16 (la moitié), observées au moins dans plus de 80% des sondages. Plusieurs caractéristiques dans l'évolution des populations de cette station peuvent être mises en avant :

- **3 espèces considérées comme structurantes dans le peuplement en place (en apparaissant dans l'ensemble des pêches)** sont, de ce fait les plus représentatives de cette voie d'eau : l'anguille, la perche soleil et le sandre.
- **5 autres espèces peuvent être qualifiées de communes (en apparaissant dans 80% des pêches)**. Il s'agit du poisson chat, du carassin argenté, de la brème bordelière, du gardon et du rotengle. L'épinoche non capturée ni en 2022, ni en 2025, semble avoir disparu de cette station.
- La gambusie, espèce exotique très fréquente dans les zones de marais, est observée dans plus de 60 % des pêches. Elle est de plus contrairement à l'épinoche, maintenant systématiquement capturée depuis 2019.
- **1 espèce considérée comme peu fréquentes dans la chronique de données** (occurrence de 50%). Il s'agit du pseudorasbora. Cette espèce risque de devenir de plus en courant lors des prochains sondages.
- Enfin 5 espèces semblent rares dans les captures 2010-2025 : la carpe commune, le black bass (ces deux espèces uniquement observées depuis 2022 et semblant maintenant bien installée), le flet (non observé depuis 2016), **le mulet (capturé en 2025)** et la brème commune.

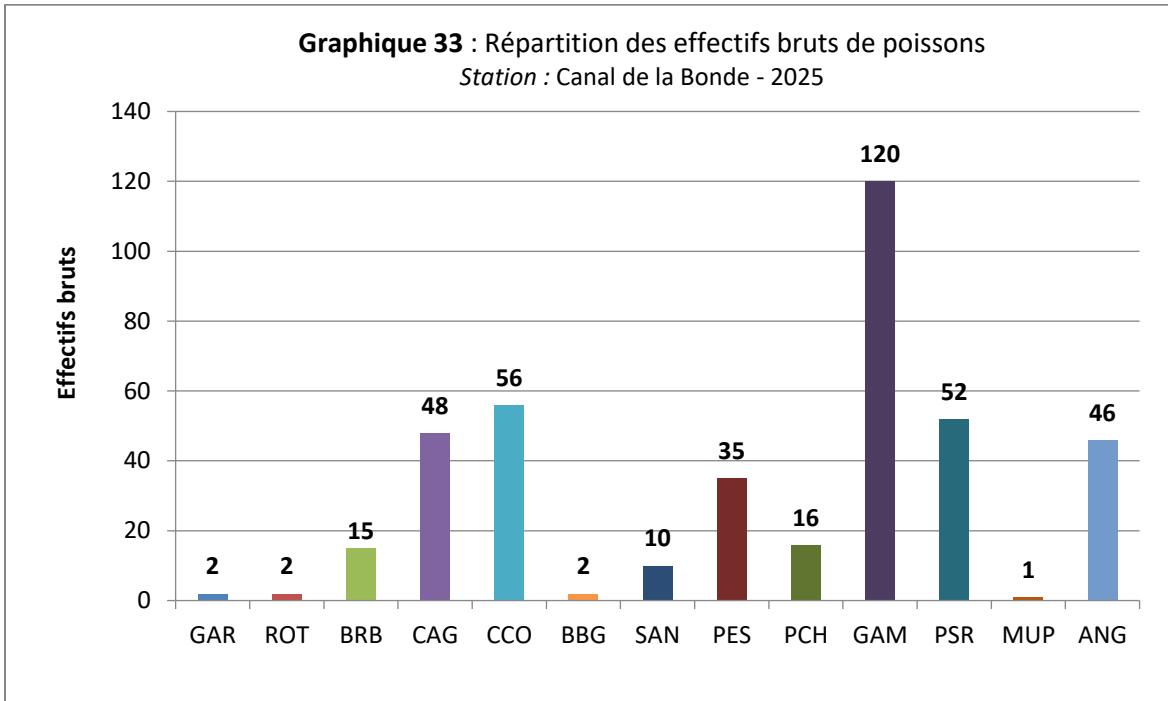
Le bilan de cette analyse du fond faunistique nous permet de ressortir que la communauté de poissons du Canal de la Bonde montre :

- **Une diversité** intéressante (16 espèces au total lors des 6 sondages) ;
- **Une stabilité du peuplement en place** (8 espèces sur les 16 remarquées au moins 5 fois) ;
- **La capture de cyprinidés de nouveau en 2025** ;
- **La présence de nombreuses espèces exogènes** comme la perche soleil, le poisson chat, la gambusie ou le pseudorasbora ;
- **Trois espèces migratrices observées : l'anguille, le mulet porc et le flet.** Ce dernier n'a pas été remarqué lors des quatre derniers sondages par contre, le mulet est de nouveau capturé en 2025 montrant ainsi quand les conditions le permettent, une circulation piscicole (migration) possible entre l'estuaire et cette voie d'eau ;
- **Aucun brochet**, espèce centrale du contexte de gestion piscicole "Vendée aval et Marais" n'a été capturé lors des 6 derniers sondages.



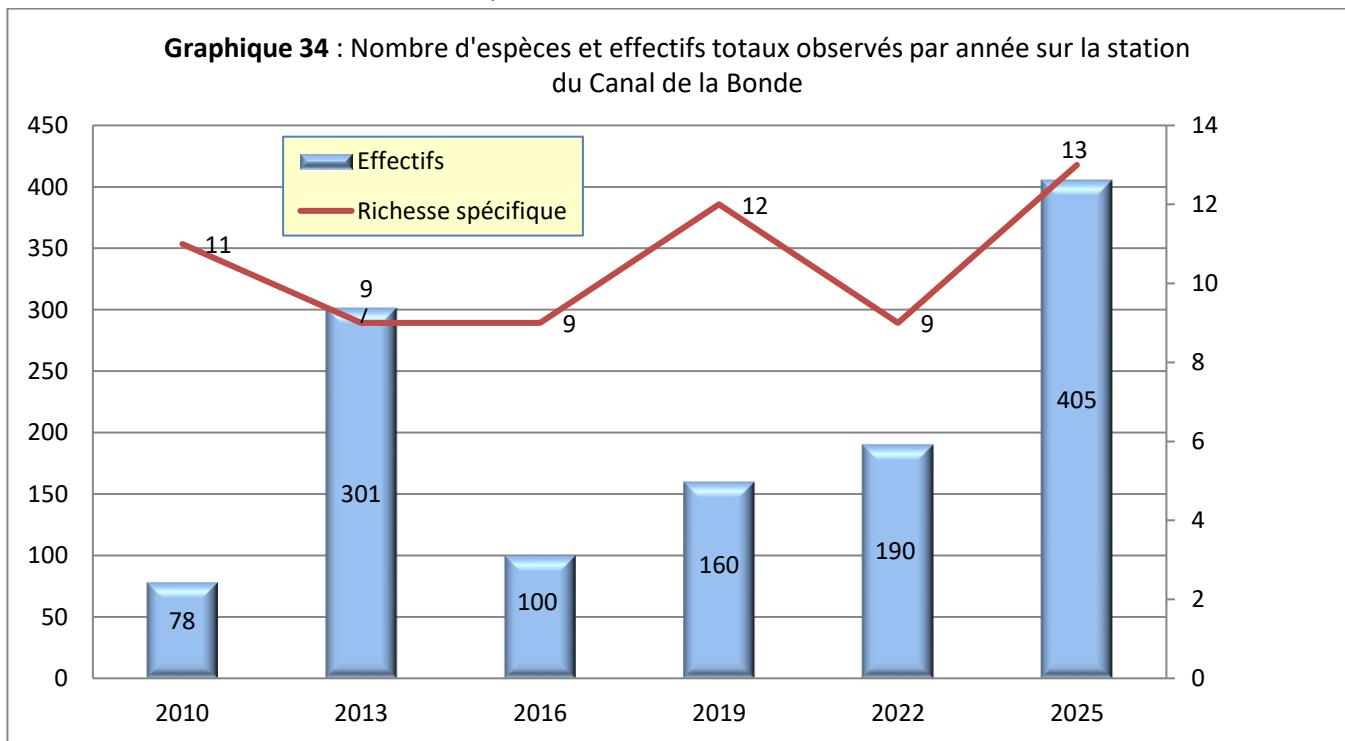
Photographie 17 :  
Mulet porc capturé sur  
la station du Canal de la  
Bonde le 20/05/2025

### e) Densité numérique

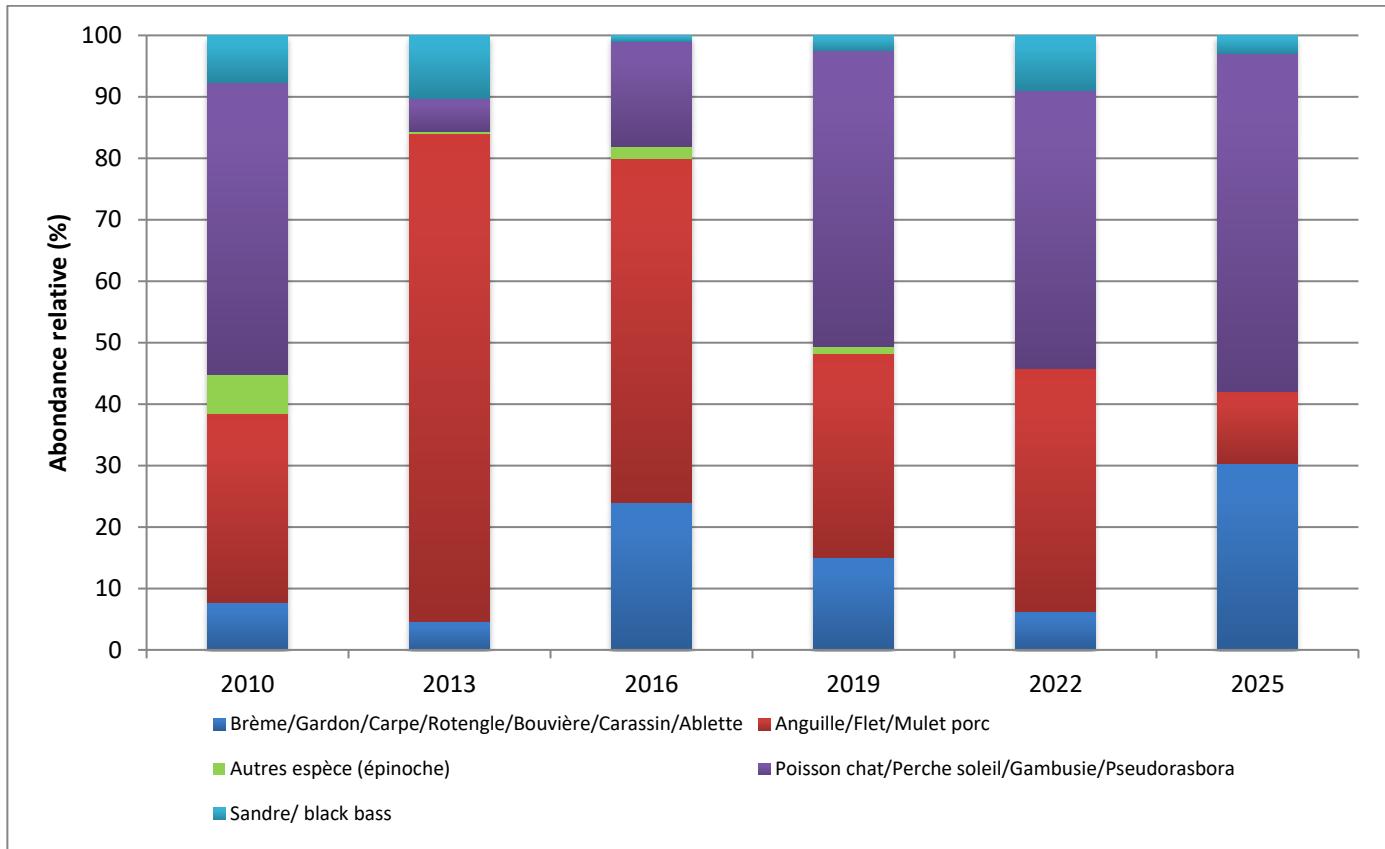


Avec 405 individus capturés en 2025 au niveau du Canal de la Bonde, les effectifs globaux peuvent donc être considérés comme forts mais dominés comme pour d'autres stations inventoriées en 2025 (comme le Canal du Pont Bertin) fortement par la gambusie (30% des effectifs).

5 autres espèces montrent des effectifs compris entre 10 et 15% des individus totaux capturés. Il s'agit par ordre décroissant, de la carpe commune, du pseudorasabora, du carassin argenté, de l'anguille et de la perche soleil. 3 espèces exotiques rentrent donc dans cette catégorie (carassin, pseudorabora et perche soleil). Le graphique ci-dessous, synthétise l'évolution du nombre d'espèces et des abondances observées depuis 2010 au niveau du Canal de la Bonde.



L'année 2025 montre des valeurs que ce soit en termes de richesse spécifique (13 espèces différentes) ou d'effectifs supérieurs à la moyenne. Ceci s'explique par la capture de nombreuses gambusies mais aussi de façon plus positive, de cyprinidés natifs comme le gardon, le rotengle ou la carpe commune, non observés en 2022. Pour compléter l'analyse de la composition du peuplement en place, le graphique 35 ci-dessous, compare les parts relatives des différents groupes d'espèces présentes dans les captures entre 2010 et 2025.



**Graphique 35 :**

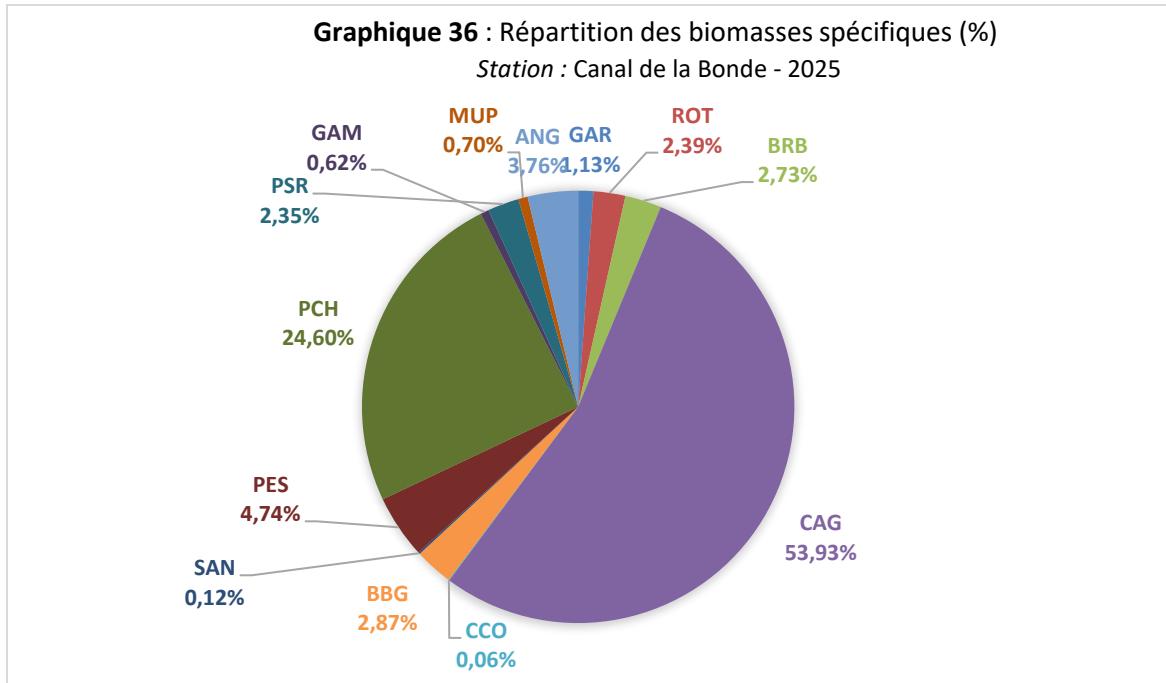
Abondances relatives des différents groupes d'espèces considérées lors des cinq sondages du Canal de la Bonde

L'analyse du graphique ci-dessus, montre les éléments suivants :

- Tout comme en 2010, 2019, 2022, **une forte présence dans le peuplement d'espèces exogènes est toujours à noter en 2025**. Elles représentent ainsi plus de la moitié des effectifs rencontrés (55%) et est fortement dominée par la gambusie. Ce constat est remarqué sur l'ensemble des stations inventoriées en 2025 dans le cadre de ce programme de suivi.
- **Une présence de l'anguille en forte régression en 2025 dans le peuplement.** En effet, peu de jeunes individus de l'année régulièrement observés lors des autres sondages, ont été capturés en 2025. En comparaison avec 2022, la part relative de l'anguille dans le peuplement est passé de 40% à 11% en 2025.
- **A l'inverse, les cyprinidés d'eau calmes** (gardon, brème commune, brème bordelière, carpe commune, caraassin et rotengle), **occupent une part en augmentation et la plus forte jamais constatée.** Ceci s'explique par la capture de nombreux caraassins et jeunes carpes dans la végétation aquatique.

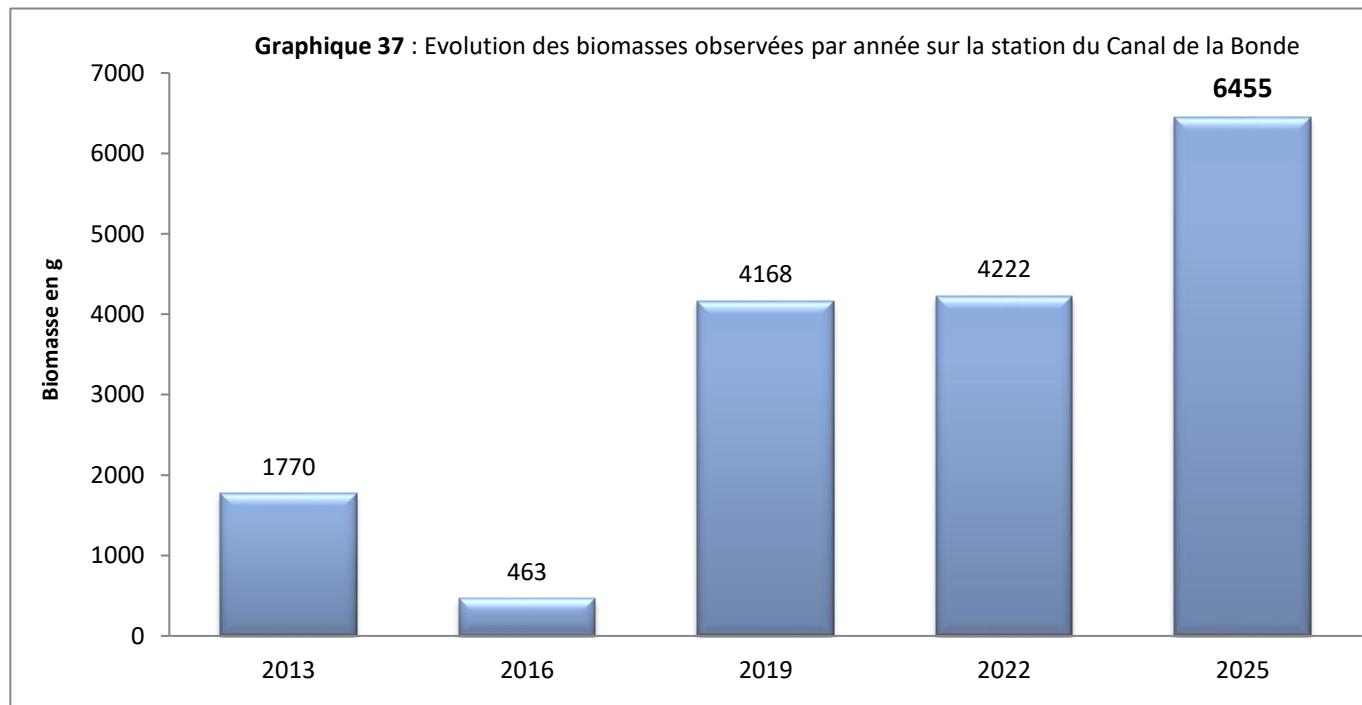
Afin de compléter ces remarques, d'autres descripteurs ont été analysés.

### f) Biomasse



**La biomasse des espèces piscicoles capturées lors du sondage 2025 est forte (6 455 g)** avec comme en 2022, une nette dominance du carassin argenté par leurs effectifs et tailles plus importantes qu'un certain nombre de poissons. La majorité des autres espèces montre souvent de faibles biomasses. La même répartition est souvent observée au niveau de cette station.

Comme présenté au niveau du graphique 37 ci-dessous, **la biomasse 2025 est nettement supérieure à celle des 4 derniers inventaires** en corrélation avec la capture d'individus de taille importante de carassin argenté (une dizaine ayant une taille autour de 20 cm).



**g) Répartition des captures par taille et par espèce**

Tableau 42 : Tableau récapitulatif des captures par taille et par espèce sur la station du Canal de la Bonde - 2025

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce														
Classes	GAR	ROT	BRB	CAG	CCO	BBG	SAN	PES	PCH	GAM	PSR	MUP	ANG	PCC
[0-10[														
[10-20[			1		1									
[20-30[			7	27	55					100				
[30-40[							1	6		19	4			
[40-50[							7	10		1	13			
1+							2	2			8			
[60-70[								1			17		1	
[70-80[								3			10		4	1
[80-90[			1					7					14	1
[90-100[			2					2					5	
[100-110[	1		1					2					1	
[110-120[						1		2					3	
[120-130[			2										2	
[130-140[				1									4	
[140-150[		1		1									1	
[150-160[						1							4	
[160-170[				2						4			2	
[170-180[	1								4			1		
[180-190[		1		1					5					
[190-200[				5										
[200-210[			1	5					1				2	
[210-220[				3						1				
[220-230[				1						1				
[230-240[				1										
[240-250[														
[250-260[														
[260-270[														
[270-280[														
[280-290[													1	
[290-300[													1	
[300-310[													1	
[310-320[														
[320-330[														
[330-340[														
[340-350[				1										
[350-360[														
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>48</b>	<b>56</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>120</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>2</b>

\* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

## 7-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Canal de la Bonde

### a) Données générales sur les anguilles capturées en 2025

**46 anguilles ont été capturées** lors de ce sondage. La majorité des individus observés (35 sujets) dispose de tailles comprises entre 50 et 150 mm (individus de l'année). Seul un sujet montre une taille supérieure à 300mm (303 mm). **De ce fait, aucune mesure biométrique spécifique afin de déterminer sa maturité sexuelle n'a été réalisée sur cette population.** Les tableaux suivants présentent ces critères biométriques ainsi que l'état sanitaire pour les 46 anguilles analysées lors de ce sondage.

Tableau 43 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du premier passage

n° de l'ind	Taille en mm	Nombre	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique
1	303	1	54				
2	287	1	39				
3	207	1	12				
4	209	1	15				
5	296	1	53				
6	134	1	3				
7	134	1	1				
8	154	1	1				
9	163	1	3				
10	159	1	5				
11	139	1	4				
12	122	1	4				
13	152	1	3				
14	167	1	7				
15	151	1	8				
16	143	1	4				
17	82	1					
18	104	1					
19	115	1					
20	91	1					PXB2
21	95	1					PXB3
22	116	1					
23	80	1					
24	72	1					
25	92	1					PXB2
26	95	1					
27	85	1					
28	80	1					
29	112	1					
30	79	1					
31	82	1					
32	92	1					
33	68	1					

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
34	82	1	19				
35	79	1					
36	70	1					
de 37 à 40	85	4					

Tableau 44 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du second passage

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
41	120	1	3				
42	131	1	3				
De 43 à 46	80	4	2				

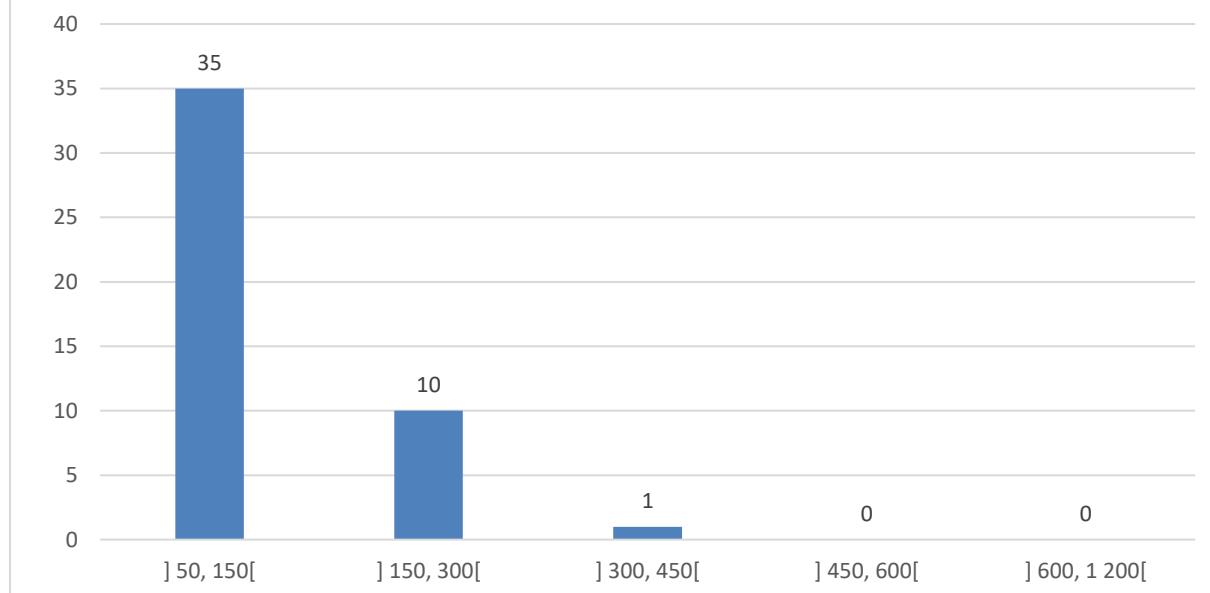
### b) Lésions pathologiques et critères d'argenture

3 individus sur les 46, soit 6% des sujets, montraient des **kystes branchiaux d'abondance assez forte**. L'état sanitaire de la population d'anguilles en place reste satisfaisant.

### c) Analyse des gammes de taille des individus capturés en 2025

Le sondage 2025 a permis de capturer un nombre moyen d'anguilles (46) et surtout en baisse importante par rapport à 2022 (75). La répartition des gammes de taille est représentée au niveau du graphique ci-dessous.

Graphique 38 : Anguilles capturées par classe de tailles (en mm)  
Station Canal de la Bonde- 2025

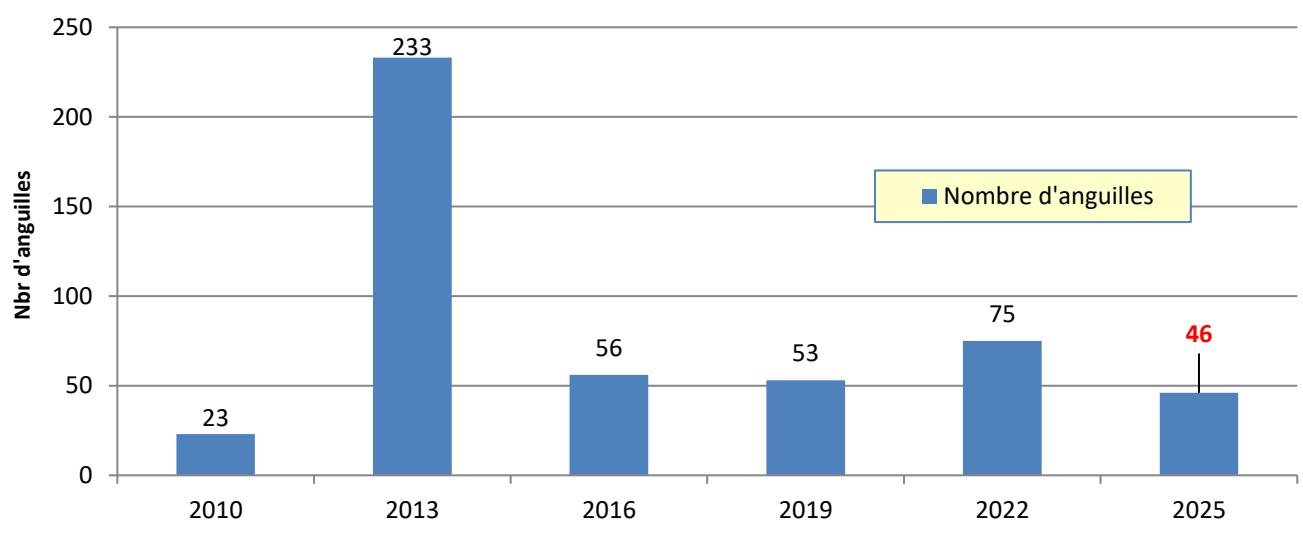


Comme lors des précédents sondages mais dans des proportions moindres, le groupe de taille "[50-150 mm]" est majoritairement représenté dans les captures d'anguilles en 2025 avec près de 50 % des captures. La population d'anguilles du Canal de la Bonde est donc toujours composée de jeunes individus, entrés dans le bassin versant depuis peu. La proximité de l'estuaire explique ce constat.

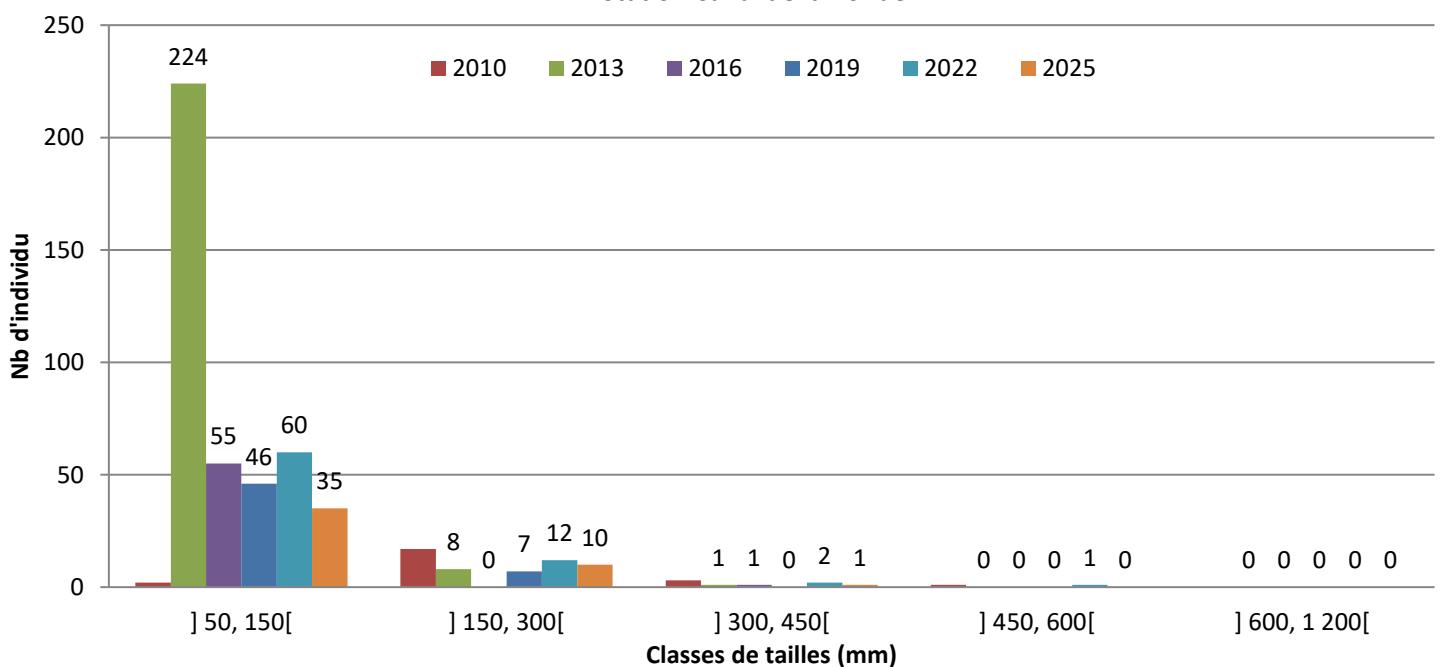
A l'inverse, les sujets de grande taille (supérieure à 300mm) sont quasi-absents de cette voie d'eau du fait du peu d'habitats remarqués au niveau de cette station (1 seul sujet capturé).

Le tableau et les graphiques qui suivent, présentent l'évolution du nombre de sujets capturés, les effectifs par classe de tailles d'anguilles lors des différents sondages, ainsi que leur correspondance écologique (Lambert et Rigaud, 1999).

**Graphique 39 : Evolution du nombre d'anguilles capturées au niveau du Canal de la Bonde**



**Graphique 40 : Anguilles capturées par classe de tailles  
Station Canal de la Bonde**



	2010		2013		2016		2019		2022		2025		
Classes de tailles	Nombre d'individus	%	Correspondance écologique										
] 50, 150[	2	8,70	224	96,14	55	98,21	46	86,79	60	80,00	35	46,67	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	17	73,91	8	3,43	0	0,00	7	13,21	12	16,00	10	13,33	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	3	13,04	1	0,43	1	1,79	0	0,00	2	2,67	1	1,33	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	1	4,35	0,00	0	0	0,00	0	0,00	1	1,33	0	0,00	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		<b>233</b>		<b>56</b>		<b>53</b>		<b>75</b>		<b>46</b>		

**Tableau45 :** Classes de tailles et correspondances écologiques des anguilles inventoriées en 2016, 2019, 2022 et 2025

Le nombre d'anguilles observées au niveau de cette voie diffère fortement entre les 6 sondages en lien avec l'intensité migratoire de civelles. **Le sondage piscicole 2025 a ainsi permis de capturer, un nombre faible d'anguilles (46) en comparaison avec 2022 (75) et surtout 2013 (233).**

Constaté pour les autres sondages réalisés en 2025, le recrutement de cette année en jeunes anguilles semble avoir été peu important.

**Le groupe de taille "[50-150 mm]" reste toutefois toujours majoritairement représenté dans les captures de l'ensemble des sondages** (sauf en 2010). La population d'anguilles du Canal de la Bonde est donc très majoritairement composée de jeunes individus, entrés dans le bassin versant depuis peu.

Pour l'ensemble des sondages, on constate que les anguilles de tailles supérieures à 300 mm sont quasiment absentes de la station. L'absence d'habitats pour cette gamme de taille d'anguilles sur cette station du Canal de la Bonde explique ce résultat avec des anguilles qui ne s'installent pas dans ce milieu mais poursuivent leur migration.



**Photographie 18 :**

Anguille présentant la plus grande taille capturée au niveau du Canal de la Bonde le 20/05/2025

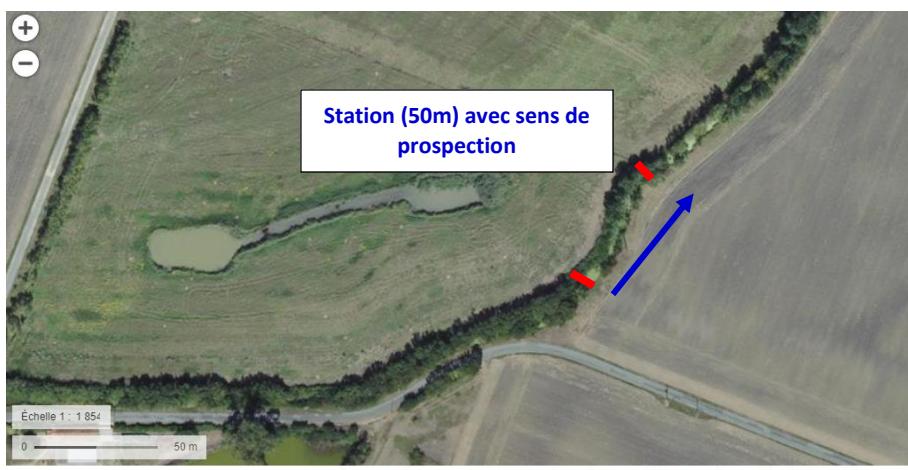
## 8) Résultats de la pêche électrique de la station du Fossé de Racaudet

### 8-1) Localisation et descriptif de la station du Fossé de Racaudet

#### a) Localisation du site prospecté

**Tableau 46 : Localisation de la station retenue pour le Fossé de Racaudet**

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Fossé de Racaudet	85	L'ILE D'ELLE	AF de l'Île d'Elle
<b>Coordonnées médianes X, Y (RGF93-Lambert 93)</b>	<b>Statut</b>	<b>Point caractéristique amont</b>	<b>Point caractéristique aval</b>
X (médian) : 398 469 Y (médian) : 6 590 700	2ème catégorie	/	Route de la Sablière



#### b) Caractéristiques du site prospecté

**Tableau 47 : Caractéristiques du site prospecté**

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5,45 m	50 m	0,60 m	0,90 m

Température de l'eau	Oxygène (mg/L)	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
17,27 °C	2,9	2 920	Nul	Nulle

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	90	Arborescente	Frênes	Système racinaire et sous berges
Rive gauche	900	Arborescente	Frênes	Système racinaire et sous berges

### Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocharis/ nénuphar	Autres
5	Présence	/	/

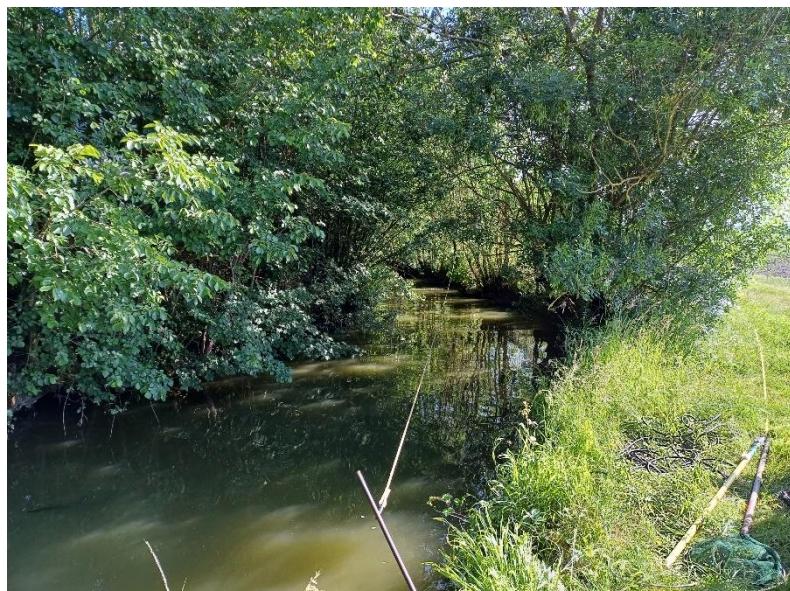
### Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
5	Elodée	/

#### c) Caractéristiques de l'opération

Tableau 48 : Caractéristiques de la pêche électrique 2025

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2025	20/05	Matin	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale
Appareil			Courant		Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"			Continu		1
Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets		Divers
Passage bateau	Lignes de vie	2	5 mm		/
Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage	
1	Heure : 10h30	Heure : 11h20	/	/	
2	Heure : 11h10	Heure : 11h50			



Photographie 19 :  
Station du Fossé de Racaudet  
prospecté le 20/05/2025

## 8-2) Rappel des caractéristiques de la station du Fossé de Racaudet

⇒ Station située dans la partie Marais desséché

Le Fossé de Racaudet se situe dans le compartiment "Rive gauche Vendée aval" dont l'occupation du sol est majoritairement tournée vers des secteurs cultivés. Le linéaire des voies d'eau est de ce fait très faible. L'alimentation en eau en période estivale se réalise à partir de la Vendée par les lâchers d'eau du Barrage de Mervent.

La station retenue sur le Fossé de Racaudet est bordée de parcelles drainées et donc cultivées. Elle se caractérise par la présence d'une ripisylve dense d'aulnes et de frênes sur les deux rives. Peu de mouvements d'eau sont remarqués entraînant un confinement marqué du milieu. Parfois, cette station est également intégralement recouverte par les lentilles d'eaux (*Lemna trisulca*), perturbant ainsi le bon fonctionnement du milieu aquatique. Elle présente également un fort envasement.

Le milieu reste eutrophisé avec très peu de circulation de l'eau et un milieu souvent anoxique. Les conditions de réalisation du sondage piscicole sont correctes en 2025.

## 8-3) Données piscicoles 2025 de la station du Fossé de Racaudet

### a) Liste des espèces présentes

Tableau 49 : Liste des espèces inventoriées – Fossé de Racaudet - 2025

Poissons			
Abréviation	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
SAN	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	Exogène
EPI	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Native
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>	Exogène
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Exogène
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Native
Ecrevisse			
PCC	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	Non native



Photographie 20 :

Perche soleil capturée sur le Fossé de Racaudet - Le 20/05/2025

### b) Résultats bruts du sondage piscicole

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 mètre à partir de chaque berge, soit 100 m<sup>2</sup>.

Tableau 50 : Résultats bruts de la pêche électrique du Fossé Racaudet - 2025

	Espèces	Effectifs	Densité (en ind/ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg/ha)	%	Taille mini (en mm)	Taille maxi (en mm)
Espèces d'eau calmes	SAN	11	1 100	11,2	1,7	0,17	0,1	17	52
	EPI	41	4 100	41,8	17	1,7	1	20	32
	PCH	13	1 300	13,3	484	48,4	27,6	109	170
	PES	3	300	3,1	70	7	4	90	115
Espèce migratrice	ANG	30	3 000	30,6	1 179	117,9	67,3	138	623
	<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	<b>9 800</b>	<b>100</b>	<b>1 752</b>	<b>175,17</b>	<b>100</b>		
Ecrevisse	PCC	79	7 900		314	31,4		23	113

### c) Efficacité de la pêche

Tableau 51 : Tableau récapitulatif de l'efficacité de la pêche de la station du Fossé de Racaudet - 2025

Effectifs par passage - Fossé de Racaudet - 2025						
	1° passage		2° passage		Analyse	
	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs bruts	Efficacité pêche	Effectifs totaux	Effectifs estimés
SAN	5	45,5	6	54,5	11	11
EPI	24	58,5	17	41,5	41	41
PCH	11	84,6	2	15,4	13	13
PES	3	100	0	0	3	3
ANG	24	80	6	20	30	32
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>68,4</b>	<b>31</b>	<b>31,6</b>	<b>98</b>	<b>100</b>
PCC	34	43	45	57	79	79

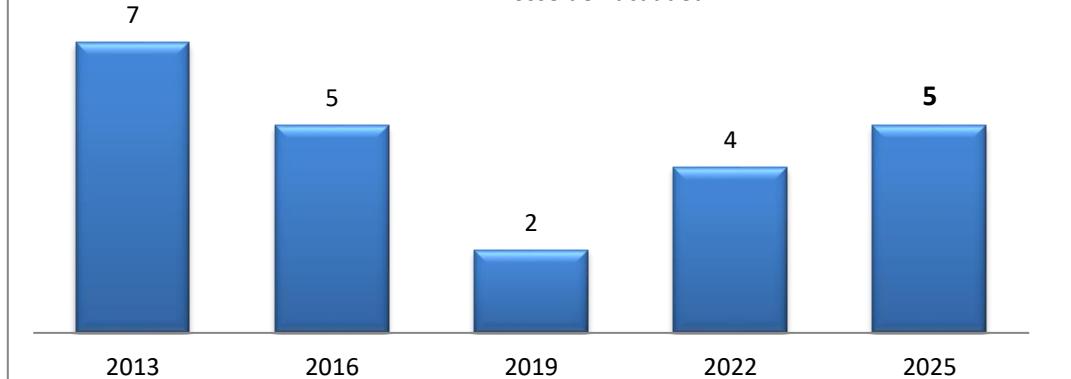
L'efficacité de la pêche est considérée comme moyenne avec 68% des individus capturés lors du premier passage. Concernant les captures d'anguilles, l'efficacité est par contre, beaucoup plus intéressante lors du premier passage avec 80% des sujets capturés.

### d) Fond faunistique

Avec seulement 5 espèces différentes (sandre, épinoche, poisson chat, perche soleil et anguille), la diversité spécifique observée en 2025 reste faible avec aucune nouvelle espèce inventoriée par rapport aux précédents sondages.

Le graphique page suivante, présente l'évolution de la richesse spécifique observée au niveau de la station de Racaudet.

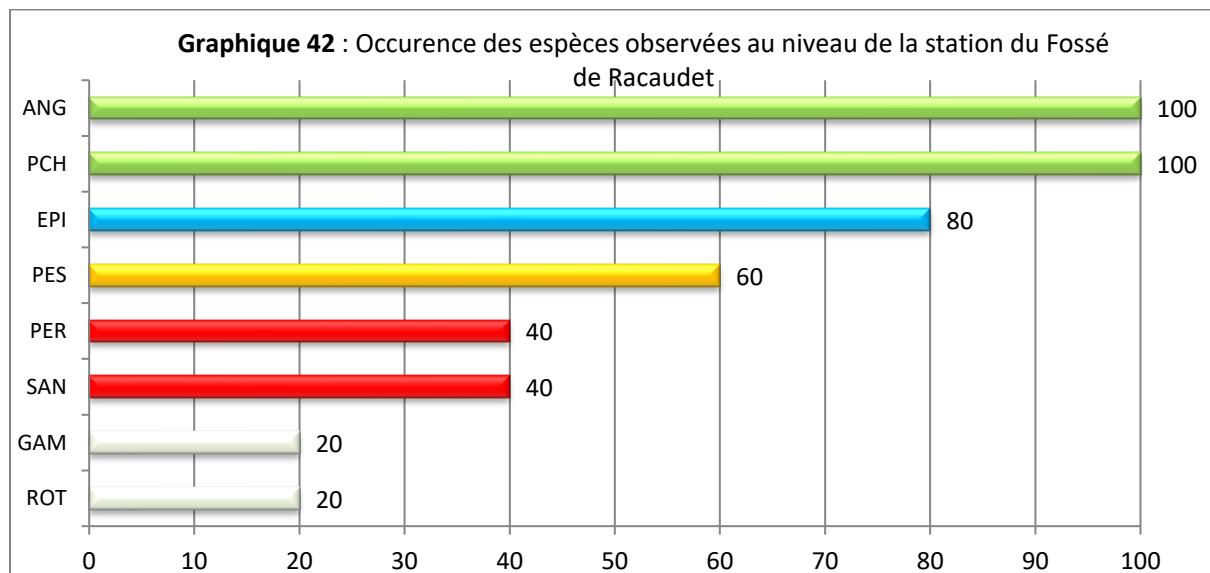
**Graphique 41 : Diversité des espèces observées par année sur la station du Fossé de Racaudet**



Depuis 2022, les conditions de milieu se sont légèrement améliorées avec moins de situations anoxiques à la survie du poisson. En effet, d'avantages de mouvements d'eau sont remarqués (réalimentation) permettant une meilleure oxygénation de cette voie d'eau. Le taux d'oxygène reste toutefois faible lors de cette prospection (2,9 mg/l) ne permettant pas la survie des espèces les plus sensibles. **Le fond faunistique a donc légèrement augmenté entre 2019 et 2025** pour atteindre 5 espèces différentes, dans la moyenne de l'ensemble des inventaires effectués depuis 2013. Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les variabilités annuelles de captures des différentes espèces.

	2013	2013	2019	2022	2025	Occurrence (%)
PER	P	P				40
EPI	P	P		P	P	80
SAN	P				P	40
GAM	P					20
PES	P	P			P	60
PCH	P	P	P	P	P	100
ROT				P		20
ANG	P	P	P	P	P	100
Diversité	7	5	2	4	5	

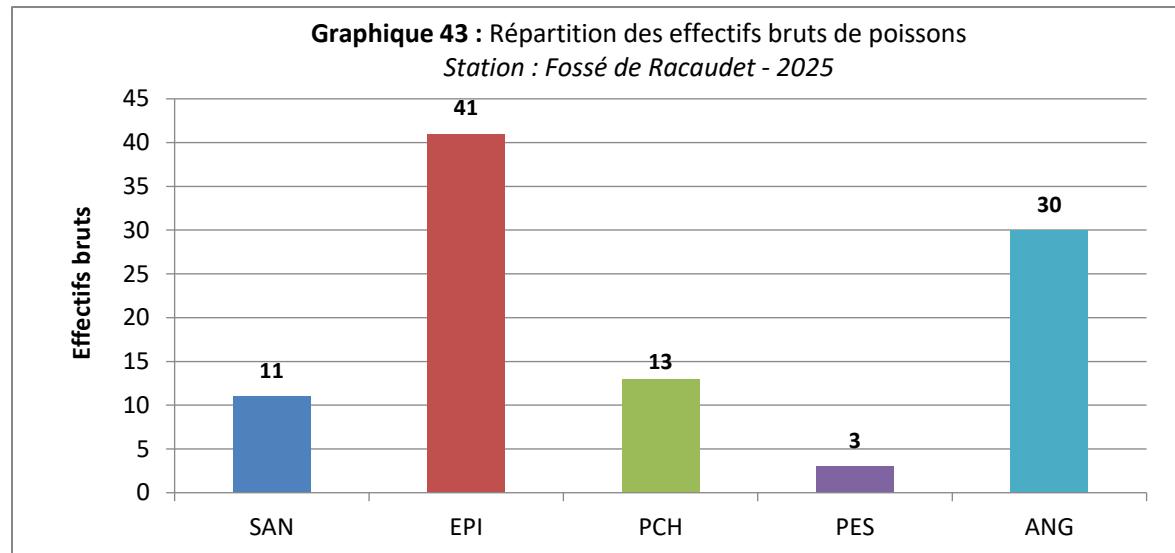
**Tableau 52 : Variabilité spécifique interannuelle de la station du Fossé de Racaudet entre 2013 et 2025**



Au total, **8 espèces différentes** ont été capturées lors des 5 sondages ; **valeur très faible pour ce type de voies d'eau**. Elles ont pratiquement toutes été observées en 2013 et sont de nouveau, un peu plus présentes en 2025 après une chute conséquente de la diversité en 2019 (uniquement 2 espèces capturées).

Les conditions anoxiques du milieu par la prolifération des lentilles d'eau et l'absence de circulation de l'eau (confinement du milieu) observées notamment en 2019, expliquaient la régression marquée de la richesse spécifique de cette station. En effet, ces végétaux flottants par leur décomposition provoquent une baisse de la concentration en oxygène dissous dans l'eau. La faune aquatique se retrouve donc impactée. L'isolement de ce casier hydraulique vis-à-vis notamment de la rivière Vendée ainsi que les cultures intensives à proximité accentuent cet effet. La présence moins importante de la lentille d'eau depuis et notamment en 2025, explique cette légère amélioration de la qualité du milieu dont la richesse piscicole spécifique.

#### e) Densité numérique

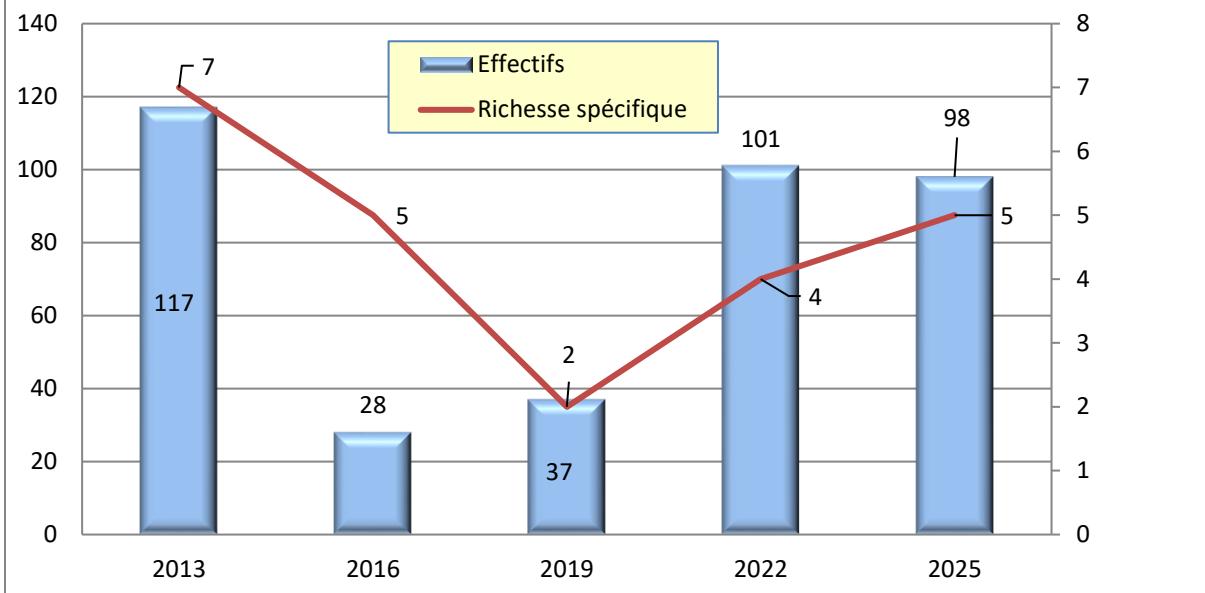


Avec 98 individus capturés en 2025, **les effectifs globaux sont considérés comme faibles et équivalents à 2022** (101 sujets remarqués - voir graphique page suivante). De façon identique à 2022, l'**épinoche** avec 41 individus, représente un peu plus de **40 % de la densité totale à contrario de 2019 où le poisson chat représentait à lui seul 90 % de la densité en poissons**. On retrouve ensuite l'anguille représentant 30% des effectifs. Le graphique page suivante, synthétise l'évolution du nombre d'espèces et des abondances observées depuis 2013 au niveau du Fossé de Racaudet.

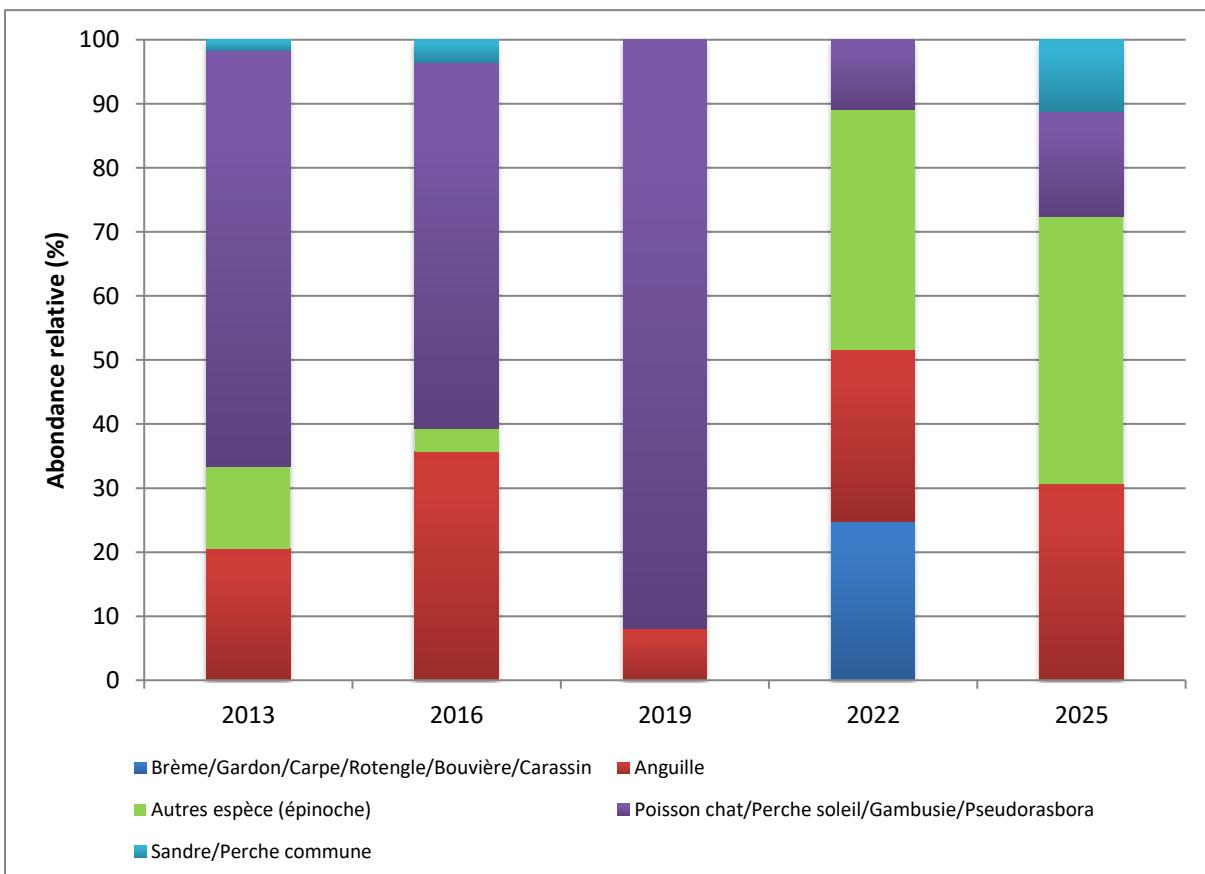


**Photographie 21 :**  
 Epinoche capturée sur le Fossé de  
 Racaudet le 20/05/2025

**Graphique 44 : Nombre d'espèces et effectifs totaux observés par année sur la station du Fossé de Racaudet entre 2013 et 2025**



Les effectifs et la richesse spécifique observés en 2025 restent très similaires à 2022 (quasiment les mêmes espèces capturées avec des effectifs identiques) et en nette augmentation par rapport aux années 2016 et 2019. Afin de compléter cette première analyse, le graphique ci-dessous, compare les parts relatives des différents groupes d'espèces présentes dans les captures entre 2013 et 2025.



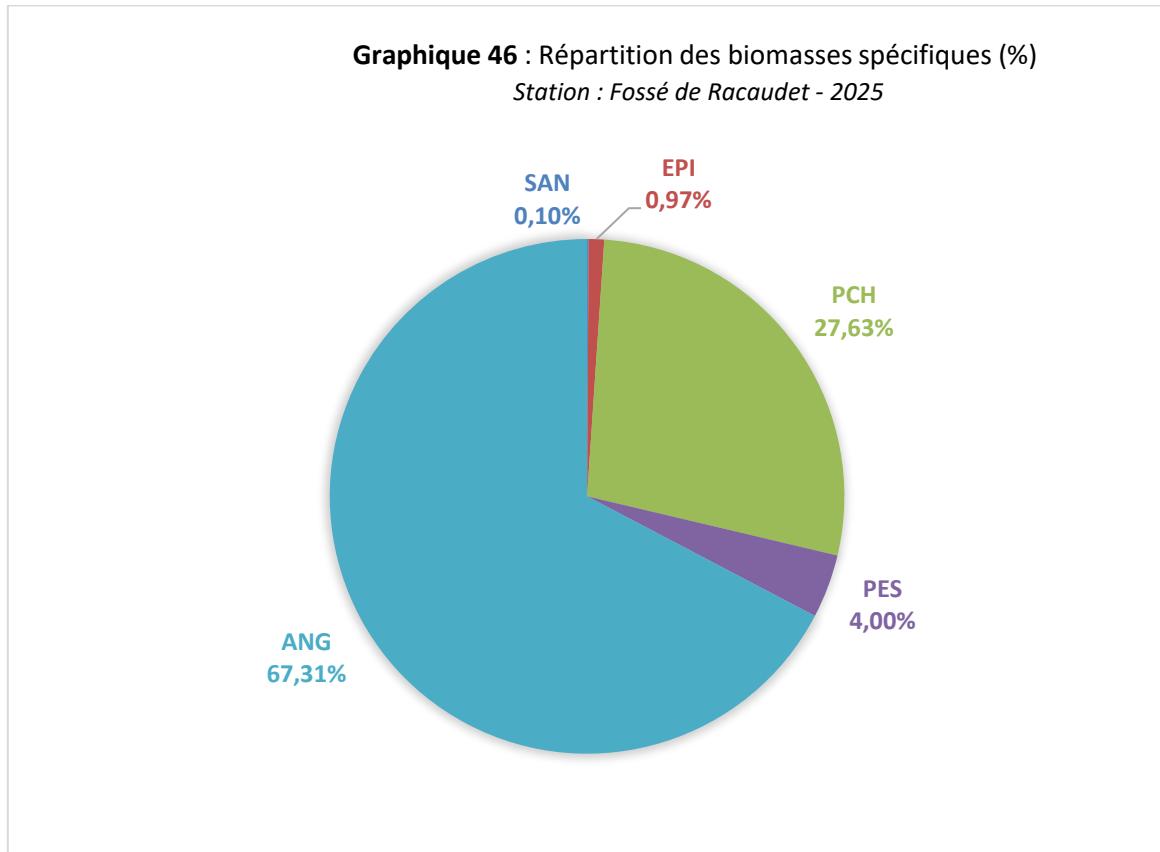
**Graphique 45 :**  
Abondances relatives des différents groupes d'espèces considérées lors des 5 sondages du Fossé de Racaudet

L'analyse du graphique ci-dessus, montre les éléments suivants :

- On note en 2025, l'absence de l'ensemble des cyprinidés dont le rotengle, seule espèce dans cette catégorie, observée uniquement en 2022 ;
- Les épinoches semblent maintenant bien installées sur cette station depuis 2022 ;
- Le poisson chat est toujours observé mais restant en proportion faible et équivalente à 2022 (16% avec la perche soleil des individus totaux capturés) ;
- La population d'anguille reste assez intéressante sur cette station représentant 30% des effectifs totaux.

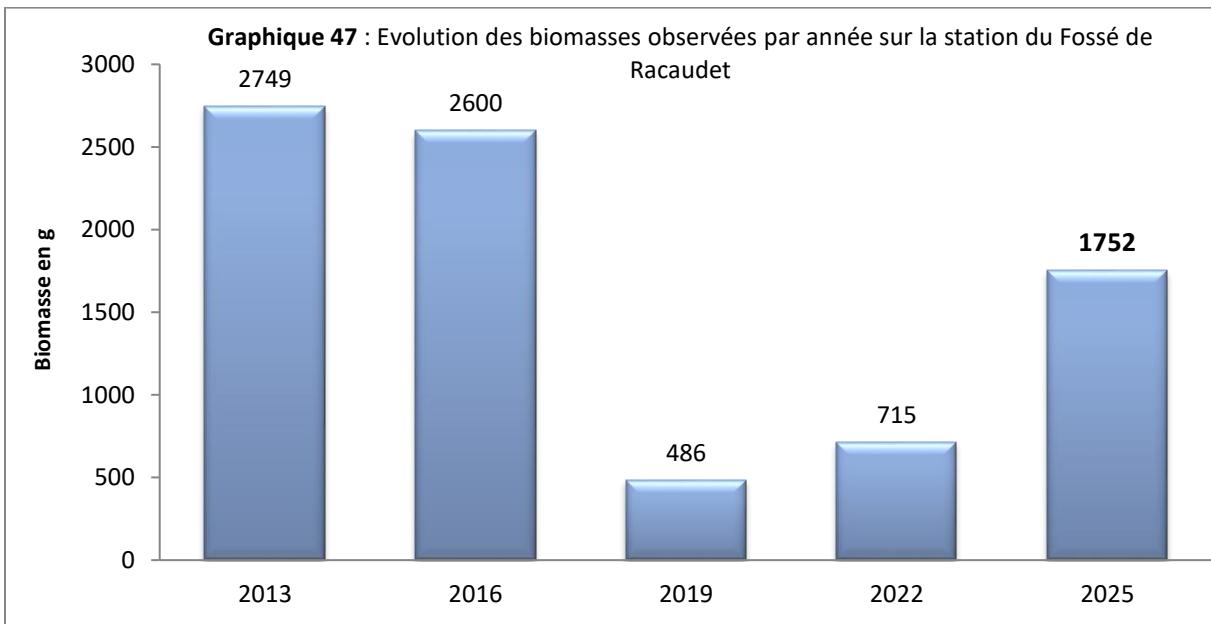
Pour compléter ces remarques, d'autres descripteurs ont été analysés.

#### f) Biomasse



En lien avec les faibles effectifs de poissons capturés, la biomasse des espèces piscicoles lors du sondage 2025 est considérée comme faible avec 1 752 kg mais plus de deux fois supérieure aux précédents inventaires de 2022 (715 g). Elle reste toujours dominée par l'anguille (près de 70% de la biomasse totale).

Comme présentée au niveau du graphique page suivante, la biomasse 2025 reste dans la moyenne (1 660 g) des 5 sondages réalisés depuis 2013.



#### **g) Répartition des captures par taille et par espèce**

Le tableau ci-dessous et page suivante, présente la répartition des captures de tailles en mm par espèces.

Classes	SAN	EPI	PCH	PES	ANG	PCC
[0-10[						
[10-20[	2					
[20-30[	1	36				8
[30-40[	3	5				6
[40-50[	3					20
[50-60[	2					28
[60-70[						5
[70-80[						3
[80-90[						1
[90-100[				1		4
[100-110[			2	1		3
[110-120[			2	1		1
[120-130[			2			
[130-140[			2		1	
[140-150[			2		1	
[150-160[			2		3	
[160-170[						
[170-180[			1		7	
[180-190[					2	
[190-200[					3	
[200-210[						
[210-220[					2	
[220-230[					2	
[230-240[					1	

Répartition des captures par tailles (mm) et par espèce						
Classes	SAN	EPI	PCH	PES	ANG	PCC
[240-250[					3	
[250-260[						
[260-270[						
[270-280[						
[280-290[						
[290-300[					1	
[300-310[						
[310-320[						
[320-330[						
[330-340[						
[340-350[						
[350-360[					1	
[360-370[						
[370-380[					1	
[380-390[						
[390-400[						
[400-450[						
[450-500[					1	
[500-600[						
[600-700[					1	
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>41</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>79</b>

**Tableau 53 :** Tableau récapitulatif des captures par taille et par espèce sur la station du Fossé de Racaudet - 2025

\* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

#### 8-4) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station du Fossé de Racaudet

##### a) Données générales sur les anguilles capturées en 2025

30 anguilles ont été capturées lors de ce sondage dont plus de 75% des individus montraient une taille comprise entre 150 et 300mm. Les tableaux suivants présentent les critères biométriques des différents sujets capturés par passage ainsi que l'état sanitaire de chaque anguille.

**Tableau 54 :** Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du premier passage

n° de l'ind	Taille en mm	Nombre	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique
1	290	1	53				ERC1
2	225	1	23				
3	248	1	25				
4	211	1	15				
5	172	1	9				

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
6	172	1	9				
7	173	1	9				
8	217	1	17				
9	172	1	8				
10	147	1	5				
<b>11</b>	<b>623</b>	<b>1</b>	<b>343</b>	<b>2,3</b>	<b>3,1</b>	<b>11,3</b>	
12	245	1	29				
13	235	1	20				
14	185	1	10				
15	182	1	12				
16	138	1	3				
17	155	1	5				
18	152	1	7				
19	175	1	9				
20	179	1	12				
21	179	1	10				ERC1
22	240	1	16				
23	190	1	12				
<b>24</b>	<b>480</b>	<b>1</b>	<b>296</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>10,1</b>	

Tableau 55 : Mesures biométriques des anguilles capturées en 2025 lors du second passage

<i>n° de l'ind</i>	<i>Taille en mm</i>	<i>Nombre</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
25	194	1	13				
26	197	1	11				
27	379	1	89				
28	150	1	6				
29	228	1	22				
30	354	1	81				

### b) Lésions pathologiques et critères d'argenture

Concernant l'ensemble des anguilles analysées, **deux sujets** sur les 30 capturés (soit 6% de la population globale) **montraient des traces d'érosion sur le corps mais de faible densité. L'état sanitaire des anguilles capturées restent donc globalement satisfaisant.**

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des deux anguilles de taille supérieure à 300 mm (sujets 11 de 623mm et 24 de 480mm) afin de déterminer leur indice d'argenture selon la méthode de l'indice oculaire de Pankhurst (1982).

**Tableau 56 : Détermination de l'indice oculaire pour les deux anguilles de plus de 30 cm**

n° de l'ind	Taille en mm	Poids en g	DO Vertical en mm	DO Horizontal en mm	Taille pectorale en mm	Code pathologique	IO	Conclusion
11	623	343	2,3	3,1	11,3		0,91	Anguille non migrante
24	480	296	2,7	2,8	10,1		1,23	Anguille non migrante

**Aucune anguille ne peut donc être considérée comme migrante au niveau de cette station.** L'individu n°11 peut être considéré comme une anguille femelle de grande taille (voir photographie ci-dessous).

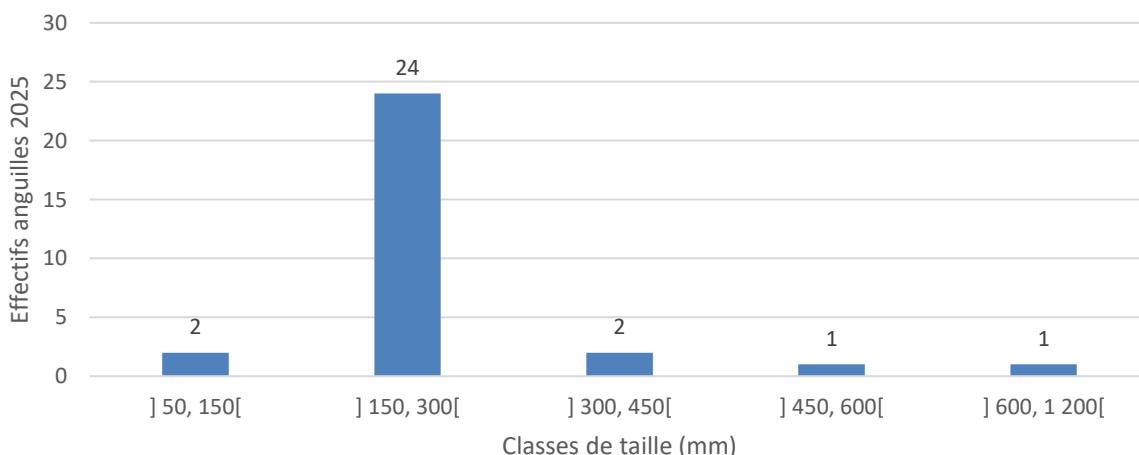


**Photographie 22 :**

Mesure du diamètre oculaire de l'anguille n°11 capturée sur le Fossé de Racaudet le 20/05/2025

### c) Analyse des gammes de taille des individus capturés en 2025

**Graphique 48 : Anguilles capturées par classe de tailles (en mm)**  
Station Fossé du Grand Morvent - 2025



**Les anguilles d'au moins 2 étés non sexuellement différencierées (150-300 mm) restent largement majoritaires dans la structure de population de cette espèce.** Il s'agit d'individus encore potentiellement migrants.

**Très peu de jeunes individus de l'année correspondant au recrutement (taille 50-150 mm) sont observés** (2 sujets). Les conditions et l'accès à cette voie d'eau aux sujets de l'année restent toujours très compliqués.

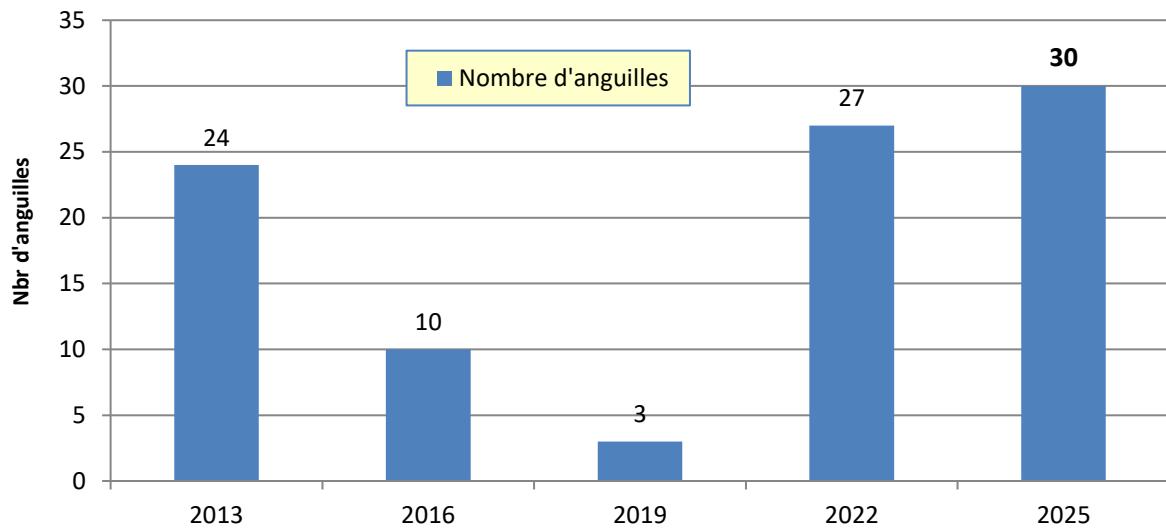
Du fait d'habitats en berge composés de système racinaire dense et favorables à l'anguille, quelques individus de grande taille (4 anguilles sur les 30 capturées ont une taille supérieure à 30 cm), sont capturés dont un sujet de 623mm (anguille femelle).

Afin de compléter cette analyse et suivre l'évolution des populations en place depuis 2013, le tableau et les graphiques suivants, présentent le nombre de sujets capturés par année, les effectifs par classe de tailles d'anguilles lors des différents sondages, ainsi que leur correspondance écologique (Lambert et Rigaud, 1999).

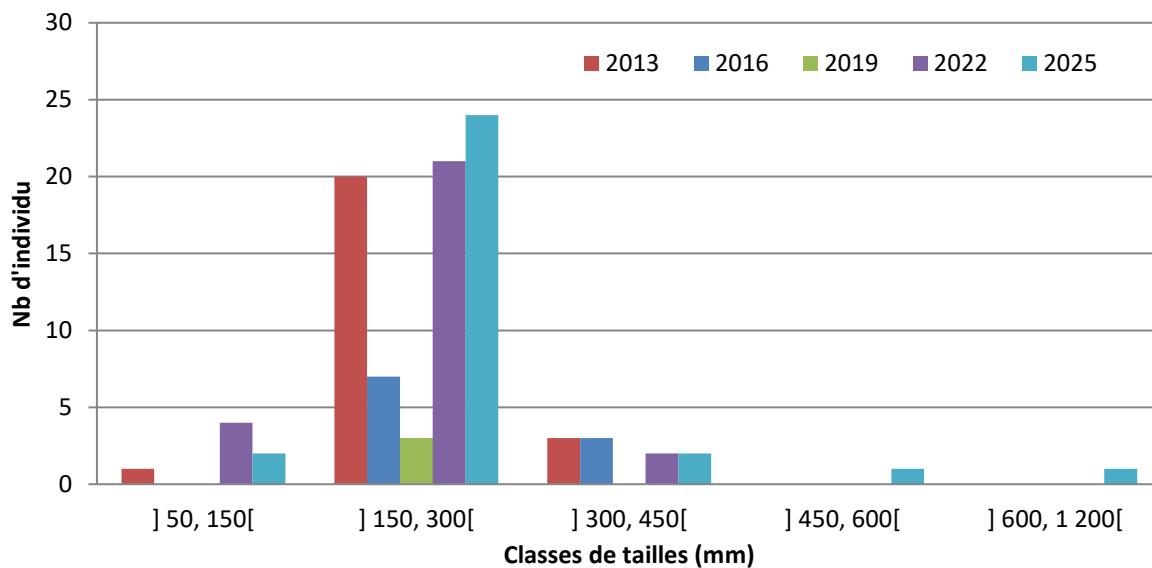
	2013		2016		2019		2022		2025		
Classes de tailles	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Nombre d'individus	%	Correspondance écologique
] 50, 150[	1	4,2	0	0	0	0	4	14,8	2	6,7	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	20	83,3	7	70	3	100	21	77,8	24	80	Anguille jaune non sexuellement différencierée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	3	12,5	3	30		0	2	7,4	2	6,7	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	0		0	0		0		0,0	1	3,3	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0		0	0		0		0,0	1	3,3	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>10</b>		<b>3</b>		<b>27</b>		<b>30</b>		

**Tableau 57 : Classes de tailles et correspondances écologiques des anguilles inventoriées de 2013 à 2025**

**Graphique 49 : Evolution du nombre d'anguilles capturées au niveau du Fossé de Racaudet**



**Graphique 50 : Anguilles capturées par classe de tailles  
Station Fossé de Racaudet- 2013-2016-2019-2025**



Lors des sondages entre 2013 et 2019, une forte tendance à la baisse des effectifs apparaissait (-60% dans les captures entre chaque inventaire) pour ne voir que 3 sujets présents en 2019. Les anguilles adultes ne s'installaient plus sur cette station compte-tenu du milieu de vie et aucun recrutement de jeunes sujets n'était observé. **Depuis 2022 et se confirmant en 2025, une nette augmentation des effectifs est constatée avec notamment le retour des anguilles d'au moins 2 étés non sexuellement différencierées (150-300 mm) en quantité assez intéressante et quelques individus de l'année. On retrouve également en 2025, l'installation d'un nombre de plus en plus important de sujets de plus grande taille.** Ceci montre une amélioration de la colonisation de ce secteur de marais par sans doute, une évolution des manœuvres d'ouvrages de gestion et un milieu de vie pour l'anguille s'étant amélioré.

## 9) Discussion et analyse globale

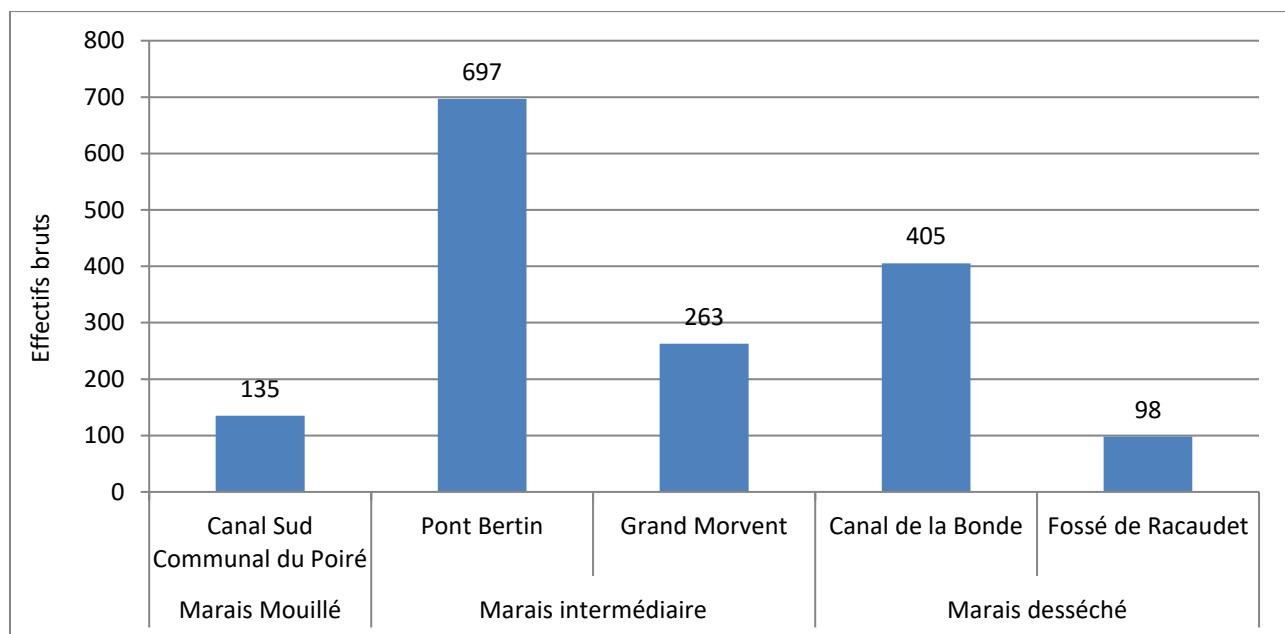
### 9-1) Bilan global

L'analyse des captures de l'ensemble des 5 stations prospectées en 2025 permet de dégager les caractéristiques suivantes au niveau des différents peuplements piscicoles en place :

- **1 598 poissons** au total ont été capturés (moyenne de 319 poissons par pêche. Rappels 422 poissons par pêche en 2019 et 192 en 2022) soit une moyenne de poissons capturés en forte hausse par rapport à la précédente période de sondage. Attention, 628 gambusies, soit 40% des effectifs totaux ont été capturés au niveau d'une seule station (Pont Bertin), augmentant ainsi très sensiblement cette moyenne.

D'importantes fluctuations entre stations sont ainsi notées avec 697 poissons capturés au niveau du Canal du Pont Bertin pour seulement 98 sujets au niveau du Fossé de Racaudet. Comme évoqué, la capture d'un nombre important de gambusies sur certaines stations explique en grande partie les fluctuations entre stations prospectées en 2025 et entre années.

Le graphique ci-dessous présente les effectifs observés par station et par grand type de marais (desséché, intermédiaire et mouillé).

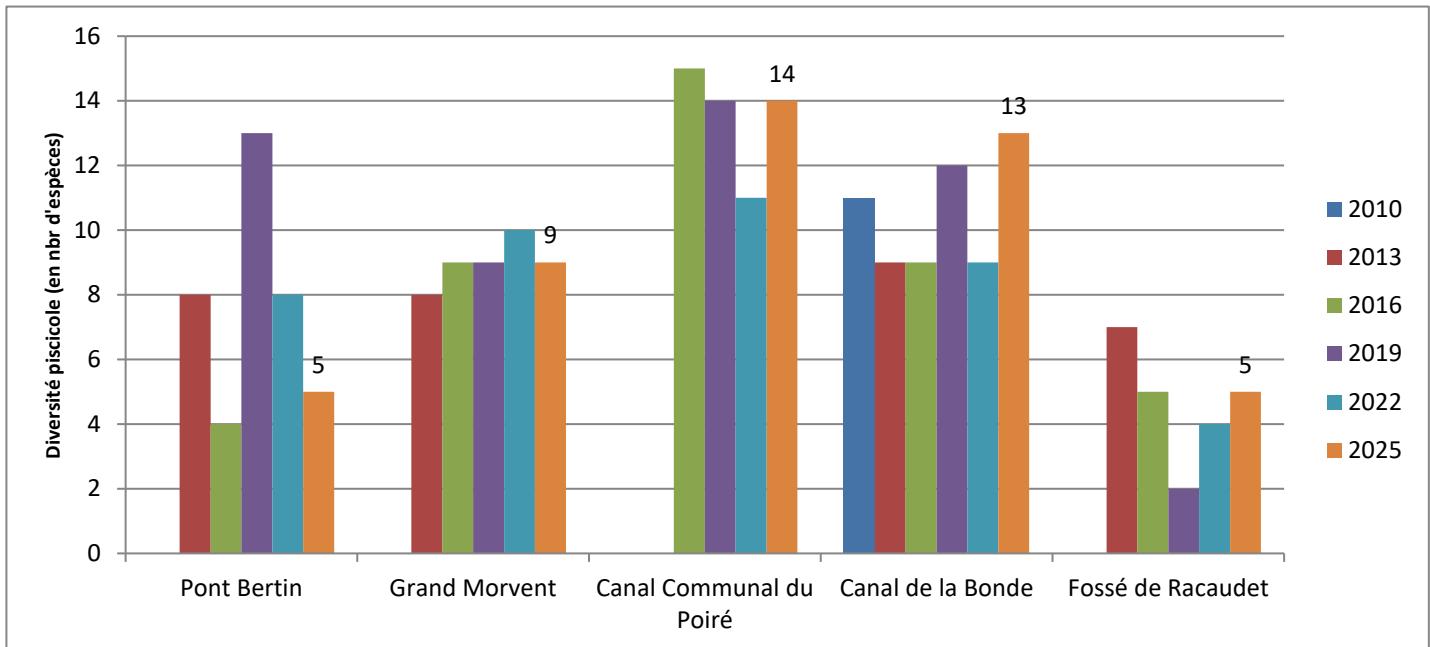


Graphique 51 :

Représentation des effectifs bruts observés en 2025 par station et par type de milieu

Comme lors des précédents sondages, la station du Fossé de Racaudet est celle montrant le plus faible effectif. Par contre, on note pour 2025, une dégradation marquée de la qualité des habitats piscicoles au niveau des stations du Pont Bertin ou du Grand Morvent par leur envasement et/ou le développement de la Jussie. Sans restauration de ces milieux, les effectifs de poissons risquent de chuter ou voir à l'inverse des développements extrêmement importants d'espèces exotiques comme la gambusie.

- **Diversité piscicole.** Le graphique ci-dessous, représente la diversité piscicole pour chacune des stations entre 2010 et 2025.



**Graphique 52 :**  
Diversité piscicole entre 2010 et 2025 pour chacune des stations inventorierées

Hormis pour le Canal du Grand Morvent, on remarque de fortes variations de la diversité piscicole entre stations, mais également entre années.

**Le Fossé de Racaudet et le Canal du Pont Bertin présentent en 2025 les plus faibles diversités piscicoles des stations inventorierées** avec seulement 5 espèces différentes observées. Evoquée dans cette synthèse lors de l'analyse des résultats de ces stations, la qualité très dégradée du milieu (recouvrement de la station par la Jussie, envasement pour le Pont Bertin, confinement, conditions anoxiques, absence de circulation de l'eau et piscicole...) explique ces résultats même si une légère amélioration des résultats est constatée pour le Fossé Racaudet.

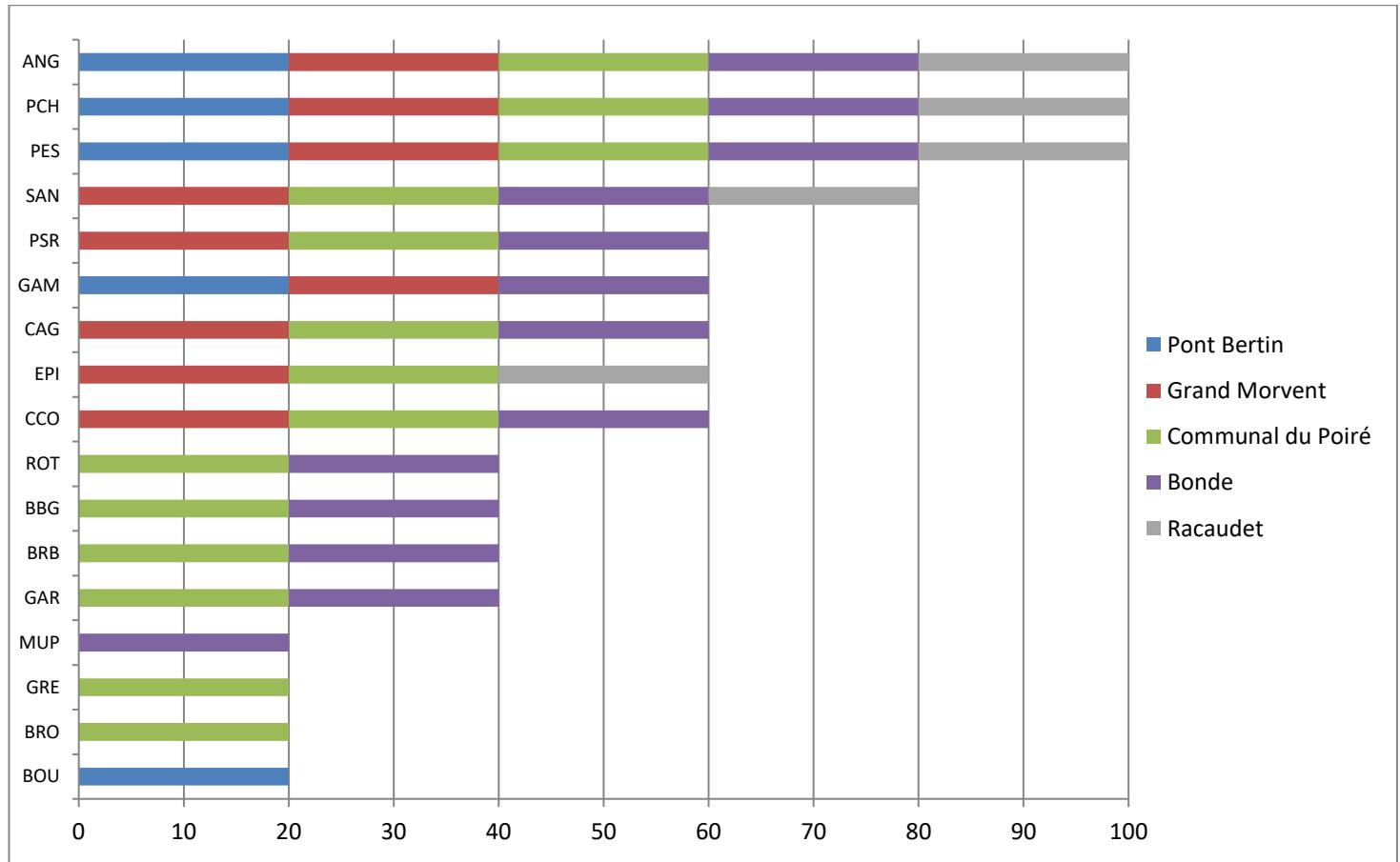
A l'inverse et ceci depuis le début des suivis, **la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire, montre avec 14 espèces différentes, la plus forte richesse spécifique** des stations inventorierées en 2025 (zone de marais mouillé). D'autres voies d'eau à proximité ont également été inventorierées dans le cadre du suivi de la Réserve Naturelle du Poiré-sur-Velluire et montraient une véritable richesse piscicole (nombre d'espèces supérieures et présence d'espèces sensibles comme le brochet ou la tanche, maintenant peu observées dans le Marais Poitevin).

**Comme évoqué précédemment, la station du Pont Bertin a poursuivi sa forte baisse de diversité depuis 2019** où 13 espèces avaient été observées (plus que 8 en 2022 et uniquement 5 en 2025). La non observation d'espèces structurantes du peuplement endémique de ce compartiment, démontre là aussi, **une accélération de la dégradation de la qualité du milieu par son envasement et le développement exponentiel de la Jussie. Sans interventions prochaines de restauration du milieu, cette station ne sera plus prospectable pour la prochaine campagne d'inventaire.**

A l'inverse, **le Canal de la Bonde a vu une augmentation de sa richesse spécifique** avec, élément intéressant, la capture de plusieurs cyprinidés natifs (gardon, rotengle) ou du mullet, non systématiquement observé lors des sondages précédents.

## 9-2) Occurrence des espèces observées

Le graphique ci-dessous, présente les occurrences (pourcentage de stations dans lesquelles une espèce apparaît dans les captures) des espèces inventoriées lors des cinq inventaires par pêche électrique en 2025.



**Graphique 53 :**  
Occurrence des espèces observées au niveau des 5 stations inventoriées en 2025

Au total, **17 espèces piscicoles différentes ont été observées en 2025 (15 en 2022, 17 en 2019).**  
Le constat suivant peut-être dressé :

- ✓ L'anguille, le poisson chat et la perche soleil sont les seules espèces capturées de façon permanente dans la campagne 2025 (occurrence égale à 100%). Il semble également, au vu des données depuis 2005, que seule l'anguille ait quasiment toujours été capturée au niveau de toutes les stations et à chaque inventaire (occurrence supérieure à 99% jusqu'en 2025 au niveau de l'ensemble des stations du Marais Poitevin).
- ✓ On notera la capture en 2025 du brochet, espèce centrale des contextes de gestion du « Marais Poitevin », uniquement au niveau d'une seule station (Canal Sud du Communal du Poiré). Ce poisson ichtyophage connaît depuis de nombreuses années de fortes difficultés pour accomplir son cycle biologique. Ce constat montre ainsi la vulnérabilité de cette espèce dont les populations restent fragiles dans le Marais Poitevin. Le brochet n'était pas du tout observé en 2022 sur aucune des cinq stations. Un travail important reste donc toujours à

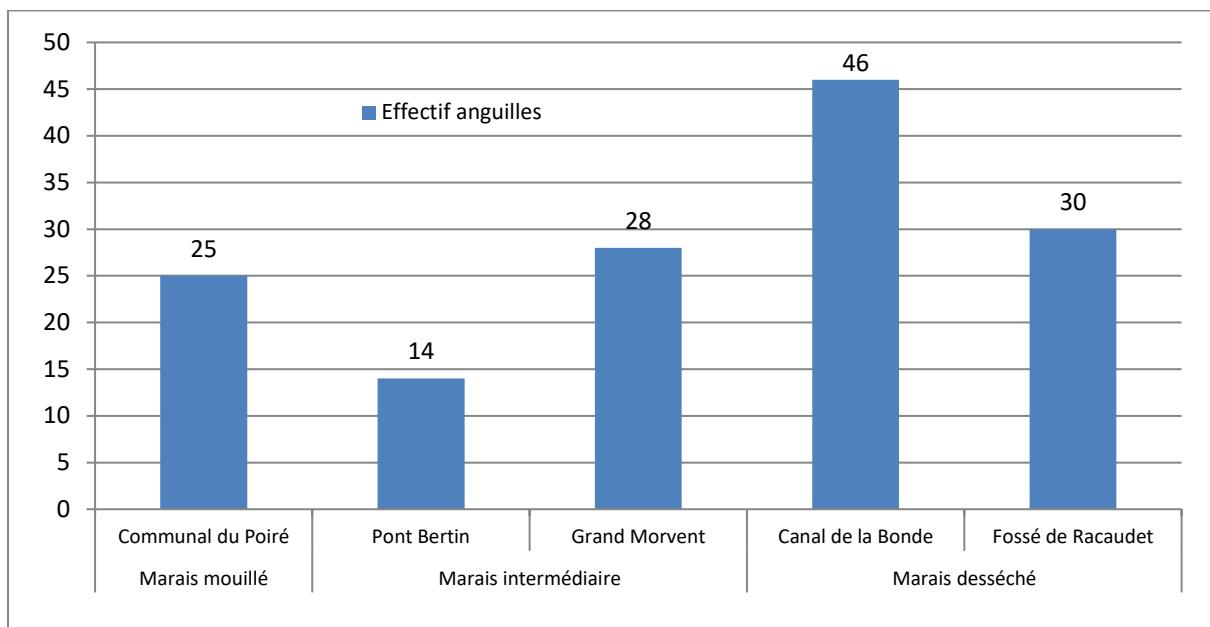
**mener sur une gestion des niveaux d'eau plus favorable au brochet, l'aménagement de frayères ou l'amélioration de la qualité de l'eau ...**

- ✓ **De même, la tanche n'a pas été remarquée depuis 2019 sur aucune des stations.** La dégradation des conditions de vie de cette espèce (habitats, zone de reproduction...) peut expliquer la disparition ou du moins l'effondrement des effectifs de ce poisson benthique. Autrefois très présente, la tanche n'est quasiment plus observée à l'heure actuelle dans le Marais Poitevin. Seul le site du Communal du Poiré offre encore des conditions favorables à cette espèce.
- ✓ **Les cyprinidés natifs** (gardon, brème bordelière, brème commune et rotengle) qui devraient pour la plupart, systématiquement être observés au niveau de chaque station, **montrent d'importants déficits de présence** malgré une légère augmentation de leur présence par rapport à 2022 (présence sur 2 stations sur les 5) **et d'effectifs. Les populations de ces espèces restent donc fragiles.**
- ✓ Au niveau des autres carnassiers que le brochet (sandre, perche commune, black bass), **on notera la capture très fréquente du sandre** (4 stations sur 5). Il s'agit souvent de juvéniles. En 2025, on observe toutefois l'absence de la perche commune (remarquée uniquement sur la station du Canal Sud du Communal du Poiré-sur-Velluire en 2022). Quant au black bass, il est toujours capturé sur les deux mêmes stations qu'en 2022 : le Canal Sud du Communal du Poiré et le Canal de la Bonde.
- ✓ **Les espèces exotiques envahissantes** (poisson chat, perche soleil, gambusie et pseudorasbora) **ont montré une nouvelle fois, au cours de cette campagne 2025, un développement très important notamment la gambusie en terme d'effectifs.** Le pseudorasbora, absent encore du Marais Poitevin il y a moins de 10 ans, est maintenant bien présent avec des captures de cette espèce au niveau de 3 stations sur 5. Les effectifs de ces espèces exogènes sont souvent très importants, dominant les autres groupes (cyprinidés, carnassiers ou migrateurs).

### **9-3) Résultats des pêches électriques pour l'anguille européenne**

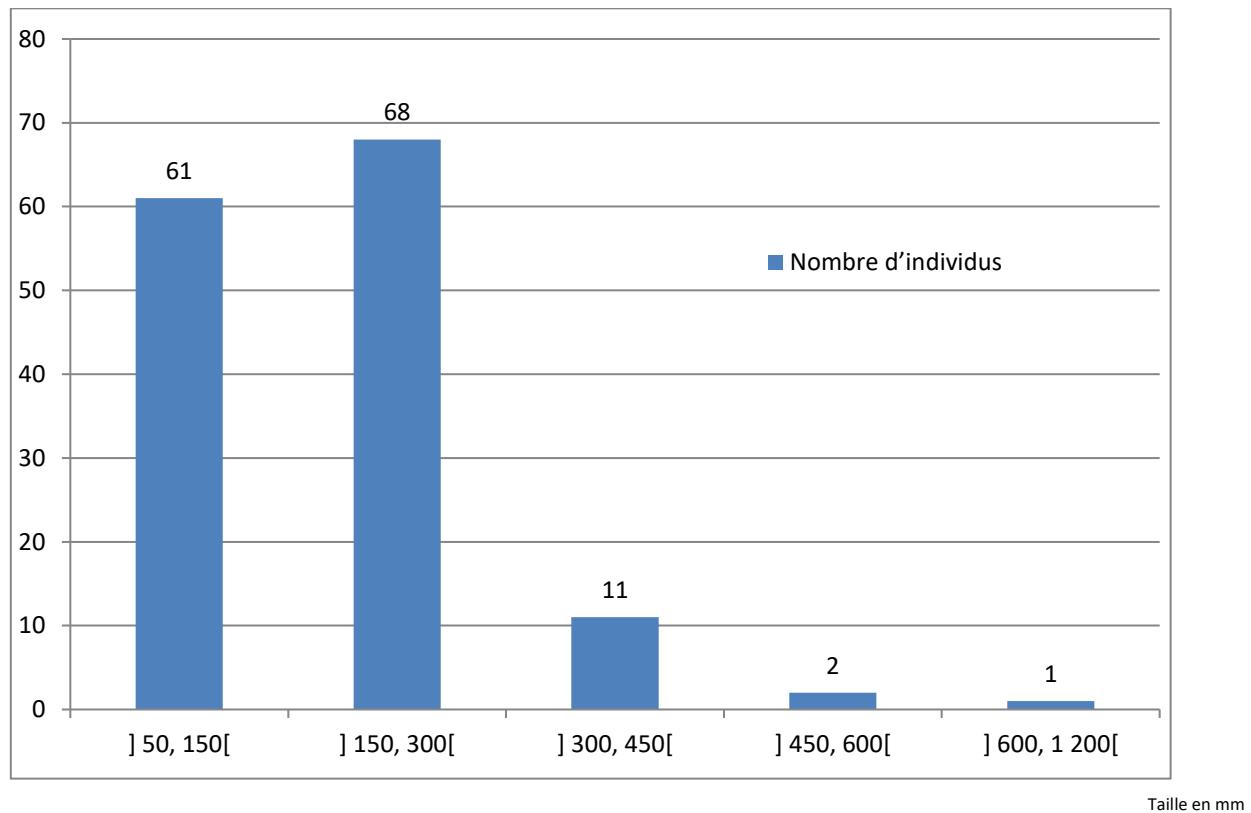
#### Effectifs et tailles des anguilles observées en 2025

**143 anguilles**, d'une taille comprise entre 68 et 623 mm ont été observées au niveau des cinq stations inventoriées en 2025, soit en moyenne **29 individus par sondage** (261 anguilles capturées en 2022 soit une moyenne de 52 individus par sondage). **On note une forte chute du nombre d'anguilles capturées entre 2022 et 2025.** Pour 2025, une disparité importante entre site est notée avec au maximum, 75 anguilles capturées au niveau du Canal de la Bonde (souvent la voie d'eau où les effectifs d'anguilles sont les plus nombreux) et seulement 14 individus pour le Canal du Pont Bertin (voir graphique page suivante). La dégradation de l'habitats déjà évoquée pour les autres espèces piscicoles au niveau du Canal du Pont Bertin, explique le peu d'effectifs d'anguilles capturées en 2025.



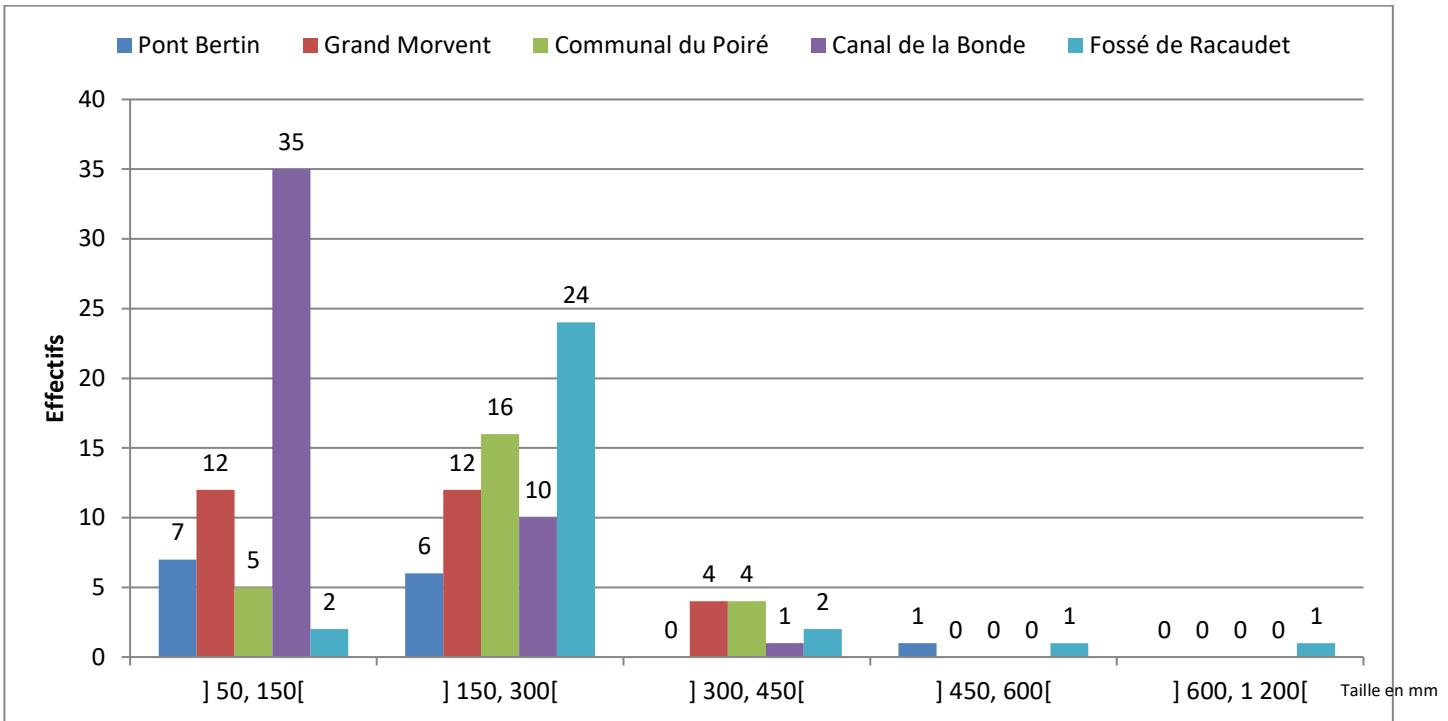
**Graphique 54 :** Effectifs des anguilles capturés au niveau des 5 stations inventoriées en 2025

Les graphiques à suivre, visualisent la structure de taille de toutes les captures 2025.



**Graphique 55 :**  
Répartition par classe de tailles de l'ensemble des anguilles capturées en 2025

**Graphique 56 : Répartition par classe de tailles et par station des anguilles capturées en 2025**



Dans la globalité des captures 2025, les classes de tailles d'anguilles "50-150 mm" et "150-300 mm" correspondant à des jeunes individus, dominent de façon égale la composition des populations d'anguilles en place (une soixantaine d'individus pour chacune de ces deux classes de tailles au total).

Concernant les jeunes individus de l'année en cours de migration ("50-150 mm"), cette gamme de tailles est essentiellement remarquée au niveau de la station du Canal de la Bonde (35 sujets sur les 61) ; site le plus proche de la côte (même constat qu'en 2019 et 2022). Le nombre de jeunes sujets de l'année a très fortement chuté globalement au niveau des 5 stations en 2025 en comparaison avec 2022 où 126 anguilles avaient été capturées dans cette gamme de taille (61 individus en 2025 soit deux fois moins de captures). C'est surtout sur le Canal du Pont Bertin et le Canal de la Bonde que le nombre d'individus capturés a le plus chuté. Les arrivées de civelles ont été importantes au cours de l'hivers 2025 mais faute de pluviométries donc de débits suffisants des cours d'eau à partir de la mi-février, les remontées d'anguilles et la colonisation du marais ont été peu importantes. De plus, comme évoqué précédemment, la dégradation de la qualité du milieu de certaine station comme celle du Canal du Pont Bertin explique également la non-colonisation de l'anguille au niveau de ces secteurs.

Concernant les tailles "150-300 mm", la station de Racaudet est celle montrant le plus de captures dans cette catégorie de taille (24 sujets sur 68). Cette répartition avec un nombre conséquent d'anguilles capturées dans cette classe de taille se retrouve de façon similaire en 2019 notamment au niveau du Grand Morvent et du Canal Sud du Communal du Poiré. Il s'agit d'individus en montaison et en croissance et ces derniers restent donc potentiellement migrants.

Les anguilles sexuellement différencierées (taille "300-400 mm") restent peu présentes (10% du total des individus capturés). On les retrouve essentiellement, là aussi, au niveau du Grand Morvent (4 individus) et sur le Canal Sud du Communal du Poiré (4 également).

Enfin, on remarquera, la capture de seulement deux anguilles considérées comme femelle jaune argentée ou mâle présentant un retard dans sa migration et un sujet de très grande taille (supérieure

**à 600mm) correspondant à une anguille femelle. Aucune de ces anguilles n'était considérée comme potentiellement migrante après mesures du critère d'argenture.**

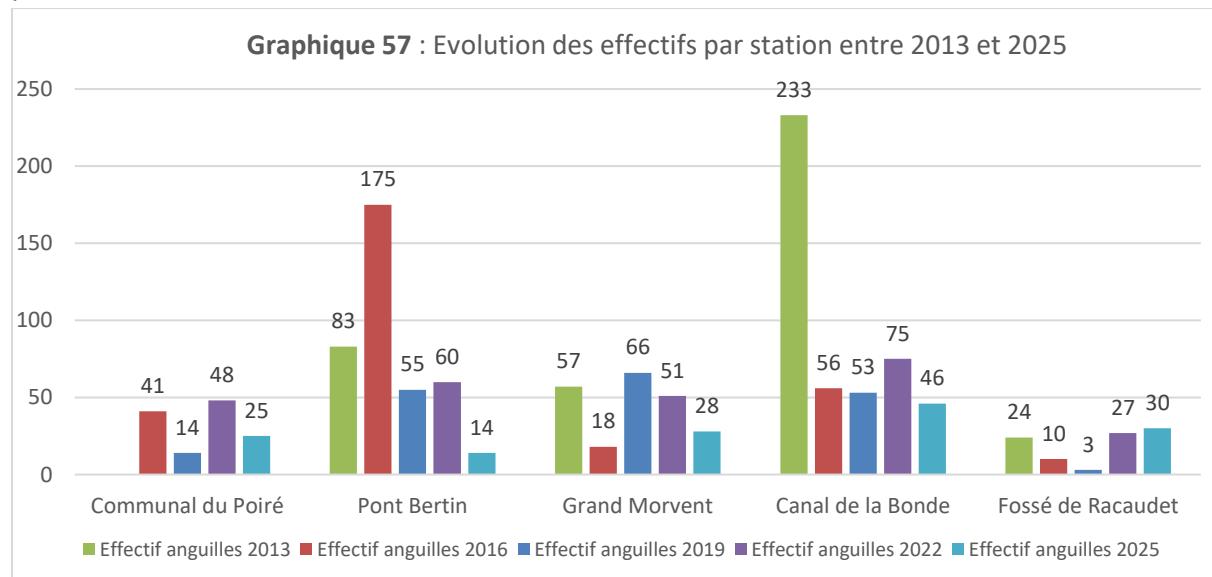
#### Evolution des effectifs depuis 2013

Le tableau ci-dessous, présente l'évolution des captures d'anguilles sur les cinq stations depuis 2013.

**Tableau 58 : Evolution du nombre d'anguilles capturées sur les 5 stations depuis 2013**

	<b>Marais mouillé</b>	<b>Marais intermédiaire</b>		<b>Marais desséché</b>		<b>TOTAL</b>
	Communal du Poiré	Pont Bertin	Grand Morvent	Canal de la Bonde	Fossé de Racaudet	
Effectif anguilles 2025	25	14	28	46	30	<b>143</b>
Effectif anguilles 2022	48	60	51	75	27	<b>261</b>
Effectif anguilles 2019	14	55	66	53	3	<b>191</b>
Effectif anguilles 2016	41	175	18	56	10	<b>300</b>
Effectif anguilles 2013		83	57	233	24	<b>397</b>

**L'analyse de ce tableau nous montre ainsi une chute marquée des effectifs globaux d'anguilles entre 2013 et 2025 (moins 36%) et ce constat est d'autant plus vrai sur le Canal de la Bonde et surtout le Canal du Pont Bertin.** Seul, le Fossé Racaudet voit une légère augmentation des effectifs d'anguilles en lien avec l'amélioration de la qualité du milieu. L'année 2025 est donc marquée par **une très faible colonisation des jeunes individus et la dégradation de la qualité globale de certaines stations sans leur entretien régulier**. Le graphique ci-dessous traduit également l'ensemble des éléments décrits précédemment.



### Biomasse anguilles

On remarque tout d'abord en 2025, **une biomasse générale en augmentation (26 545 g de poissons analysés) par rapport à 2022 (21 583 g) et 2019 (24 980 g)**. La capture de quelques sujets de grandes tailles comme un brochet de 4 kg sur le Canal de la Ceinture Sud du Poiré explique à elle seule cette variation.

**A l'inverse, par des effectifs moins conséquents en 2025, les anguilles ont vu leurs parts en biomasse fortement diminuer de 2 kg par rapport à 2022.** Afin de mieux analyser ce paramètre, le tableau ci-dessous, décrit les biomasses d'anguilles observées en 2025 par station en comparaison avec la biomasse totale.

	Marais mouillé	Marais intermédiaire		Marais desséché		<b>TOTAL</b>
	Communal du Poiré	Pont Bertin	Grand Morvent	Canal de la Bonde	Fossé de Racaudet	
Biomasse anguilles (en g)	611	345	508,5	243	1 179	2 886,5
Biomasse totale pêche (en g)	8 969	2 101	6 968	6 455	1 752	26 245
% de la biomasse totale	7	16	7	4	67	<b>11</b>

Tableau 59 : biomasse des anguilles capturées par station

**La biomasse des anguilles capturées en 2025 sur ces cinq sites représente 11 % de la biomasse totale contre 22% en 2022 et 16% en 2019.** Ce pourcentage en forte diminution par rapport aux précédentes années s'explique par la chute des effectifs d'anguilles capturées. Le Fossé Racaudet montre la part la plus importante d'anguilles dans le peuplement en place avec près de 70% de la biomasse totale.

### Lésions pathologiques des anguilles

L'état sanitaire des anguilles semble s'être légèrement dégradé sur toutes les stations avec des pathologies régulièrement observées durant la biométrie (souvent des traces d'érosion ou l'observation de parasites). Cet élément est à surveiller de près lors des prochains sondages.

## 10) Conclusion

Dans le cadre du Monitoring anguille, cinq stations ont été inventoriées dans le Département de la Vendée, dans des conditions permettant le bon déroulement des pêches électriques. Il s'agit pour 4 stations sur cinq, la cinquième année de suivi.

Les résultats obtenus ont montré toujours **une évolution plutôt négative au niveau de la qualité des peuplements piscicoles en place notamment en lien avec la dégradation du milieu faute d'entretien régulier** (exemple du Canal du Pont Bertin ou du Fossé du Grand Morvent). A l'inverse, une station, le Fossé de Racaudet a vu une légère amélioration des résultats obtenus et la présence fragile, d'un peu plus de cyprinidés natifs sur le Canal de la Bonde. Couplé à l'absence de mouvements d'eau très tôt en 2025 du fait d'absences de pluviométries significatives au printemps favorables aux migrations de l'anguilles, ce constat se ressent également sur les captures d'anguilles en fortes baisses par rapport à 2022.

La synthèse des sondages réalisés en 2025 est décrite dans les paragraphes suivants :

- ✓ Au niveau des fonds faunistiques, **17 espèces différentes ont été capturées contre 15 en 2022 et 17 en 2019**. L'observation du brochet et du mulot en 2025 explique en grande partie cette évolution (poissons déjà observés lors de précédentes campagnes d'inventaires sur ces sites). De même que lors des précédents sondages sur ces mêmes stations, l'anguille, le poisson chat et en 2025, la perche soleil, sont les 3 espèces capturées de façon permanente.
- ✓ Parmi l'observation d'espèce sensible et comme évoqué, **le brochet** (espèce repère des différents contextes de gestion du Marais Poitevin) **a été capturé uniquement sur le Canal de la Ceinture Sud du Communal du Poiré en 2025**.
- ✓ **Les cyprinidés natifs** (gardon, brème bordelière, brème commune et rotengle) qui devraient pour la plupart, systématiquement être observés au niveau de chaque station, **montrent toujours d'importants déficits de présence et surtout d'effectifs**. **Une évolution positive est toutefois à noter sur le Canal de la Bonde et le Canal Sud du Poiré sur Velluire avec l'observations de l'ensemble de ces espèces mais toujours en faibles effectifs**. Les populations de ces espèces restent toutefois globalement fragiles dans le Marais Poitevin.
- ✓ **Les espèces exogènes** (poisson chat, perche soleil, gambusie et pseudorasbora) **ont montré au cours de cette campagne 2025, un développement dans la continuité des résultats des années précédentes**. C'est notamment le cas de la gambusie qui a montré parfois de très forts effectifs comme sur la station du Canal du Pont Bertin, site le plus dégradé et montrant la colonisation la plus forte des espèces exotiques envahissantes.
- ✓ **Certaines stations** (exemple du Canal Sud du Communal du Poiré) **montrent encore une diversité piscicole intéressante et à préserver**. **Les populations piscicoles de l'ensemble des stations restent très fragiles**. La part des espèces exogènes (poisson chat, pseudorasbora...) profite de ces conditions défavorables pour se développer au détriment des espèces les plus sensibles.

- ✓ Comparativement aux sondages précédents, **une régression marquée des effectifs globaux d'anguilles est remarquée entre 2022 et 2025 pour globalement toutes les stations** (- 45% d'effectifs !).
- ✓ **La gamme de taille d'anguilles "50-150 mm" est la plus impactée avec très peu de colonisation des voies d'eau en 2025 en lien avec le déficit pluviométrique et le peu de mouvements d'eau au printemps.** Comme évoqué précédemment, les civelles sont bien arrivées dans l'estuaire mais semblent avoir peu poursuivi leur migration et installation dans l'eau douce. Ce constat est surtout vrai pour les stations les plus proches de l'estuaire (Canal du Pont Bertin et Canal de la Bonde). Couplés pour certaines stations à la mauvaise qualité du milieu, les effectifs d'anguilles capturées ont donc logiquement chuté.
- ✓ La gamme de taille des anguilles de "150-300 mm" reste souvent bien représentée dans les peuplements en place. Avec les individus de plus petites tailles, il s'agit là aussi, d'individus encore en migration.
- ✓ **La part des anguilles dont la taille est supérieure à 300 mm reste faible.** Aucune anguille ne semble d'ailleurs migrante (c'est-à-dire susceptible de dévaler) d'après Pankhurst.

D'une manière générale, les peuplements en place montrent toujours d'importantes perturbations, accentuées en 2025 par les conditions de milieu déjà très drastiques en terme de niveaux d'eau à la mi-mai. Les espèces les plus sensibles restent toujours les premières impactées dans le Marais Poitevin sur les 5 sites suivis. L'importance de l'entretien du milieu est également mise en avant dans les résultats par notamment l'augmentation de l'envasement et le comblement progressif de certaines voies d'eau ou le développement exponentiel de la Jussie.

## 11) Bibliographie

RIGAUD C., ROQUEPLO C., MASSE J., LE BARH R., 2008. "Indicateur du niveau de présence de l'Anguille Européenne (*A. anguilla*) dans le Marais Poitevin – Bilan des campagnes 2002-2008". CEMAGREF. 61 p.

FEDERATION DE VENDEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE, 2013. "Pêches électriques réalisés dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin – Stations : Canal du Pont Bertin, Fossé du Grand Morvent, Canal Communal du Poiré, Canal de la Bonde, Fossé de Racaudet – Rapport de Synthèse" – 101 p.

FEDERATION DE VENDEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE, 2016. "Pêches électriques réalisés dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin – Stations : Canal du Pont Bertin, Fossé du Grand Morvent, Canal Communal du Poiré, Canal de la Bonde, Fossé de Racaudet – Rapport de Synthèse" – 76 p.

FEDERATION DE VENDEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE, 2019. "Pêches électriques réalisés dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin – Stations : Canal du Pont Bertin, Fossé du Grand Morvent, Canal Communal du Poiré, Canal de la Bonde, Fossé de Racaudet – Rapport de Synthèse" – 96 p.

FEDERATION DE VENDEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE, 2022. "Pêches électriques réalisés dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin – Stations : Canal du Pont Bertin, Fossé du Grand Morvent, Canal Communal du Poiré, Canal de la Bonde, Fossé de Racaudet – Rapport de Synthèse" – 96 p.

KEITH P., PERSAT H., FEUTEUN E., ALLARDI J. (cords), 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 552 p.

BRUSLE J., GUIGNARD JP., 2013. Biologie des poissons d'eau douce européens. Edition Lavoisier, 740 p.

GIRARD P., ELIE P., 2007. Manuel d'identification des principales lésions anatomo-morphologiques et des principaux parasites externes des anguilles. Cemagref / Association « Santé Poissons Sauvages ». Etude Cemagref n°110 – Groupement de Bordeaux. 81 p.

## Résumé

**Titre** : Réseau et Monitoring Anguille du Marais Poitevin – Pêches électriques 2025 – Rapport de Synthèse

**Thème** : Programme de surveillance de la fraction de population d'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) présente dans le Marais Poitevin et les bassins associés.

**Mots – clés** : Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, pêche électrique, Réseau et Monitoring Anguille Marais Poitevin, Canal du Pont Bertin, Fossé du Grand Morvent, Canal de la Bonde, Canal Communal du Poiré, Fossé de Racaudet

**Espèce concernée** : Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)

**Type étude** : Suivi des populations d'Anguille européenne présentent dans le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

**Objectif de l'étude** : Poursuivre le recueil de données sur l'indicateur « Anguille en croissance » engagé en 2001 par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

**Résumé** : Dans le cadre du Monitoring anguille, 5 stations (Canal du Pont Bertin et Fossé du Grand Morvent pour le bassin du Lay, Canal de la Bonde, Canal Communal du Poiré et Fossé de Racaudet pour le bassin de la Vendée) ont été inventoriées à partir de la mi-mai 2025. La poursuite de la dégradation de la qualité des peuplements piscicoles en place est de nouveau constatée comparativement aux données précédentes notamment du fait de l'absence d'entretien (envasement, développement exponentiel de la Jussie). La présence de brochet (espèce repère des contextes du Marais Poitevin) reste très fragile avec la capture d'un unique individu sur la station présentant la plus forte diversité de milieu et de population piscicole : le Communal du Poiré sur Velluire. A l'inverse, la part des espèces exogènes (comme le poisson chat, ou le pseudorasbora) reste toujours importante avec notamment la gambusie montrant en 2025, des effectifs très forts sur les stations les plus dégradées (Canal du Pont Bertin par exemple). Comparativement à 2022, le stock d'anguilles a fortement chuté notamment pour les anguillettes dont la taille est comprise entre 150 et 300 mm (anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés). Couplé à la dégradation de la qualité du milieu de certaines station, les remontées de ces jeunes individus ont été entravés par les conditions hydro-climatiques très défavorables au printemps de 2025 (absence de pluies significatives et de mouvements d'eau). La part des anguilles dont la taille est supérieure à 300 mm reste toujours faible. Aucun sujet ne présentait des signes d'argenture. Les conditions hydro climatiques très défavorables du printemps 2025 (même si les civelles sont arrivées en nombre en hiver) contribuent globalement à accentuer les perturbations des peuplements piscicoles en place dans le Marais Poitevin dont l'anguille.

**Période / Année de réalisation** : Mai – début juin 2025

**Nombre de pages** : 97 pages

**Noms des partenaires** : Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Noms des financeurs : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Etablissement Public du Marais Poitevin

BOURON D., Octobre 2025, *Pêches électriques réalisées dans le cadre du Réseau et Monitoring Anguille du Marais Poitevin*, Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, commandé par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.